TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9238 — 34 PAGES — VENDREDI 27 SEPTEMBRE 1974

M. Sadate se décharge de ses fonctions de chef du gouvernement égyptien

LIRE PAGE 9



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 9 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 9 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 75 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 25

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

DE LA CRISE DE L'ÉCONOMIE A LA CRISE DE L'EUROPE

La remise en question par Bonn du compromis sur les prix agricoles provoque de vives réactions

Une nouvelle Allemagne

La brutalité avec laquelle le chancelier allemand cherche à « mettre au pas » ses partenaires européens annonce-t-elle que la « nouvelle Allemagne » retrouve par une pente naturelle certains caractères de la « mauvaise Allemagne » de naguère ? M. Schmidt se veut-il un nouveau « chancelier de fer » ?

La décision de Bonn s'appuie sur des arguments économiques bien connus, mais elle reflète aussi le nouveau climat psychologique et politique qui prévaut en R.F.A. Par tempérament, le social-démocrate « musclé » qu'est M. Schmidt a tendance à l'autoritarisme. Ses éclats lui avaient d'ailleurs valu au Bundestag le surnom peu flatteur de « Grande Gueule ». En désavouant ses négociateurs, il prend un évident plaisir à montrer qu'il est le seul maître du jeu.

M. Brandt avait été fort critiqué pour son « irrésolution » et son « idéalisme ». Son successeur achève ainsi de se démarquer de lui et, plus généralement, de l'image généreusement chimérique, impropre à la Realpolitik, longtemps accolée à la social-démocratie allemande. Le temps des agenouillements de Varsovie et d'une culpabilité humblement acceptée est révolu. L'Allemagne n'a plus peur de montrer qu'elle est forte et entend défendre âprement ses intérêts. Un peuple qui s'est toujours senti « mal aimé » — c'est là, de façon significative, le titre de l'éditorial de jeudi de la « Frankfurter Allgemeine Zeitung » — et las d'avoir mauvaise conscience se trouve flatté par le coup de poing sur la table de Bruxelles.

Cette certitude d'avoir raison, avec la conviction intime qu'il dirige le seul pays « sérieux » d'Europe occidentale et que seule l'énergie germanique a trouvé la réponse aux problèmes économiques actuels, semble être la principale motivation du chancelier Schmidt. Elle éclipse sans aucun doute dans son esprit une « gallophobie » étrangère à sa formation. Tout au plus le nouveau maître de l'Allemagne éprouve-t-il à l'égard de Paris une tranquille indifférence : c'est déjà un grave échec pour M. Giscard d'Estaing et ses espoirs de relance européenne grâce à une étroite coopération franco-allemande.

Surtout, les préoccupations du chancelier ne s'étendent guère encore au domaine de la « grande » politique. Elles reflètent par là son tempérament pragmatique, mais aussi les nouvelles données de la situation mondiale. Relevant pour sa sécurité de deux cent mille G.I. stationnés sur son sol, privée par toutes sortes de traités internationaux de l'accès aux armes atomiques, divisée sans doute pour très longtemps encore, l'Allemagne fédérale est presque tout aussi solidement rivée au char américain que sa rivale de l'Est l'est à l'U.R.S.S. De Gaulle, qui avait pourtant noué avec Adenauer des relations de grande confiance, s'accommodait parfaitement de cette dépendance de Bonn à l'égard de Washington. C'est d'ailleurs en pensant notamment, sans l'avouer, à l'Allemagne qu'il a voulu doter la France d'une arme nucléaire : c'est aussi parce qu'il voulait équilibrer la puissance germanique renaissante qu'il a cherché à prendre langue avec l'Est. Georges Pompidou, pour sa part, avait espéré trouver dans la Grande-Bretagne le nécessaire contrepoids. Il n'avait compté ni sur l'épuisement de celle-ci ni sur le réflexe insulaire de ses habitants.

On a pu dire de l'Allemagne ce que Victor Hugo faisait dire à Hernani : « Je suis une force qui va. » Depuis vingt ans, la République fédérale est redevenue progressivement une force. Et elle va de l'avant. Ses partenaires et voisins le découvrent un peu plus chaque jour.

Les Neuf vont se rencontrer

Les ministres de l'agriculture des Neuf se retrouveront, au début de la semaine prochaine à Bruxelles, pour examiner les conséquences du refus de Bonn d'entériner l'accord du 20 septembre sur l'augmentation des prix agricoles. M. Ertl, ministre fédéral de l'agriculture, a laissé entendre que la réunion rapide d'un « sommet » européen était nécessaire ; cette perspective a peut-être été évoquée ce jeudi 26 septembre par M. Schmidt, qui a téléphoné à M. Giscard d'Estaing.

L'attitude allemande a provoqué de vives réactions. A Bruxelles et à La Haye, le « coup de force » du gouvernement de Bonn est d'autant plus critiqué que les conditions qu'il pose à toute hausse des prix agricoles sont jugées techniquement inapplicables. Rome est perplexe. A Londres, l'embarras est dissimulé derrière un optimisme de caractère très électoral.

A Paris, MM. Debré et Marchais parlent de « diktat », le Figaro aussi. Les dirigeants paysans français ont exprimé leur mécontentement à l'occasion de leur conférence annuelle avec le gouvernement. Ils devaient étudier, avec MM. Chirac et Bonnet, les mesures propres à enrayer la dégradation du pouvoir d'achat des agriculteurs français. De nouvelles aides directes paraissaient exclues.

Un « schéma complètement bouleversé »

« Bonn nous fait un mauvais coup », répétait-on tant au ministère de l'agriculture qu'à l'hôtel Matignon et à l'Elysée, mercredi soir. Manifestement, le refus du gouvernement de Bonn d'entériner l'augmentation de 5 % des prix agricoles européens a cueilli le gouvernement français à froid. Certes, Paris savait que la République fédérale renâclerait et même qu'elle ferait des difficultés pour le prix du lait lors de la session de ministres de l'agriculture des Neuf, qui était prévue pour les 21 et 22 septembre. *« Mais de là à... »*

Stupeur donc. *« Il n'y a que le président Giscard d'Estaing qui puisse apprécier la portée exacte de l'attitude du chancelier allemand »*, commentait un conseiller du chef de l'Etat.

Toutefois, aussitôt la nouvelle diffusée par l'A.F.P., le *« téléphone vert »* n'a pas arrêté de fonctionner. La première question qui se posait était : que va-t-il se passer ? Juridiquement, le compromis du 20 septembre avait été pris *« ad referendum »*. Il était parfaitement concevable « sur le papier » que l'Allemagne ne l'accepte pas. C'est fait. Il revient alors au président du conseil des ministres, M. Bonnet, de convoquer d'urgence une nouvelle session. Mais avant tout, la décision devait être notifiée officiellement à la commission de Bruxelles. Or cette notification n'est arrivée que tard dans la soirée et, prudemment, la commission se refusait à tout commentaire.

ALAIN GIRAUDO.

(Lire la suite page 2.)

M. Giscard d'Estaing invite les Français à un « effort national d'adaptation »

Le comité central de planification se réunira le 8 octobre

Au cours du déjeuner qui a suivi le conseil des ministres du 25 septembre à l'Elysée, M. Giscard d'Estaing a proclamé devant le gouvernement sa volonté de poursuivre dans tous les domaines une politique de changements telle que « la société française devienne un chantier de réforme ». Le président de la République, décidé à « tirer les conséquences du changement en profondeur de l'économie mondiale », a invité les Français à un « effort national d'adaptation et de redéploiement » et a annoncé la constitution d'un « conseil central de planification économique », qui se réunira chaque mois à partir du 8 octobre.

Appliquant les conseils de lutte contre le gaspillage prodigués par M. Giscard d'Estaing, le conseil des ministres a décidé de plafonner, en toute hypothèse, à 51 milliards de francs en 1975 la valeur des importations nettes de pétrole de la France ; ce qui correspondra « grosso modo » à une diminution de 10 % de la consommation aux prix actuels. Un projet de loi a été adopté prévoyant notamment la limitation à 20 degrés de la température des locaux habités. Des mesures sont, d'autre part, prévues pour limiter la consommation du gaz, de l'électricité et du fuel industriel. Le gouvernement a également approuvé la révision du « plan charbonnier », qui prévoit une moindre régression de la production de houille. Signalons, enfin, que pour faire face à une éventuelle pénurie d'uranium enrichi, les Européens pourraient envisager la mise en chantier d'une seconde usine commune de réparation isotopique.

LE « PLAFOND PÉTROLIER »

On demandait ou on attendait un discours télévisé. La pythie élyséenne a répondu par un chiffre : 51 milliards de francs. Telle est la valeur que ne devront pas dépasser les importations de pétrole brut en 1975, quoi qu'il arrive et quels que soient les prix pratiqués par l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole).

Pourquoi 51 milliards ? Les experts gouvernementaux ont calculé de la façon suivante : le solde net des importations de pétrole sera, pour l'ensemble de l'année 1974, de 125 millions de tonnes ; le prix moyen de la tonne de brut, en 1975, atteindra, selon ces experts, 445 F ; c'est ce qu'ils supposent, en tenant compte de la dernière hausse décidée à Vienne par l'OPEP. Le produit de ces deux chiffres donne un coût global de 56 milliards de francs. En appliquant une réduction de 10 %, on aboutit en arrondissant aux 51 milliards de francs retenus.

A peine une semaine auparavant, au cours de la conférence de presse consacrée au projet de budget pour 1975, M. Jean-Pierre Fourcade annonçait, lui — et avec tout autant de fermeté, — l'intention du gouvernement de réduire de 43 milliards de francs (chiffre supposé pour 1974) à 40 milliards de francs en 1975 la facture pétrolière de la France. Et comme des journalistes avaient osé trouver ces chiffres invraisemblables, le ministre de l'économie et des finances s'était presque fâché. Aujourd'hui, on explique laborieusement Rue de Rivoli que le ministre avait calculé en prix FOB (1) et n'avait tenu compte ni des dernières décisions de Vienne, ni de l'ajustement des stocks, ni de l'avitaillement des navires, ce qui ne suffit d'ailleurs pas à justifier la différence entre les chiffres cités. Un ministre ne peut pas être expert en toutes choses...

La promesse de Dame Claude

L'économie potentielle voulue par le gouvernement (aussi fictive, en un sens, que celle que promettait Dame Claude à Harpagon) doit donc être de 5 milliards de francs (56 — 51) : c'est presque le double de ce que proposait M. Fourcade la semaine dernière : 3 milliards de francs (43 — 40) et le quadruple de ce que l'on peut attendre au mieux du plan de rationnement de fuel domestique de M. d'Ornano. A l'évidence, le gouvernement progresse au fil des semaines dans la rigueur.

Mais pourquoi parler d'économie potentielle ? Parce que le coût moyen de la tonne de pétrole importée pour l'ensemble de l'année 1974 semble pouvoir être évalué à quelque 388 F ; d'où une facture globale de *48,5 milliards de francs* pour cette année. En supposant que le plan gouvernemental réussisse, la note augmentera de 1974 à 1975 de 2,5 milliards de francs (51-48,5). Il s'agit donc d'une moindre augmentation de la dépense non d'une économie proprement dite. On ne voit donc pas comment le gouvernement peut encore espérer rétablir l'équilibre de la balance commerciale à la fin de 1975. A mesure que le gou-

PHILIPPE SIMONNOT.

(Lire la suite page 5.)

(1) Les 51 milliards de francs sont calculés assurances et prêts compris, alors que M. Fourcade, la semaine dernière, ne tenait pas compte de ces deux éléments.

Lire page 12 :

M. GISCARD D'ESTAING « PLANIFICATEUR » ?
par RAYMOND BARRILLON

Lire page 4 :

UNE SECONDE USINE D'ENRICHISSEMENT DE L'URANIUM est envisagée par la Commission européenne
par PHILIPPE LEMAITRE

Le coup de pied de l'âne

Par PIERRE DROUIN

Le « coup de pied de l'âne » allemand est rude. Il est reçu par l'Europe et par la France à un moment où il ne pouvait faire plus mal. Pour de multiples raisons.

L'opinion avait cru percevoir entre M. Giscard d'Estaing et M. Helmut Schmidt une connivence riche d'heureux lendemains. Le Marché commun en avait bien besoin. Les deux hommes se comportaient sur le devant de la scène en amis, et se concerter sur les réalités économiques et financières, si présentes, si pressantes aujourd'hui, leur conférait un brevet de pragmatisme qui devait normalement déboucher sur le renforcement de l'entente franco-allemande, et donc sur celui de l'Europe.

Patatras ! Après la lente valse-hésitation sur l'emprunt communautaire, les Allemands remettent carrément en cause l'accord de Bruxelles sur les prix agricoles, obtenu après deux jours et deux nuits de négociations. Sans doute cet arrangement avait-il été conclu *ad referendum*, c'est-à-dire sous réserve de l'acception du gouvernement de Bonn. Mais, dans l'histoire tumultueuse des pourparlers communautaires, on savait que cette clause assez formelle avait surtout pour but de sauver la face de celui qui avait dû céder après l'emploi un peu abusif du mot « jamais ». Cette fois, imitant un illustre prédécesseur, le chancelier a été « de fer ».

La riposte allemande est ressentie d'autant plus vivement qu'elle survient à un moment où, sur tous les fronts, quelque chose craque, où un « dérèglement global » se manifeste, où, pour reprendre les mots de M. Giscard d'Estaing, l'on cherche des points d'ancrage. Malgré bien des vicissitudes, l'Europe des Six avait tout de même réussi à mettre sur pied une politique commune, celle de l'agriculture. Voici que ce maillon est en train de céder, lui aussi, sous la pression de Bonn. A quoi se fier ? A qui se fier ?

La France est spécialement visée par cette réaction puisqu'elle a fait du Marché commun agricole le noyau de résistance de l'Europe communautaire. Non seulement, il est vrai, pour de beaux principes, mais parce qu'elle y trouve intérêt. Que serait une Europe où les nations ne chercheraient pas *aussi* ce qui les favorise ? Sachant cela, mesurant

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

L'étreinte et la prise

Il faut comprendre l'agriculture française, belge ou hollandaise, mais il faut comprendre aussi l'économie allemande. Dans le jeu dangereux qui se déroule en ce moment, 1 % de ce côté ou de celui-là peut être la marge entre l'asphyxie et la respiration.

Sans doute les pays européens, et en particulier l'Allemagne, dans les vastes espaces de la prospérité, ont-ils oublié comment on retient son souffle pour survivre quand l'air se raréfie. Mais le fait est là : si l'un tente de desserrer le nœud qui l'étouffe, l'autre crie qu'on l'étrangle.

C'est évidemment une consolation de penser que nous sommes devenus à ce point solidaires. Mais il faut avouer que l'étreinte européenne ressemble de plus en plus à une prise de catch.

ROBERT ESCARPIT.

UNE ÉTUDE D'ALAIN GUICHARD

« Les Jésuites »

Par JEAN-FRANÇOIS SIX (*)

Dans la société française — mais en d'autres pays aussi — les juifs, les jésuites, les francs-maçons sont des groupes qu'on pourrait appeler « passionnels » ou « passionnaires » : d'un côté, ils suscitent l'approbation et l'attirance, de l'autre ils provoquent l'aversion ou l'animosité. Persécutés, mis à l'écart, suspectés, tel a été souvent leur lot dans l'histoire ; et l'on prend à désirer que c'en soit fini, une fois pour toutes, de cette attitude raciste qui a été sans cesse utilisée à leur égard, que non seulement on les laisse tranquilles, mais qu'on les reconnaisse pour ce qu'ils sont, dans leur originalité, dans leur « différence ».

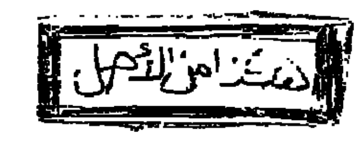
Qu'on prenne le problème d'une manière ou d'une autre, là est bien la question : leur « différence ». Quand, aux yeux de l'ensemble d'une population, un groupe d'êtres vit des coutumes et des comportements qui lui donnent un certain style, une certaine conception de l'existence, l'ensemble commence à s'interroger sur ce corps étranger qui lui parait étrange et donc bientôt dangereux. Et très vite les légendes s'installent : les êtres ne sont plus vus tels qu'ils sont, ils reçoivent des étiquettes et des masques ; et le processus va toujours, s'amplifiant, vers le péjoratif. Les malentendus enferment dès lors ces groupes sur eux-mêmes.

Pour sortir de ce cercle infernal, il faut, d'abord et avant tout, faire la vérité, faire la lumière. Alain Guichard l'a compris (1) ; lui qui n'est ni franc-maçon, ni juif, ni jésuite, mais chrétien laïc, s'est fait francs-maçon avec les francs-maçons, si l'on peut dire, juif avec les juifs, jésuite, aujourd'hui, avec les jésuites. Cimme pour « les juifs », comme pour les francs-maçons », il ne se place ni en avocat qui veut blanchir à tout prix son client, ni en procureur implacable qui veut condamner le prévenu. Il regarde tranquillement ces « mondes » si peu connus, si méconnus, sur lesquels il y a des mondes d'idées reçues et de préjugés ; il les scrute avec finesse, nous les décrit sans passion. Cette manière calme est si rare de nos jour qu'elle étonne, au bon sens du terme, qu'elle nous désarme, comme l'humour et la non-violence.

(Lire la suite page 19.)

(*) Responsable du secrétariat pour les non-croyants.

(1) Les J. . . . d'Alain Guichard, Grasset, 256 pages, 28 F.



LES DIFFICULTÉS

Les grandes dates du Marché commun agricole

Première phase : la mise en place

● 25 MARS 1957. — Signature du traité de Rome. Neuf articles sont consacrés à l'agriculture mais aucun ne contient d'indication précise sur la manière d'organiser l'agriculture européenne. Conséquence : les architectes, MM. Mansholt, Pisani et Biesheuvel, pour ne citer qu'eux, travaillent dans un climat de tension perpétuel. Malgré tout, l'alliance que l'on ne reverra jamais plus entre la France, les Pays-Bas et la Commission européenne permet de venir à bout des réticences.

● 3-12 JANVIER 1958. — Première grande confrontation à Stresa des six agricultures européennes. Responsables gouvernementaux, dirigeants professionnels et représentants de la Commission posent les grandes lignes de la future Politique agricole commune (PAC).

● 14 JANVIER 1962. — Premier « marathon » tendu : en cas de désaccord, la France avertit qu'il ne saurait être question de passer à la seconde étape du traité de Rome. Mais les Six s'entendent sur les premières organisations de marchés (céréales, porcs, œufs, volailles, fruits et légumes). Ils adoptent aussi un règlement engageant leur solidarité dans le financement de la PAC.

● 23 DECEMBRE 1963. — Adoption d'un règlement appelé à *régir l'organisation des marchés* des produits laitiers, de la viande bovine et du riz.

● 14 DECEMBRE 1964. — Les Six se mettent d'accord sur les prix communs des céréales qui doivent entrer en vigueur en juillet 1967. Décision lourde de conséquences. En fixant, sous la pression allemande, le prix du blé à un niveau élevé, les Six auront de graves difficultés par la suite pour rééquilibrer les prix des différents produits agricoles.

● 30 JUIN 1965. — En désaccord avec ses *partenaires sur le* financement de la PAC, la France décide de pratiquer la politique de la « *chaise vide* ». Cela dure jusqu'au 1er janvier 1966.

● NOVEMBRE 1966. — La première organisation de marché, *celle de l'huile d'olive, entre en* vigueur. Les autres suivent : fruits et légumes (janvier 1967), céréales, viande porcine, œufs et volailles (1er juillet 1967).

Deuxième phase : la consolidation et la contestation

● FIN 1968. — Les Six ont atteint leur objectif. Les produits agricoles peuvent circuler librement à l'intérieur du Marché commun, la protection aux frontières est assurée et la solidarité financière établie. Pourtant, l'heure de la déconvenue commence. L'existence d'excédents considérables de beurre, de céréales, de sucre, le maintien sinon l'aggravation des inégalités *sociales à l'intérieur de l'agriculture*, le coût croissant des dépenses de soutien, font se demander si l'édifice qui vient d'être échafaudé est bien adapté.

● 18 JANVIER 1969. — Sicco Mansholt présente son programme « *Agriculture 1980* », plan de réformes drastiques du paysage agricole européen qui provoque la colère des agriculteurs. Les gouvernements nationaux sont pour leur part réticents, car ce plan coûte cher.

● SEPTEMBRE 1969. — Les Six adoptent des mesures (primes d'abattage pour les vaches laitières, prime à la non-commercialisation du lait, etc.) pour résorber les quantités imposantes de produits laitiers stockés dans les entrepôts frigorifiques de la Communauté.

● 8 AOUT 1969. — Le franc français est dévalué de 12,5 %. Le marché français est provisoirement isolé de ses partenaires par un système d'écluses qui permet de sauvegarder l'unicité du *Marché commun agricole*.

● 24 OCTOBRE 1969. — Réévaluation de 9,25 % du deutschmark. On applique à l'Allemagne le même schéma qu'à la France mais en sens inverse.

● 6 FEVRIER 1970. — Les Six s'entendent sur le financement des dépenses communautaires.

● 23-25 MARS 1971. — Un *agriculteur est tué au cours de* la manifestation groupant près de cent mille agriculteurs dans le centre de Bruxelles. Dans une ambiance d'une rare tension, les Six parviennent à s'entendre sur la grille des prix 1971-1972 et sur une résolution assez timide concernant la modernisation des exploitations.

● 22 JUIN 1971. — Aboutissement des négociations ouvertes en septembre 1970 entre le Royaume-Uni et la C.E.E.

Troisième phase : l'Europe verte dans la tempête communautaire

● 11 MAI 1971. — Les Allemands et les Néerlandais décident de laisser flotter leurs monnaies. Des « montants compensatoires » sont prévus aux frontières de l'Allemagne et des Pays-Bas.

● 19 AOUT 1971. — Après le coup de force du président Nixon décidant l'inconvertibilité du dollar, ces montants compensatoires sont applicables à l'ensemble des échanges entre les pays européens.

● OCTOBRE 1972. — Pour lutter contre l'inflation, le conseil des ministres décide de réduire les droits de douane frappant les importations communautaires de viande bovine, car les prix de la viande atteignaient des niveaux élevés. *Désormais*, la viande remplace le lait au premier rang des préoccupations.

● 1er MAI 1973. — Le plus long et le plus difficile marathon s'achève par un accord sur la définition de la grille des prix applicable pour la campagne 1973-1974. Mais rien n'est fait pour revenir à l'unité du marché perturbée par les montants compensatoires. Le ministre allemand de l'agriculture, M. Joseph Ertl, échange au cours de la session des propos peu amènes avec M. Jacques Chirac.

● *13 AOUT 1973. — M. Jacques* Chirac, dans un interview au journal *le Point*, met en doute la bonne foi européenne de l'Allemagne.

● 3 SEPTEMBRE 1973. — Le règlement « Pénurie » visant à faciliter les importations communautaires de viande bovine est abrogé.

● 1er novembre 1973. — La commission européenne présente un mémorandum relatif à l'aménagement de la PAC (mémorandum Lardinois ») ; les Neuf ne retiendront pratiquement aucune des suggestions du Collège.

● *19 NOVEMBRE 1973.* — Les Neuf adoptent les grandes lignes des plans de soutien à l'agriculture de montagne, qui, pour la *première fois, comportent le principe* d'une aide directe à certaines catégories d'agriculteurs.

● 20 FEVRIER 1974. — La commission décide d'autoriser plusieurs pays européens à suspendre leurs importations de viande bovine.

● 30 AVRIL 1974. — Le gouvernement italien décide de cautionner l'ensemble de ses importations, *imité par le gouvernement* danois quelques semaines plus tard.

● 17 JUILLET 1974. — Le gouvernement français adopte un plan d'urgence destiné à venir en aide aux éleveurs. La Belgique suivra peu après l'exemple de Paris. La Commission européenne jugeant ces mesures incompatibles avec le traité de Rome, décide de poursuivre la *France devant* la Cour de justice.

● 19 SEPTEMBRE 1974. — Les Neuf parviennent à un compromis sur une augmentation intérimaire de 5 % des prix agricoles communautaires. Bonn réserve toutefois son accord définitif.

● 25 SEPTEMBRE 1974. — Bonn refuse l'augmentation de 5 % des prix agricoles. — J.-A. F.

A Bonn

Une forte majorité des ministres se sont rangés à l'avis de M. Schmidt

De notre correspondant

Bonn. — En refusant, le mercredi 25 *septembre, le compromis* sur une augmentation de 5 % des prix agricoles laborieusement élaboré la semaine dernière à Bruxelles, le gouvernement fédéral a pris le risque de provoquer une crise grave du Marché commun agricole et une détérioration des relations franco-allemandes.

Certes, M. Ertl, ministre ouest-allemand de l'agriculture, qui se *trouve aujourd'hui dans une* situation difficile, avait accepté la proposition faite par M. Lardinois, au nom de la Commission, *sous réserve* de l'accord du cabinet fédéral. Mais étant donné qu'il était resté en contact étroit avec le chancelier Schmidt pendant toute la négociation, il ne paraissait pas faire de doute que le gouvernement de Bonn se rallierait, bon gré, mal gré, à une augmentation de 5 %, après avoir fixé à 4 % la limite au-delà de laquelle il ne pouvait aller.

La *décision* du cabinet a été acquise après trois heures de débat. MM. Schmidt, Apel, ministre des finances, et Friderichs, ministre de l'économie, ont fait valoir qu'une hausse de 5 % des prix agricoles à la production alimenterait l'inflation sans pour autant résoudre au fond les problèmes des agriculteurs allemands. M. Apel a d'autre part indiqué que cette augmentation coûterait 2 millions de DM supplémentaires au budget de l'Etat. A la veille de la réunion du cabinet, il avait déclaré que, en tout cas, une hausse de 5 % était inacceptable *pour le lait et les produits laitiers*, car elle ne ferait qu'encourager la surproduction.

Au contraire, MM. Wischnewski et Moersch, secrétaires d'Etat aux affaires étrangères, ont mis en évidence les graves inconvénients que présenterait un refus pour la poursuite de la construction européenne. Leur argumentation n'a pas été suivie, et les ministres se sont rangés, à une *forte* majorité, à l'avis du chanceller.

Après avoir indiqué que Bonn était d'accord pour une hausse de 4 % à condition qu'elle soit comptabilisée dans l'augmentation de l'année prochaine, M. Grünewald, porte-parole adjoint du gouvernement, a expliqué les raisons de l'attitude du cabinet : « *Une décision sur le compromis de Bruxelles sera seulement possible*, a-t-il dit, *quand les autres partenaires auront fait des déclarations satisfaisantes sur leur volonté de supprimer les mesures nationales contraires au traité, qui faussent la concurrence à l'intérieur du Marché commun. Le gouvernement fera, d'autre part, dépendre sa position des négociations qui auront été menées entre-temps et de leurs résultats, notamment en vue de modifier le mécanisme de fixation des prix agricoles et de dresser un bilan de la politique agricole commune.* »

L'Association *fédérale* des paysans allemands est fort mécontente. Elle doit étudier vendredi l'éventualité d'une riposte et se demande s'il est raisonnable de remettre en cause toute la politique européenne « *pour 1 % de plus* ».

En fait, M. Schmidt, fidèle à sa manière, a décidé de taper du poing sur la table. Depuis plus d'un an déjà, le gouvernement fédéral caresse l'idée d'une réforme de la politique agricole commune, qui n'a jamais trouvé grâce aux yeux des Allemands. Pour le ministre des finances qu'a été M. Schmidt, le Marché commun agricole présente le gros inconvénient de coûter cher aux contribuables. Aujourd'hui, il ne s'agit plus pour Bonn de parler de réforme, mais d'en forcer par tous les moyens la réalisation. Déjà, au cours du dernier conseil des ministres de Bruxelles, M. Ertl avait tenté de mélanger les deux *problèmes : la réforme des structures* et la fixation des prix. Le gouvernement fédéral estime nécessaire que le conseil des ministres européens se saisisse immédiatement de la réforme de la politique agricole commune, qui pourrait prendre, dans un premier temps, la forme d'un bilan critique.

Bonn est prêt, a déclaré M. Grünewald, « *à avancer des propositions se situant dans le cadre du traité de Rome* ».

DANIEL VERNET.

LE PARLEMENT EUROPÉEN S'EST RÉUNI D'URGENCE CE JEUDI MATIN

Le Parlement européen s'est réuni ce jeudi 26 septembre, à 11 h. 30, pour un débat d'urgence consacré à l'examen des décisions du gouvernement ouest-allemand. A ce débat, jugé par les parlementaires d'une « priorité absolue » en raison de la « gravité exceptionnelle de la situation », devaient participer M. Pierre Lardinois, membre de la commission européenne chargée de l'agriculture, et un représentant du conseil des ministres de l'agriculture des Neuf.

Le coup de pied de l'âne

(Suite de la première page.)

Mais, sachant cela, mesurant l'impact de sa décision, acceptant l'ouverture d'une crise, alors qu'il y a peu on préparait encore un « sommet », risquant — ce qui serait une autre forme de crise — *de déclencher une nouvelle* vague d'aides nationales aux paysans en colère, et tout cela pour 1 % de différence de hausse des prix, il faut au gouvernement allemand de singulières et fortes raisons pour se cabrer ainsi.

La manière ne peut laisser indifférent un Français. Il y retrouvera celle du général de Gaulle, qui n'aurait pas plus hésité que M. Helmut Schmidt, s'il avait estimé devoir le faire, à *dire non* aux *ministres médusés*. Ce n'est pas une consolation. Jamais, au reste, un gouvernement de la Ve République ne s'est servi de la procédure *ad referendum* pour revenir sur un engagement.

Comment expliquer le brusque raidissement allemand ? Sans doute le prétexte a-t-il été fourni par la France, qui, en contravention avec les règles de la politique agricole commune, a décidé uni*latéralement cet été l'octroi* d'aides nationales aux paysans. Mais ce n'est qu'un mauvais prétexte, puisque aussi bien Bon n'avait pas hésité à accorder des facilités fiscales à ses agriculteurs (remboursement plus élevé de la T.V.A.).

Les mauvais esprits cehrcheront du côté de la Grande-Bretagne l'âme du complot *contre la politique* agricole commune. Ils auront tort, car, si M. Wilson n'est peut-être pas fâché avant les élections de voir se rallumer la guerre contre l'Europe verte, il aurait certainement préféré une meilleure occasion, l'« accord de Bruxelles » ayant satisfait les paysans anglais.

Les *Allemands comme* les *Anglais* ont toujours été au fond hostiles à la politique agricole *commune*. On sait comment il avait fallu arracher en 1962 à l'Allemagne un accord sur les principes de la politique agricole commune. Bonn jusqu'alors faisait pratiquement subventionner son agriculture par l'étranger, important au cours mondial le complément de son approvisionnement, ce qui compensait les effets (sur *le budget, sur les consommateurs*) des hauts prix des denrées agricoles produites sur son territoire. Mais le moins qu'on puisse dire, c'est que bien d'autres occasions auraient pu être saisies, avec ou sans le concours des Anglais, pour remettre en cause une construction datant de plus de douze ans. Pourquoi aujourd'hui ?

(Dessin de PLANTU.)

Tout se passe comme *si l'inflation* avait été le détonateur. Les Allemands estiment que les mécanismes de l'Europe verte poussent à la hausse des prix et les obligent à verser plus qu'ils ne voudraient dans la tirelire du fonds européen d'orientation et de garantie (F.E.O.G.A.). Sans doute ne sont-ils pas à 1 % près, mais ce 1 % qui les sépare des huit autres membres de la C.E.E. peut apparaître comme un symbole, une sorte de Rubicon à ne pas franchir. Il y a des gestes à faire lorsqu'on veut être cru. Si M. Helmut Schmidt avait besoin de prouver à ses concitoyens — après tout, sa marge de manœuvre politique est étroite — qu'il sait prendre tous les risques, même celui d'être impopulaire dans quelques pays européens, pour *juguler l'inflation, dont* on a si peur outre-Rhin, pourquoi ne pas choisir ce terrain et ce coup d'arrêt ? L'Europe, loin d'aider à lutter contre le monstre, le nourrit. Alors, à quoi bon ?

D'un point de vue strictement nationaliste, le raisonnement tient parfaitement. L'Allemagne s'estimant, pour des raisons diverses, mieux armée pour freiner chez elle l'inflation, ce qui n'est pas faux, ne veut pas être « contaminée » par ses voisins. Seule contre huit, elle paralyse l'application du dernier accord de Bruxelles. *On ne pouvait mieux* illustrer les maléfices du droit de veto, dont la France s'est tant prévalue au cours des ans.

Si cette aventure permettait au moins d'assouplir cette rigidité institutionnelle, comme le souhaite, dit-on, M. Giscard d'Estaing, tout ne serait pas à mettre à son passif. Peut-être une crise *grave est-elle nécessaire aussi* pour réexaminer sérieusement l'application d'une politique agricole commune à laquelle la France a donné une valeur trop sacramentelle.

Mais si, sur bien des chapitres, nous sommes à l'heure des révisions déchirantes, il est dangereux de trop charger la barque. Celle de l'Europe avait déjà quelques autres raisons de chavirer...

PIERRE DROUIN.

Un « schéma complètement bouleversé »

(Suite de la première page.)

Finalement, c'est très tôt, ce jeudi matin, que M. Bonnet a convoqué le conseil des ministres de l'agriculture des Neuf pour le *lundi 30 octobre*. Aussitôt, M. Ertl a fait savoir qu'il ne pourrait venir ce jour-là : un congrès libéral le retiendra en Allemagne. La réunion se tiendra toutefois, vraisemblablement, au début de la semaine prochaine. Ordre du jour : fixer un nouveau taux d'augmentation des prix agricoles. « *Et rien d'autre !* », nous a déclaré M. Bonnet.

La R.F.A. peut revenir en force

En *fait*, l'affaire est *grave*, puisque le gouvernement de Bonn a posé ses conditions : il acceptera *4 % d'augmentation si* les pays membres s'engagent à abolir les mesures nationales prises pour aider leurs agriculteurs, *si* les Neuf s'engagent sur la voie de la révision de la politique agricole commune.

Ces conditions, particulièrement sévères, mettent Paris dans l'embarras. D'une part, il n'est toujours pas question pour la France de remettre en cause les principes du Marché commun agricole. L'offensive allemande contre la politique agricole commune, lancée en 1973, avait à l'époque tourné court. Mais aujourd'hui, forte de sa osition économique stratégique dans la C.E.E., la R.F.A. peut revenir en force.

D'autre part, le gouvernement français a dégagé quelque 1,5 milliard d'aides directes aux éleveurs, au mois de juillet. Certes, sur ce dernier point, le Danemark et les Pays-Bas ont formulé de sérieuses réserves. Mais M. Lardinois, au nom de la commission, avait fini par modérer sa critique : le commissaire européen chargé des questions agricoles a déclaré, lors du dernier conseil, qu'il comprenait les raisons de caractère politique qui ont poussé certains Etats membres à prendre unilatéralement des mesures de soutien nationales dans un contexte *exceptionnel*.

En ce qui concerne le taux d'augmentation des prix, la position du gouvernement français est d'autant plus délicate que, parti de 8 %, il a fini par accepter 5 %, qui n'ont nullement satisfait les agriculteurs français. M. Bonnet, qui a transigé, a finalement échoué.

Aussi est-on inquiet dans les *milieux gouvernementaux alors* que la conférence annuelle agricole réunit ce jeudi les dirigeants des quatre grandes organisations paysannes (F.N.S.E.A., A.P.C.A., C.N.J.A., C.N.M.C.C.A.) autour du premier ministre. Comment vont-elles réagir ? L'accord sur 5 % de hausse des prix les avait déjà profondément déçus. Pas d'accord du tout risque de déclencher de nouvelles explosions de colère. Le cabinet du ministre s'est employé une bonne partie de l'après-midi de mercredi à rassurer les responsables professionnels. Ceux-ci n'en ont pas moins réagi assez violemment. M. Louis Lauga, président du C.N.J.A., le premier : « *Les agriculteurs attendent une réponse à ce coup d'éclat.* »

Sur la voie de l'hérésie communautaire ?

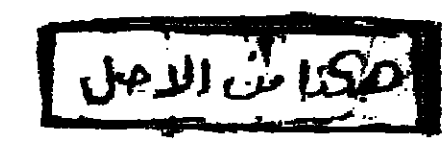
Pour M. Perrin, président de l'A.P.C.A., « *il est grave que pour la première fois depuis la création du Marché commun un gouvernement remette en question une décision du conseil des ministres des Communautés. Cette décision va accroître le désarroi des agriculteurs français et elle est contraire à la volonté unanime des agriculteurs de l'Europe des neuf pays qui s'est manifestée le 16 septembre* ».

La F.N.S.E.A. s'est contentée d'une déclaration officieuse soulignant qu'en tout état de cause la décision du gouvernement allemand porte un coup redoutable à la politique agricole commune et à l'ensemble de la construction européenne. Et, une partie de la nuit, les dirigeants paysans se sont réunis autour de leur spécialiste des affaires européennes, M. Deleau, ancien président des céréaliers pour étudier les conséquences de la décision allemande.

C'est vers M. Chirac *que sont* maintenant tournés tous les regards. Quelles décisions prendra-t-il au cours de cette conférence agricole ? « *Le schéma de la négociation est complètement bouleversé* », reconnaissait ce jeudi matin M. Bonnet. La France s'engagera-t-elle à nouveau sur la voie de l' « *hérésie communautaire* » en prenant de nouvelles mesures de soutien aux producteurs ? Le ministre de l'agriculture ne le pense pas : « *Nous prêterions trop le flanc pour la prochaine session européenne.* » Restent les solutions fiscales et financières. Les dernières déclarations ministérielles ne laissaient pas beaucoup d'espoir dans ce sens. Fait plus grave : l'organisation économique des marchés, qui engage l'avenir, risque d'être l'oubliée de cette négociation où l'on va chercher à parer au plus pressé : éviter un effondrement du pouvoir d'achat des agriculteurs en 1974.

Mais, dans l'affaire, le gouvernement français peut trouver une porte de sortie dérobée : il lui est possible de canaliser le mécontentement paysan contre le gouvernement allemand.

ALAIN GIRAUDO.



DE L'EUROPE VERTE

LES RÉACTIONS A L'ÉTRANGER ET EN FRANCE

Communautés européennes : l'Allemagne est mal placée pour donner des leçons

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La décision allemande suscite, on s'en doute, une très vive préoccupation à Bruxelles. Ce jeudi matin, la commission n'avait pas encore réagi officiellement. En privé, cependant, le coup de force allemand, dont on ne pouvait ignorer à Bonn qu'il est susceptible de provoquer une crise grave dans la Communauté, est vivement critiqué. On estime que la République fédérale, dont les positions passées et présentes sont à l'origine de bon nombre des imperfections et difficultés de l'Europe verte, est particulièrement mal placée pour donner des leçons, pour critiquer et pour tenter de remettre en cause la politique agricole commune.

La première tâche à laquelle se livrent les experts bruxellois est d'étudier dans le détail le texte communiqué par Bonn aux autorités européennes. Cette analyse n'est guère encourageante : les conditions posées par le chancelier Schmidt pour revenir sur sa décision et avaliser l'accord du 20 septembre sont non seulement politiquement inacceptables, mais techniquement irréalisables.

Bonn pose trois conditions. La suppression des aides nationales, contraires au traité de Rome ; ses aides sont supposées porter atteinte à la libre concurrence à l'intérieur de la Communauté. Ce sont surtout les aides françaises — « aide à la vache » et aide aux producteurs de porc — qui sont visées. Mais cette requête, au-delà de l'irritation qu'elle révèle, paraît tout à fait impossible à satisfaire. Les subventions offertes par le gouvernement français, dont MM. Bonnet et Achard, lors du dernier conseil, ont souligné le caractère provisoire et exceptionnel, ont déjà été versées, et il n'est bien évidemment pas question — personne ne peut envisager une telle hypothèse, même à Bonn — d'en réclamer le remboursement aux agriculteurs.

Les Allemands expliquent ensuite — c'est leur seconde condition — qu'ils pourraient revoir le veto qu'ils viennent de donner à l'accord sur l'augmentation de 5 %, à la lumière des résultats des négociations entre les Neuf concernant la fixation des prix agricoles à appliquer au cours de la campagne 1975-1976. En d'autres termes, le gouvernement allemand pourrait tolérer une revalorisation rapide de 5 % s'il était sûr que les augmentations de prix pour la prochaine campagne soient établies avec modération. A l'évidence, MM. Schmidt et Apel ont été préoccupés en prenant connaissance de l'intention de la Commission de calculer les relèvements de prix pour la campagne 1975-1976 en tenant compte des coûts de production payés par les agriculteurs en 1973 et en 1974. Cela dit, prétendre que l'on envisagera d'endosser l'accord sur les 5 % au vu des premiers résultats de la négociation sur les prix à appliquer en 1975-1976 est dépourvu de toute signification ou bien relève purement et simplement de la provocation : la Commission ne fera qu'au mois de novembre ses propositions sur les prix 1975-1976, et il est exclu que la discussion entre les Neuf sur cette affaire puisse commencer à se nouer avant la fin de l'année.

Enfin, le gouvernement fédéral demande, comme troisième condition, que soit dressé le « *bilan général* » de la politique agricole commune. L'Allemagne estime qu'un débat général doit s'instaurer devant le conseil sur les réformes à apporter au Marché commun agricole. Notons enfin que le gouvernement allemand fait savoir qu'il est toujours disposé à accepter une augmentation de prix de 4 % telle qu'elle avait été proposée initialement par la Commission européenne.

A Bruxelles, du côté des représentants français, on ne cache pas une très vive irritation. On fait valoir que l'Allemagne est le seul pays du Marché commun qui, de très loin, accorde les aides nationales les plus élevées à ses agriculteurs. On souligne aussi que les prix agricoles allemands, en raison des manipulations monétaires et des montants compensatoires, sont sensiblement plus élevés que les prix agricoles payés dans les autres Etats membres ; la différence est en effet de 12 %, le gouvernement fédéral ayant toujours refusé, après les manipulations monétaires, d'opérer un alignement progressif des prix allemands sur les prix européens. Dans ces conditions, on estime que la réaction de Bonn s'apparente à une très mauvaise querelle. « *L'Allemagne est la dernière à pouvoir jouer ce rôle de conscience morale de la Communauté en matière agricole* », nous confiait ainsi, irrité, un haut fonctionnaire français.

Par ailleurs, on estime que les critiques portées contre la politique agricole commune sont particulièrement injustifiées à un moment où grâce à la réglementation européenne, l'approvisionnement de la Communauté — et par conséquent de l'Allemagne — pour des produits aussi importants que les céréales et le sucre, peut s'effectuer à des prix très sensiblement inférieurs aux cours mondiaux. A cet égard, fait-on valoir du côté français, pourquoi effectivement ne pas dresser un bilan de la politique agricole commune ? Aujourd'hui plus que jamais ce bilan apparaîtra assurément comme très positif.

Ph. L.

LA HAYE : une décision « regrettable »

De notre correspondant

La Haye. — Malgré la « bombe » de M. Helmut Schmidt, selon l'expression d'un commentateur de La Haye, le ministre néerlandais de l'agriculture, M. Van der Stee, reste « *modérément optimiste* » quant aux possibilités d'arriver à un accord sur les prix européens avant le 1er octobre.

Mercredi soir, un porte-parole du ministère de l'agriculture à La Haye, a indiqué que le veto ouest-allemand était « *regrettable* » pour deux raisons : d'une part, l'incertitude pour les agriculteurs continue, d'autre part, en imposant un certain nombre de conditions sur l'acceptation des mesures de Bruxelles, Bonn refuse de continuer à reconnaître les attributions de la Commission européenne.

M. Van der Stee a déclaré ce jeudi matin dans une interview à la radio que l'attitude de Bonn « *ne fera pas de bien aux relations réciproques* » notamment entre la France et la Belgique d'un côté et la R.F.A. de l'autre. Il a parlé d'une « *mauvaise ambiance* » pendant les réunions des ministres européens de l'agriculture, et M. Van der Stee appréhende manifestement les réunions de la dernière chance qui devront avoir lieu dans les prochains jours.

Le président du comité Coordonnateur des trois grandes centrales agricoles aux Pays-Bas, M. Rinse Zijlstra, s'est déclaré beaucoup plus pessimiste que le ministre. « *Je ne vois pas comment on peut arriver à un accord avant le 1er octobre. La décision allemande a ébranlé les fondations déjà fragiles de l'Europe. Je suis de plus en plus pessimiste.* » — Ph. F.

ROME : perplexité

De notre correspondant

Rome. — Les Italiens ne savent trop que penser de la décision allemande, car l'accord de Bruxelles ne les avait pas enchantés. Certes, la « Confagricoltura », qui regroupe les grands exploitants, se déclare « *gravement préoccupée* » par le coup de théâtre de Bonn, en craignant une escalade des mesures protectionnistes en Europe. Mais cette même organisation exprimait, comme les autres, sa déception après le conseil des Neuf, il y a une semaine, en soulignant l' « incapacité » du gouvernement de Rome, dont la délégation à Bruxelles avait pratiquement assisté sans réagir à l'affrontement franco-allemand.

Aux yeux du gouvernement italien, une augmentation des prix agricoles — fût-elle seulement de 5 % — risque d'accélérer le processus inflationniste, déjà bien engagé. C'est toujours sa conviction, même si le ministre de l'agriculture, résigné à l'accord de Bruxelles, a fini par le nier.

Les agriculteurs savent bien, pour leur part, qu'une augmentation des prix — fût-elle de 8 %, comme ils l'avaient demandé — ne pourrait suffire à rééquilibrer le budget de leurs exploitations. Ils souhaitent surtout des facilités de crédit et une réduction des coûts. L'accord de Bruxelles n'aurait finalement eu de répercussions vraiment positives que sur le secteur de l'élevage. On s'est félicité, à Rome, de la décision de bloquer les importations de viande bovine et d'accorder une prime, modeste il est vrai, pour les bêtes non abattues. Mais les produits de l'élevage sont les seuls pour lesquels les prix de gros, en Italie, seraient restés supérieurs à ceux garantis par la C.E.E., malgré l'augmentation de 5 %. Celle-ci, soulignait-on avec amertume la semaine dernière, ne concernait ni l'huile d'olive, ni le grain dur, ni le tabac, c'est-à-dire les trois cultures typiquement italiennes. — R. S.

LUXEMBOURG : maintien du projet de subventions directes.

Luxembourg (*Agefi*). — Le gouvernement luxembourgeois a annoncé qu'il va maintenir son projet de subventions en faveur des agriculteurs du Grand-Duché, financées directement par lui et non pas par le fonds agricole du Marché commun, malgré l'opposition de la commission exécutive de la C.E.E.

Il a précisé qu'il n'avait pas l'intention de retirer un projet de loi qui doit être déposé devant le Parlement au début du mois prochain pour accorder aux agriculteurs 100 millions de francs luxembourgeois (12 millions de francs français).

LONDRES : optimisme électoral.

Londres. — La décision allemande touchant les prix agricoles dans la Communauté a causé un choc à Londres. Le règlement, qui paraissait être acquis la semaine dernière, joue en effet un rôle dans la campagne électorale.

Le ministre de l'agriculture, M. Peart, n'avait pas craint de présenter le « *paquet de Bruxelles* » comme un triomphe de sa diplomatie. Selon lui, l'accord devait assurer aux paysans britanniques les encouragements indispensables, sans par ailleurs causer le moindre tort aux consommateurs. Sur deux points notamment, la satisfaction était évidente ici. Les fermiers, en dépit de quelques réserves inévitables, se réjouissaient d'apprendre qu'un prix plus rentable était fixé pour le lait. D'autre part, le grand public ne pouvait qu'approuver la décision de réduire la « *montagne de bœuf* » grâce au système par lequel huit millions de retraités en Grande-Bretagne devaient pouvoir acheter leur bifteck à prix réduit.

L'embarras du gouvernement est donc indéniable. Aussi fait-on remarquer à Londres que le mécontentement du cabinet ouest-allemand viserait tout d'abord la France et la Belgique. Si la Grande-Bretagne a introduit elle aussi diverses mesures de soutien aux agriculteurs sur un plan purement national, elle avait pris soin d'obtenir au préalable l'accord des autorités de Bruxelles.

Sur le fond de l'affaire, M. Peart fait toutefois preuve d'un optimisme dont le caractère électoral est évident. Avec une assurance que ne partagent probablement pas les autres ministres européens, il a cru bon d'affirmer mercredi soir que les objections allemandes ne manqueront pas d'être surmontées ces jours-ci et que tout rentrera dans l'ordre avant le 1er octobre. — J.W.

M. LARDINOIS SE PRONONCE POUR UNE RÉFORME DU SYSTÈME DE L'UNITÉ DE COMPTE EUROPÉENNE.

Le fonctionnement du Marché commun agricole serait assuré s'il existait une union monétaire des Neuf, a affirmé le 25 septembre à Bonn M. Lardinois, commissaire de la Communauté chargé des affaires agricoles. Il a préconisé une réforme du système de l'unité de compte européenne, afin d'adapter le taux de cette unité, fixé il y a quatre ans, aux nouvelles conditions monétaires.

M. Lardinois a déclaré également que les agriculteurs européens n'avaient « pas trop à se plaindre » *quant à leur revenu moyen calculé sur plusieurs années, bien que* « cela n'exclue pas qu'il doivent faire face actuellement à des difficultés », *a-t-il concédé.*

Quant à l'inventaire de la politique agricole des Neuf réclamé par le chancelier Helmut Schmidt, le commissaire européen a convenu de son utilité, à condition que ces travaux ne paralysent pas l'Europe verte.

M. MONORY : l'Europe favorise l'industrie allemande.

M. René Monory, sénateur de la Vienne (Union centriste), vice-président du Centre démocrate, nous adresse la déclaration suivante :

« *Le refus du gouvernement allemand d'avaliser l'augmentation de 5 % des prix agricoles décidée par la Commission de Bruxelles m'a surpris. Il n'y aurait bientôt plus d'Europe si chaque gouvernement décidait d'infirmer unilatéralement les décisions communautaires. Au contraire, je considère que le rôle de chaque gouvernement est d'expliquer à son opinion publique les raisons qui ont motivé les décisions de la Commission. D'autre part, l'Allemagne bénéficie, dans ses exportations industrielles, et, en particulier, pour ses produits élaborés, de marges très importantes à l'intérieur de l'Europe, qui compensent largement les quelques inconvénients qu'elle peut ressentir du Marché commun agricole.* »

M. MARCHAIS : attention

M. Georges Marchais s'est rendu, mercredi 25 septembre, à Périgueux, pour soutenir le candidat communiste à l'élection législative partielle dans la première circonscription de Dordogne. Il a notamment déclaré, à propos du « *diktat allemand de Bruxelles* » : « *La situation est préoccupante, et la République fédérale allemande commence à prétendre, d'une certaine façon, à un rôle dominateur. Nous la voyons refuser aujourd'hui toute aide à l'agriculture. Je dis : « Attention ! », car dans d'autres circonstances, bien sûr, avec d'autres hommes, il est arrivé que la bourgeoisie française tire les marrons du feu au profit de l'impérialisme allemand.* »

M. Marchais a également affirmé : « *Je vous le dis très solennellement ce soir, en aucun cas on ne doit compter sur le parti communiste pour qu'il s'associe, à la campagne insidieuse du pouvoir et de ceux qui le soutiennent, en vue de rassembler les Français sous la bannière défraîchie de l'union sacrée.* »

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE

L'HUMANITE : le diktat de Bonn.

Sous le titre « Le diktat de Bonn dévoile les réalités de l'Europe verte, *l'Humanité* écrit notamment :

« *Aujourd'hui on veut faire payer, aux agriculteurs comme aux salariés, les conséquences de l'inflation (...). L'Europe verte est, pour M. Giscard d'Estaing, le prototype de l'Europe qu'il promettait en avril 1973 et dont il disait, dans des propos qui prennent aujourd'hui un ton cynique, qu'elle « devra beaucoup à l'agri-» culture et aux agriculteurs » (...).*

» La défense du pouvoir d'achat de la paysannerie laborieuse est aujourd'hui un problème national. (...) Le gouvernement français ne peut plus aujourd'hui invoquer le « compromis » de Bruxelles pour refuser d'agir. Il doit au plus tôt adopter des mesures pour augmenter les prix perçus par les paysans, réduire les prix des moyens de production, desserrer le crédit et alléger la fiscalité qui pèse sur les exploitants familiaux. »

(MICHEL DOUMENC.)

LES ECHOS : diktat.

Diktat... Le mot vient inconsciemment sous la plume à la lecture du communiqué laconique publié hier à Bonn et qui torpille, en quelques lignes, la politique agricole commune (...). Le chancelier fédéral a des idées bien arrêtées sur la manière dont l'Europe doit mener la lutte contre l'inflation et résister à la crise énergétique. M. Schmidt a laissé se développer le chômage dans son pays; il accepte des cascades de faillites d'entreprises. Il ne veut plus s'associer à une politique qui conduit, selon l'expression qu'employait récemment M. Poulain, à des montagnes de beurre, des montagnes de porc, qu'il faudra ensuite subventionner pour trouver des acquéreurs.

» Nous écrivions il y a quelques jours dans ces colonnes que pour Bonn la coupe était pleine et que l'Allemagne était prête à casser la Communauté plutôt que de continuer à payer pour elle. Nous en avons maintenant la preuve (...). On peut se demander si l'Europe n'a pas succombé sans qu'on y prenne garde dans le sauve-qui-peut général qui marque la peur de la grande crise. »

(MICHEL GARIBAL.)

L'AURORE : « Helmut-la-grande-gueule ».

« *Les raisons avancées par M. Schmidt pour justifier son intransigeance n'étaient pas a priori scandaleuses. La rigueur dont le chancelier entoure la guerre implacable qu'il livre à l'inflation ne s'accommode-t-elle pas très mal d'une augmentation des prix agricoles ? De même, les aides financières accordées par certains Etats, comme la France, à leurs paysans ne sont-elles pas en contradiction avec l'esprit d'un traité de Rome fondé sur les principes d'une économie libérale, c'est-à-dire de la libre concurrence ? (...)*

» Mais le coup de poing sur la table qu'avec sa vigueur légendaire « Helmut-la-grande-gueule » vient de frapper hier paraît doté d'une autre résonance que celle normalement attribuée à la réaffirmation d'une exigence d'ordre économique. Certains observateurs craignent en effet qu'il s'agisse de la manifestation inquiétante de l'ambition politique d'un chancelier décidé à conférer à son pays un pouvoir à la mesure de sa puissance monétaire. »

(ROLAND FAURE.)

LE FIGARO : diktat.

« *Diktat à ses partenaires* », titre *le Figaro*, qui commente ainsi la décision du chancelier allemand :

« *Est-ce la dépêche d'Ems ? La réponse appartient aussi bien à l'expéditeur, M. Schmidt, qu'aux destinataires, dont le principal est, sans conteste, M. Giscard d'Estaing. (...) Le chancelier avait même prévenu que les prix agricoles déclencheraient de graves conflits. Nous y voilà.*

» Bien des drames ont éclaté sur la scène communautaire, mais aujourd'hui il y a un élément nouveau : la France est sur la défensive. (...) Le gouvernement français, qui paraît être allé à Bruxelles en ordre dispersé, est donc pris entre deux feux, Bonn et l'Europe d'un côté, les agriculteurs de l'autre. Mais, à la réflexion, les difficultés franco-allemandes ne vont-elles pas aider Paris à faire admettre par les paysans ce qui apparaissait jusqu'à présent comme impossible ? »

(JEAN DOMENGE.)

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● DEUX OFFICIERS, le colonel Oscar Grassi et le lieutenant Luis Britz, trente ans, ont été assassinés, le 25 septembre, en Argentine. Un autre officier, le lieutenant-colonel Roberto Paz Lopez a été blessé par des inconnus, qui ont mitraillé sa voiture. Les auteurs de ces attentats seraient des membres de l'Armée révolutionnaire du peuple (ERP). Cette organisation avait annoncé qu'elle vengerait le meurtre de seize de ses militants, abattus par des militaires à l'issue des combats qui ont eu lieu en août près de Catamarca. — (*A.F.P., A.P., Reuter.*)

Bulgarie

● LA PRESSE BULGARE a annoncé le mercredi 25 septembre la nomination au secrétariat du comité central du parti communiste de M. Micho Michev, ancien ministre du travail et du bien-être social, qui dirigeait les syndicats depuis le limogeage, en juillet dernier, de M. Constantion Guiaourov. La désignation de M. Michev au secrétariat comble le vide laissé par le départ de M. Ivan Abadjiev, lors de l'important remaniement qui avait eu lieu à la tête du parti il y a deux mois. — (*Corresp.*)

Cambodge

● L'ASSOCIATION DES MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT KHMER (AMCEK), regroupant environ quarante mille enseignants, a été dissoute par le gouvernement pour « *subversion et activités antirépublicaines* », apprend-on jeudi 26 septembre. Cette mesure intervient peu après la publication par l'Association d'une déclaration reprochant au « *gouvernement du président Lon Nol de n'être rien d'autre qu'un groupe de pression se proposant de promouvoir le népotisme, le favoritisme et le despotisme* ». L'Association demandait que des solutions soient trouvées sans délai aux problèmes sociaux et que « *les principales personnalités corrompues soient livrées à un jugement public* ». — (*A.F.P.*)

Chili

● M. LUIS FIGUEROA a été déchu de sa nationalité par la junte. Le président de la Centrale unique des travailleurs (CUT), ancien ministre du travail de M. Salvador Allende, s'est vu reprocher ses déclarations du 24 septembre au palais de la Mutualité à Paris, selon lesquelles le Chili est utilisé comme une sorte de laboratoire pour la terreur de masse et la torture individuelle. — (*A.F.P., Reuter.*)

Espagne

● VINGT-SIX PRISONNIERS POLITIQUES FONT UNE GREVE DE LA FAIM depuis le 20 septembre à la prison de Saragosse pour protester contre leur transfert au « mitard », consécutif à une querelle avec des prisonniers de droit commun, annoncent deux quotidiens régionaux, le *Heraldo de Aragon* et *El Noticiero*. Ces détenus ont, d'autre part, perturbé, aux cris de « *Liberté* », un service religieux célébré dans la prison par l'archevêque de Saragosse, Mgr Pedro Cantero Cuadrado. — (*A.F.P., A.P.*)

Maroc

● LA BRANCHE DE RABAT de l'Union nationale des forces populaires (U.N.F.P.) annonce dans un communiqué qu'elle tiendra un congrès extraordinaire dans la deuxième quinzaine de décembre 1974. D'autre part, le comité central de l'U.N.F.P.-Rabat a décidé, pour éviter toute confusion avec l'autre branche du parti, celle de Casablanca, de prendre désormais le nom d'Union socialiste des forces populaires.

Portugal

● DES ACCROCHAGES ont eu lieu à l'aéroport de Lisbonne, le 25 septembre, entre les forces de l'ordre et des employés au sol de la compagnie aérienne nationale TAP. Ces derniers manifestaient contre le licenciement, survenu le 24 septembre, de trois cents personnes appartenant au service d'entretien de la compagnie, qui s'étaient mises en grève la veille. Une certaine tension règne à la TAP depuis la fin du mois d'août, où le personnel avait été réquisitionné, aux termes de la loi martiale, après une première grève de quarante-huit heures. — (*A.F.P.*)

République Sud-Africaine

● DE VIOLENTS INCIDENTS ont éclaté mercredi 25 septembre à Durban, dans la province du Natal, au cours d'une manifestation en faveur du Front de libération du Mozambique (FRELIMO), que la police a interrompue à l'aide d'une quarantaine de chiens policiers. Répondant à l'appel de l'Association des étudiants noirs d'Afrique du Sud (SASO), un millier de manifestants, noirs et indiens en majorité, avaient commencé à se rassembler devant le stade de Curries-Fountain pour assister à un meeting à l'occasion du dixième anniversaire du déclenchement de la lutte armée au Mozambique. — (*A.F.P.*)

● UN BUREAU D'INFORMATIONS SUR L'AFRIQUE AUSTRALE vient d'être créé à Paris. Installé, 40, rue Rouelle (15e), cet organisme fondé avec l'appui des mouvements de libération d'Afrique du Sud, de Rhodésie et de Namibie, diffusera « *une information de source directe sur les luttes de ces peuples et dénoncera les liens entre le régime raciste sud-africain et l'impérialisme, notamment français* ».

LA CRISE MONDIALE DE L'ÉNERGIE

AU CONSEIL DES MINISTRES

« Il faut que la France devienne un chantier de réforme »

déclare M. Giscard d'Estaing

Le président de la République a fait la déclaration suivante aux membres du gouvernement qu'il avait invités à déjeuner au Palais de l'Elysée, le mercredi 25 septembre :

« La caractéristique de toute action politique, c'est la durée. On ne réforme pas un pays, on ne modifie pas une économie en quelques semaines. Nous devons conduire un travail en profondeur, parce que c'est à nous que le peuple français a fait confiance pour diriger et changer la France. Deux tâches nous attendent.

» Poursuivre d'abord notre action de réforme. Ce qui est déjà accompli est important, mais ce qui reste à faire est considérable : réformer la justice, moderniser les institutions sociales, réduire les inégalités excessives des ressources, développer l'éducation, libéraliser les législations répressives, développer la culture. De nombreuses lois vont être proposées au Parlement, d'autres le seront au printemps, puis à l'automne prochains. Il faut que la société française devienne un chantier de réforme conduit dans la liberté et l'imagination, dans la réflexion et la sérénité. Certains critiquent nos réformes. Seraient-ils déjà essoufflés par l'effort des réformes, nous continuerons de les mettre en œuvre jusqu'à ce que la France devienne réellement « l'exemple d'une société libérale et avancée ».

Définir la croissance modérée

« Ensuite, tirer les conséquences du changement en profondeur de l'économie mondiale. Les Français connaissent les faits essentiels qui leur sont répétés tous jours : quadruplement du prix de l'énergie, déficit extérieur, hausse des prix. Ils n'attendent pas de nous des discours mais une action continue. On a suffisamment parlé en 1974. Il faut apporter à l'opinion la démonstration constante d'une action précise et efficace. Le premier ministre et le ministre de l'économie et des finances rappelleront au Parlement, lors du débat de politique économique qui ouvrira la discussion budgétaire, les objectifs chiffrés que nous nous sommes fixés, pour la fin de 1974, pour le premier semestre de 1975 et pour la fin de 1975.

» Qu'on ne s'y trompe pas, nous sommes entrés dans une autre époque de la croissance économique : le temps de la croissance sauvage, fondé sur le gaspillage de ressources bon marché, est terminé. L'énergie sera pour très longtemps chère et rare. A certains égards, la nouvelle époque corrigera les excès de la précédente, l'exaltation demesurée de la consommation, les secousses brutales apportées aux conditions de vie, l'urbanisation désordonnée. Il va falloir définir et conduire une nouvelle croissance : la croissance modérée dans le plein emploi. Ceci suppose un effort national d'adaptation et de redéploiement, qui exige l'engagement et la solidarité de tous. Le gouvernement va le conduire. »

L'effort et l'action

« Pour orienter cet effort, et en marquer les étapes, je réunirai un conseil central de planification économique visant à la fois l'action sur la conjoncture et l'orientation à moyen terme et regroupant avec le premier ministre les ministres compétents. Dans la situation actuelle, ce conseil se réunira tous les mois, la première réunion se tiendra le mardi 8 octobre.

» Je demande aux Français d'avoir raisonnablement confiance. Depuis quelques années, notre économie est vigoureuse, mieux structurée, elle a appris à vendre à l'étranger, notre technique dans l'ensemble est compétitive. Nous pouvons faire face aux difficultés actuelles, à condition que chacun apporte sa contribution avec méthode et ténacité. Tout est désormais dans l'effort et l'action.

» On me reproche parfois d'avoir choisi la simplicité au lieu de la grandeur. Je n'ai jamais confondu la grandeur et la boursouflure. Un pays est grand quand il ne se trompe pas sur ses moyens réels, mais qu'il joue pleinement, dignement, sobrement, son rôle dans le monde où il vit. La grandeur de la France comme je la vois, c'est d'être elle-même et de faire face aux durs problèmes qui l'assaillent. Bien entendu, elle en sera capable. »

Le projet de loi sur les économies d'énergie sera discuté avant le 22 octobre

Le projet de loi sur les économies d'énergie adopté mercredi par le conseil des ministres sera discuté à l'Assemblée nationale avant même le débat budgétaire, c'est-à-dire avant le 22 octobre. Il comprend neuf articles :

1) L'assise des mesures est définie comme « la pénurie ou la menace sur l'équilibre des échanges extérieurs »;

2) Fixation par décret de la température moyenne de locaux occupés à un maximum de 20 degrés;

3) Interdiction de certains types de contrats qui poussent à la consommation d'énergie;

4) Dans les immeubles dotés d'un chauffage central collectif le montant des frais payés par chacun sera désormais fonction de la consommation réelle. Cette mesure impliquera l'installation de compteurs individuels;

5) et 6) Extension aux locaux de toute nature des normes d'isolation fixées par le décret du 18 avril 1974 pour les seuls logements nouveaux;

7) Les travaux d'isolation et de régulation dans les immeubles en copropriété devront être approuvés à la majorité simple (et non plus à la majorité absolue) par des copropriétaires.

8) Le droit de l'administration, en ce qui concerne le respect des normes d'équipement, de fonctionnement et de contrôle des installations de chauffage et de conditionnement (notamment la température intérieure) sera étendu aux établissements industriels et commerciaux et aux établissements recevant du public. Jusqu'à présent, ce droit de visite était limité en fonction d'un texte datant de 1948 au processus industriel.

9) Répression accrue des infractions.

Le gouvernement a approuvé mercredi un certain nombre de mesures pour économiser l'énergie qui viendront s'ajouter au rationnement du fuel domestique.

1) *Pour le fuel industriel, le naphta et les plastiques,* des contrats de programme seront conclus entre l'administration et chaque branche d'activité pour limiter la consommation d'énergie. Une agence sera créée pour donner des conseils techniques.

2) *Pour l'essence,* aucun rationnement n'est prévu, a déclaré M. Rossi, le porte-parole du gouvernement, « *ni par tickets, ni encore moins par les prix, évidemment. On prévoit simplement la mise en étude de mesures qui pourraient intervenir au niveau de la circulation* ».

Quant à la vitesse maximale sur les autoroutes (actuellement de 140 kilomètres-heure), elle pourrait être abaissée. On indique de bonne source qu'une unification des vitesses maximales sur routes et sur autoroutes sera sans doute arrêtée lors de la prochaine conférence européenne des ministres des transports, qui se tiendra fin novembre ou début décembre. En ce qui concerne les routes, on est déjà parvenu à une telle unification avec, pour la vitesse maximale, une fourchette de 90 à 100 kilomètres-heure concernant les pays européens. Pour les autoroutes, où les réglementations sont encore disparates, on s'oriente vers une fourchette 110-130 kilomètres-heure pour les vitesses maximales.

3) *Pour le gaz et l'électricité* on prévoit également d'étudier les moyens de réduire la consommation par une action d'information auprès de l'opinion publique, mais aussi par une modification de la structure des tarifs. Actuellement les tarifs d'Electricité et Gaz de France comprennent une prime fixe correspondant aux frais d'installation. En conséquence, plus la consommation augmente, plus le prix moyen payé par l'utilisateur diminue. C'est cette incitation à consommer qu'on chercherait à réduire.

Le nouveau plan charbonnier va freiner la réduction de la production : 15 à 17 millions de tonnes en 1985 contre 25 cette année

La révision du plan charbonnier que vient d'approuver le gouvernement avait été demandée en janvier 1974 par M. Pierre Messmer, alors premier ministre. Il s'agissait « *de réexaminer l'évolution de la production dans le but de dégager de nouvelles ressources, dans la mesure où elles pourraient être économiquement intégrées aux nouveaux prix pétroliers* ».

En clair, les prix du pétrole ayant très fortement augmenté, il était demandé aux spécialistes des charbonnages de recenser les possibilités d'exploitation supplémentaire offertes par les différents gisements français dans une « fourchette » de prix de revient comprise entre 2,5 et 3 centimes la thermie, et ce à l'horizon 1984-1985. En fait, compte tenu des limites imposées aux experts, il était demandé d'étudier un ralentissement de la diminution de la production des houillères. C'est bien ainsi qu'il faut comprendre le communiqué du conseil des ministres de mercredi.

Le nouveau plan des charbonnages prévoit, en effet, que la production de houille (26,1 millions de tonnes en 1974) sera ramenée, en 1978, à 21 ou 22 millions de tonnes (au lieu des 17 millions de tonnes prévues initialement), en 1980, à 18,5 ou 20,5 millions de tonnes (au lieu de 13,5 millions), enfin, en 1985, à 15 ou 17,5 millions de tonnes. Globalement, ce sont quelque 46 millions de tonnes de charbon supplémentaires qui seront extraites pendant cette période.

Il n'en reste pas moins que la production de charbon sera de plus en plus inférieure à ce qu'elle était ces dernières années. On ne peut donc pas parler de relance. L'effort essentiel portera sur les gisements « est » de la Lorraine et, plus globalement, sur le bassin lorrain, dont la production sera maintenue au-dessus de 10 millions de tonnes par an. La fermeture prévue des bassins du Nord et du Centre-Midi sera retardée. Enfin, l'extraction du gisement de l'Aumance sera accélérée.

Pour tenir ces objectifs, il faudra embaucher de nouveaux mineurs : sept mille, a précisé M. Rossi, le porte-parole du gouvernement. Ce chiffre est à rapprocher de l'effectif actuel des mineurs de fond : 41 972. Plus de la moitié de ces nouveaux mineurs seront des immigrés, la dégradation de la profession de mineur décourageant les Français de se porter candidats. L'arrivée de nouveaux travailleurs étrangers dans les corons risque d'entraîner un certain nombre de difficultés, puisque d'ores et déjà, au dire des responsables des charbonnages, la proportion des immigrés dans la population minière a déjà atteint le point de saturation dans certaines régions.

Comment le plan gouvernemental va-t-il être accueilli ?

Comment le plan gouvernemental va-t-il être accueilli ? A plusieurs reprises, les syndicats de mineurs C.G.T. et C.F.D.T. ont dénoncé ce programme de régression ralentie. Pour eux, il ne s'agit pas, compte tenu du défi énergétique lancé à la France, de modérer la diminution de la production charbonnière, mais bel et bien de relancer l'extraction. A ce propos il faut rappeler que M. Simonnet, vice-président de la Commission européenne, préconise que le niveau global de la production charbonnière de la Communauté soit maintenu après 1985.

Pour la direction des Charbonnages de France, la chose n'est guère possible, en raison des investissements massifs que suppose la réouverture de puits fermés. La hausse récente des prix pétroliers, qui a majoré très fortement le prix de la thermie vendue aux consommateurs, va pourtant faire rebondir la polémique. Le plan des houillères n'est-il pas dépassé par la forte hausse du « brut », qui rend *compétitifs des bassins miniers* qui ne l'étaient pas naguère ? Ne serait-il donc pas souhaitable que les experts reprennent leur règle à calcul pour évaluer les possibilités offertes par les gisements français, sur la base d'un prix de vente de 3,5 ou 4 centimes la thermie ? Non, répond-on aux Charbonnages de France ; compte tenu de l'érosion monétaire et de l'élévation de nos coûts de production (liés aux salaires), nos prévisions restent valables.

L'argument convaincra-t-il ceux qui sont persuadés que le développement de l'une de nos principales sources d'énergie primaire mérite — en considérant la dramatique aggravation du déficit *commercial* — *que les pouvoirs publics y consacrent un important effort financier ?*

PHILIPPE LABARDE.

● *Le gouvernement de Bahrein* a obtenu une participation de 60 % dans la Bahrein Petroleum Company, aux termes d'un accord conclu mercredi avec le groupe Caltex. L'accord a un effet rétroactif au 1er janvier 1975. — *(A.F.P.)*

POUR FAIRE FACE A UNE ÉVENTUELLE PÉNURIE D'URANIUM ENRICHI

EURODIF POURRAIT METTRE EN CHANTIER UNE SECONDE USINE DE SÉPARATION ISOTOPIQUE

M. Simonnet, vice-président de la Commission européenne, chargé de la politique de l'énergie, a rencontré mardi à Bruxelles M. Besse, le président-directeur général d'Eurodif, afin d'examiner les difficultés que soulèvera bientôt l'approvisionnement en uranium enrichi des centrales nucléaires de la C.E.E. et de réfléchir au moyen de les surmonter. Eurodif, où les Français se sont associés aux Italiens, aux Belges et aux Espagnols, construit l'usine de séparation isotopique du Tricastin qui fera appel à la technique de la diffusion gazeuse. Ce jeudi, M. Simonnet reçoit des représentants d'URENCO, l'autre groupement européen qui rassemble les Allemands, les Anglais et les Néerlandais, et qui s'efforce de produire de l'uranium enrichi par le procédé de l'ultracentrifugation.

La Commission est inquiète : il y a tout lieu de redouter que les Etats-Unis, à partir de 1980, ne soient plus en mesure de répondre aux besoins des producteurs d'électricité européens. La pénurie en uranium enrichi risque de devenir particulièrement aiguë après 1985. Quelle réponse Eurodif est-il en mesure d'apporter à cette situation ? Tel était le sens de la question posée par M. Simonnet à M. Besse. En fait, cet entretien a tourné autour de ce qui n'est encore que l'esquisse d'un projet : Eurodif II, à savoir la possible mise en chantier par Eurodif, dans un avenir proche, d'une seconde usine de séparation isotopique.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Le panorama nucléaire s'est radicalement transformé depuis la fin de 1973. La hausse des prix du pétrole a entraîné un peu partout dans le monde, et notamment en France, une accélération très vive du programme de construction de centrales atomiques. La plupart des centrales ainsi mises en chantier utilisent comme combustible de l'uranium enrichi. Les besoins en uranium enrichi augmentent donc de façon très sensible : les experts évaluent qu'à partir de 1985 ils progresseront de 6 millions d'U.T.S. (Unité de travail de séparation) par an, ce qui exigerait, si l'on pose comme référence la capacité de construction prévue pour le Tricastin (environ 9 millions d'U.T.S. par an), que l'on construise dans le monde une nouvelle usine de séparation isotopique tous les dix-huit mois.

Or, dans le même temps, l'offre, loin de progresser, a plutôt tendance à diminuer. En l'état actuel des choses, elle est tout à fait insuffisante pour faire face à la demande telle qu'elle se situera après 1980. Aux Etats-Unis, le principal producteur et jusqu'à un passé très récent, le seul pays à commercialiser l'uranium enrichi, la capacité de production d'uranium enrichi — soit trois usines gérées par l'USAEC — est d'ores et déjà complètement saturée et pourtant aucun projet de nouvelle usine de séparation isotopique n'est sur le point d'être lancé. L'administration américaine aurait souhaité que les nouvelles usines de séparation isotopique soient construites non plus par l'USAEC mais par des entreprises privées. Or celles-ci rechignent devant les difficultés techniques et le coût financier de telles opérations.

Un groupement industriel, l'U.E.A. (United Enriched uranium Association), qui avait été créé avec la bénédiction de l'administration fédérale pour assurer la privatisation de la production d'uranium enrichi, et qui rassemblait l'Union Garbeit, Westinghouse et Bechtel, est, semble-t-il, sur le point d'éclater. Au même moment, le groupe General Electric semble vouloir se dégager de cette activité.

Bref, il y a tout lieu de redouter une carence américaine : faute d'avoir pris à temps les décisions industrielles nécessaires, les Etats-Unis ne seront pas en mesure de fournir les utilisateurs européens. Même si le président Ford, constatant les hésitations du secteur privé, décidait par exemple dans le cadre du projet « Independance » de construire une nouvelle usine à l'aide de deniers publics, il n'est pas du tout certain, compte tenu des besoins intérieurs américains, qu'une partie de l'uranium enrichi ainsi fabriqué puisse être vendu à l'Europe.

La défaillance américaine

Les premiers indices de cette défaillance américaine apparaissent déjà aujourd'hui de façon brutale. Au printemps dernier, les producteurs d'électricité de la C.E.E. étaient sur le point de conclure avec l'USAEC des contrats portant sur la fourniture de l'uranium enrichi nécessaire à vingt-trois réacteurs. Il s'agit là de centrales dont les premiers besoins en combustible apparaîtront en 1982. Au mois de juin, l'USAEC a fait sensation en annonçait que pour dix-huit de ces contrats, la garantie de son agence ne pourrait être donnée que de façon conditionnelle. Les industriels européens sont invités à signer ces contrats avant le 31 octobre et, en ce qui les concerne, à s'engager ferme, mais cela sans avoir l'assurance que leur fournisseur sera en mesure de tenir ses promesses. L'USAEC explique qu'elle pourra honorer ces contrats si le recyclage du plutonium dans les centrales nucléaires américaines est autorisé par le gouvernement et que, de ce fait, les besoins en uranium enrichi de ces centrales se trouvent réduits. Or une telle autorisation est loin d'aller de soi : les travaux sur le recyclage du plutonium progressent difficilement, et, par ailleurs, les défenseurs de l'environnement s'opposent avec force à l'utilisation de ce combustible qui est réputé dangereux.

On comprend dans ces conditions l'inquiétude des producteurs d'électricité européens, et en particulier de ceux qui doivent signer ces dix-huit contrats inégaux avant le 31 octobre : des centrales nucléaires de la C.E.E. Une fois bâties, risquent-elles de rester fermées, faute de combustible ? Le 19 septembre dernier, ils sont venus faire part de leurs préoccupations à M. Simonnet. Que faire ? Comment répondre à ce nouveau défi ? Cette démarche est à l'origine de l'enquête de M. Simonnet auprès d'Eurodif et d'Urenco. Mais elle est l'occasion pour la Commission, au-delà de la question immédiate que pose l'éventuelle signature des dix-huit contrats conditionnels, de porter son attention sur le problème plus vaste et plus préoccupant de l'approvisionnement de la C.E.E. à partir de 1985.

En l'état actuel des choses, les solutions de remplacement, pour pallier la carence américaine, sont peu nombreuses. Il existe, au mieux, trois fournisseurs possibles. L'U.R.S.S. : des options ont déjà été prises par les producteurs d'électricité européens, mais les industriels, et, en tout cas, les gouvernements, préféreraient éviter que l'approvisionnement de la Communauté dépende, dans une proportion trop grande, du bon vouloir des Soviétiques.

UNRENCO : l'ancien rival d'EURODIF, apparaît en perte de vitesse, sinon en voie de dislocation.

Un Eurodif II

Rest EURODIF. L'usine du Tricastin produira environ 9 millions d'U.T.S. vers 1981. Il est d'ores et déjà prévu de porter cette capacité de production à 10,5 — 10,7 millions d'U.T.S. Mais cet uranium enrichi est pour l'essentiel déjà vendu. EURODIF ne peut donc guère, semble-t-il, aider à résoudre le problème immédiat des industriels qui s'interrogent sur l'opportunité de signer les dix-huit contrats conditionnels avec l'USAEC.

En ce qui concerne l'avenir, l'horizon 85, EURODIF serait-il en mesure de faire face à l'augmentation des besoins. Dit autrement, EURODIF serait-il prêt à envisager la construction d'une seconde usine et quelle est la nature de l'appui que pourrait lui apporter de manière utile, la Communauté, pour entreprendre une telle *opération* ? A ce premier stade des conversations, M. Simonnet n'attendait pas encore, bien sûr, de réponse précise et définitive. La construction d'une usine de séparation coûte très cher. L'investissement total peut être évalué à environ 2 milliards de dollars, et, par ailleurs, les travaux du Tricastin débutent à peine. Cela dit, autant qu'on sache, il ressort de cet entretien qu'EURODIF pourrait envisager la construction d'une nouvelle usine s'il disposait de commandes suffisantes, si les producteurs manifestaient clairement — en prenant des options fermes — leur intention d'acheter l'uranium enrichi d'EURODIF II. L'action de la Commission, qui voit dans cette affaire l'occasion de trouver un point d'application concret à l'Europe énergétique, pourrait maintenant se situer à deux niveaux. Sur le plan politique, le collège européen s'apprête à susciter un débat devant le conseil des ministres : posant le problème en termes de bilan — la pénurie pour demain ? — il s'emploiera sans doute à obtenir des prises de position publiques des gouvernements membres en faveur d'un effort de production européen accru. Ce pourrait être l'occasion pour les Neuf d'étudier si des mécanismes de soutien financier peuvent être mis en place pour rendre plus facile la mise en chantier d'une seconde usine.

Sur le plan commercial — en définitive le plus important — la Commission pourrait favoriser et encadrer un programme de commandes des producteurs d'électricité de la Communauté à EURODIF.

PHILIPPE LEMAITRE.

ET SES RÉPERCUSSIONS

AU COURS D'UN DÉJEUNER RÉUNISSANT DIX-SEPT MINISTRES

M. Sauvagnargues souligne « la complémentarité et la solidarité euro-arabes »

« La complémentarité et la solidarité sont les deux idées à l'origine du dialogue euro-arabe », a déclaré le ministre français des affaires étrangères, M. Sauvagnargues, dans une allocution au cours du déjeuner auquel il avait convié, dans un restaurant des Nations unies, les ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne et de la Ligue arabe présents à New-York. Cinq ministres européens sur neuf assistaient à ce déjeuner (les ministres britannique, italien, luxembourgeois et néerlandais étaient absents), ainsi que douze ministres de la Ligue arabe, les représentants à l'ONU et les directeurs des affaires politiques des pays arabes et européens, et M. Riad, secrétaire général de la Ligue arabe.

M. Sauvagnargues a souligné qu'une telle rencontre était *« un événement politique »*, puisqu'elle n'avait pas de précédent. Rappelant les liens très anciens entre les pays européens et arabes, le ministre a ajouté : *« Toutes ces raisons se combinent à de nouvelles données économiques, qui conduisent au développement en commun des pays arabes et européens. »*

Reprenant le même thème dans sa réponse, M. Naffah, ministre libanais des affaires étrangères, président de la Ligue arabe, a poursuivi :

« Nous avons été parfois déçus de constater que certains de nos partenaires n'avaient pas toujours pris position en faveur du droit et de la justice. Toutefois, nous sommes heureux de constater que les choses prennent un cours normal et qu'aujourd'hui nous reprenons un parcours commun sur une route commune. »

Les avertissements lancés par le président Ford et M. Kissinger aux producteurs de pétrole provoquent d'autre part de nombreuses réactions :

● Le chef de l'Etat vénézuélien, le président Perez, a publié sur une page publicitaire entière du *New York Times*, une lettre ouverte au président Ford, où il déclare :

« Les pays développés ont tiré avantage des besoins fondamentaux des hommes d'Amérique latine, d'Asie ou d'Afrique. Pour citer le cas particulier du Venezuela, les prix pétroliers ont enregistré des baisses pendant de longues années, pendant que notre pays était obligé d'acheter des produits manufacturés des Etats-Unis à des prix toujours plus élevés, qui de jour en jour réduisaient de plus en plus les possibilités de développement. »

● A Detroit, devant la conférence sur l'énergie, M. Bouguerra, directeur général de la Société nationale algérienne (Sonatrach), a déclaré :

« L'Algérie est à nouveau prête à signer des contrats de fourniture de pétrole à long terme, indexés sur l'accroissement du coût de la vie dans les pays industrialisés. »

Enfin, le projet de réunion des ministres des affaires étrangères de cinq pays industrialisés (Allemagne fédérale, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Japon) à Cam-David, est vivement critiqué en Belgique et aux Pays-Bas. *« Une telle conférence menacerait la cohésion de la Communauté européenne et rendrait illusoire une véritable coopération internationale »*, a déclaré, mercredi, devant la chambre de commerce belgo-américaine de New-York, M. Van Elslande, ministre belge des affaires étrangères. A La Haye, on déclare dans les milieux officiels que les Pays-Bas *« ne seront en aucune façon liés par les décisions qui pourraient être prises »*. — *(A.F.P., A.P.)*

JE SUIS PRÊT A DISCUTER DU PRIX DU PÉTROLE AVEC LE PRÉSIDENT FORD, déclare le chah d'Iran.

Canberra (U.P.I.). — Dans une allocution prononcée jeudi au cours d'un déjeuner organisé par le National Press Club à Canberra, le chah d'Iran a déclaré qu'il était prêt à s'entretenir avec le président Gerald Ford du problème de la hausse du prix du pétrole.

Le souverain iranien, qui se trouve en Australie pour une visite officielle de six jours, a ajouté :

« Nous devons défendre nos intérêts. Nous devons maintenir notre pouvoir d'achat. Mais je suis disposé, si les prix des produits d'usage courant dans le monde entier baissent, à accepter que le prix de notre pétrole baisse aussi, parce que cela maintiendra notre pouvoir d'achat.

» Les nations pauvres du monde ne consomment pas seulement du pétrole ; elles consomment du pain, de l'huile, du sucre et d'autres choses. Si je ne me trompe, le prix d'une tonne de sucre est aujourd'hui de 840 dollars ; précédemment, nous payions 60 dollars la tonne de sucre.

» Si certaines économies sont malades, cela n'est pas de notre faute », a conclu le souverain iranien.

LE « PLAFOND PÉTROLIER »

(Suite de la première page.)

Au fur et à mesure que le gouvernement se montre plus sévère, OPEP, de son côté, se fait en effet plus exigeante... L'objectif est égal maintenant à quatre fois l'effort qui fut demandé pour le seul chauffage ! Le plan d'Ornano devrait donc être complété par d'autres mesures. Pour calmer les milieux de l'industrie automobile, affolés par la perspective de tickets, le gouvernement renonce pour le moment à rationner l'essence. Pourtant le spectacle des encombrements dans les grandes villes pourrait peut-être donner à penser aux dirigeants que, là aussi, il y a un gâchis inadmissible en période de pénurie. Dans un système où le produit se justifie plus par les emplois qu'il procure que par son utilité intrinsèque, il est difficile assurément de redresser la barre du jour au lendemain.

Reste donc à rationner les industriels. Les premiers résultats de l'enquête sur la façon dont ils utilisent l'énergie commencent à parvenir au ministère de l'industrie, lequel compte établir, avec les différentes branches, des contrats programmes mi-incitatifs mi-autoritaires analogues à ce qui se fait pour les prix. Mais il faudra beaucoup de temps pour mettre ce système en place et surtout pour le faire fonctionner. Alors ?

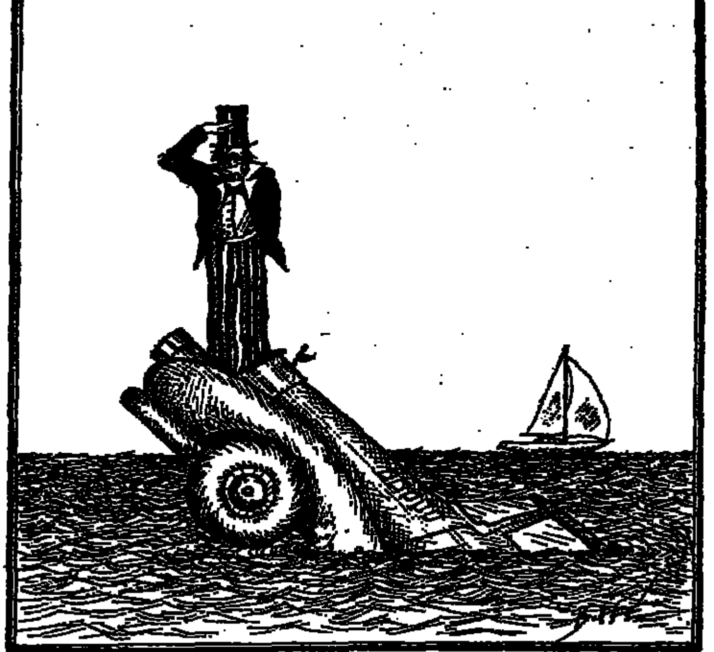
Les pouvoirs publics répondent qu'on prendra les moyens qu'il faudra, le plafond de 51 milliards étant fixé *ne varietur*. *« Vous allez voir ce que vous allez voir. »* Si l'OPEP applique son projet d'indexer les prix du « brut » sur l'inflation des pays industriels (ce dont le gouvernement n'a pas tenu compte dans ses calculs pour 1975), les importations de pétrole seront diminuées en conséquence. Le propos serait plus convaincant si l'on annonçait, dès maintenant, les moyens envisagés pour atteindre l'objectif. En vérité, près d'un an après le déclenchement de la « guerre du pétrole », ces moyens ne sont toujours pas prêts.

Dans les manuels consacrés aux relations économiques internationales, le « plafond pétrolier français » méritera de figurer au chapitre des mauvaises farces ou des cruautés de l'histoire. Comme on le sait, en effet, la France s'est faite, ces dernières années, dans les instances internationales, le champion de la garantie de revenu pour les pays producteurs de matières premières. La voici qui applique le principe à ses dépens. Elle garantit aux « rentiers de l'or noir » un revenu de 51 milliards de francs, quelles que soient les quantités qu'ils lui livreront en échange...

Si tous les pays consommateurs de « brut » appliquaient ensemble la même formule — peut-être est-ce ce que va proposer la France à la réunion des Cinq Grands à Camp-David, à la fin de cette semaine, — la progression des revenus des pays de l'OPEP pourrait être stoppée en valeur nominale (ce qui correspondrait à une diminution en valeur réelle). Du coup, un conflit existerait inévitablement au sein de l'OPEP entre les pays qui ont absolument besoin d'augmenter tout de suite leurs revenus et ceux qui peuvent attendre, telle l'Arabie Saoudite, déjà fabuleusement riche, eu égard à sa population. M. Walter Levy, l'un des conseillers les plus écoutés de M. Kissinger, prévoyait cette dispute pour le partage du gâteau, mais pour beaucoup plus tard seulement (voir « le Monde de l'économie » du 30 avril).

Pratiqué par un seul pays, le projet n'a pas grand sens. Si les autres pays consommateurs acceptent de payer leur pétrole à des prix plus élevés — soit qu'ils le puissent, soit qu'ils n'aient pas les moyens ou le courage de faire autrement, — la France verra une bonne patrie de ses efforts annulés, puisqu'il lui faudra acquitter les nouveaux prix. C'est dire l'urgence d'une coopération internationale. Le temps où M. Jobert pensait pouvoir tenir tête seul à M. Kissinger, en espérant s'appuyer sur ses amitiés avec les Arabes, paraît décidément bien dépassé. D'ailleurs, chacun des deux protagonistes ne s'est-il pas fait berner à sa façon par le roi Fayçal ?

PHILIPPE SIMONNOT.



(Dessin de BONNAFFÉ.)

ACHATS MASSIFS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE D'APPOINT

Les Français se ruent actuellement dans les magasins sur tout ce qui dispense de la chaleur : les petits appareils de chauffage d'appoint, dont les ventes ont parfois quintuplé par rapport à l'an dernier (où l'automne, comme l'hiver, fut exceptionnellement clément), mais aussi sur les robes de chambre chaudes, les pulls, les douillettes molletonnées et même... la laine à tricoter. Jusqu'ici, il semble plutôt s'agir d'achats de précaution, au cas où un rationnement du chauffage domestique entrerait en vigueur, ou par crainte d'un hiver rude, qui épuiserait trop rapidement les stocks de fuel domestique.

En effet, jusqu'ici l'Electricité de France n'a enregistré aucune surconsommation anormale. La température est d'ailleurs, en ces derniers jours de septembre, à peine au-dessous de la normale à pareille époque, et il n'y a aucune raison que l'Electricité de France ne puisse faire face à la demande de courant. Il reste que, dans les immeubles à chauffage collectif, on est plus prudent que les années passées pour leur mise en route.

Avant la réunion des Cinq à Camp-David

Washington minimise la portée des avertissements lancés par MM. Ford et Kissinger aux pays pétroliers

De notre correspondant

Washington. — Le département d'Etat a enfin révélé officiellement, mercredi 25 septembre, avec beaucoup de circonspection, un secret de polichinelle : la réunion, à la fin de cette semaine, des représentants des principaux pays industriels à la retraite présidentielle de Camp-David. Le porte-parole du département d'Etat n'a même pas voulu préciser quels seraient les participants à cette rencontre, ni confirmer que la crise mondiale de l'énergie serait le principal sujet de la discussion. Cette discrétion exceptionnelle répond au souci de ne pas offenser d'autres pays qui n'ont pas été invités, comme la Norvège, le Canada, qui avaient participé à la réunion du groupe des Douze à Bruxelles, vendredi dernier, sans parler de l'Italie, dont le président accomplit en ce moment une visite d'Etat dans la capitale américaine.

Mais, avant tout, compte tenu des vives réactions négatives des pays producteurs de pétrole, le département d'Etat s'efforce maintenant de préciser la portée de la rencontre. Il s'agit d'une réunion *« sans formalités, aucune décision n'y sera prise, aucune action ne la suivra »*... a déclaré le porte-parole, en indiquant cependant que la discussion, sans ordre du jour, porterait sur les problèmes économiques mondiaux. Bref, on affirme ici que les représentants des cinq pays industriels invités à Camp-David (Allemagne fédérale, France, Grande-Bretagne, Japon, Etats-Unis) ne se proposent pas de former un « cartel de consommateurs », mais simplement de se concerter en vue d'élaborer une position commune. Ainsi l'attitude du département d'Etat est-elle un ton en dessous de celui que le président Ford et M. Kissinger avaient employé dans leurs discours de lundi dernier.

M. Schlesinger pour des « discussions amicales »

De même, M. Schlesinger, secrétaire à la défense, a jugé utile au cours d'une conférence de presse, de préciser que les Etats-Unis n'envisageaient aucune action militaire contre les producteurs de pétrole. *« Nous nous attendons à trouver une solution par la négociation, par des discussions amicales »*, a-t-il déclaré, confirmant ainsi la mise au point faite par la Maison Blanche au lendemain du discours du président Ford à Detroit. Le chef de l'exécutif avait en effet évoqué les guerres menées dans le passé pour l'eau, les produits alimentaires, le libre accès aux voies de communications maritimes et terrestres.

Cette simple référence (le président, dans la phrase suivante, excluait catégoriquement la guerre à l'époque nucléaire) ne devait pas être considérée comme une menace voilée d'action militaire, avait souligné le porte-parole de la Maison Blanche. Le fait que des mises au point successives aient été jugées nécessaires, atteste ainsi, indirectement mais clairement, la persistance d'arrière-pensées dans de nombreux cerveaux sur l'inévitabilité, à long terme, d'un recours à la force pour une nation en danger de mort eu voulant assurer sa survie. Sans aller jusque-là, plus d'une cinquantaine de sénateurs ont déposé une motion approuvant l'avertissement du président Ford aux pays pétroliers. Il est évident qu'un sentiment de frustration se développe ici à la suite des échecs du gouvernement américain pour obtenir des pays arabes un assouplissement. Dans ce contexte, le relèvement du prix de pétrole ainsi que la réduction de la production sont considérés dans les couloirs du Capitole comme un acte hostile, équivalant à un nouvel embargo.

L'« esprit de Munich »

Telle n'est pas la pensée officielle, ainsi que M. Schlesinger l'a indiqué. Mais, sur le fond, tant au département d'Etat qu'au Pentagone, on continue de penser que les pays producteurs devaient être mis en garde, dans un langage ferme, sur les conséquences très graves qu'une manipulation « politique » des prix aurait sur l'économie mondiale, et donc, aussi, sur eux-mêmes. D'autre part, on ne pense pas que la fermeté des propos officiels puisse compromettre la négociation entre pays producteurs et consommateurs. A ce propos, on a noté avec satisfaction l'identité des préoccupations entre les Etats-Unis et leurs partenaires occidentaux, y compris la France, dont on se félicite qu'elle ait accepté sans difficultés de participer à la rencontre de Camp-David. On y voit un signe de l'évolution de la politique française, contrastant avec celle menée par M. Jobert.

A ceux qui reprochent à Washington de parler trop fort, d'agiter le *« gros bâton »*, on répond qu'une insistance trop grande sur la nécessité de concessions et de compromis, avant même l'ouverture d'une négociation, affaiblit la position des pays industriels consommateurs et pousse l'autre camp à l'intransigeance. Certains, même, n'hésitent pas à parler d'un nouvel *« esprit de Munich »*.

La solidarité des consommateurs

La solidarité des consommateurs, rappelle-t-on, est un des points importants du programme d'action que M. Simon, secrétaire au Trésor, définissait devant le Congrès, le 18 septembre dernier, parallèlement au développement des sources nationales d'énergie et aux mesures de limitation de la consommation. En outre, les Américains espèrent toujours que le front des producteurs craquera et que les pays du tiers-monde les plus défavorisées, premières victimes de la hausse du brut, exerceront une pression de nature à encourager la division des producteurs.

En revanche, les représailles économiques ne semblent pas au premier rang des priorités. M. Schlesinger s'est prononcé contre la suggestion d'une augmentation du prix des armes vendues aux producteurs de pétrole. La formule impliquerait en effet une coordination étroite de pays plus pressés de se faire concurrence sur les marchés d'armements que de consentir quelques sacrifices nécessaires à cette coopération.

HENRI PIERRE.



EUROPE

Grande-Bretagne

Après la démission d'un sous-secrétaire d'État à la défense

Mme Shirley Williams menace à son tour de quitter le gouvernement

De notre correspondant

Londres. — Après la démission de lord Chalfont, du parti travailliste, le 22 septembre (*le Monde* du 24 septembre), le sous-secrétaire d'Etat à la défense, lord Brayley, a été contraint mercredi de renoncer à son poste. Le même jour, lord St Davids a quitté le parti travailliste en présence de M. Wilson, et Mme Shirley Williams, ministre des prix et de la consommation, a menacé d'abandonner le gouvernement si la Grande-Bretagne se retirait du Marché commun.

Le cas de Mme Williams est le plus embarrassant pour les travaillistes. Il s'agit, en effet, d'un ministre exceptionnellement populaire. On va même jusqu'à lui accorder des chances d'occuper un jour le 10, Downing Street. L'attitude de Mme Williams était, certes, bien connue. Personne n'a jamais douté de ses convictions européennes. Son attitude fait toutefois apparaître, en pleine campagne électorale, que la renégociation entreprise par le gouvernement de Londres est un prétexte à retarder une confrontation inévitable au sein du Labour.

J. W.

Grèce

Les deux partis communistes réclament une amnistie générale et le retour des réfugiés politiques

Athènes (*A.F.P.*). — Dans un *communiqué publié mercredi* à Athènes, le parti communiste « orthodoxe » a réclamé, après la légalisation de tous les partis politiques décidée lundi 23 septembre, la suppression de toutes les lois ou dispositions liées à l'appareil anticommuniste hérité de la junte, l'amnistie générale pour les délits politiques commis avant le 21 avril 1967, et le retour de tous les réfugiés politiques de l'étranger.

Le parti communiste dit « de l'intérieur » a présenté les mêmes demandes dans un communiqué publié le même jour et insisté sur la nécessité d'une coopération entre les différents éléments de la gauche en vue des élections prévues pour novembre prochain. « *La division du parti communiste est une réalité désagréable aujourd'hui*, indique le communiqué, *mais la lutte électorale peut donner naissance à un dialogue...* »

D'autre part, le parti communiste grec « orthodoxe » est doté, depuis mercredi 25 septembre, d'un nouveau journal, le quotidien *Rizospastis*. *Nea Ellada*, qui était auparavant l'organe du parti, devient hebdomadaire. *Rizospastis*, titre fondé en 1908, avait d'abord été libéral puis était devenu communiste en 1918, lors de la fondation du parti communiste grec. Il avait été interdit en 1947.

Mardi, le *Nea Ellada* avait remarqué que le décret légalisant tous les partis politiques comportait une disposition qui peut conduire d'une façon ou d'une autre à la limitation de l'activité des partis. En effet, ceux-ci « *doivent déposer chez le procureur de la Cour de cassation une déclaration de leur chef ou de leur comité directeur affirmant que les principes présidant à leur création récusent toute action visant à s'emparer du pouvoir par la violence ou à renverser le régime démocratique* ».

De son côté, M. Zigdis, l'un des principaux chefs de l'Union du centre, ancien ministre, avait accusé, dans une déclaration faite mardi à la presse, le gouvernement de M. Caramanlis de « *néo-césarisme* ». Il avait affirmé que des élections organisées à la hâte seraient « *un crime contre la nation et conduiraient à une dictature parlementaire tandis qu'elles serviraient les seuls intérêts de M. Caramanlis* ». Il a affirmé aussi que « *les conditions pour la libre expression du peuple n'avaient pas été rétablies. Un résultat défavorable à M. Caramanlis ne serait pas accepté par les forces armées. Avant de procéder à des élections, il faut épurer l'Etat du système de la junte et régler la question du régime* ».

Enfin, M. Georges Papadopoulos avait démenti mardi les rumeurs selon lesquelles il aurait l'intention de créer un parti politique. L'ancien dictateur est assigné à résidence dans une villa située à 40 kilomètres d'Athènes. L'hypothèse d'une candidature de M. Papadopoulos aux élections a été également exclue, mercredi, par M. Panayiotis Lambrias, secrétaire d'Etat grec à l'information.

M. Lambrias s'est attaché aussi à démontrer que le gouvernement avait effectué une large épuration dans l'armée, l'administration et la magistrature en éliminant les personnalités les plus gravement compromises avec l'ancien régime.

Turquie

Le ministre de la défense qualifie de « déraisonnable » une éventuelle suspension de l'aide américaine

Correspondance

Ankara. — A l'issue de l'entretien qu'il a eu mercredi soir 25 septembre avec le président de la République, M. Fahri Korutürk, le premier ministre et président du Parti républicain du peuple (P.R.P.), M. Bulent Ecevit, a annoncé qu'il allait poursuivre ses efforts en vue de former un nouveau gouvernement. Après le refus du parti démocratique de M. Ferruh Bozbeyli de s'allier au P.R.P. au sein d'une équipe dont le but essentiel aurait été l'organisation d'élections législatives dans l'immédiat, M. Bulent Ecevit a décidé de réunir à nouveau les organismes directeurs de son parti en vue de trouver une formule permettant de sortir de l'impasse.

Le leader populiste espère aboutir à une possibilité d'entente avec le parti démocratique. En ce qui concerne la date des élections anticipées, le P.D. a indiqué qu'il avait rejeté la proposition de M. Ecevit parce que celui-ci liait son accord à l'organisation d'élections anticipées dans le courant du mois de décembre 1974. Mais, comme l'a fait remarquer mercredi M. Ferruh Bozbeyli, le P.D. serait prêt à reconsidérer sa position dans le cas où le P.R.P. ferait une nouvelle proposition. « *Je suis personnellement favorable à des élections législatives anticipées qui se dérouleraient en octobre 1975, en même temps que le renouvellement du tiers des membres du Sénat prévu pour cette époque* », a dit M. Ferruh Bozbeyli, qui est venu mercredi à Istanbul pour y passer quelques jours de repos.

Bien que les efforts tendant à faire sortir le pays de l'impasse politique retiennent toute l'attention, la décision prise mardi par la Chambre des représentants des Etats-Unis de suspendre l'aide américaine à la Turquie n'a pas manqué de susciter de vives réactions dans les milieux politiques turcs. Certains observateurs vont jusqu'à accuser Washington de chercher à faire pression sur le gouvernement, afin de l'amener à retirer les troupes turques de Chypre. Dans les milieux autorisés, on continue cependant de croire que le gouvernement américain opposera son veto, même si la décision de la Chambre des représentants est sanctionnée par le Sénat. M. Hasan Isik, ministre de la défense et ministre des affaires étrangère par intérim, a *exprimé, mercredi, dans une déclaration* à la radio, ses « regrets », en ajoutant qu'il s'agissait d'un geste « déraisonnable ». Il estime que de telles décisions ne sauraient amener la Turquie à modifier sa politique chypriote. D'ailleurs, la suspension de l'aide militaire affecterait non seulement la Turquie mais tout le système d'alliance auquel appartiennent les Etats-Unis et la Turquie. Pour chacune des cinq dernières années, l'aide américaine était de l'ordre de 60 à 90 millions de dollars.

D'autre part, le conseil des ministres turc a remis à une date ultérieure la démobilisation de deux classes de rappelés qui devait s'effectuer au 30 septembre. Le décret précise que ce report tient aux « *conditions créées par les événements de politique extérieure* ».

Cité du Vatican

L'AMBASSADEUR DE FRANCE A PRÉSENTÉ SES LETTRES DE CRÉANCE

(De notre correspondant.)

Cité du Vatican. — Retardée plusieurs fois, la présentation des lettres de créance de M. Gérard Amanrich, nouvel ambassadeur près le Saint-Siège, a eu lieu dans la matinée du jeudi 26 septembre.

Rendant hommage à l'œuvre du Saint-Siège, l'ambassadeur a évoqué « *les leçons émanant du passé et du présent, qu'une nation comme la mienne, chargée elle aussi d'histoire, a su accueillir et mêler à sa propre expérience pour la poursuite du bien commun, tandis qu'une multitude de ses enfants trouvaient au sein de l'Eglise la réponse à leurs interrogations, le cadre de leurs vertus parfois héroïques et la satisfaction de leurs rêves légitimes de sérénité* ».

Le pape a répondu : « *Au service de l'Evangile et de ses exigences salutaires, le Saint-Siège a, en effet, conscience (...) de contribuer aussi, pour sa part, à l'établissement de la justice, de la concorde et de la paix dans les rapports humains. Il est heureux de se rencontrer et de collaborer dans ce noble but avec tout Etat soucieux d'assurer, au niveau qui est le sien et dans le respect des principes qui fondent l'éthique personnelle et sociale, de dignes conditions d'existence matérielles et spirituelles pour tous ses citoyens. (...).*

» *Votre pays, monsieur l'ambassadeur, possède au plan international, un renom justifié de culture, de souci humanitaire et spirituel. (...)* »

Portugal

Le projet de manifestation de la « majorité silencieuse » suscite l'hostilité de la gauche

Lisbonne (*A.F.P., A.P., U.P.I.*). — Le projet de manifestation de la « *majorité silencieuse* », prévue pour le samedi 28 septembre à Lisbonne, suscite une vive agitation au Portugal. Ce rassemblement, qui, selon les observateurs, pourrait attirer une grande foule, aura lieu, en principe — le fait *est inaccoutumé* — *place de l'Empire*, presque en face de la présidence de la République.

Le sens réel de la manifestation reste ambigu. Selon la commission qui l'organise — dont certains membres éminents appartiennent au parti libéral, situé très à droite sur la scène politique, — elle doit exprimer le soutien des Portugais au général Spinola et au Mouvement *des forces armées. Elle serait* donc dirigée contre les « extrémistes ». Mais le Mouvement démocratique populaire (M.D.P.), qui rassemble des éléments de toute appartenance politique, et où les communistes sont influents, attribue cette initiative à des agents de l'ancienne PIDE, police politique salazariste, et à d'anciens membres de la Légion portugaise, dissoute le 25 avril, qui fourniraient des troupes de choc pour encadrer le rassemblement. Les syndicats des chauffeurs de transports en commun et des cheminots ont convié leurs adhérents à s'opposer au transport des manifestants.

Dans une interview donnée au *Diario de Lisboa*, le mercredi 25 septembre, M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du parti communiste portugais et ministre d'Etat, estime qu'il est urgent de prendre des mesures contre la droite.

Le général Spinola semble, en effet, ne pas être défavorable à la manifestation de samedi, dont l'origine se trouve certainement dans son appel radiotélévisé du 10 septembre à la « *majorité silencieuse* », interprété par beaucoup à Lisbonne comme une attaque contre les communistes. Néanmoins, cette « *majorité silencieuse* » se situe très clairement à droite. Cinq mois seulement après les événements du 25 avril, elle peut donc également passer pour un allié un peu encombrant. Les organisateurs de la manifestation ont été convoqués, le 26 septembre, au siège du gouvernement civil « *pour une affaire les concernant* ». Ce laconisme peut, évidemment, laisser place à toutes les hypothèses. Aux termes du décret-loi sur le droit de réunion, les autorités doivent être avisées de toute manifestation quarante-huit heures à l'avance.

Une interprétation couramment admise, à Lisbonne est que la manifestation de samedi pourrait être l'occasion choisie par la droite pour former un grand parti, rassemblant nombre des dizaines de petites formations écloses depuis le 25 avril. Les Portugais, en effet, pensent aux premières élections démocratiques qui auront lieu dans leur pays depuis un demi-siècle, au plus tard le 31 mars 1975.

Le regroupement de la droite est en cours ; après le Front démocratique uni, récemment créé, un nouveau rassemblement pourrait voir le jour, qui aurait pour nom Alliance des Portugais pour *le progrès social, et serait dirigé* par un ancien chef d'état-major, le général Venancio Deslandes (*le Monde* du 17 septembre).

A gauche, en revanche, des divergences se sont manifestées récemment entre socialistes et communistes à propos du sort du Mouvement démocratique portugais et de la législation sur le droit de grève. La parti socialiste pourrait chercher à se rapprocher du Parti populaire démocratique, situé au centre-gauche, et membre de l'actuelle coalition gouvernementale.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vte au Palais de Justice à PARIS, le jeudi 17 octobre 1974, à 14 h.

PAVILLON D'HABITATION à CLAMART (92)

45, rue de Fontenay

Mise à prix : 100.000 F.

S'adr. Me Marcel Brazier, avocat, 178, bd Haussmann, Paris-8e, et à ts avocats pr. Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Vente sur surenchères Palais Justice Paris, jeudi 10 octobre 1974, à 14 h. EN TOUTE PROPR. ET EN 2 LOTS

1 BOUTIQUE à PARIS (14e)

156, rue du Château, rez-de-ch. droite. MISE A PRIX : 38.511 FRANCS

1 BOUTIQUE à PARIS (5e)

28, rue Broca, rez-de-ch., bâtim. A. MISE A PRIX : 46.211 FRANCS. S'adr. Mes LESGUILLIER-MIGNON, avoc., 9, rue de la Forge, Paris, tél. 380-57-69 ; Mes BODIN et LUCET, 15, place Madeleine, Paris (8e), et à tous avoc. près les Trib. Grande Inst. de Bobigny, Créteil et Nanterre.

Vente au Palais de Justice à Paris, le mercredi 9 octobre 1974, à 14 heures.

PROPRIÉTÉ à SAINT CAST (22)

« La Clé des Champs » boulevard Alfred-Marinier, sans numéro (anciennement « Ker Akine Fido ») sous-sol, rez-de-chaussée, 2 étages, grenier, chauffage central, fosse étanche. Cit. Garage - Jardin 14 A. 43 CA.

LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION

MISE A PRIX : 120.000 F S'adr. à Me W. DRIGUEZ, avocat, 6, rue Saint-Philippe-du-Roule à Paris (8e), tél. 225-13-30 ; Mes MALINVAUD et DUFOUR, avocats à Paris.

Vente s. sais. immob. Palais Justice Corbeil-Essonnes, mardi 1er oct. 1974, 14 h.

PAVILLON à ORMESSON-SUR-MARNE (94)

7 pièces princ. - Jardin - Conten. 857 m2 - LIBRE DE LOCAT. ET OCCUP. 28, rue des Deux-Communes et 62, avenue Olivier-d'Ormesson.

Mise à prix : 110.000 F Renseign. à Corbeil-Essonnes, S.C.P.A. ELLUL, GRANGER, GRIMAL, avocats, 18, av. Carnot, 496-30-14 ; Mes TRUXILLO et AKOUN, 51, rue Champlouis, 496-30-26 et 14-18.

VENTE sur saisie Immobilière Palais de Justice à PARIS, le jeudi 17 octobre 1974, à 14 heures. — En deux lots, de :

1er lot **UNE BOUTIQUE** avec arr. boutiq. R.-de-Ch. CAVE **à PARIS (5e)**

19, RUE DU VAL-DE-GRACE

2e lot **LOGEMENT, 6, rue de l'Abbé-de-l'Epée**

à PARIS (5e), 6e étage ; 2 pièces cuisine, cabinet de toilette. CAVE

Mises à prix : 1er lot : 75.000 F - 2e lot : 60.000 F.

S'adresser : Me P. BAILLY, Avocat, 18, rue Duphot PARIS (1er), tél. : 260-39-13. — Ts avocats près tribunal Gde Inst. de PARIS BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL. — Et sur lieux pour visiter.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à Paris, le jeudi 17 octobre 1974 à 14 heures. En un seul lot

UN APPARTEMENT SIS A PARIS

16e arrondissement

92 ET 94 AVENUE RAYMOND - POINCARÉ

de huit pièces principales au 4e étage DEUX CHAMBRES ET UN DEBARRAS au 6e étage - 2 CAVES

MISE A PRIX : 350.000 francs

S'adresser à Me CHARTIER, avocat à Paris, 34, avenue de l'Opéra.

Vente sur surenchères Palais Justice Paris, jeudi 10 octobre 1974, 14 h.

A) PROPRIÉTÉ USAGE INDUSTRIEL

23, rue Léo-Lagrange

NOISY-LE-GRAND (93)

TERRAIN 4288 m2

sur lequel est édifiée

USINE MODERNE DE 1.697 m2 (classée en **2e CATÉGORIE)**

dont BUREAUX 282 m2 - 6 LIGNES TELEPHON. - TELEX - ATELIERS BUREAUX, chauf. cent. mazout, transformateur 160 kW, entrée p. lourds

B) FONDS DE COMMERCE compr. des BUR. (lignes téléphon.) **à PARIS**

3, BD DE SÉBASTOPOL

près PLACE DU CHATELET

MISE A PRIX : 1.100.000 francs

S'adr. Me Jean BAZILLE, avoc., 6, r. du Conservatoire, Paris ; Me MOREAU, avoc. (S.C.P.A. DANET, BUCHER, MOREAU, NECTOUX, COPPER-ROYER) à Paris, 51, rue Ampère ; Me PAVEC, syndic, 100, rue Quincampoix, Paris ; Me CORNEC, 55, r. de Rennes à Paris, et à tous avocats près les Tribunaux de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil, et sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie Immob., au Palais de Justice de Corbeil-Essonnes (91) le Mardi 1er octobre 1974, à 14 heures

UNE PROPRIÉTÉ

SISE A

FLEURY-MÉROGIS (91)

3 et 5 GRANDE-RUE

compren. 2 corps de bâtiment d'une superficie totale 10 ares 18 centiares Consignation obligatoire pr enchérir. MISE A PRIX .... 80.000 F. Pour renseignements, s'adresser à Mes Akoun et Truxillo, avocats associés à Corbeil-Essonnes (91). Tél. 496-30-26 - 496-14-18.

Vente sur saisie immob. Palais Justice Paris, jeudi 10 octobre 1974, à 14 h. En un seul lot

UN APPARTEMENT

sis à PARIS (11e)

51, bd de Charonne

au 3e étage, bât. sur rue, compren. : entrée, s. à mang., 3 ch., s. de bns, cab. de toil., cuis., wc, couloir, pend., CAVE - Chambre de serv. au 7e étage, formant les lots 12, 42 et 79 de la division de l'immeuble.

Mise à prix : 55.000 francs.

S'adr. Me HERICOURT, avoc., Paris-2e, 2, rue Grétry ; à tous avoc. pr. Trib. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Vte sur saisie, Palais Just. Paris le jeudi 17 octobre 1974, à 14 h. En un lot

UN PAVILLON

4 p., cuis., s. bns, w.-c., gren., jdin

St-Maur-d.-Fossés (94)

116 bis, rue Garibaldi

Mise à prix : 100.000 F.

S'adr. Me Denise Dufour, avocat, 99, rue de Courcelles, PARIS (17e).

Et. de Me Poulpiquet de Brescanvel, J. Benne - J.-C. Freschel, *A. Champagne de Labriolle* épouse de Lattre, notaires associés, 31, av. J.-Médecin, NICE. Tél. 88-59-11. cabinet de Me Pascal Klein, avocat, 54, r. Gioffredo, NICE. Tél. : 80-48-16

VENTE VOLONTAIRE

En la Chbre des Notaires des A.-M. sise à NICE, 18, rue du Congrès, le jeudi 3 octobre 1974, à 14 h. 30,

BELLE PROPRIÉTÉ

Commune de Seranon (A.-M.) Lieudit « Le Logis du Pin » anciennement à usage : d'HOTEL-RESTAURANT dénommé « la Ferme Napoléon » :

1) Gd Bâtiment A de 700 m2, élevé sur rez-de-chaussée, partie de 1 étage, partie 3 étages, terrasse, divisé en grand hall réception, petite et gde salles à manger, bureau, cuisines, chambres froides, vestiaires, chambres, bains ;

2) Bâtiment B de 300 m2, élevé sur rez-de-chaussée de 1 étage et terrasse divisé en salon, salle de jeux, salle de conférences, réserves, chambres, salles de bains. Bâtiments reliés par terrasses, coursives, galeries, chauff. centr., dépendances à usage de buanderie, remises et autres.

Jardin d'agrément et prés ensemble seul tenant 3 hectares 30 environ, libre de toute occupation, à compter du 15 octobre 1974.

Mise à Prix .... 320.000 F. Enchères : 1.000 F. Consign. 5.000 F. Paiement du prix : 1/2 comptant, 1/2 dans le délai d'un an avec intérêts 9 % par trimestre ant. — Renseignements : Etude des notaires. — Visites : sur place tous les jours.

CINP

CHAMBRE INTERDEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE PARIS

ADJUDICATIONS SANS MISE A PRIX

PLACE DU CHATELET - 12, Avenue Victoria, PARIS 1er

LUNDI 14 OCTOBRE, à 14 h. 30

APPART. à PARIS (16e) - 6, Chaussée de la Muette

3e ét. gauche : entrée, dégagem., 5 pièces princip., cuis., s. de bns, wc, 140 m2 envir. ; au sous-sol : cave et au 5e ét. : chambre de service

LE TOUT LIBRE A LA VENTE (sauf la chambre de service)

Consign. pour ench. 50.000 F (chèque certifié). S'adr. pour renseignem. **Me UGUEN** notaire à Paris (16e), 4, rue de la Pompe, T. 525-17-19 ou 520-88-54, poste 32. — Pour visiter s'adresser à Mme COUSY, gardienne au 8, chaussée de la Muette, tous les jours (sauf mardi) de 16 h. à 19 h. et dimanche de 9 h. à 11 h.

EN 4 LOTS dans un immeuble en copropriété

à CHANTILLY (OISE)

57-59, rue du Connétable

1er lot : dans bâtiment entre cour et jardin

UN APPARTEMENT 4 PIÈCES REZ-DE-CHAUSSÉE

JARDIN avec sortie rue d'Aumale et SUR CHAMP DE COURSES

UN APPARTEMENT 2 PIÈCES 1er ÉTAGE

GARAGE et IMPORTANTES DÉPENDANCES

(9 pièces sur cour centrale)

2e et 3e lot :

DEUX PAVILLONS 4 PIÈCES

4e lot : dans bâtiment entre cour et jardin

UN APPARTEMENT 4 PIÈCES 2e ÉTAGE

AVEC VUE SUR CHAMP DE COURSES

TOUS CES LOCAUX LIBRES

sauf petit logem. dans dépend., objet d'un *droit d'usage et habitat.* au profit du gardien. Consign. pour enchérir : 1er lot, 100.000 F ; 2e, 3e, 4e lot, 50.000 F chaq. par chèques certifiés. S'adr. pour tous rens. Mes BOUVET, ALLIX, EGRET, notaires associés, Paris (10e), 18, place de la République, tél. 202-71-11 ; et pour vis. sur place le mercredi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. et sur rendez-vous à 208-78-06.

EUROPE

L'affaire des « Kominformistes » renforce les réserves de Bucarest et de Belgrade à l'égard d'une conférence mondiale des P. C.

De notre correspondant

Vienne. — Quatre jours seulement après l'annonce par les autorités yougoslaves de la condamnation du groupe des « kominformistes », le chef du parti roumain, M. Nicolas Ceausescu, a envoyé pour information à Belgrade l'un de ses plus proches collaborateurs, M. Stefan Andrei, secrétaire du comité central, chargé des relations internationales. Arrivé mardi dans la capitale yougoslave, M. Andrei a été reçu très vite par le maréchal Tito, à qui il a remis un *« message personnel »* du président roumain. Mercredi, il s'est entretenu avec M. Edvard Kardelj, l'un des principaux dirigeants yougoslaves, après le président Tito, et d'autres personnalités.

La mission de M. Andrei à Belgrade devrait être d'obtenir des dirigeants yougoslaves des précisions sur l'ampleur réelle de l'affaire des « kominformistes » et sur ses ramifications dans d'autres Etats socialistes. Sans citer aucun pays, les Yougoslaves ont clairement laissé comprendre que les opposants au régime du maréchal Tito avaient entretenu des relations étroites avec des exilés installés en Union soviétique, et qu'ils avaient reçu une aide matérielle de Prague et de Budapest. Russes, Tchèques et Hongrois ont-ils consciemment toléré les activités des komminformistes, et, si oui, jusqu'où est allée leur complicité ? La Yougoslavie est-elle *le seul pays visé par ce genre d'action ?*

Alliés capricieux des Soviétiques, les Roumains savent qu'ils sont particulièrement exposés à des immixtions extérieures dans leurs affaires internes. L'arrestation du général Serb n'est pas si ancienne. Accusé d'espionnage au profit de l'U.R.S.S., ce général avait été destitué au début de 1972 de ses fonctions de chef de la place militaire de Bucarest, et des rumeurs avaient fait croire à l'époque qu'il avait été fusillé. Officiellement, les autorités roumaines assurent aujourd'hui que le général Serb travaille dans une usine de la banlieue de Bucarest.

Plus récemment, au début de cet été, d'autres rumeurs ont fait état de l'aide que Russes et Hongrois auraient apporté à certains éléments nationalistes de la minorité hongroise en Roumanie. Après que la *Pravda* de Moscou se fut insurgée contre ces allégations propagées en Occident, *Scinteia*, l'organe du parti roumain, avait dû faire une mise au point sur ce sujet. Mais il n'y a eu jusqu'à présent aucun démenti officiel émanant d'une instance du parti roumain.

La révélation de l'affaire des kominformistes survient en tout cas à point nommé pour renforcer les réserves des Yougoslaves et des Roumains à l'égard d'une Conférence communiste européenne. La préparation de cette réunion parait se poursuivre assez activement, et elle devrait figurer à l'ordre du jour des entretiens que le chef du parti hongrois a depuis mercredi à Moscou avec les dirigeants soviétiques. Bucarest et Belgrade n'ont toujours pas donné leur aval à la convocation d'une telle conférence, malgré la campagne de charme à laquelle les deux capitales sont soumises depuis quelque temps, notamment de la part du parti français. Une délégation de la Ligue communiste yougoslave a encore eu ces jours derniers des entretiens à Paris avec les dirigeants du P.C.F. D'autre part, quelques semaines seulement après la visite à Bucarest de M. Georges Marchais, l'arrivée dans la capitale roumaine de M. Gaston Plissonnier, secrétaire du comité central, a été annoncée dimanche dernier.

MANUEL LUCBERT.

LE COMECON INVITE UN REPRÉSENTANT DE LA COMMISSION DE LA C.E.E. A MOSCOU.

Bruxelles (Communautés européennes) *(A.F.P.)*. — M. François-Xavier Ortoli, président de la Commission européenne de la C.E.E., a reçu une lettre de M. Nicolas Faddeev, secrétaire général du Conseil d'entraide économique des pays de l'Est (Comecon), invitant la Commission à une première prise de contact à Moscou. Il s'agit de la première démarche officielle de la part du Comecon. Elle avait été précédée d'une tentative officieuse, au mois d'août 1973, lorsque M. Faddeev avait rencontré le président en exercice du conseil des ministres des Neuf, le ministre danois des affaires étrangères, M. Noegaard *(le Monde* du 22 septembre 1973).

Dans les milieux de la Commission européenne, on déclare qu'aucune date n'a encore été fixée pour le voyage de la personnalité qui se rendra à Moscou. Il n'est d'ailleurs pas certain que ce soit M. Ortoli qui effectue le déplacement.

Union soviétique

Souhaitant le développement de la coopération soviéto-américaine

M. Brejnev a évoqué la démission de M. Nixon

De notre correspondant

Moscou. — M. Leonid Brejnev a réaffirmé mercredi l'importance que l'U.R.S.S. attache à l'amélioration des relations américano-soviétiques. Le secrétaire général, qui prononçait un discours en l'honneur de M. Janos Kadar, le chef du parti communiste hongrois, en visite officielle à Moscou, a fait pour la première fois allusion au départ précipité de M. Nixon.

C'est à l'issue du dîner offert au palais du Kremlin en l'honneur de M. Kadar, que M. Brejnev a évoqué « *le récent changement d'administration aux Etats-Unis* », qui, a-t-il dit, « *a attiré une très vive attention dans le monde. Il va de soi que nous, Soviétiques, ne nous ingérons pas dans les affaires intérieures des Etats-Unis. Toutefois, nous ne sommes nullement insensibles à tout ce qui concerne l'état et le développement des rapports soviéto-américains, auxquels nous conférons une grande importance pour des raisons communes. On apprécie beaucoup en U.R.S.S. le tournant favorable intervenu dans les rapports soviéto-américains grâce aux efforts constructifs déployés ces dernières années par les deux parties* ».

« *C'est la raison pour laquelle nous nous sommes réjouis de la déclaration faite par le président Gerald Ford sur son intention, ainsi que sur celle de son gouvernement, de poursuivre la politique de développement des rapports entre nos pays dans la même direction. De notre côté, nous avons déclaré au président Ford que nous nous prononçons pour le maintien des contacts afin de consolider la paix, la confiance mutuelle et les rapports de bon voisinage entre nos pays. Ces contacts sont établis, et à l'heure actuelle, à ce qu'il nous semble, il existe d'assez bonnes conditions pour prolonger l'œuvre entamée par de nouveaux actes concrets de coopération dans divers domaines. Nous sommes persuadés que la lutte pour la consolidation de la paix, pour l'approfondissement de la détente, pour son développement, ne doit pas connaître de trêve.* »

M. Brejnev a ensuite évoqué la question de Chypre en termes assez durs pour l'OTAN, mais sans jamais mentionner nommément les Etats-Unis. Cette crise, a-t-il affirmé, a permis de « *constater combien la nature même de ce bloc atlantique, ses principales actions politiques, sont incompatibles avec les intérêts de la liberté, de l'indépendance et de la sécurité des peuples, car ce sont précisément les stratèges de l'OTAN qui, tout en intensifiant les préparatifs militaires dans la zone de la Méditerranée, cherchent constamment, par différents moyens, à étendre ces préparatifs au territoire d'un pays non aligné, la République de Chypre* ».

Dans sa réponse, M. Kadar a affirmé que « *le développement d'une coopération multiforme avec l'U.R.S.S. reste la ligne générale pour la République populaire hongroise, dans la construction de ses relations politiques, économiques et culturelles. C'est notre voie historique que nous n'abandonnerons jamais* », a-t-il dit, avant d'ajouter que, en ce qui concerne « *toutes les questions majeures de la vie internationale, nous avons des positions absolument identiques à celles de nos amis soviétiques et c'est pourquoi nous agissons de la même manière* ». Le dirigeant hongrois a, d'autre part, confirmé le soutien de son parti à la convocation d'une conférence pan-européenne des partis communistes ainsi qu'à « *la préparation graduelle d'une nouvelle conférence mondiale des partis communistes* ».

JACQUES AMALRIC.

● LES ECRIVAINS CONTESTATAIRES SOVIETIQUES ANDRE SINIAVSKY ET VLADIMIR MAXIMOV ont annoncé officiellement, mercredi 24 septembre à Londres, le lancement dans les prochaines semaines du magazine trimestriel *Continent*, destiné à être « un forum de la littérature russe et est-européenne ». Le magazine sera publié en allemand, russe, anglais et fran- dans la plupart des pays d'Europe par la maison d'édition berlinoise Ullstein-Propylaen, contrôlée par le groupe Axel Springer. — *(A.F.P.)*

Espagne

Les négociations avec le Vatican pour la révision du concordat piétinent

De notre correspondant

Madrid. — Le Saint-Siège a annoncé, mardi 24 septembre, deux nominations d'évêques résidentiels en Espagne, les premières depuis une année.

Les deux nouveaux prélats sont Mgr Damian Iguacen Borau, transféré du diocèse de Barbastro à celui de Teruel-Albarracin, et Mgr Ambrosio Echevarria Arroita, jusqu'alors aumônier militaire en Galice (avec le grade de lieutenant), nommé nouvel évêque de Barbastro. L'accession à l'épiscopat de prêtres du vicariat général aux armées, est très rare en Espagne.

Sept diocèses sont encore vacants, dont un, celui d'Avila, depuis le 21 mars 1973. Les autres sont ceux de Guadix, Ibiza, Huesca, Plasencia, Zamora et Valladolid.

La lenteur avec laquelle le Saint-Siège procède à la nomination d'évêques en Espagne s'explique par la difficulté des négociations en cours entre le Vatican et Madrid pour la révision du concordat de 1953.

En vertu du concordat, le chef de l'Etat espagonl jouit du privilège de présenter au Vatican les candidats aux sièges épiscopaux résidentiels ; Rome a demandé à plusieurs reprises, au général Franco, de renoncer à ce privilège, mais jusqu'à maintenant sans succès. En revanche, les évêques auxiliaires sont nommés par Rome, sans intervention de l'Etat espagnol. La grande majorité de la conférence épiscopale espagnole est désormais favorable à la nomination directe des évêques par le Vatican, sans présentation des candidatures par l'Etat.

Les négociations piétinent, bien que Madrid cherche à donner l'impression qu'elles vont bon train. En novembre 1973, Mgr Casaroli, secrétaire du conseil pour les affaires publiques de l'Eglise, s'était entretenu de la question avec le ministre des affaires étrangeres de l'époque, M. Lopez Rodo. La visite en Espagne du haut dignitaire romain avait alors provoqué de vives réactions parmi les catholiques progressistes de ce pays, dont un groupe avait même occupé la nonciature madrilène pendant quelques jours. Le 17 juillet dernier, le ministre des affaires étrangères espagnol avait abordé ce problème avec le pape Paul VI.

L'impression dominante à Madrid est que, tant que le général Franco sera au pouvoir, et tant que l'avenir politique de l'Espagne demeurera incertain, le Vatican ne révisera ni ne remplacera, en Espagne, le concordat de 1953. Tout au plus, croit-on, serait-il possible d'aboutir à la signature de quelques accords partiels. L'un pourrait concerner la suppression de *« l'exemption ecclésiastique »*, privilège d'ailleurs de moins en moins respecté par les autorités espagnoles, comme le prouve l'irruption récente de la police dans un monastère de religieuses à Sabadell, près de Barcelone, où se tenait une réunion clandestine de l'Assemblée démocratique de Catalogne.

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

Au Conseil de l'Europe

L'ASSEMBLÉE SE PRONONCE POUR UNE AMNISTIE GÉNÉRALE EN ESPAGNE

Strasbourg. — L'assemblée du Conseil de l'Europe, qui pour la première fois depuis dix ans débattait mercredi 25 septembre de la situation en Espagne, a adopté une résolution demandant au général Franco de déclarer une *« amnistie générale en faveur de toute personne emprisonnée ou exilée pour des raisons politiques »*. La même résolution constate que l'Espagne est encore loin de remplir les conditions nécessaires pour pouvoir adhérer comme membre de plein droit au Conseil de l'Europe et exprime la *« profonde préoccupation »* de l'assemblée devant la censure et la *« dure repression »* à laquelle sont exposés les adversaires du gouvernement en place.

L'assemblée a recommandé d'autre part au comité des ministres des affaires étrangères de soutenir les tentatives des dirigeants chypriotes pour arriver, par des négociations intercommunautaires, à un accord préliminaire sur Chypre.

AMÉRIQUES

États-Unis

L'AFFAIRE DU MASSACRE DE MY-LAI

Un juge casse l'arrêt d'une cour martiale condamnant l'ancien lieutenant Calley

Columbus (Géorgie) (A.P., U.P.I.). — Le juge fédéral Elliott a cassé, mercredi 25 septembre, l'arrêt d'une cour martiale, qui avait condamné l'ancien lieutenant Calley à dix ans de prison. Calley a été reconnu coupable de l'assassinat de plus de vingt paysans vietnamiens à My-Lai, en 1968. L'armée a aussitôt décidé de faire appel de cette décision, demandant au ministère de la justice d'agir en ce sens, puisqu'il la représente auprès des tribunaux civils.

Suivis par le juge, les défenseurs de Calley ont estimé que les droits constitutionnels de leur client ont été violés, car les juges militaires ont refusé de citer comme témoin au procès le général Westmoreland, ancien commandant des forces américaines au Vietnam ; Calley n'aurait pas reçu une instruction militaire suffisante pour savoir qu'il pouvait désobéir à un ordre illégal ; en outre, une campagne de presse déclenchée avant le procès a pu influencer les juges.

Le juge Elliott s'est, d'autre part, appuyé sur un arrêt de la Cour suprême refusant au président Nixon de conserver par devers lui les documents de l'affaire du Watergate réclamés par la justice. Dans le cas de Calley, la défense avait demandé que soient produites les minutes de l'enquête menée par une commission de la Chambre des représentants sur le massacre, requête qui fut repoussée. Pour le juge, la Cour, *« en statuant sur le cas de Nixon a du même coup statué sur le cas de Calley »*.

Calley avait d'abord été condamné à l'emprisonnement à vie. Sa peine fut ensuite réduite à vingt ans puis à dix ans de prison. Il doit, de toute façon, être libéré sur parole le 19 novembre, après avoir purgé le tiers de sa peine, ainsi qu'en avait décidé en février dernier le même juge Elliott, suivi en cela par la Cour suprême, malgré l'avis contraire de la cour d'appel de la Nouvelle-Orléans.

L'ANCIEN PRÉSIDENT NIXON EST DANS UN ÉTAT GRAVE

Long-Beach (Californie) (A.F.P.). — Le docteur John Lungren, médecin personnel de l'ancien président Nixon, a déclaré mercredi 25 septembre, au cours d'une conférence de presse, qu'un caillot de sang s'était logé dans le poumon droit de son patient, créant ainsi, a-t-il dit, *« une situation qui peut être dangereuse »*. M. Nixon a été admis lundi au Memorial Hospital de Long-Beach, en Californie, pour le traitement d'une phlébite et pour un examen général.

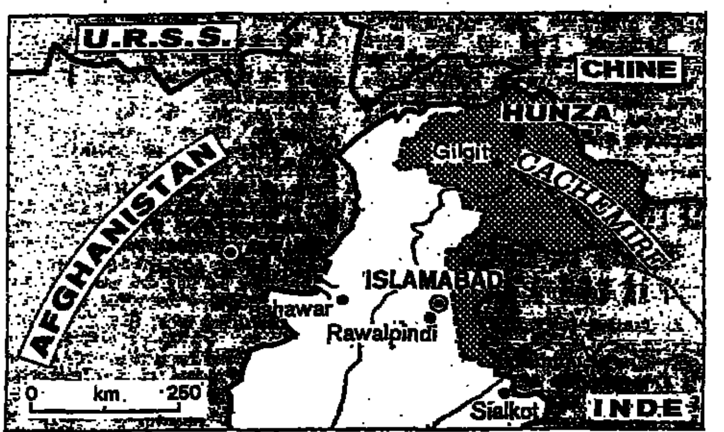
Avant de faire entrer son patient à l'hôpital, le docteur Lungren avait déclaré qu'il craignait qu'un des deux caillots formés par la phlébite dont souffre l'ancien président à la jambe gauche ne se détache et ne remonte jusqu'au cœur ou au poumon. Il avait recommandé alors la mise en observation de M. Nixon à l'hôpital. Mais son client avait refusé.

« Il a de très bonnes chances de s'en remettre, mais cela prendra quelque temps », a ajouté le docteur Lungren, qui a précisé qu'aucune intervention chirurgicale n'était envisagée pour le moment. Le médecin a prescrit l'absorption de remèdes anti-coagulants par voie buccale et intraveineuse. Le traitement devrait se poursuivre jusque vers le milieu ou la fin de la semaine prochaine.

ASIE

Le Pakistan annexe le minuscule royaume de Hunza

Le gouvernement d'Islamabad a annexé, mardi 24 septembre, le minuscule royaume himalayéen de Hunza, situé près des frontières chinoise et afghane, à l'intérieur de la partie du Cachemire administrée par le Pakistan depuis 1947-1949. *« Le Pakistan ne fait qu'un ; nous ne pouvons accepter d'avoir des Etats à l'intérieur de l'Etat »*, a déclaré le premier ministre, M. Bhutto, en annonçant cette décision au cours d'une tournée dans les régions frontalières.



Implanté depuis neuf siècles sur les contreforts de la gigantesque chaîne du Karakoram, le Hunza, principauté restée à l'écart du monde, peuplée d'une centaine seulement d'habitants, est dirigé par un *mir*, souverain âgé aujourd'hui de soixante-cinq ans. Mais sa situation géographique lui confère un intérêt stratégique — et touristique — qu'accroît la construction par la Chine d'une route vers la plaine de l'Indus, à travers le massif de l'Himalaya. A New-Delhi, la décision d'Islamabad a été qualifiée d'*« action unilatérale, hâtive et arbitraire »*.

L'Inde administre le Sud-Cachemire depuis le premier conflit indo-pakistanais de 1947. Lorsque l'association du Sikkim à l'Union indienne fut entérinée par le *Parlement de New-Delhi, il y a* trois semaines, M. Bhutto avait, dans une interview au *Washington Post*, dénoncé la *« psychose dominatoire »* et les ambitions expansionnistes des dirigeants indiens.

AUSTRALIE

Le budget 1974-1975 prévoit une forte augmentation des crédits d'aide à l'étranger

De notre correspondant

Canberra. — Avant de décider une dévaluation de 12 % du dollar (« le Monde » du 26 septembre) le gouvernement avait, la semaine dernière, présenté au Parlement son budget pour 1974-1975. Une de ses caractéristiques est l'augmentation de 31 % des crédits d'aide à l'étranger qui atteindront le montant de 341 millions de dollars (1 dollar australien = 6,30 F). De plus, Canberra versera 40 millions de dollars au programme des Nations unies destiné à aider les pays les plus touchés par l'augmentation du prix du pétrole. En revanche, le programme d'assistance militaire n'augmente que de 2,8 % (35 millions de dollars). La Papouasie-Nouvelle-Guinée recevra la part du lion du programme d'aide économique (55 % du total).

Selon le ministre des finances, M. Crean, le fonds spécial versé dans le cadre du programme de l'ONU sera pour sa plus grande part distribué sur une base bilatérale à des nations d'Asie et du Pacifique du Sud. Il s'agit de dons qui serviront à financer des importations de produits pétroliers, de l'engrais, de produits alimentaires, etc.

Ainsi, pour 1974-1975, le plan d'aide à l'étranger représentera près de 0,6 % du produit national brut. Le gouvernement s'est publiquement engagé à atteindre avant la fin de la décennie le taux de 0,7 %.

Au cours de cette année budgétaire, les dépenses publiques fédérales augmenteront de 32 % (16,3 milliards de dollars) et les revenus de 31 % (15,7 milliards). Le taux d'inflation étant proche de 20 % et le chômage grandissant, la plupart des observateurs ont été surpris de constater l'ampleur des dépenses à caractère social qui sont prévues. Mais, a déclaré M. Crean, *« si crucial que soit le combat contre l'inflation, il ne saurait être le seul objectif du gouvernement. Ce gouvernement s'est engagé à promouvoir des réformes sociales pour améliorer le sort des groupes les moins privilégiés de notre société et préserver l'emploi. Nous entendons nous en tenir à ces programmes et à ces objectifs »*.

On note à propos des principaux postes budgétaires les augmentations suivantes : éducation, + 78 % ; *défense nationale*, + 12 % ; sécurité sociale et aides diverses, + 38 % ; santé, + 30 % ; habitat, + 19 % ; développement urbain et régional et environnement, + 173 % ; culture, + 44 %. L'impôt ne frappe pratiquement plus aucune famille disposant d'un seul salaire et est considérablement abaissé pour les revenus annuels de moins de 10 000 dollars. En revanche, la fiscalité frappe plus qu'auparavant les familles riches et les milieux d'affaires.

D'autre part, le gouvernement accorde des sommes importantes à ses propres compagnies, dont la Société nationale de transports maritimes, et les sociétés d'Etat du pétrole, des matières premières minérales et des oléoducs.

KENNETH RANDALL.

LA C.I.A. EST-ELLE « INTERVENUE » LORS DES ÉLECTIONS AUSTRALIENNES ?

Canberra (U.P.I., Reuter). — *Dans une étude du parti libéral australien, qui va être publiée dans quelques jours, M. Ray Aitcheson, ancien journaliste de la radio-télévision et auteur de plusieurs ouvrages, affirme avoir appris lors d'un voyage à Washington peu de temps avant les élections législatives du 18 mai, que la C.I.A. avait offert de subventionner le parti libéral dans l'espoir de provoquer la défaite des travaillistes. Entre 2 et 5 millions de dollars auraient été versés.*

[L'« intérêt » porté à l'Australie par les Américains n'est pas nouveau. Parmi les exemples plus anciens de cet « intérêt », signalons la grande étude faite en 1972 — avant les élections gagnées par les travaillistes — par le Center for Strategic and International Studies de l'université Georgetown (Washington) et qui prévoyait notamment une mise en condition de l'opinion australienne pour défendre l'emprise financière des Etats-Unis sur le pays.]

PROCHE-ORIENT

Egypte

M. Sadate se décharge de ses fonctions e chef du gouvernement en faveur de M. Hegazi

Le gouvernement égyptien, que préside désormais M. Abdel Aziz légazi, comprend quatre nouveaux ministres : MM. Mahmoud Abdel ikher (agriculture), Mahmoud Ali Hassan (industrie), Abdel Rahman hazl (approvisionnement) et Hamed Mahmoud (ministre d'Etat pour administration locale).

Par ailleurs, deux nouveaux portefeuilles ont été créés : le inistère d'Etat pour la coopération économique, qui sera occupé ar M. Taher Amine, et celui du contrôle de l'exécution des décisions u cabinet, qui est confié à M. Abdel Fattah Abdallah.

Enfin, deux ministres changent de portefeuille : le ministre de administration locale, qui devient ministre de la santé, et le ministre Etat pour les affaires de la présidence (portefeuille qui disparaît ns le nouveau cabinet), qui devient ministre de contrôle.

De notre correspondant

Le Caire. — En mars 1973, M. El adate avait décidé d'ajouter ses fonctions de chef de l'Etat lles de président du conseil des inistres, *« afin qu'il n'y ait plus complot ou de surenchère »*. abandon par le Raïs, aujourhui, de cette seconde charge au ofit de M. Abdel Aziz Hegazi, ne nscrit pas en revanche dans 1 contexte de tension politique ave. Il s'agit simplement de nforcer l'autorité d'un homme il est le « patron » de l'éconole égyptienne, précisément deis mars 1973, qui était devenu avril dernier le deuxième pernnage du cabinet en accédant poste de premier vice-présint du conseil (*le Monde* du avril 1974), mais qui ne s'était ère imposé ni à ses collègues au public. Posé, voire tacirne, parmi un peuple enjoué, nemi des effets au sein d'une sse politique qui en est frian-, M. Hegazi avait paru trop noré à nombre de ses compalotes. *« Tant de problèmes se présentent à lui qu'il ne sait trop r où commencer sa tâche »*, saient ses partisans, tandis que s détracteurs, irrités notamment voir que ce néo-libéral se camit en protecteur du secteur instriel d'Etat, montaient contre une cabale par voie de presse de rumeurs.

Désormais chacun saura que, squ'à nouvel ordre, le Raïs fait tière confiance à cet homme du *juste milieu »*, ancien professeur la faculté de commerce d'Héliopolis, féru d'économétrie et partisan de la coopération euro-arabe, pour gérer l'économie égyptienne sans porter ombrage à l'action politique du chef de l'Etat. Les autres changements intervenus au sein de l'équipe ministérielle n'affectent pas les portefeuilles *« politiques »* et ont pour but *« de renforcer la cohésion du cabinet »*. Deux des ministres confirmés dans leurs fonctions paraissent jouir d'un crédit croissant : d'une part, M. Kamel Aboul Magd, ministre de l'information, représentant de cette *« nouvelle droite »* égyptienne attaché à l'Islam mais ouvert aux idées sociales modernes ; M. Aboul Magd est depuis vingt ans le premier titulaire du portefeuille de l'information au Caire à avoir commencé à tenir les promesses de libéralisation faites à la presse nationale et étrangère. D'autre part, M. Ismail Sabri Abdallah, ministre de la planification, que sa fidélité au marxisme situe à l'autre extrémité de l'éventail politique du gouvernement. Ce ministre, que le Raïs a envoyé l'été dernier en visite officielle aux Etats-Unis pour bien signifier à ceux des Egyptiens qui en doutaient que le successeur de Nasser n'avait pas l'intention *« de vendre l'Egypte au capital américain »*, vient de mettre sur pied un plan intérimaire qui aura cours jusqu'à la fin de 1975.

« Ce programme, nous a précisé M. Abdallah, *dispose d'une enveloppe financière de 1 630 millions de livres égyptiennes* (une livre égyptienne : environ 12 francs), *dont environ 30 % de capitaux arabes ou étrangers. Avec cette somme, nous comptons essentiellement achever divers projets industriels ou touristiques qui traînaient, renouveler des équipements d'usines et amorcer la reconstruction de la zone du canal de Suez. Nous espérons que ce plan transitoire sera une étape entre l'économie de guerre et le développement. »*

La tâche essentielle du cabinet Hegazi sera donc d'appliquer ce plan, mais sans trop savoir de quoi sera fait l'avenir. Il faudra également qu'il atténue la pénurie périodique de certains produits alimentaires, objectif que s'était déjà assigné le gouvernement Sadate formé en mars 1973. Ecartelés entre le marché noir et leurs bas salaires, la majorité des Egyptiens attendent avec une impatience grandissante que l'on améliore leur sort. La décision de consentir à trois millions de salariés une avance de fonds jusqu'à concurrence de 30 livres égyptiennes n'aura pour effet que d'apaiser un peu les revendications pendant le mois sacré de Ramadan.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

[Agé de cinquante-deux ans, M. Hegazi a été, pendant de nombreuses années, professeur de comptabilité publique à la faculté du commerce du Caire, dont il devint le doyen. En mars 1968, le président Nasser le place à la tête du ministère du Trésor, dont il restera le titulaire inamovible jusqu'en mars 1973. A cette date, il est nommé vice-premier ministre dans le « cabinet de guerre » mis sur pied par le président Sadate. Le 26 avril 1974, il est promu au rang de premier vice-premier ministre et devient ainsi le deuxième personnage du gouvernement.]

Liban

M. SOLH A PRÉSENTÉ LA DÉMISSION DE SON GOUVERNEMENT

Beyrouth (A.F.P., U.P.I.). — Le emier ministre libanais, M. Taeddine Solh, a remis mercredi 25 ptembre, comme il l'avait annoncé ndi dernier, la démission de son uvernement au chef de l'Etat, Soleiman Frangié. Le président la République ne l'a pas formellement acceptée et a prié M. Solh, attendant sa décision, de contier à expédier les affaires couran-s.

Le gouvernement démissionnaire ait été formé le 8 juillet 1973, à ssue de laborieuses tractations, en eine crise libano-palestinienne. utes les tendances politiques libaises y étaient représentées, à ception de celle de M. Rachid ameh, leader musulman sunnite Tripoli (Nord-Liban). C'était le emier cabinet présidé par M. Solh. Au cours des dernières semaines, adversaires du gouvernement lh lui avaient reproché d'avoir été capable d'enrayer l'inflation, qui teint au Liban un rythme sans précédent, et de n'avoir pas réagi avec ne vigueur suffisante aux actes de iolence, en particulier entre factions de droite et commandos palestiniens.

LE F.P.L.P. SE RETIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'O.L.P.

Beyrouth (*A.F.P.*). — Le Front populaire pour la libération de la Palestine (F.P.L.P.), dirigé par M. Georges Habache, se retire du comité exécutif de l'O.L.P., où il était représenté par M. Ahmed Yamani (Abou Maher), a annoncé ce dernier, jeudi matin, au cours d'une conférence de presse.

M. Abou Maher a indiqué que le F.P.L.P. prenait cette décision *« afin de ne pas assumer la déviation historique dans laquelle s'engage l'O.L.P. »*.

Mercredi, on affirmait, dans les milieux proches de l'O.L.P., que la formation d'un gouvernement provisoire palestinien est maintenant sérieusement envisagée par les dirigeants de la résistance.

Dans un article publié par le quotidien *Al Moharrer*, M. Chafik El Hout, chef du bureau de l'O.L.P. à Beyrouth, estime à ce propos que *« toutes les raisons qui, dans le passé, avaient poussé la résistance palestinienne à se montrer réticente à l'égard de l'idée de la formation d'un gouvernement palestinien en exil ont maintenant disparu »*.

« Il est temps, ajoute M. Chafik El Hout, *que l'O.L.P. procède à la formation d'un gouvernement provisoire palestinien et assume les responsabilités qui découlent de sa qualité de représentant légitime unique du peuple palestinien. »*

AFRIQUE

Tunisie

Le gouvernement est remanié

De notre correspondante

Tunis. — Le remaniement ministériel a été annoncé mercredi 25 septembre, à Tunis. Deux ministres et trois secrétaires d'Etat quittent le gouvernement. Il s'agit d'abord de M. Moalla, ministre du plan, qui aurait présenté sa démission la semaine dernière au président Bourguiba. M. Moalla, candidat au comité central du parti lors du récent congrès, n'avait pas été élu (il avait obtenu 204 voix). Il est remplacé par M. Ayari, qui abandonne son poste de ministre de l'économie nationale à M. Lasram, ancien président-directeur général de la Banque nationale de Tunisie. M. Lasram, ministre plénipotentiaire à l'ambassade de Tunisie à Paris en 1965, puis directeur de la coopération internationale au ministère des affaires étrangères (1970), enfin secrétaire général de ce département (1971), avait été responsable du commerce au secrétariat d'Etat au plan et aux finances de 1961 à 1965.

D'autre part, M. Hannablia est remplacé, au ministère de l'agriculture, par M. Hassan Belkhodja, ancien président-directeur général de la Société tunisienne de banque, qui fait sa rentrée au gouvernement ; en effet, M. Belkhodja avait déjà été secrétaire d'Etat au commerce et à l'industrie (1969), puis ministre des affaires économiques (1969-1971) (1).

Trois secrétaires d'Etat quittent le cabinet : M. Hamzaoui, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, remplacé par M. Kooli ; M. Maamouri, remplacé au secrétariat d'Etat à l'information par M. Mustapha Masmoudi, ancien directeur de l'agence Tunis-Afrique-Presse ; enfin, M. Ahmed Zghall, remplacé à l'éducation nationale par une personnalité nouvelle, élue pour la première fois au comité central du parti, M. Hedi Zghall, ancien président-directeur général d'une société industrielle à Sfax.

Signalons que deux ministres permutent leurs charges : M. Farhat, nommé aux transports et communications, à la place de M. Ben Osman, qui prend le ministère de l'équipement. — M. P.

(1) M. Belkhodja avait participé aux négociations franco-tunisiennes, à Paris, en 1954, puis avait été nommé successivement haut commissaire de Tunisie en France (1955), puis ambassadeur à Paris (1956) après l'indépendance.

Mozambique

● L'AGENCE TASS A DEMENTI mercredi 25 septembre une information en provenance de Londres, selon laquelle l'Union soviétique aurait eu des contacts en vue de l'obtention d'une base au Mozambique. D'après Tass, cette information vise notamment à détourner l'attention des peuples africains et asiatiques des activités du Pentagone dans l'océan Indien. — (*U.P.I.*)

● M. SOARES, ministre portugais des affaires étrangères, a affirmé au cours d'une conférence de presse, tenue mercredi 25 septembre à New-York, que son gouvernement, quoique opposé à l'« apartheid » et au racisme, entretiendrait des relations normales avec l'Afrique du Sud où vivaient de nombreux Portugais. Il a ajouté qu'il n'était pas possible d'appliquer entièrement les sanctions imposées par le Conseil de sécurité contre la Rhodésie *« sans risques de voir s'effondrer toute l'économie du Mozambique »*.

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ASSISES NATIONALES DU SOCIALISME

Le « projet de société » propose de substituer la notion de développement à celle de croissance

Les trois « composantes » des assises nationales du socialisme convoquées pour les 12 et 13 octobre à Paris ont rendu public le « projet de société » qui a été élaboré au cours de l'été par un groupe de travail rassemblant des représentants du P.S., du P.S.U. et des signataires de l'appel en faveur de la constitution d'une grande force socialiste (militants de la C.F.D.T. et de divers groupes tels Objectif socialiste et les Groupes d'action municipale). Ce document, qui comporte trois parties, doit, après sa mise au point définitive lors des assises, constituer le constat de l'accord politique entre les trois familles de la gauche socialiste et permettre en conséquence leur regroupement dans une même organisation.

Une seconde série de textes a également été élaborée par le groupe de travail. Il s'agit de onze questionnaires qui doivent permettre de déterminer pour diverses catégories sociales les conditions les meilleures pour développer le militantisme en faveur du socialisme. Les réponses à ces questionnaires seront analysées durant les assises par onze « carrefours ».

« Le monde s'interroge. Le capitalisme avait promis une ère indéfinie de progrès. L'inquiétude, pourtant, est devenue la marque de notre époque. La rupture des équilibres naturels, l'accumulation des moyens de destruction, le sous-développement posent à l'humanité le problème de sa propre survie. L'aspiration à un nouvel ordre des choses grandit parmi tous les peuples de la Terre. Un monde ancien se disloque, le nouveau cherche à naître. » A ce premier constat le projet de société en ajoute un second :

« Des tentatives ont déjà eu lieu. Soit parce qu'elles menacent l'homme d'une soumission totale à un Etat tout-puissant, soit parce qu'elles n'ont pas su proposer une alternative suffisante aux défaillances économiques et sociales de la croissance capitaliste, elles ne constituent pas aujourd'hui une référence acceptable pour la construction du socialisme. (...)

» Il n'y a plus de solution que dans l'audace d'une expérience nouvelle. (...) L'histoire récente de notre pays a manifesté sous plusieurs formes la volonté de son peuple d'engager la marche sur ce nouveau chemin. Mai 1968, c'était l'éclatement spontané de tout un possible longtemps réprimé. Mai 1974, la démonstration que l'union politique des forces populaires est là, prête à assumer la responsabilité qui lui incombe. »

Le document s'efforce en conséquence de définir les conditions de réalisation d'une telle expérience. Dans une première partie il commence par dresser un bilan de la société actuelle et constate :

« Les socialistes n'ont pas inventé la lutte des classes : elle est un fait. Et la lucidité consiste à reconnaître que ce moteur du changement social n'a pas fini de jouer son rôle, même si ses frontières évoluent. Elle seule peut permettre que soit assuré son propre dépassement, dès l'instant, et c'est tout le sens du socialisme, que la conscience des hommes permet d'imposer un cours à l'histoire, plutôt que de la subir.

» Ce document veut indiquer le sens d'un projet de société qui répond à l'attente d'un peuple et d'un monde inquiets. »

Les auteurs estiment que la société est « *dans l'impasse* » et qu'elle paye le prix de la croissance : aggravation des conditions de travail, concentration urbaine sauvage, liberté d'opinion petit à petit grignotée, concentration du capital au niveau international, exploitation du tiers-monde. Ils ajoutent :

« L'histoire du capitalisme est traversée de nombreuses crises. Il les a surmontées en se modifiant, tout en conservant sa logique essentielle. Notamment sous la poussée des luttes sociales, le capitalisme est constamment obligé de déplacer le lieu des contradictions qu'il sécrète, par une sorte de fuite en avant qui ne lui permet pas de les régler sans en faire naître d'autres. La contradiction fondamentale demeure, qui est l'opposition d'intérêts entre une minorité qui domine la vie sociale et l'immense majorité des hommes, exploités et dominés. Ainsi l'histoire du mouvement ouvrier est jalonnée de victoires partielles, souvent importantes, mais jamais encore décisives. Les analyses qui annoncent constamment la fin prochaine du capitalisme, son effondrement inéluctable, nous sont étrangères. Le catastrophisme a toujours été le support de pratiques tantôt démobilisatrices, tantôt exaltées, empêchant de situer les véritables enjeux. »

Estimant que la crise actuelle n'a pas pour origine, comme par le passé, une phase de surproduction, le projet estime que *« l'inflation est devenue un phénomène inhérent au système, accepté et même voulu par lui dans certaines limites. »* Il poursuit :

« La présentation de l'inflation comme un « mal en soi qui frappe » tout le monde » est trompeuse. Elle est la parade trouvée aujourd'hui par les entreprises dominantes pour poursuivre leur politique constante : accumuler du capital et dévaloriser la force de travail. C'est un moyen pour répondre à la crise présente de la société capitaliste, gérer ses conflits en les anesthésiant, et tenter, en les noyant, de compenser les hausses légitimes des matières premières.

» L'inflation incite enfin à se réfugier dans la consommation marchande, seul exutoire à un besoin d'exister qui ne peut se satisfaire ni du travail industriel ni de la vie urbaine actuelle. Le capitalisme a encore trouvé là un moyen de se perpétuer, et d'assurer son profit. »

Après avoir dénoncé l'aggravation des inégalités entre Etats, les socialistes concluent sur ce point :

« Certains experts ont souligné les dangers d'une progression trop rapide de la consommation des ressources disponibles. Ils en ont tiré la leçon qu'il faut bloquer la production, imposer dans tous les domaines ce qu'ils ont appelé la « croissance zéro ». Cette notion à la mode mérite d'être étudiée. Que signifie-t-elle ? Il s'agit en fait de limiter l'effort industriel à un bas niveau pour mettre fin au gaspillage et préserver ce qu'il reste des réserves naturelles. Mais une telle politique reviendrait à perpétuer les mécanismes qui font naître les inégalités ; elle est à ce titre inacceptable. Aussi entendons-nous apporter une autre réponse : en substituant à cette notion de croissance, de nature essentiellement économique, la notion de développement, qui comporte, elle, de multiples dimensions touchant à l'éducation, à la culture, à l'environnement, à la santé, au loisir, à la responsabilité et aussi, bien sûr, à la science, la technique, la productivité. Il s'agit donc moins de limiter la production que de produire autrement, autre chose, et dans d'autres buts. »

Le projet énumère ensuite les diverses formes de contestation qui se sont manifestées au cours des dernières années, que ce soit au sein du monde ouvrier, parmi les femmes, dans l'armée, l'école ou les Eglises. Il note :

« Toutes ces luttes ne constituent pas en elles-mêmes un danger pour le système capitaliste, toujours capable de faire face à des luttes ponctuelles ou de les récupérer, et souvent à même de réaliser les adaptations indispensables. L'exemple de mai 1968 montre qu'une mobilisation de masse, si importante soit-elle, trouve ses limites si elle est privée d'un débouché politique.

L'autogestion, clé de voûte d'un socialisme démocratique

Dans la seconde partie du document, les auteurs commencent par constater que « *le socialisme de demain restera longtemps tributaire de l'héritage du passé* », qu'il s'agisse des rapports de l'homme et de la machine, de la pollution, des habitudes mentales et culturelles, de l'organisation du travail. Ils soulignent ensuite que « *la nationalisation des grands moyens de production figure dans tous les programmes socialistes* », car « *cette socialisation est une condition nécessaire à leur réalisation* ». Contestant la notion, jusqu'alors seule appliquée, de centralisation des décisions, même après l'étatisation des moyens de production, les auteurs soulignent que cette formule « *se confond dans ce cas avec l'unique propriété d'Etat et la bureaucratie tend peu à peu à se comporter comme si elle était propriétaire de l'Etat, s'arrogeant le droit de décider de l'utilisation de la plus-value sociale produite par l'ensemble des travailleurs et recourant pour s'assurer de ce monopole à des méthodes qui rendent très formelle la référence à la démocratie socialiste* ».

Ils poursuivent : « *Le socialisme autogestionnaire vers lequel s'oriente aujourd'hui le mouvement socialiste français s'appuiera sur différentes formes de propriété collective (Etat, région, commune, associations diverses, etc.) et sur des pouvoirs aussi décentralisés que possible. Ces formes de propriété tendront à coïncider avec la socialisation réelle des forces productives. Partout où le processus interviendra, et donc, en premier lieu, dans toutes les entreprises qui constituent les pôles de domination économique, devra avoir lieu l'élection des organismes d'administration et de gestion par les travailleurs concernés. (...)*

» Mais l'élection, c'est-à-dire la délégation du pouvoir, ne résout pas tous les problèmes. Le rapport mandat-mandataire tend, d'une certaine manière, à reconstituer le rapport dirigeant-dirigé. Pour que cette situation puisse être modifiée, il faut que les mandants soient en mesure de contrôler les mandataires. Cet objectif du contrôle apparaît déjà à travers les luttes actuelles, mais il ne peut être véritablement atteint dans la société capitaliste. Car tout contrôle est précaire, voire éphémère, si la source du pouvoir lui échappe. (...)

» Un autre risque serait d'enfermer l'autogestion dans le cadre étroit de l'unité économique de base : l'égoïsme d'entreprise pourrait alors se développer.

» Par ailleurs, les directions des banques, des organismes commerciaux et des unités de très grande dimension échappent pratiquement à tout contrôle populaire. Le danger technocratique s'ajoute au danger bureaucratique, comme le démontrent certaines difficultés de l'expérience yougoslave. Le contrôle de la base sur les décisions ne suffit pas à pallier ces dangers.

» En effet, au-delà d'un certain niveau, le contrôle ne peut s'exercer qu'en fonction de références précises, et ces références ne peuvent elles-mêmes être fournies que par le Plan ou, plus exactement, par les plans (nationaux, régionaux et locaux). La planification démocratique, c'est-à-dire la détermination démocratique (par le débat et par le vote), des besoins considérés comme prioritaires est indispensable de l'autogestion, dont elle est la forme généralisée. »

Le projet de société précise ensuite ce que doit être une authentique planification. Il note :

« Le Plan peut aujourd'hui être conçu comme impératif dans ses grandes orientations et souple dans son application. Les choix centraux concerneront la durée du travail, la part relative de l'investissement productif, de la consommation collective et de la consommation privée et les priorités respectives données au développement des diverses branches et régions. (...) L'entreprise voit donc ses décisions canalisées par les incitations du Plan. Mais, restant en situation de compétition, qu'elle soit socialisée ou privée, elle reste libre de ses décisions, quitte à réviser les barèmes d'incitation où de pénalisation prévus au Plan si la volonté politique qu'exprime celui-ci tarde à se traduire dans les faits. »

Le document se propose également de transformer les structures de l'Etat. Il envisage en particulier des transferts de pouvoirs « *pour certaines grandes fonctions collectives (éducation, santé, transports, équipement régional)* ».

Après avoir prévu notamment une réforme de l'armée, le projet de société insiste sur la nécessité de contrôler les représentants de la population. Il spécifie : « *Le corps électoral a le droit de savoir et de demander des comptes : les moyens nécessaires doivent être fournis. La remise en cause des délégués et du contenu de leur délégation doit être possible.* »

L'union de la gauche est une condition nécessaire

La troisième partie est consacrée à la stratégie. Elle préconise la constitution d'un « *large front de classe* », qui doit « *s'appuyer d'abord sur la classe ouvrière, la très grande majorité des travailleurs salariés, ouvriers, employés, techniciens, ingénieurs qui subissent tous une exploitation* ». « *Il repose également sur ceux que l'évolution du capitalisme dépossède de leur outil de travail : paysans, travailleurs individuels. D'autres catégories sociales, notamment de petits et moyens entrepreneurs, se trouvent également atteintes par le pouvoir des entreprises dominantes*, poursuit le document. *Ce front de classe, spontanément défensif, antimonopoliste, doit, par la clarification de ses objectifs politiques à court terme et à long terme, devenir offensif, anticapitaliste. Pour mener une telle stratégie des luttes, pour cimenter le front de classe, un grand parti socialiste est indispensable.* »

Le rôle de ce parti socialiste est ainsi défini : il doit faire cesser le divorce entre l'action politique et les luttes sociales et, en conséquence, il doit accorder « *une véritable priorité politique et matérielle* » à son implantation sur les lieux de travail. Il lui est, en outre, demandé de remplir les fonctions suivantes :

— *Une fonction de mémoire collective des expériences, des élaborations stratégiques, des recherches antérieures du mouvement ouvrier ;*

— *Une fonction de rencontre de militants intervenant dans les secteurs différents et qui ne peuvent mener à bien leurs tâches que s'ils disposent de lieux d'information, de confrontation et de critique mutuelle ;*

— *Une fonction de synthèse et d'élaboration collective.*

Le projet ajoute qu'il serait erroné de penser que l'ensemble des batailles à livrer puissent et doivent être menées par les seuls partis. Il préconise donc une unité d'action des partis, des syndicats et des organisations comme les groupes municipaux, les comités d'usagers ou les associations familiales et d'éducation populaire.

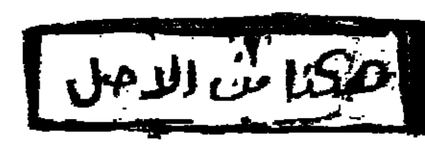
Il est également souligné que « *l'action d'un gouvernement de gauche ne saurait suffire à elle seule à amorcer le passage au socialisme* » et qu'un tel objectif ne sera atteint que si les travailleurs maintiennent une mobilisation populaire suffisante. De même, le projet note que la politique internationale d'une France d'orientation socialiste devra rapidement favoriser la naissance d'une « *Europe de peuples* » et lutter contre l'exploitation du tiers-monde.

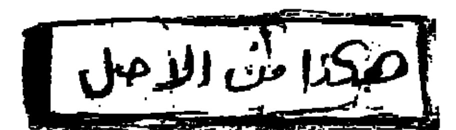
Enfin, le document s'achève sur un rappel de la nécessité de l'union de la gauche, « *condition nécessaire* » d'une victoire électorale. « *Recherchée depuis de nombreuses années*, est-il rappelé, *elle demeurera indispensable après la prise du pouvoir et tout au long du passage au socialisme. En ce sens, l'union de la gauche est un engagement irréversible. C'est pourquoi le programme commun signé en juin 1972 constitue un tournant si important dans l'histoire de la gauche contemporaine, reconnu comme tel par ceux-là mêmes qui ne le signèrent pas. En l'adoptant, le parti communiste, le parti socialiste et le mouvement des radicaux de gauche ont voulu donner une forme concrète et actuelle à ce qui constitue désormais pour eux une stratégie permanente d'unité. Ils ont ainsi rendu plus crédible la capacité des forces de gauche à gouverner, pour réaliser leurs objectifs prioritaires, et marqué leur volonté de s'attaquer aux puissances financières qui dominent notre société.*

» L'union de la gauche ne s'est pas arrêtée avec la signature du programme commun. Cette alliance profonde de la gauche française n'a cessé depuis de s'élargir et de s'approfondir, permettant ainsi de sceller en mai 1974 autour de François Mitterrand l'union des signataires du programme commun et d'autres forces qui comme le parti socialiste se réclament du socialisme autogestionnaire.

» Ainsi, un nouveau pas dans l'unité des socialistes est apparu possible, traduisant la profonde maturation qui transforme le mouvement ouvrier et populaire de ce pays.

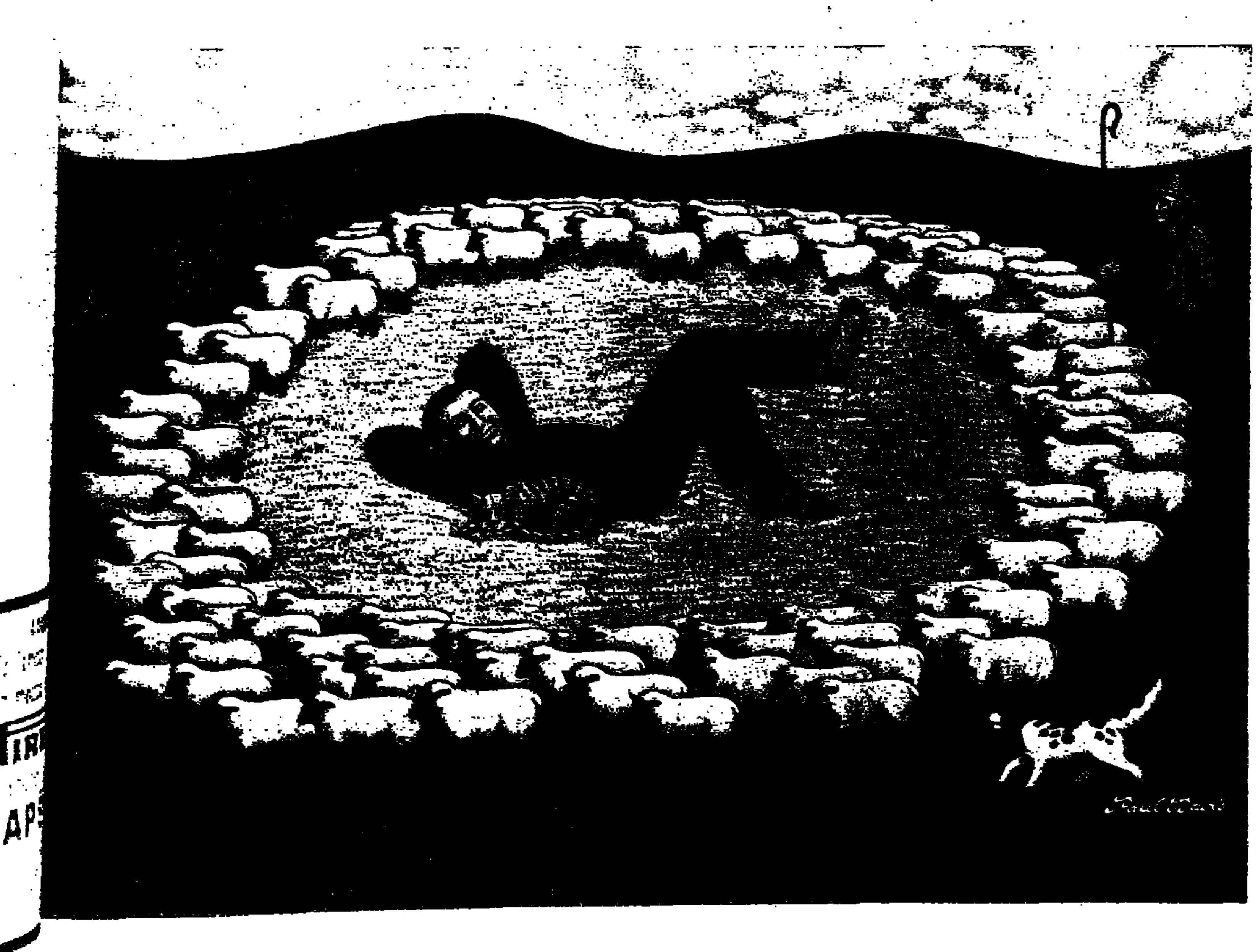
» Mai 1968, mai 1974, deux dates importantes dans la longue histoire des luttes populaires. La gauche se doit de faire la synthèse de leurs enseignements. Ainsi, elle assumera la double exigence de son renouvellement et de son union. Sa victoire est à ce prix. »





Toison de Tapisift.

Maintenant, tout le monde peut acheter une moquette de laine.



Tapisift vient d'inventer Toison.

Une moquette pure laine, toute bouclée, moelleuse, vivante. Elle porte les couleurs de la laine : écru, beige, marron.

Elle s'entretient facilement, comme tout ce qui est en laine. On l'imagine bien plus chère qu'elle n'est : 125F le m^2. Cela est dû à un petit secret de fabrication.

Autre économie, Toison est prête à poser : elle possède une sous-couche mousse et elle existe en 2, 4 et 5 mètres de large pour aller partout sans chutes et sans raccords.

Maintenant, on peut tout aimer dans la laine. Même son prix.

Toison, une co-production Tapisift et Woolmark.





TAPISIFT

38 rue de Paris, 59203 Tourcoing.

POLITIQUE

M. Giscard d'Estaing « planificateur » ?

Pressé de toutes parts, et depuis plusieurs jours, de sortir du silence où il s'était enfermé depuis le 27 août, en dépit de la dégradation de la situation économique et financière, M. Giscard d'Estaing, estimant qu'« on a suffisamment parlé en 1974 », *n'a pas cru devoir aller jusqu'à s'adresser au pays.*

Il a, en revanche, fait diffuser, mercredi 25 septembre en fin de journée, le texte de la déclaration qu'il avait faite en fin de matinée devant les membres du gouvernement réunis à l'Elysée. Une déclaration assez brève, mais à la fois considérable et un peu singulière.

« Réformer la justice, moderniser les institutions sociales, réduire les inégalités excessives des ressources, développer l'éducation, libéraliser les législations répressives, développer la culture », *c'est déjà énorme, mais ce n'est pas tout. La déclaration présidentielle et les décisions prises par le conseil des ministres autorisent en effet à penser que le « grapillage » des idées et des propositions de la gauche, dont M. Mitterrand s'amusait mardi, continue d'aller bon train.*

Au cours de sa conférence de presse, le leader de la gauche unie s'était élevé contre le rationnement de l'essence, inique et inefficace, selon lui, et avait demandé un contrôle du fuel utilisé par une industrie qui, à l'en croire, gaspille sans compter. Nous apprenons dès le lendemain de la bouche de M. Rossi que l'essence continuera de couler — sauf à réduire la vitesse limite sur les autoroutes — et que le fuel lourd sera rationné sous forme de contrats.

Le premier secrétaire du parti socialiste avait souhaité mardi que, avant l'ouverture du grand et traditionnel « marathon » budgétaire (22 octobre), un débat ait lieu au Parlement sur les grandes orientations économiques du gouvernement. Une occasion lui a été offerte, dès le lendemain, de le provoquer, puisqu'un projet de loi, visant à restreindre la consommation de l'énergie, a été déposé mercredi sur le bureau du président de l'Assemblée nationale.

A croire, vraiment, qu'avant de s'adresser à la presse le leader de l'opposition avait été soigneusement et précisément « tuyauté » sur les intentions de l'Elysée et de l'hôtel Matignon par les technocrates de la majorité ! A se demander si le président de la République, souhaitant que « la société française devienne un chantier de réforme », *ne songeait pas, secrètement, à confier la direction des opérations à M. Mitterrand !*

On pourrait presque l'imaginer en entendant M. Giscard d'Estaing emprunter à la gauche l'un des mots les plus prestigieux de son vocabulaire traditionnel, pour annoncer la réunion, chaque mois, d'un « conseil central de planification économique ». *Eh quoi ! vont dire les bonnes gens, M. Giscard d'Estaing est-il en train de se rallier au programme commun du gouvernement de la gauche ? Apporte-t-il sa caution et son hommage à M. Mitterrand qui déclarait fortement, la veille même de l'intervention présidentielle, qu'* « une politique sélective suppose une connaissance exacte des faits et une capacité aiguë de prévision qui ne peuvent s'acquérir qu'au moyen du Plan » *?*

Détrompons tout de suite ceux qui pourraient se laisser abuser par les mots. M. Mitterrand avait réclamé la convocation, dès le mois d'octobre, des commissions du VIIe Plan, c'est-à-dire la réunion de quelque trois mille spécialistes, dont le travail consiste à supputer l'avenir pour cinq ans, afin de mieux le « conduire », et dure neuf ou dix mois quand ce n'est pas une année tout entière. M. Giscard d'Estaing, lui, a tout bonnement décidé de réunir chaque mois autour de lui quelques experts, dont on voit mal comment ils pourraient se hisser au-delà de la politique conjoncturelle. C'est, en fait, le contraire de la planification.

Au risque de heurter la susceptibilité et la sensibilité de certains gaullistes, M. Giscard d'Estaing proclame fièrement : « Je n'ai jamais confondu la grandeur et la boursouflure. »

On voudrait en être sûr.

RAYMOND BARRILLON.

M. MITTERRAND : M. Messmer est un objet de musée

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, s'est rendu, mercredi 25 septembre, à Sarrebourg, pour soutenir le candidat socialiste dans la huitième circonscription de la Moselle. Il a notamment déclaré :

« *Je trouverais pittoresque que la circonscription de Sarrebourg décidât d'élire un U.D.R au moment où l'U.D.R. n'existe plus. M. Messmer doit céder sa place, à moins que vous considériez que vous aller vous cotiser dimanche prochain pour envoyer un objet au musée.* » Le député de la Nièvre a encore dit : « *Sans M. Giscard d'Estaing la gauche ne serait pas parvenue à renvoyer le général de Gaulle.* »

● *M. Olivier Stirn*, secrétaire d'Etat aux départements et aux territoires d'outre-mer, a présidé mardi 24 septembre à Saint-Denis-de-la-Réunion une réunion conjointe du conseil général, du conseil régional et du comité d'expansion économique. A cette occasion, il a annoncé la mise à l'étude d'un « *plan de redressement global* ». Poursuivant son voyage dans ce département, M. Stirn a visité, mercredi 25, la Société d'aménagement du Bras de la Plaine, à Saint-Pierre, puis il a rencontré pendant une demi-heure des délégués de la C.G.T. réunionnaise.

LOIRE-ATLANTIQUE : UN GAULLISTE PRÉCONISE L'ABSTENTION

M. Alain Tranchant, délégué pour la Loire-Atlantique du Mouvement pour l'avenir du peuple français, que présidait Christian Fouchet, demande aux électeurs de la 7e circonscription de s'abstenir dimanche au nom des « *gaullistes fidèles au général de Gaulle* ».

« *Les gaullistes*, ajoute-t-il, *ne peuvent admettre que M. Guichard, qui vient de faire état publiquement du soutien des républicains indépendants en faisant publier un télégramme d'encouragement de M. Chinaud* (secrétaire général des républicains indépendants) *puisse, au Parlement, parler au nom du gaullisme, qu'il n'a guère défendu dans les gouvernements de Georges Pompidou.* »

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

— Au cabinet de M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Pierre Perier de Péral, sous-préfet hors classe, est nommé chargé de mission.

— Au cabinet de M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, M. René Rossi, ingénieur en chef des ponts et chaussées, est nommé conseiller technique

AVANT LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES PARTIELLES

ARDÈCHE : M. Torre craint qu'un ballottage ne lui soit fatal

(De notre correspondant.)

Annonay. — Trois députés de la majorité, deux sénateurs favorables à la majorité, un conseil général plus à droite qu'à gauche avec un brin de centrisme mal défini : du point de vue de la représentation, l'Ardèche est ce que l'on peut nommer un département plutôt conservateur. C'est dans la deuxième circonscription de ce département qu'a lieu dimanche 29 septembre l'une des six élections législatives partielles : celle par laquelle M. Henri Torre, ancien secrétaire d'Etat chargé du budget, tentera de reconquérir son siège de député.

Dans cette circonscription, la situation sociale est plus que critique : depuis la fin du mois de juillet les employés des Tanneries françaises réunies sont en lutte pour conserver leur emploi, et depuis la rentrée une autre entreprise, la Safec (ex-Tanneries Deldi), employant quelque soixante-dix ouvriers, a dû cesser le travail deux quinzaines durant pour ne le reprendre, en début de semaine, que très provisoirement, la liquidation judiciaire étant prononcée. A cela viennent s'ajouter quelque trois cent quatre-vingts demandes d'emploi non satisfaites. Ce qui porte pour Annonay, la plus grande ville du département, le nombre de sans-travail officiellement recensés à plus de mille. Le seuil critique de 2,50 % fixé par l'Agence nationale de l'emploi est largement dépassé en haut Vivarais, où la population active est évaluée à dix mille.

LES DEUX PRÉCÉDENTS SCRUTINS

En 1968, le premier tour avait donné les résultats suivants : inscr., 56 756 ; suffr. expr., 44 911. MM. Torre, U. D. R.-U. D.-V^e, 15 963 ; Roche-Defrance, non insc., 14 063 ; Guigal, Féd.-rad., 8 728 ; Maron, P. C., 6 157.

Second tour : inscr., 56 745 ; suffr. expr., 42 988. MM. Torre, 21 028 ; Roche-Defrance, 14 912 ; Maron, 7 048.

En 1973, premier tour : inscr., 59 810 ; suffr. expr., 47 899. MM. Torre, U. R. P. - U. D. R., 23 907 ; Gaillard, U. G. S. D.-P. S., 11 164 ; Combe, P.-C., 7 169 ; Glises de la Rivière, réf.-P. S. D., 5 719.

Second tour : inscr., 59 807 ; suffr. expr., 47 853. MM. Torre, 27 902 ; Gaillard, 19 951.

La recherche de terrains pour d'éventuelles implantations industrielles est délicate, et la proximité de la vallée du Rhône — en complète mutation et beaucoup mieux armée — ne favorise pas le « *balcon rhodanien* », constitué par les plateaux du Vivarais. De plus, la région nord du département *ment des Français qui, du lundi au*

Mardi 24 septembre, M. François Mitterrand, invité de la section du parti socialiste d'Annonay (onze sièges sur vingt-sept au conseil municipal), a déclaré : « *L'acte politique et l'acte économique sont indissociables. Comment des Français qui, lundi au samedi soir, font la grève, descendent dans la rue, expriment leur mécontentement, parfois par la violence, peuvent-ils, le dimanche matin, voter pour le gouvernement ?* »

Qu'en sera-t-il dimanche ? Pour M. Henri Torre, la bataille des grands centres semble perdue.

Le 19 mai à Annonay, au second tour de l'élection présidentielle, la gauche avait battu tous ses records : M. Mitterrand obtenant 52,38 % des suffrages. Le parti socialiste progresse et le parti communiste enregistre de nouvelles adhésions, notamment depuis le début de la crise des Tanneries. Reste à savoir si les centres urbains entraîneront l'ensemble du département. L'inconnue que constitue l'arrivée de trois mille jeunes votants, nouveaux sur l'échiquier politique et le mécontentement des tanneurs rendent difficiles l'appréciation des changes des uns et des autres.

En mars 1973, M. Henri Torre avait manqué de peu l'élection au premier tour, et au second il avait devancé M. Gaillard, son adversaire socialiste, de près de 8 000 voix. Mais en ce mois de septembre 1974 la décision des jeunes gaullistes de l'U.J.P. ardéchoise de ne pas soutenir le candidat de la nouvelle majorité présidentielle, le peu d'empressement des centristes réformateurs à rallier leur adversaire d'hier, ont de quoi inquiéter quelque peu l'ancien secrétaire d'Etat.

Proposer des solutions à la crise des Tanneries est la principale préoccupation de chacun des candidats. L'objectif de M. Torre est d'obtenir une aide de l'Etat, susceptible d'assurer le maintien de la tannerie à Annonay.

Un groupe d'étude a été mis en place avec la participation des représentants syndicaux de la chambre de commerce et de certains élus (les socialistes affirment avoir été évincés de ce groupe). A ce jour, un dossier, présentant comme viable une unité annonayenne de tannerie, a été adressé au gouvernement, mais on n'envisage guère de solution avant un mois.

Pour les candidats de la gauche, M. Gaillard (P.S.) et M. Combe (P.C.), la solution est collective : ils proposent la création d'une régie des tanneries avec plus de 50 % de capitaux d'Etat et un emprunt régional. L'accent est mis aussi sur le fort exode rural : huit mille exploitations agricoles ont été abandonnées depuis quinze ans par leurs propriétaires.

La « *sortie de secours* » préconisée par les services officiels, à savoir le reclassement d'une centaine de personnes à la Saviem, ne semble guère convaincre l'opposition.

Elle a trouvé ce « *méchant* » slogan : « *Dans le gouvernement Messmer, M. Giscard d'Estaing a eu M. Henri Torre comme secrétaire d'Etat. Il n'en a plus voulu ensuite. Faites comme lui.* » Ce à quoi M. Torre répond : « *Pourquoi voter pour un socialiste qui ne dispose d'aucun appui à Paris alors que la majorité est en place pour des années.* »

MM. Fajon pour le parti communiste et François Mitterrand pour le P.S., Mlle Arlette Laguiller pour le candidat de Lutte ouvrière, M. André Moulin, M. Jean-Marie Le Pen pour celui du Front national, M. Jean-Paul Lagarrigue, M. Henri Torre pour lui-même ! Ce qui lui permet d'ironiser sur les déplacements de vedettes, organisés « à grand frais » par ses adversaires. Pour lui, le premier tour sera décisif, il en est convaincu. « *S'il y a ballottage, cela signifiera que je serai battu* », a-t-il déclaré.

A. D.

LE COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 25 septembre au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. A l'issue de la réunion, M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, a donné lecture du communiqué officiel suivant (voir nos dernières éditions datées 26 septembre) :

Sur proposition du ministre de l'équipement et du ministre de l'industrie et de la recherche, le conseil a adopté un projet de loi relatif aux économies d'énergie. Le conseil a décidé de limiter en tout état de cause à 51 milliards l'ensemble des achats de produits pétroliers pour 1975.

(Pages 4 et 5.)

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a fait part au conseil des résultats des élections sénatoriales. Sur sa proposition, le conseil a d'autre part décidé d'engager la procédure de transfert du chef-lieu de département du Var de Draguignan à Toulon.

Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé des relations avec le Parlement a fait une communication sur la prochaine session parlementaire.

(Lire ci-contre.)

Le ministre de la coopération a rendu compte de la récente session du conseil des Communautés européennes, consacrée à l'aide au développement.

Le secrétaire d'Etat à la culture a exposé ses projets en matière de politique culturelle.

(Page 21.)

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie chargé du tourisme a présenté le bilan de la dernière saison touristique.

(Page 30.)

M. MARIO BÉNARD PARLEMENTAIRE EN MISSION

M. Jacques Chirac a fait, au conseil des ministres de mercredi, une communication sur l'indemnisation des rapatriés. Il a notamment souligné que les crédits budgétaires passeraient, dans le budget de 1975, à 792 millions de francs, alors qu'ils s'élevaient à 392 millions dans le précédent budget. Le 30 septembre, le pre-

[Né en 1932 à Paris, M. Mario Bénard (U.D.R.), après avoir été chef de cabinet du préfet de l'Aurès, est nommé sous-préfet de Mauriac (Cantal), puis en 1963, directeur adjoint du cabinet du préfet de la région Provence-Côte-d'Azur. En 1968, il est conseiller technique au cabinet de M. Roger Frey, ministre d'Etat, chargé des relations avec le Parlement. Depuis 1968, il est député de la deuxième circonscription du Var, et maire d'Hyères depuis 1971.]

LE PROGRAMME DES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

Le conseil des ministres a entendu, mercredi 25 septembre, un exposé de M. Tomasini concernant les travaux de la prochaine session parlementaire. Le secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement a souligné que cette session serait principalement consacrée à la discussion du projet de loi de finances pour 1975 : du 22 octobre au 20 novembre à l'Assemblée nationale, et du 21 novembre au 10 décembre au Sénat. Néanmoins un grand nombre de textes seront également soumis aux parlementaires pendant cette session :

● REFORME CONSTITUTIONNELLE : la discussion est prévue pour la deuxième semaine de la session sur les conditions de saisine du Conseil constitutionnel et le régime des suppléants. Si ces textes sont adoptés, le Parlement se réunira en Congrès à Versailles, probablement le lundi 21 octobre.

● ECONOMIE ET FINANCES : projet de loi rectificative, prélèvement sur les profits inflationnistes (taxe conjoncturelle), remboursement de la T.V.A. aux agriculteurs et texte sur les économies d'énergie.

● SOCIAL : compensations démographiques, fonds de garantie de ressources en cas de licenciements collectifs, amélioration des pensions des personnes âgées et des veuves.

● SANTE : interruption volontaire de grossesse, régulation des naissances, handicapés, modification du statut de l'UNAF.

● JUSTICE : détention provisoire, flagrant délit et petite délinquance.

● ANCIENS COMBATTANTS : carte d'ancien combattant aux anciens d'Afrique du Nord, droits à pension des internés.

● Les autres textes étudiés par le Parlement intéresseront le statut du fermage, le nombre des sénateurs, la ratification des conventions internationales, l'abaissement de la limite d'âge des fonctionnaires et des magistrats pour la mise à la retraite, les garanties contre les calamités agricoles dans les départements d'outre-mer et la lutte contre la rage.

● *M. Yves Lancien*, secrétaire national des comités de défense de la République, a déclaré, le mercredi 25 septembre à Rochefort (Charente-Maritime) : « *Si par suite d'événements extérieurs imprévisibles un changement devenait nécessaire, je souhaite qu'il existe un recours, par exemple M. Michel Jobert, pour nous permettre l'économie du programme commun.* »

Des actions communes avec les jeunes communistes seraient une trahison de la pensée du général de Gaulle

estime M. Malaud (rép. ind.) dans une lettre adressée à l'U.J.P.

Après la décision annoncée par les jeunes gaullistes de l'U.J.P d'envisager des actions communes avec le Mouvement de la jeunesse communiste de France (*le Monde* du 21 septembre), M. Philippe Malaud, ancien ministre, républicain indépendant, a adressé à M. Jean-Pierre Fasseau, président de l'Union des jeunes pour le progrès, la lettre suivante :

« *J'ai appris avec stupéfaction que votre mouvement envisageait des actions communes avec les jeunesses communistes.*

» *Comme ancien ministre du général de Gaulle et comme ami de toujours de votre mouvement, je tiens à vous dire que je considère cette orientation comme une trahison pure et simple de la pensée et de la vie du général de Gaulle, et que continuer à s'en réclamer en s'engageant dans une pareille voie constitue une escroquerie.*

» *Je n'ai pas besoin de vous rappeler qui a qualifié de séparatiste cette contre-société pour laquelle les intérêts de la France passent toujours par ceux du communisme international et ne peuvent donc se définir qu'à Moscou.*

» *Je n'ai eu l'occasion d'évoquer qu'une fois ce sujet avec le général au début de 1969, mais sa pensée m'a paru sans ambiguïté et sa suspicion sans nuances.*

» *La main tendue aux gaullistes, après les catholiques, les paysans, les travailleurs indépendants et les P.M.E. n'a d'autre but que d'endormir les « veaux » et de piper leurs voix en attendant le jour ou l'on pourra, conformément aux dogmes intangibles de la religion marxiste, ouvrir sous leurs pieds la trappe d'Ubu dans laquelle se sont engouffrés pêle-mêle, des Koulaks aux intellectuels « normalisés », en passant par les volailles socialistes et les prêtres progressistes, tous ceux qui dans leur naïveté désarmante ont cru qu'on pouvait faire un bout de chemin avec un adversaire aussi implacable et résolu et qu'ils seraient « eux » plus malins que les autres. Comme l'eût dit M. Khrouchtchev : « Quand on » soupe avec le diable, il faut » prendre une longue cuiller. »*

» *Veuillez agréer, monsieurs le*
» *Veuillez agréer, monsieur le timents profondément attristés.*

[La carrière gouvernementale de M. Philippe Malaud a commencé dans le ministère de M. Couve de Murville, alors que le général de Gaulle était président de la République pour neuf mois encore. M. Malaud a souvent été considéré comme l'un des ministres républicains indépendants le plus modérément giscardiens. Il s'est aussi souvent distingué par des prises de positions inspirées d'un conservatisme politique et d'un anticommunisme qui avaient contribué à faire classer leur auteur dans la droite — si ce n'est l'extrême droite — de la majorité.]

Le Monde DES LIVRES

JNE FAMEUSE DÉCOUVERTE

Quand les pythons servent à l'humour

EN cette saison, moins riche en débutants que les précédentes, un livre qui se signale par sa drôlerie, sa maîtrise, l'originalité de son thème et de son style nous tombe ; quelque sorte du ciel. Le manuscrit est arrivé par la poste Amérique du Sud sous un pseudonyme : Emile Ajar. L'éditeur firme n'avoir jamais rencontré l'auteur, qui vit hors de France dont il sait seulement qu'il est né à Oran en 1940, qu'il a it des études de médecine, qu'il a commencé à écrire sur le nseil de Camus, auquel pourtant sa manière ne doit rien. Cet cognito et la qualité du livre ont échauffé les cervelles dans ; salles de rédaction, où l'on se plaît à forger un mystère tour d'Emile Ajar. Au printemps dernier, n' y a-t-il pas eu farce de Romain Gary signant Shatan Bogat, les Têtes de éphanie? Le Mercure de France *dément formellement ces uits.*

Le manuscrit était accompagné d'un seul souhait : que lon illustre la couverture. Folon a lu Gros-Câlin *et s'est écuté sur-le-champ, tant le roman lui a plu. C'est le dessin s nous publions ci-contre.*

★ GROS-CALIN, d'Emile Ajar, rcure de France, 214 pages, 29 F.

« GROS-CALIN », comme son nom l'indique, est un python. L'appellation ne ut surprendre que les gens trop s d'eux-mêmes pour avoir des ficultés d'être et des troubles dentité dans une agglomération de : millions d'*usagés*, par temps de *mographie* galopante et au cœur ne société *avorloir*.

Le propriétaire de *Gros-Câlin* n'est s de ceux-là. Michel Cousin est tendre qui a besoin d'être aimé n'y arrive pas. Il travaille dans les tistiques et, comme il dit, *« il n'y ien de plus mauvais pour la solile. Lorsque vous passez vos journe à compter par milliards, vous trez à la maison dévalorisé, dans état voisin de zéro. Le nombre 1 lent pathétique, absolument paumé angoissé comme le comique bien de Charlie Chaplin »*.

Nous y sommes : la première réusse de *Gros-Câlin* est de transposer arlot en roman. Le comique ne plus du geste, de la mimique ; ent d'abord du langage. Michel in a sa manière, à lui, de narrer vie de solitaire avec un python 2,20 mètres dans un deux-pièces risien. Une manière serpentine ondule gentiment en circonvolus, digressions, nœuds du discours sur lui-même, impropriétés de termes, automatismes d'expressions. Nous avons là un art très dominé de la dérive, du coq-à-l'âne, de l'à-peu-près et de la fausse logique.

« Un ton nudiste humain, démographique »

L'auteur s'amuse et nous amuse avec les mots, la syntaxe, mais il va bien au-delà du pur jeu verbal. « *Il y a longtemps que le style ne fait pas son travail. Ce n'est pas le papier d'emballage qui compte, et, moi, je crois à l'intérieur. Je cherche à garder ici un ton nudiste, humain, démographique.* » Rien, dans *Gros-Câlin*, n'est gratuit, les drôleries du langage, les surprenants méandres du discours, les facéties d'une imagination où sont ralliés nos piteux efforts pour améliorer notre condition : la politique, l'amour ou la psychanalyse... Plutôt que ces remèdes, autant s'inventer un python.

Vous auriez pu prendre un animal plus attachant, lui objecte-t-on. « *Les pythons sont liants par nature* », répond Cousin. Mais il y a évidemment à ce choix beaucoup d'autres raisons. En tant que serpents, les pythons sont déjà lourdement chargés du point de vue symbolique. L'auteur, ici, va plus loin : les pythons vivent enroulés sur eux-mêmes, ils sont l'objet d'une réprobation universelle, leur présence réelle ou imaginaire rend compte des échecs sentimentaux ou sociaux ; enfin, ils muent. Le *narrateur* assure qu'ils le font dans une joyeuse effervescence mais que très vite la nouvelle peau devient identique à l'ancienne. Ainsi, tantôt *Gros-Câlin* ressemble à son propriétaire, qui d'ailleurs, par moments, va jusqu'à se confondre avec lui, tantôt, par ses mues, il évoque l'humanité et ses espoirs révolutionnaires toujours déçus.

Restent, enfin, cocasses ou scabreux, tous les effets qu'on peut tirer d'un python vivant en appartement, quand on feint de prendre au sérieux son existence. L'auteur, qui cultive aussi bien la grosse farce gauloise que l'esprit le plus fin, ne s'en prive pas. Voltaire non plus dans ses contes philosophiques. Gros-Câlin cause à son maître des ennuis incongrus avec la femme de ménage, les voisins, la police. Quel merveilleux trait d'union qu'un python ! Il a même inspiré à Cousin l'amour transi que celui-ci nourrit pour sa collègue de bureau, une noire *fille* de la Guyane : elle vient, comme lui, de la lointaine Afrique, elle est en butte au même racisme.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 14.)

LES « SAMEDIS » DE PIERRE VIANSSON-PONTÉ

« Des jours entre les jours »

★ De Pierre Viansson-Ponté. Stock, 330 pages, 35 F.

LES journalistes, en général, ont à parler dans les journaux de ce dont on parle dans les journaux : l'information, exacte ou incertaine, l'événement, important ou fallacieux. Persuadés, par expérience, de la constance du mensonge des puissants et des cachotteries des « *grands* », ils *sont* enclins à croire qu'il y a un secret des dieux. Illusion. La plupart du temps, il n'y a pas de dieux, et leurs secrets sont, en général, de Polichinelle. Tout le monde savait que Nixon était un politicien truand : ses « transcripts » le mettent soudain nu : il pense et parle comme les naïfs croient que parlent les chefs de bande et les charretiers. (Il n'y a plus de charretiers, mais qui connaît les camionneurs sait qu'ils parlent bien plus délicatement que Nixon.) Tout le monde sait que la C.I.A. se mêle de ce qui regarde la General Motors. Mais quand William Colby, directeur de la C.I.A., « révèle » ce qu'a entrepris son agence pour avoir la peau d'Allende, ses « révélations » ressemblent exactement à ce qu'on savait déjà sans le *savoir*. Le journaliste peut seulement espérer être plus rapide que Polichinelle à imprimer les secrets de Polichinelle. Simple question de chance et de vélocité. Un peu plus courageux que les autres, et plus intelligent. *Mais* au terme, quels que soient sa curiosité, son talent et son caractère, il parle, finalement, de ce dont on parle dans les journaux.

Pierre Viansson-Ponté a été pendant des années et reste un journaliste politique qui prolongeait son travail quotidien par les essais de l'historien presque « immédiat ». Fin, bien renseigné, sachant être versatile par scrupules plus que par humeur ou caprice. Puis, un jour, dans les pages de ce journal, il a semblé prendre une sorte de retraite ou de retrait, s'embusquer non plus au *cœur de la tempête ou au centre* du tourbillon mais dans la marge. Pratiquer un journalisme « non *événementiel* ». Et il semble qu'à ce moment son travail a pris une portée, une dimension et une pénétration assez rares. Le recueil qu'il publie aujourd'hui, « *Des jours entre les jours* », choix de ses essais du *samedi, me paraît* confirmer ce dont on avait le sentiment en le suivant semaine après semaine, celui de lire dans un journal (qui pourtant s'efforce d'être « *différent* ») ce qu'en général on ne lit pas dans le journal.

L'invisible quotidien

L'invisible quotidien, le non-dit, le *sous-jacent*, ce qu'on vit sans le voir, ce qu'on voit sans le regarder, les humeurs collectives diffuses et presque imperceptibles, les mutations des mœurs si progressives que mal saisies, c'est la matière que Viansson-Ponté a décidé d'explorer. Il a entrepris d'essayer de donner à voir ce qui crève tant les yeux, que peu de gens l'aperçoivent ; de dire ce qu'on ne songe pas à dire, ou n'ose pas. De tenter de comprendre, là où la plupart estiment qu'il n'y a rien à comprendre.

Il arrive que cet attachement à dire le *non-dit* prenne l'apparence trompeuse des « pieds dans le plat ». Personne n'ose parler de la maladie du président Pompidou. Viansson-Ponté le fait soudain. Mais la « *révélation* » devient ici non pas souci frivole de choc et scandale, mais réflexion nécessaire sur le pouvoir personnel, sur le rapport « éternel » entre l'état de santé de Cléopâtre et le destin de « *son* » peuple, sur le rapport historique entre la concentration des pouvoirs dans un seul homme — fragile, mortel — et cette fragilité même.

Plus souvent, ces éclats noirs et constants qui « ne se peuvent regarder en face », le choix que font, coup sur coup, du moment de leur mort des hommes à la fin de leur âge (un grand psychiatre, un grand médecin, un ethnographe, deux écrivains, un haut fonctionnaire de l'UNESCO), provoquent la réflexion de l'écrivain.

CLAUDE ROY.

(Lire la suite page 19.)

EN MARGE DES MARGES

« FOKOULI », de Rezvani

Par Bertrand Poirot-Delpech

REZVANI a devancé de vingt ans les rêves actuels de rupture avec la société. Dès 1954, il a été des rares artistes à contester en c le système et à se retirer dans le il avec la femme de sa vie. L'idée en est sans doute venue de ce qu'il nquait de racines : fils d'une Russe ete quand il avait neuf ans et d'un tisan envolé, il n'avait connu d'autres familles que les pensions pour igrés et la cloche étudiante d'après erre. Il a eu aussi la chance que n talent de bouffon écorché soit vite connu : dans la peinture, puis la anson et l'écriture, avec ses souvers de jeunesse errante *(les Années-mière*, Flammarion 1967) et d'amour n *(les Années Lula*, Flammarion 68).

La civilisation l'ayant rejoint de ce dans la forêt des Maures, sa ture élégiaque s'est faite satirique ur riposter, par le pamphlet ou la médie, aux exploiteurs de sa Prooce d'adoption et de son Iran natal, ux victimes du dollar pourrisseur : *Voie de l'Amérique* et *les Américanaques* (Bourgois 1970), *Capitaine chelle, capitaine Eçço* (T.N.P., 1971). ; voici maintenant qu'après l'intervallation gauchiste — *Mille aujourhui* (Stock 1972) — les marginaux s tout poil, aux refus pourtant voins des siens, menacent sa tranquillé matérielle et intellectuelle. Comment se situer en marge des marges. y écrire encore : telle est l'inquiéude qui relie les nouveaux coqs-l'âne autobiographiques de *Fokouli* (1).

A l'origine, le propos du livre était moins immédiat. Jamais retourné en Iran depuis l'âge 'un an, l'auteur se promettait de etrouver en écrivant le « quelque hose d'ocre crasseux craquelé » dont se sentait amputé et qui le rend iscéralement solidaire des étudiants n révolte contre le chah.

Ce « nous tellurique et cellulaire » urgit à l'évocation de ses ancêtres aladins, dont il a hérité au moins a certitude que « le verbe est plus mportant que l'action ». Mais son ère a eu la faiblesse de se vouloir uropéen — « Fokouli », du français « faux-col » — et d'aller mourir dans e froid breton au service d'une riche oquée. Il a surtout le tort d'incarner pour l'auteur le mal suprême qu'est l'Abraham sacrificateur de la Bible. Un tort que ne partageraient pas seulement le Dieu du Nouveau Testament crucifiant son fils ni Eichmann, mais tous les dirigeants de l'Est comme de l'Ouest, tout homme de caractère et d'action, quiconque croit à « deux et deux font quatre », Einstein en tête ; jusqu'aux chirurgiens qui ont couvert de cicatrices sa mère cancéreuse et aux accoucheurs qui secouent les nouveau-nés lents à lancer leur premier cri...

C'EST en fait dans ses propres souvenirs d'orphelin clochard que Rezvani reconnaît ses véritables racines et qu'il replonge le plus volontiers : vers le Paris encore villageois d'après guerre et la rencontre avec Lula dont, après les récits ineffaçables des premiers livres, il ne peut que redire la nostalgie.

Tout au plus y ajoute-t-il une note de méchanceté, notamment pour le passé qui ne cadre pas avec son culte d'un amour prédestiné. Présentée jusqu'ici comme une pauvre victime, la comédienne Pauline avec qui il vivait avant Lula est rendue responsable du déguisement de poupée platine qui a fini par la tuer, et son souvenir, lié à celui d'une raie mutilée, est piétiné avec un acharnement où se dément l'horreur des violences abrahamiques.

Il faut dire que le chat sauvage de La Garde-Freinet se sent de plus en plus traqué dans son bonheur et contraint de sortir les griffes. Pour lui, qui ne voit d'autre avenir au monde qu'un déluge de ferraille ou d'amiante, et qui a tenu exprès à ne laisser aucune descendance, l'unique trésor de l'amour au présent, sous un ciel pur, est de plus en plus compromis.

A l'agression des nouvelles du monde et d'Iran, des avions et des hélicoptères, des bulldozers et des bétonneuses qui saccagent le site et exilent le paysan, s'ajoute une menace d'autant plus dérangeante qu'elle s'inspire des mêmes répulsions que celles de l'auteur à l'égard de la spéculation, de la pollution et du conformisme : l'afflux dans les Maures de nouveaux marginaux, dont la description, sous forme d'excursions imaginaires, forme le noyau de *Fokouli*, et sa réussite.

IL y a d'abord le Val-d'Oubli, où des dizaines de vieillards sont privés du calme qui était leur raison de vivre. Il y a la clinique, où le « psycho-gynécologue » Fallope met à accoucher une cruauté de SS. Il y a la bergerie de Blancmerdion, où les puissants du monde entier, Brejnev y compris, jouent les Marie-Antoinette et noient leur mauvaise conscience sous les flocons de laine.

Voici Mélunes, où une quarantaine d'invertis « libérés » restaurent de vieilles pierres en tenue de music-hall, perruques, satin et strass : la Grande-Eugène et l'Alcazar aux champs. Voici leurs homologues descendu (e)s de leur chartreuse d'Entrecastrées en jeep et battle-dress, plus phallocrates qu'une section de paras en opération de nettoyage, ce qui nous vaut entre les deux clans une bacchanale épique.

Plus loin, ce sont les névrosés d'un Freud rustique qui préparent leur « réinsertion socialo-dynamique » en faisant tristement l'amour à plusieurs avec des masques de Walt Disney.

Ailleurs encore, c'est une vieille femme qui garde des enfants anormaux avec le dévouement aberrant d'un instinct maternel mortifié. Tels autres n'ont pris de l'évangile écologique que ce qui convenait à leurs besoins intacts de violence et de lucre. Et celui-ci qui aime d'amour un porc, celui-là un enfant muet...

A partir de modèles que les habitués de la région peuvent identifier, et de ses propres fantasmes, Rezvani compose une galerie de monstres terrifiants ou grotesques, à l'image des modes et interrogations actuelles. Seul en sort innocent et beau, parce que ressemblant au sien, un couple nomade coupé du monde par son bonheur narcissique.

TEL est en effet le modèle célébré — sinon recommandé — puisque sa logique asociale le rend invivable en grand nombre et lui interdit jusqu'aux joies de la procréation.

« Il ne faut pas faire d'enfants si on n'est pas d'accord avec la société ou si on croit à l'amour fou », professe l'auteur à un de ses nombreux lecteurs-visiteurs, qu'il regrette de voir affublés le plus souvent d'un morose enfant unique. Même si on ne bouge guère, comme c'est son cas, il estime que les enfants empêchent l'« envol toujours possible » et qu'ils obligent à devenir « adultes », c'est-à-dire à la pire régression. Vouloir des héritiers, n'est-ce pas avouer, selon Nietzsche, qu'« on ne se veut pas soi-même » ?

Cet idéal de la plénitude affective isolée et exclusive des autres s'accorde mal avec les idéologies d'extrême gauche dont il se voudrait proche. Il souffre même de sérieuses contradictions internes. Peut-on à la fois déplorer le massacre des forêts par les fabricants de papier et... jubiler en écrivant de gros livres à beaucoup d'exemplaires ? Réserver la nature aux premiers arrivants dont on est et arrêter le progrès au niveau qui vous arrange — chères vieilles six-cylindres ou Remington, — bref, fermer la porte derrière soi, n'est-ce pas une forme d'égoïsme bourgeois et passéiste ? N'est-il pas injuste de reprocher leurs tensions aux communautés de plus de deux personnes ?

Mais une utopie ne se discute pas. Et celle-ci a le mérite d'inciter à s'inventer aujourd'hui une voie aussi neuve et personnelle qu'en 1950 l'amour fou dans une cabane des Maures. Elle a aussi l'avantage de dévaluer la fausse monnaie du « caractère », la culpabilité judéo-chrétienne et le désir de reproduction, au profit du plaisir, considéré comme premier acte artistique et fondement de l'humanité. Renoncer à être le « rouage » que condamnait déjà Dostoïevski, se vouloir faible comme une fleur, gratuit comme un vol nuptial !...

ET puis cette sagesse, du fait même de son flou, nous vaut une des réussites d'écriture les plus imprévisibles, les plus instables qui soient.

Parfois le souci de se démarquer des modèles trop policés et de l'institution littéraire tourne au procédé désormais banal : collage d'articles de presse et de photos, premier jet mal dégrossi, onomatopées de « comics » et autres enfantillages de gosse jouant à taper avec deux doigts... Mais souvent Rezvani trouve, comme à l'improviste, la « langue fluide libre sans syntaxe ni règle toute en joie neuve et émerveillement » dont le rêve fut à l'origine de sa vocation, et l'invention à celle de son succès.

Tout en gardant les réflexes du peintre qui laisse l'œil se perdre dans la pâte des couleurs jetées — ici des giclées d'adjectifs bruts comme « chaotique désolé brumeux » ou « luisant blafard blet », — il opère le passage, qu'il a décrit lui-même, entre la peinture *qui « poignarde le réel » et* les mots qui en imitent le « flou pour aveugle », dans un « mouvement continu » formant une « roue sans fin de paroles volantes »...

Joint au goût inné de l'exagération et du glissement dans le conte fabuleux, ce style derviche a le don de susciter des visions qui font penser, faute de référence persane, à Rabelais et Swift. Certains passages de la visite des Maures ont la truculence inventive des guerres picrocholines et l'ampleur mythique de Gulliver.

COMMENT douter de l'atavisme, après cela, et à quoi bon chercher plus loin les racines de Rezvani ? Malgré quarante-cinq ans d'Europe sans famille sur quarante-six d'existence, c'est bien le petit-fils du conteur des sables, Mahmoud le « menteur-né », qui continue de faire monter les cordes au ciel à force de paroles en l'air et de maîtriser, en les nommant au petit bonheur, les errements de Dieu !

(1) 426 pages, 35 F.

LES ROMANS

VASSILIS ALEXAKIS ou le lutin sur le fil du rasoir

★ LE SANDWICH, de Vassilis Alexakis, Ed. Julliard, 202 p., 23,55 F

Il y a des livres qui s'échappent d'une production littéraire trop sage en poussant des « couacs ». Ainsi, le vilain petit canard d'Alexakis. « *C'est*, écrit-il, *l'histoire d'un type qui tue sa femme, puis qui mange un sandwich.* » Deux actes essentiels, précédés de toute une série de faits parfaitement loufoques !

Le narrateur, qui se cache derrière le nom d'Alexakis pour mieux mentir, est un personnage à multiples dimensions. Tantôt il est jeune homme raisonnable, tantôt cadre pétri d'ambitions, ou petit garçon, ou encore amoureux. Seule, la folie — un sérieux grain, — relie les dédoublements d'Alexakis. Toutes les variantes, de la folie douce à la meurtrière. L'auteur malaxe les mots, les phrases, les faits, pour en faire une sorte d'ironique pâté de latex qui pendouille et se rétracte de tous côtés. A moins que ce ne soit du plastic. En tout cas, si l'on plonge ici, on ramène un « *dialogue de deux pêcheurs sur les bords de la Seine* » au milieu d'une « *cérémonie de mariage en province* » ; si l'on secoue par là, surgit « *une conversation entre deux oiseaux (A et B)* » vite interrompue par un « *petit garçon gourmand dévorant un pot de confiture* ».

Au lecteur de se débrouiller avec la mixture d'Alexakis : il aime ou il n'aime pas. L'auteur continue à remuer sa sauce avec un ricanement et une jubilation extrêmes.

Alexakis est aussi un dessinateur. Cela se ressent à travers les textes où les personnages s'expriment comme dans une bulle. Parfois vlan ! le dessin est sans légende. Ou bien les mots sont « en dehors » de l'acte comme dans ces dessins de comique absurde. Et cet enfant de la bulle raconte cela d'un ton faussement naïf.

Il faut se méfier de ce comique : la violence le fait soudain éclater. Le lutin Alexakis danse sur le fil d'un rasoir. Avec lui, les banalités quotidiennes — telles que conversations de bistrot, messages publicitaires, titres de journaux — prennent un sens déconcertant. L'histoire d'amour, si l'on peut dire, qu'il raconte, et qui est inspirée de la presse du cœur, se termine comme un fait divers de la grande presse.

Finalement, Alexakis, ainsi qu'il l'avait annoncé, tue sa femme. Pire, il la démonte, la débite et l'éparpille. Ce qui ne se fait pas. Puis, il va manger un casse-croûte (pâté) pour oublier. Au lecteur de digérer.

BERNARD ALLIOT.

Michel Bataille, bâtisseur de bonheur

★ SOLEIL SECRET, de Michel Bataille, Julliard, 288 pages, 29,95 F.

Il y aura bientôt trente ans que Michel Bataille a entrepris, dans l'extrême jeunesse, son œuvre romanesque, mais il l'a interrompue pendant une quinzaine d'années pour se donner à une autre œuvre, qui n'est pas sans retentir dans ses livres : par les thèmes — celui surtout de l'artiste et de la création, mêlé à ceux de l'architecture, de la paternité et bien entendu de l'amour — et aussi par la conception et l'exécution par une technique éprouvée, solide, parfois trop ingénieuse ou qui se plaît trop à échafauder. C'est un constructeur. Et qui bâtit avec régularité : un livre par an. Dont un recueil de poèmes, un essai sur l'urbanisme ou plutôt l'art de détruire les villes, une biographie de Gilles de Rais (affaire criminelle et érotique devenue une affaire de famille : je fais allusion au livre de Georges Bataille *Michel est le neveu de Georges*).

Soleil secret nous paraît le plus libéré de ses romans ; sans souci d'être adroit, démonstratif ou allégorique ; avec le seul dessein de montrer l'homme à nu et à cru ; de dire ce qu'on a à dire et même de le crier. Peut-être n'atteindra-t-il que mieux ses lecteurs, professionnels ou non. Ceux, en tout cas, qui demeurent sensibles à une « histoire », à la représentation, moins fallacieuse qu'on le dit, de la vie et des êtres.

Soleil secret est un roman de narrateur, selon un modèle illustre : « Je » n'a pas de nom. Le lecteur, dans sa naïveté confond auteur et personnage ; l'auteur aussi, du reste, mais lui seul sait à quels moments. « Je » est un architecte qui a inventé des modes de construction révolutionnaires, il se trouve bientôt, comme malgré lui, à la tête d'une énorme entreprise où entrent les banques ; elles l'évinceront, lui, ses inventions, ses méthodes et ses exigences de qualité, pour exploiter une camelote plus profitable. Juste au moment où sa femme vient de le quitter, lui laissant généreusement leurs deux enfants. Dans ce naufrage, une île : la grande, vieille et belle bâtisse où il peut se réfugier, s'enfermer ; son couvent, sa forteresse ; indestructible, et qui n'a pas besoin d'être « faite ». Retraite et œuvre matérielle qui le sauvent : où il va redécouvrir la vérité des choses ; où l'amour le rejoint ; où un sculpteur va se révéler en lui. Sur quoi, la firme en difficulté fait appel à son fondateur : suprême revanche, — et fin presque trop morale. Cela tourne au conte de fées avec le banquier changé en homme. Mais, après d'émouvants épisodes, « Je » refuse de rentrer dans la « carrière », dans le jeu misérable des maîtres-esclaves. Le livre s'achève sur la vision de la sculpture géante qu'une ville neuve a commandée au sculpteur-constructeur, édifiée à la pointe d'un cap : signal de couleur et de feu, comme un arc-en-ciel sur la mer.

Hors de ce schéma tiennent, bien entendu, l'essentiel et le vrai de cette aventure humaine qui retrouve sa dimension spirituelle dans l'épreuve grâce aussi à une philosophie faite de l'union très libre d'un christianisme personnel et de la sagesse hindoue ; pour « Je », Dieu n'a qu'un nom : Dieu. Le récit charrie la réflexion du moraliste, les questions, les idées. Si on veut, d'un mot, la clef du livre, voici : « *Sous les apparences de la pure douleur, la chance comme la foudre s'abat tout à coup sur un homme banal...* »

Rassurons toutefois le lecteur vraiment moderne : il trouvera ici tout son content d'imprécations contre la « connerie » et la « merde » du monde. N'empêche que rien n'y fait : cette histoire-là est une histoire de bonheur. Et d'ailleurs pleine d'humour, avec de grands coups de gaieté. Or le moins qu'on puisse dire, c'est que le bonheur, pas plus que « l'histoire », n'est à la mode en littérature. Lui aussi, pourtant, il existe.

La recherche « textuelle » n'est pas le fort de ce maître-maçon du roman. Peut-être même a-t-il montré une trop magnifique indifférence à l'écriture ; mais plus manifeste, il me semble, dans certains de ses romans précédents. On pourrait simplement souhaiter qu'il se surveille de plus près, pour la négligence et la facilité. Ne pas répéter — involontairement — la même citation à chaque bout du livre ; et surtout : moins de citations. S'épargner de puiser dans les décharges publiques (« *Nous sommes tous des morts en sursis* »). Vétilles. Le roman est emporté par l'élan, la conviction, la sincérité, la générosité ; tenu au chaud par ce don, cette force de sympathie qui s'étend aussitôt au lecteur parce que celui-ci sent que la vie même de l'auteur traverse le livre, l'emplit de ses battements.

YVES FLORENNE.

— LES « POEMES POLITIQUES DES TROUBADOURS », choisis et commentés par Henri Gougaud, viennent d'être réédités par Bélibaste. (173 pages, 21 F.)

Nous avons lu

Paysages et destins balzaciens d'Amédée Ponceau

Il est des éditions et des rééditions posthumes qui placent l'auteur à une distance juste que la mode ne peut plus changer — une distance classique. Après *Timoléon*, après *le Temps dépassé*, voici, d'Amédée Ponceau, *Paysages et destins balzaciens*, avec une magnifique préface de Robert Kemp. Ce qui se donnait à penser dans l'*Initiation philosophique* sur le mode didactique — l'accord varié et variable entre les hommes et les choses — se laisse lire sur le mode pictural dans ce petit livre charmant, au sens propre du mot. C'est par le recours au voyage que le lecteur est associé au souci du paysage. Les premiers héros balzaciens sont alors la route et la diligence : « Le monde de la *Comédie humaine* est un monde où l'on voyage. » Les voyages réels de Balzac deviennent fictifs et même « inutiles », tandis que les voyages racontés rendent réels les relais, les arrivées et les départs. Voici la vérité d'Alençon révélée par *la Vieille Fille* et par *le Cabinet des Antiques*. Voici le monde des *Chouans* inscrit sur la place aux arbres de Fougères. Le destin de *la Femme abandonnée* se lit sur les traits de Bayeux, orgueilleuse et morose. Ainsi voyageons-nous entre les êtres et les choses de Guérande au val de Loire, de la maison Grandet à Saumur, par le pont de Tours, à la vallée du Lys.

Le livre fermé, le lecteur se demande : que signifie que les choses soient « pays » pour l'homme ? Est-ce métaphore morte de tenir ceux-ci pour des « visages » ? Et qu'est-ce que « peindre » quand on n'a que les mots ? Le langage n'est-il alors qu'effort vain pour tromper la soif de paysage vu ? Ou bien est-ce au contraire le paysage dépeint par le romancier qui révèle la véritable nature de la peinture, laquelle ne fait jamais voir, mais se borne à indiquer, à faire signe ? En nous donnant ces questions, Amédée Ponceau continue en nous l'*Initiation philosophique*. (Beauchesnes, 220 p., 37 F.) — Paul Ricœur.

Une fameuse découverte

(Suite de la page 13.)

De qui, de quoi se moque-t-on ici ? La question vaut qu'on la pose, le loufoque, la fantaisie n'étant que moyens humoristiques pour appréhender le fond des choses. Un fond triste, bien entendu, où se reflètent les lendemains de Mai qui déchantent : les nœuds s'étaient soudain dénoués ce printemps-là. « *Mais, en mai 68, se rappelle Michel Cousin, j'ai eu tellement peur que je ne suis même pas sorti de chez moi pour aller au bureau.* » Gros-Câlin, ou plutôt son maître, aspire pourtant à quelque chose : « *à la naissance avec vie* », qui est à l'opposé de « *ce droit sacré à la vie par voies urinaires* » si hautement proclamé par les adversaires de l'avortement, qui sont une des cibles favorites de l'auteur. A quoi servent-ils, quand nous sommes tous des avortés, des « *prématurées* »... Tous, sauf deux héros de la Résistance, Jean Moulin et Pierre Brossolette, qui sont avec le python les valeurs-refuges de cet étrange mal-aimé, ligoté par l'impuissance. Ils ont l'air de tomber comme des cheveux sur la soupe, ces deux-là. A voir. Tout se tient ici, tout a sa raison d'être. Il est comme un vrai sac de nœuds joliment bien ficelé, ce livre désopilant, tendre et corrosif.

Il n'y manque même pas la touche de poésie qui vient du rêve, de l'imagination en délire. Ce Charlot romanesque, plus « schizo » que nature, qui souhaite « *la fin de l'impossible avec fraternité des règnes* », ne se voit pas seulement en poulet, comme l'autre, dans *la Ruée vers l'or*. Il généralise le procédé, se fait python, souris blanche, perroquet...

Une forme quasi inédite de la satire, mais qui ne manque pas, comme tout inédit, de répondants : Raymond Queneau, Boris Vian, Bunuel et Charlie Chaplin président à l'avènement de *Gros-Câlin*. Une satire surréaliste de l'homme du vingtième siècle pris entre ses aspirations et le déni que leur opposent non seulement la société — c'est vite dit — mais encore la nature et ses lois. « *Je suis un acte contre nature* », proclame le narrateur. Que reste-t-il d'autre après cela si ce n'est mettre l'imagination au pouvoir, faute de quoi, comme Michel Cousin, nous resterons enroulés sur nous-mêmes, façon python ?

JACQUELINE PIATIER.

ÉCHOS ET NOUVELLES

— L'ACADEMIE GONCOURT se déplacera du 19 au 26 octobre prochain à Montréal pour répondre à l'invitation officielle du gouvernement canadien. Cette invitation fait suite à la désignation comme membre étranger de l'académie de M. Roger Lemelin et s'inscrit dans la politique de liens plus suivis avec les pays francophones menée par l'académie depuis deux ans. Politique qui l'a fait assister l'an dernier, en Belgique, aux fêtes anniversaires de Colette et l'a fait se déplacer, en Suisse, pour remettre officiellement son prix à Jacques Chessex. Le prix Goncourt 1974, quant à lui, sera toujours attribué chez Drouant le 18 novembre prochain.

— LE DEUXIEME CONGRES INTERNATIONAL POUR LA DEFENSE DE LA CULTURE, organisé par le Centre culturel italien (CIDA), qui vise à promouvoir une culture dégagée du marxisme, se réunira à Nice (Palais des expositions), du 27 au 29 septembre. Parmi les intellectuels qui y participeront, citons MM. Robert Aron, Jacques Chastenet, Louis Leprince-Ringuet, de l'Académie française, Pierre de Boisdeffre, Georges Elgozy, Louis Pauwels, le professeur Quentin-Ritzen, etc.

— L'ŒUVRE MAJEURE du philosophe hollandais Pannekoek, « les Conseils ouvriers », va enfin paraître en traduction française. Les éditions Bélibaste, qui assurent cette publication, ont ouvert une souscription. S'adresser 28, rue Henri-Barbusse, Paris-5e. Prix de souscription : 35 F.

— « L'HISTOIRE DES FRANCS », de Grégoire de Tours, fait l'objet d'une publication en deux tomes chez Denoël-Gonthier, dans la traduction de Robert Latouche, publiée dans la collection des « Universités de France », sous le patronage de l'Association Guillaume-Budé.

ROMANS DE LA RENTRÉE

Claude Ollier à l'orient des signes

★ OUR OU VINGT ANS APRES, de Claude Ollier, Gallimard. 187 pages, 32 F.

OUR ou Ur : cette ville de Mésopotamie (célèbre dans les mots croisés) fut, on le sait, une des capitales de l'Empire sumérien. En la prenant pour cadre de son dernier roman, Claude Ollier fait mieux que céder au prestige d'un nom : il poursuit cette étrange entreprise de déplacement du temps de l'espace qui le conduit du cosmos aux sables de l'Afrique, de la science-fiction aux hallucinations douces de l'Orient, et l'amène à ourdir, de livre en livre, un étonnant tissu de formes et de mirages...

Une cartographie imaginaire

Enigma, après *la Vie sur Epsilon*, nous ramenait sur la Terre en ouvrant le récit sur la lumière d'Ezzala, cité illustre du Soudan. Un « élu d'Elazza » s'introduira dans l'aventure d'Our, reliant ces deux histoires, auxquelles l'auteur s'est refusé — chose assez rare aujourd'hui pour mériter d'être notée — à donner le titre de *roman*. Etapes successives et patiemment abordées, dans la construction d'une fiction qui ressemble à un processus initiatique. Il est probable que des lois très subtiles, très rigoureuses, aussi exigeantes que celles qui ordonnent l'architecture de Sumer ou la science des temples babyloniens, y président : elles concourent avec précision à la mise en place d'un texte et d'une œuvre, même si elles ne sont pas toujours immédiatement déchiffrables. *Our* peut être lu indépendamment des autres livres. Mais la lecture de toute la série dans l'ordre en rénove le sens ou tout du moins le diffracte.

On pénètre dans *Our* comme dans un monde bien clos, circonscrit, protégé. Les premiers mots du récit sont : « C'est enfin *cela* », et ils nous font accéder au décor, sombre, riche, coloré, un peu oppressant, d'une tannerie orientale, où, entre les cuves et les *étoffes*, brûle « le feu mat d'une lampe », résonnent des mots arabes, grésillent le tabac et *l'herbe* mêlés. Quoi, *cela ?* Ce rituel lent de gestes, d'éclairages, d'attitudes ? Ou peut-être, comme il est dit plus loin, ce texte « *qui thésaurise le verbe, corrode la rentabilité des mots* » ? Car, très vite, il est clair ici que les techniques narratives du « nouveau roman » conduisent à une curieuse symbolique de la description. Le travail sur les signes se pare de tous les prestiges de l'« inscription » que peuvent suggérer l'écriture cunéiforme, le jeu, dans la statuaire, des « graphes » ou des « glyphes », le mouvement du calame sur l'argile, ou toute cette étrange cartographie imaginaire sur laquelle semble s'être édifiée Our (*« Et Mardouk de laisser son hôte observer à son aise ces figures d'une géométrie complexe projetant sur la feuille plane les dimensions cachées de la ville »*).

Mille et une nuits

Cela ne signifie pas que le récit de Claude Ollier soit le moins du monde abstrait ou non-figuratif. Des personnages vivent, dans cette Our moderne, très réels et très présents. Et leurs gestes disent leur histoire : *« C'est l'heure où chacun se tait, se recueille au plus loin du geste. Dans un recoin de sa bibliothèque, Mardouk somnole, une cruche à portée de la main. Le vieil Ea, près de son tour, marmonne une prière. Elil, fourbu, trame sa tête d'un réseau de ruelles. L'esprit engourdi d'Anou ne capte encore aucun effluve, et l'élu d'Ezzala s'est endormi au récit de son rêve. Seul Shamash veille, il est le gardien... »* L'érotisme, on le verra, n'est pas absent de ces évocations : il y le charme des visions des *Mille et Une Nuits*, avec, çà et là, une piquante touche de préciosité tenant à un pastiche du vocabulaire sadien.

Mais la beauté du livre est surtout dans la distribution des scènes qu'animent ces personnages. Elles se succèdent, plutôt qu'elles ne se *déroulent*, à la manière de diapositives, de lames colorées que l'on glisserait devant notre regard, dans un ordre qui n'est ni celui de la narration ni celui du poème, mais celui d'une composition où l'étoilement des couleurs, des lumières et des *mots* est le principe même de l'organisation du texte. Texte très maîtrisé, très élaboré. Claude Ollier note quelque part, à propos de ces antiques scribes d'Our, dont il célèbre la patience et le talent : *« Primauté de la technique : la plume effilée trace la courbe dans la pâte fraîche, l'écrivain dessine comme le sculpteur écrit. Mais le scribe pressé simplifie le graphisme, délaisse le risque de la courbe, taille en biseau la plume et se spécialise dans la ligne droite, la ligne brisée, ou les petits carrés, et les coins ou clous ou mouchetures de panthère. »*

Le livre tout entier paraît construit sur ce travail de dessins, de lignes et de signes. Nouvelle pierre dans l'édification d'une œuvre qui ne renvoie qu'à elle-même, s'élève et scintille discrètement « *à l'ombre du filet que la forme projette sur la surface ininterrompue du sens* ».

RAYMOND JEAN.

Vladimir Pozner entre Terre et Lune

★ MAL DE LUNE, Julliard. 315 pages, 32 F.

LA Grande Catastrophe a eu lieu sur la Terre, il y a de cela nombre d'années, détruisant toute vie. Toutefois, des colons terrestres établis sur la Lune, ont pu survivre, en créant une civilisation souterraine. Ils envoient régulièrement des touristes visiter la planète morte, où des forêts, des lacs, ont été reconstitués, artificiellement, par leurs soins.

Mais une étrange psycho-épidémie commence à ravager la société lunaire. Un modeste veilleur, qui a failli en surprendre le secret, est déporté sur la Terre, où on le laisse. Il devrait y périr, de faim, de solitude, s'il ne rencontrait une femme-panthère, dernière survivante d'une espèce qui a dû à sa situation montagnarde d'échapper aux effets de la Grande Catastrophe. Ils pourraient s'aimer (ils s'aiment) et, de là, reconstituer l'espèce. Mais, d'une part, elle est plus grande que lui et, d'autre part, elle est exclusive. Elle l'enferme dans une caverne cernée de rocs pendant qu'elle va à la chasse aux volatiles, pour le nourrir. C'est une situation qui, à la longue, finit par être débilitante, même pour un Lunaire. Alors, il s'évade et il est, finalement, récupéré par le véhicule qui l'avait amené, où des amis s'emploient à le rapatrier clandestinement sur la Lune.

Car son témoignage est important. La psycho-épidémie n'est qu'un leurre utilisé par les dirigeants pour enrayer le mécontentement qui grandit dans les classes les moins favorisées. C'est ce secret qu'il avait à demi surpris et qui a failli provoquer sa mort.

La fiction s'achève sur une vision de bras croisés qui pourrait bien être l'amorce d'une grève générale.

Avant la Grande Catastrophe

Vladimir Pozner, on le voit, prend le problème à l'envers. Au lieu de montrer des Terriens en expédition sur une planète lointaine, et de se servir de la transposition pour établir une critique de nos mœurs, il bondit franchement au-dessus des siècles et, à travers la description d'une vie lunaire parfaitement imaginaire, se livre à une satire en règle de ce que sera notre vie demain, si elle ne l'est déjà.

Civilisation souterraine ? Nous y sommes, ou presque, enfermés dans nos nécropoles verticales.

Toute-puissance de l'ordinateur, information dirigée, digérée, orientée ? Nous n'en sommes pas loin.

La société divisée en trois espèces : les technocrates qui dirigent, les techniciens spécialistes qui transmettent et les techniciens ordinaires qui exécutent ? Nous en approchons.

Le tourisme, qui ne fait qu'emmener avec lui les signes de la société qui se déplace, ne voit que ce qu'il édifie et ne consomme que ce qu'il transporte ? Oh ! clubs !...

La diversion, enfin, comme arme de gouvernement et alibi permanent du pouvoir ?

Vladimir Pozner est un homme malicieux. Il sait que, pour les écrivains de son espèce, qui n'aiment pas écrire pour ne rien dire, la part de ce qu'il y a à dire et du droit de le dire, ne peut qu'aller en s'amenuisant. Alors, ce qu'il a à dire, vite, il le confie à une fusée interplanétaire, une fusée pour la Lune afin qu'elle témoigne, plus tard, de ce que pensaient les hommes avant la Grande Catastrophe...

La science-fiction : dernier domaine où l'on peut encore rêver en termes de philosophie et s'exprimer en termes de destin.

PAUL MORELLE.

Vient de paraître

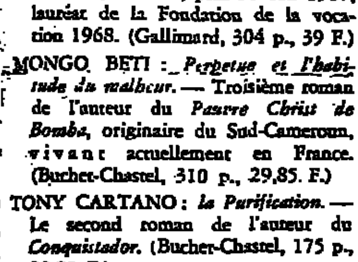
Roman français

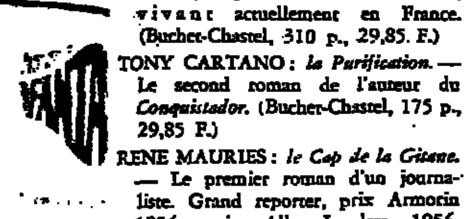
DIDIER MARTIN : *le Prince dénaturé*. — Le nouveau roman de l'auteur du *Jéroboam*, prix Fénéon 1967, lauréat de la Fondation de la vocation 1968. (Gallimard, 304 p., 39 F.)

MONGO BETI : *Perpetue et l'habitude du malheur*. — Troisième roman de l'auteur du *Pauvre Christ de Bomba*, originaire du Sud-Cameroun, vivant actuellement en France. (Buchet-Chastel, 310 p., 29,85 F.)

TONY CARTANO : *la Purification*. — Le second roman de l'auteur du *Conquistador*. (Buchet-Chastel, 175 p., 29,85 F.)

RENE MAURIES : *le Cap de la Gitane*. — Le premier roman d'un journaliste. Grand reporter, prix Armorin 1954, prix Albert-Londres 1956. (Fayard, 260 p., 32 F.)





Philosophie

LOUIS ALTHUSSER : *Philosophie et philosophie spontanée des savants*. — Le texte de trois cours prononcés en 1967 à l'Ecole normale supérieure. (Maspero, « Théorie », 160 p., 17 F.)

ARNAUD BERTHOUD : *Travail productif et productivité du travail chez Marx*. — Un examen raisonné de concepts fondamentaux de la théorie marxiste. (Maspero, « Economie et socialisme », 144 p., 20 F.)

ETIENNE BALIBAR : *Cinq études du matérialisme historique*. — Par l'un des principaux représentants de « l'école althussérienne », des articles sur les concepts-clefs du marxisme-léninisme. (Maspero, « Théorie », 296 p., 34 F.)

Sciences humaines

ROGER CAILLOIS : *Approches de l'imaginaire*. — Des études écrites entre 1932 et 1950, alors que Roger Caillois appartenait au mouvement surréaliste, puis au Collège de sociologie qu'il avait fondé avec Georges Bataille. (Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », 256 p., 49 F.)

JEAN PIAGET : *Réussir et comprendre*. — Une nouvelle série d'études expérimentales menées par le fondateur de la psychologie génétique et ses collaborateurs. (P.U.F., « Psychologie d'aujourd'hui », 256 p., 40 F.)

GERARD MAIRET : *le Discours et l'Historique*. — A travers un examen critique des travaux de Lucien Febvre, Fernand Braudel, etc., l'auteur cherche à cerner la représentation du temps dans les études historiques contemporaines. Préface de François Châtelet. (Mame, « Repères », 240 p., 35 F.)

HENRI DESROCHE : *les Religions de contrebande*. — Les sectes dissidentes et marginales de l'histoire religieuse occidentale constituent autant de contestations des Eglises et des sociétés. (Mame, « Repères », 232 p., 35 F.)

MURRAY BOOKCHIN : *Vers une technologie libératrice*. — La technologie moderne peut-elle être détournée et servir d'autres fins que celles du capitalisme ? Ce texte a influencé dans une large mesure l'ultra-gauche américaine. (Ed. Parallèles, 47, rue Saint-Honoré, Paris-1er. Traduction de H. Arnold et D. Blanchard.)

Littérature étrangère

DER NISTOR : *la Famille Machber*. — La chronique d'une famille juive des années 1870 dans le sud-ouest polono-ukrainien. Trad. du yiddish par Joseph Fridman. (J.-C. Lattès, 406 p., 39 F.)

Sociologie

MARC PAILLET : *le Journalisme*. — Fonctions et langages du quatrième pouvoir. Par l'auteur de *Marx contre Marx*. (Denoël, 224 p., 30 F.)

Religion

JEAN GUITTON : *Paul VI et l'Année sainte*. — Vers la réconciliation. L'année sainte de 1975 coïncidera avec le douzième anniversaire de l'élection de Paul VI au pontificat suprême. (Fayard, 140 p., 22 F.)

Histoire

WILFRED BURCHETT (en collaboration avec Rewy Alley) : *la Chine, une autre qualité de vie*. Deux spécialistes de la Chine contemporaine ont dressé ce tableau riche en couleurs de la Chine d'après la Révolution culturelle. Trad. de l'anglais par Nicole Delaunay et Peter Burchett. (Maspero, 320 p., 42 F.)

MARC MARCEAU : *le Coup d'Athènes*. — Un témoignage de premier plan sur les événements de Grèce, par le correspondant du *Monde* à Athènes. (Buchet-Chastel, 320 p., 34,85 F.)

LOUIS CHEVALIER : *Histoire anachronique des Français*. — Une description des systèmes culturels ou anticulturels à la mode, par l'analyse classique, et la satire et le ridicule. (Plon, 350 p., 34 F.)

ANNIE LAURAN : *la Casquette d'Hitler ou le Temps de l'oubli*. — Le souvenir de la déportation chez ceux qui la subirent. Complété d'une enquête dans les écoles parisiennes. (Editeurs Français Réunis, 210 p., 29 F.)

ANDRE-LOUIS DUBOIS et PIERRE SERGENT : *le Malentendu algérien douze ans après*. — Un dialogue entre l'ancien préfet de police du silence et l'ancien chef de l'O.A.S. métropolitaine. (Fayard, 330 p., 35 F.)

RUDOLF PORTNER : *la Saga des Vikings*. — Une redécouverte du monde des Vikings. Trad. de l'allemand par Denise Meunier. (Fayard, 420 p., 59 F.)

JEAN CAZALBOU : *le Voyage, ou comment te dire...* — Au cours d'une croisière, un journaliste français — communiste — retrouve Tania, à Moscou, dix-huit ans après leur première rencontre. L'U.R.S.S. a changé, Tania aussi, le journaliste aussi... (Editeurs Français Réunis, 213 p., 26 F.)

Histoire littéraire

ROGER SHATTUCK : *les Primitifs de l'avant-garde*. — Henri Rousseau, Erik Satie, Alfred Jarry, Guillaume Apollinaire : quatre destins à la naissance d'une nouvelle conscience artistique. Trad. de l'américain par Jean Borzic. (Flammarion, 410 p., 45 F.)



SEPTEMBRE 1974 LE MONDE A TRAVERS LES LIVRES

ESSAIS ET DOCUMENTS POLITIQUES

★ Alvaro Cunhal : *Portugal, l'aube de la liberté.*

Editions sociales, 246 p., 12 F.

Nul doute que le « printemps portugais » de 1974 ne doive provoquer l'éclosion de tout un parterre de livres. Le premier disponible en français, si l'on excepte une traduction de l'ouvrage du général Spinola, *le Portugal et son futur* (1), est un ensemble de textes écrits par le secrétaire général du parti communiste portugais, Alvaro Cunhal.

Ce livre éclaire la genèse des événements qui, le 25 avril à Lisbonne, conduisirent au renversement de Marcelo Caetano, et à la prise de pouvoir par l'armée. Bien que s'y préparant depuis quarante-huit ans, le parti communiste n'a pas joué un rôle essentiel dans le déroulement de ces événements, même si certains des membres du « Mouvement des capitaines » étaient frottés de marxisme. Mais comment un parti qui n'a connu, en tout et pour tout, que sept années d'existence légale depuis sa création, il y a cinquante-quatre ans, peut-il apparaître, *seulement cinq mois après le 25 avril*, comme la seule vraie force politique organisée au Portugal ?

Analyse minutieuse des raisons de tant d'échecs, exaltation inlassable de tant d'obscurs dévouements, le livre d'Alvaro Cunhal, si rugueux soit-il, aide certainement à comprendre ce brusque épanouissement. — J.-P. C.

(1) Flammarion, 235 p., 22 F.

★ Michel Cardoze, Jean Le Lagadec : *49 %, naissance d'une majorité.*

Editions sociales, 224 p., 12 F.

Michel Cardoze et Jean Le Lagadec, tous deux journalistes à *l'Humanité*, racontent et analysent la campagne pour l'élection présidentielle, en communistes. C'est pourquoi, au passage, ils n'hésitent pas à égratigner l'auteur d'un précédent ouvrage sur le même sujet : Michèle Cotta *(la Ve République)*. En outre, Cardoze et Le Lagadec apportent des précisions nouvelles sur la première candidature de M. François Mitterrand, en 1965, et sur les contacts secrets qui avaient eu lieu, à l'époque, entre le député de la Nièvre et des émissaires du P.C.F. — T. P.

Syndicaliste en liberté

★ **SYNDICALISTE EN LIBERTE, de Gilbert Declercq, Le Seuil, 23 F.**

« Mon ambition n'a jamais été d'être un dirigeant syndical, mais d'être un militant ouvrier, et on ne peut y parvenir qu'à condition de goûter à toutes les joies humaines qui sont celles du peuple tout entier. »

Ainsi se définit Gilbert Declercq, ce Breton qui a été l'un des grands bâtisseurs de la C.F.D.T. des pays de la Loire, dans « Syndicaliste en liberté », *livre-interview qui est à la fois un témoignage et un autoportrait.*

N'avoir pour unique activité que le syndicalisme, c'est compromettre son propre équilibre et ne pas répondre à fond au service des autres : « Les loisirs, la vie familiale, l'amour, tout cela forme un tout. » *Epanoui sur son bateau, il l'est aussi au cœur d'une « manif ». Il y est* « aussi heureux qu'en mer ».

Depuis trente ans, cet « animal syndical » *— comme on dit* « bête de théâtre » *— n'a cessé d'être sur la brèche ouvrière. Cela a commencé par* « son serment » *du défilé « Front populaire » du 14 juillet 1935, qui avait effrayé sa mère. Le jeune dessinateur des Batignolles choisit donc en 1950, de laisser là ses chances de promotion, pour devenir* « le Jésus-Christ socialiste » *— dont la verve gouailleuse s'exercera sans répit de débrayages en congrès, de meetings en négociations et jusque dans ces chroniques de* Témoignage chrétien *où, parfois, un moraliste se cache derrière le garroche-poète. Les fameuses grèves nazairiennes de 1955, les affrontements avec les C.R.S., l'expansion de la C.F.D.T., qui va égaler la C.G.T dans la région nantaise, la marche sur Paris* « de l'Ouest qui veut vivre » *en 1965, et cent autres épisodes sont retracés, en même temps que le parcours de Gilbert Declercq dans la C.F.T.C., qui se laïcise et, turbulente, anticonformiste,* « découvre le socialisme ». *Celui qui se gausse des « soixante-huitards » comme des staliniens et s'est écrié :* « Ras le bol les gauchistes », *dit aussi comment, après quelques années de P.S.U., il est parvenu au* « socialisme qui sera heureux ou ne sera pas ».

« Un meneur », *selon le mot patronal qui se veut insultant.* « Je relève le défi », *réplique Gilbert Declercq, en ajoutant :* « Le danger permanent, *pour celui qui se voit confier des res*ponsabilités, c'est de devenir « quelqu'un », de s'installer confortablement dans des certitudes. » *Rien n'est plus étranger à l'homme qui se livre dans ces pages sans plus tricher avec la classe ouvrière qu'il ne le fait avec l'océan.* — J. R.

★ Henri Arvon : *le Gauchisme.*

P.U.F. Collection « Que sais-je ? », 128 p., 5 F.

Spécialiste de la gauche hégélienne, Henri Arvon, professeur à la faculté de Nanterre, nous propose, après ses études sur Feuerbach, Stirner et Bakounine, une synthèse des principaux courants théoriques du « gauchisme ». Il montre comment l'utopie a retrouvé les faveurs de la jeunesse, alors qu'elle tend à disparaître des programmes politiques. Ce livre, très complet malgré sa brièveté, confronte toutes les tentatives pour réunir Marc et Rimbaud. — J.-M. P.

SCIENCES HUMAINES

★ Alain Gras : *Sociologie de l'éducation : Textes fondamentaux.*

Larousse, 392 p., 42 F.

Maître-assistant à l'Université, Alain Gras a rassemblé les textes fondamentaux de la sociologie de l'éducation en les ordonnant autour de quatre orientations principales : l'approche humaniste, qui procède d'une recherche moralisatrice; l'approche économique, dont le premier souci est de mesurer la rentabilité ; l'approche interpersonnelle, dans laquelle prédomine l'étude de la socialisation, et l'approche marxiste, qui insiste sur le moyen de conservation sociale que constitue l'école. Ce précieux recueil d'articles jusqu'alors épars permettra aux enseignants de comprendre l'idéologie sous-jacente à leurs cours et aux enseignés de saisir selon quels principes ils sont éduqués. — J.-C. T

★ Alain Touraine : *Pour la sociologie.*

Le Seuil, coll. « Points », 240 p., 9,90 F.

Découvrir comment les sociétés se constituent et se transforment, telle est la mission que s'est assignée Alain Touraine. Aujourd'hui, dans un court essai, il éclaire les conditions du travail sociologique. Le métier de sociologue est rempli de pathétique : celui-ci est persécuté dans les pays totalitaires, et il est réduit à la marginalité dans les nations démocratiques. Il n'y a pas de position satisfaisante pour lui, car il ne peut travailler qu'en détruisant sa propre identité. Tous les sociologues souffrent en permanence de ne pouvoir être des acteurs. Alain Touraine prend la défense des sociologues de la nuit, ceux qui interrogent les exclus et réintègrent les maudits. Critique du pouvoir, le sociologue n'est cependant pas au service d'un contre-pouvoir. La connaissance ne prépare jamais l'ordre de demain. *Pour la sociologie* constitue moins le bilan d'une expérience qu'une invitation au travail. — J.-C. T

★ Nicole Belmont : *Arnold Van Gennep.*

Payot, 269 p., 10,15 F.

La quête de Van Gennep commence au début de ce siècle : au moment où Durkheim éclaire avec génie les courants souterrains de la vie collective, il explore les visages cachés de la réalité populaire. La littérature orale, les rites de la vie domestique, l'exercice quotidien et inavoué du sacré dans l'existence rurale constituent son territoire d'élection. Territoire ingrat : la science officielle n'y reconnaît pas son bien. Comme Paul Sébillot, comme Pierre Saintyves, Arnold Van Gennep travaille en solitaire, accumulant un matériau immense, ultime photographie d'un univers, le nôtre, voué à l'anéantissement. Nicole Belmont nous restitue ici l'itinéraire de Van Gennep.

Comme l'événement historique, le fait folklorique est une donnée, clairement lisible. Que signifie-t-il sur le plan du vécu ? Quel est son espace mental ? Van Gennep apporte ici des réponses qui sont à la fois les siennes et celles de son temps. — C. M.

SOCIÉTÉ

★ *Dictionnaire universel de la franc-maçonnerie.*

Editions du Prisme, 17, rue Saint-Marc, 75002 Paris. 1 517 p., 280 F.

Daniel Ligou, docteur ès lettres, professeur à la faculté des sciences humaines de l'université de Dijon, vient d'achever, à la tête d'une équipe de cent quarante collaborateurs, où l'on relève les noms d'historiens comme Albert Soboul et ceux des plus grands dignitaires et spécialistes de la franc-maçonnerie, un ouvrage considérable et ambitieux qui comble un retard dans la littérature maçonnique en langue française. Dans ce dictionnaire alphabétique qui constitue une véritable somme, tous les pays du monde où la franc-maçonnerie existe (ou a existé) font l'objet d'un article. Les francs-maçons célèbres de ces pays sont traités en fonction de leur importance maçonnique. Tous les rites, tous les symboles maçonniques sont étudiés. Les notices biographiques ou historiques sont rédigées sans parti pris, et là où les sources demeurent sujettes à caution l'insuffisance de preuves est mentionnée. — A. G.

HISTOIRE

★ Leonid Brejnev : *Lénine*, suivi d'*Une vue panoramique de l'œuvre de Lénine*, commentée par Gérard Walter.

« Le mémorial des siècles ». Albin Michel, 678 p., 45 F.

On peut trouver abusif que cette « présentation » de Lénine par l'actuel premier secrétaire du parti communiste de l'U.R.S.S. soit, vérification faite,... un discours prononcé par Leonid Brejnev, le 21 avril 1970, devant une assemblée générale des notables soviétiques, auxquels s'étaient joints quelques délégations de partis frères. Mais au moins est-on averti : inutile de chercher ici autre chose que la statue poncée et vernie des hagiographies. Quant aux textes compilés par Gérard Walter, ils constituent une vue moins panoramique que tronquée de l'œuvre du chef de la révolution russe. On fera une place à part aux citations groupées sous le titre *Lénine juge les hommes* : elles sont habilement choisies et commentées pour présenter Staline comme le successeur légitime, en traçant des autres dirigeants bolcheviks le plus méprisant des portraits. Un exemple d'histoire officielle, c'est-à-dire d'antihistoire. — P. G.

★ Edouard Bernstein : *les Présupposés du socialisme*, suivi de *Qu'elle ose paraître ce qu'elle est*, par Frédéric Bon et Antoine Burnier.

Bibliothèque politique. Editions du Seuil, 300 p., 33 F

Pour Frédéric Bon et Antoine Burnier, le principal intérêt, aujourd'hui, d'Edouard Bernstein est de révéler l'étrange ballet triangulaire qui se joue à intervalles réguliers entre la droite, la gauche et le centre du mouvement socialiste, compris dans son sens le plus large. Cet étrange comportement provient de ce que les auteurs appellent « les antinomies de la raison prolétarienne », dont la principale, l'antinomie réforme-révolution, témoignerait de l'ambiguïté originelle du marxisme. On peut aussi, plus simplement, lire *les Présupposés du socialisme*, réédités pour la première fois depuis soixante-quatorze ans dans une nouvelle traduction, intégrale, comme la pièce maîtresse d'un débat historique. Livre fondamental, qui continue d'affirmer tout haut ce que bien des organisations ouvrières rougiraient d'avouer qu'elles pensent tout bas. — P. G.

★ René Tavernier : *l'Affaire Petiot.*

Collection « N'avouez jamais ». Presses de la Cité, 246 p., 21,40 F.

Le docteur Eugène Petiot a pris place parmi les assassins célèbres pour avoir fait disparaître, entre 1942 et 1944, vingt-cinq personnes selon la justice, et bien davantage selon lui-même, qui invoquait, il est vrai, le mobile patriotique comme excuse absolutoire. Les jurés ne crurent pas devoir retenir cette prétention, rien moins que fondée, et envoyèrent le sinistre toubib à la guillotine. Mais l'affaire, instruite sous l'occupation et à la libération dans des circonstances peu propices à la manifestation de la vérité, n'a pas révélé et ne révélera plus tous ses secrets. René Tavernier trace, d'une plume acide, le portrait d'un « docteur Jekyll et mister Hyde » peuplant la nuit de ses cadavres, entre une enfance où il étouffait des chats dans son lit et l'ultime séjour à la Santé, où il rédigeait, en ricanant, un traité du hasard, dont il devait offrir le manuscrit au président de la cour d'assises. — P. G.

★ Richard Griffiths : *Pétain et les Français.*

Calmann-Lévy, 446 p., 59 F.

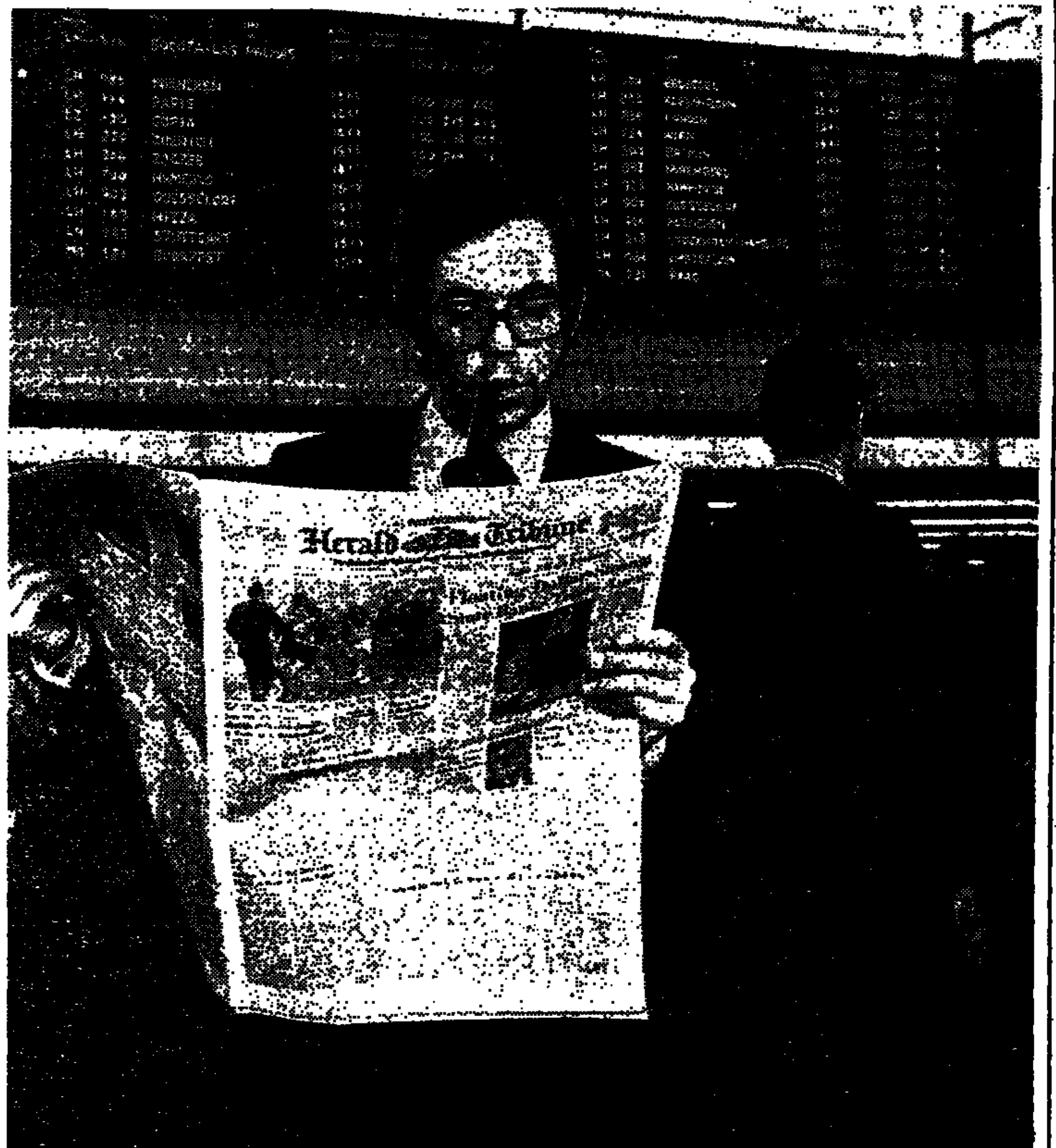
Voici un des livres les plus sensés qui aient été écrits sur Pétain. L'auteur, universitaire gallois, échappe aux poncifs et à la partialité qui sont de règle dès que le sujet est abordé en France. Son Pétain est un chef de guerre de talent et non conformiste que le premier conflit mondial a installé au rang de héros national. A partir de là, l'homme ne cesse d'être un symbole, dans ses trente années de vie publique et par-delà la mort, sans posséder lui-même la somme de qualités, de vertus que réclame son mythe. Sa plus grande faiblesse fut d'avoir cru lui-même à sa stature, alors qu'il ne possédait qu'un très petit nombre des capacités requises pour diriger un pays. R. Griffiths montre que la politique qu'il mena de 1940 à 1944, loin d'être dictée par l'occasion, reflète les idées, sans originalité, qui ont nourri son personnage de héros chargé du destin national : celles de la droite classique abhorrant la France laïque et parlementaire. Les dernières images sont celles d'un vieillard pathétique piégé par l'histoire. — P. G.

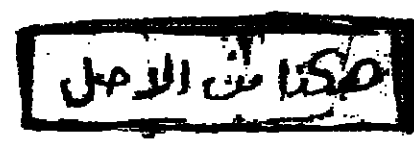
★ Léon Daudet : *Souvenirs politiques réunis par René Wittmann.*

Préface de Michel de Saint-Pierre. Editions Albatros, 387 p., 35 F.

L'anthologie réunie par René Wittmann rassemble quelques-unes des meilleures pages des livres que le tonitruant chef de file de l'Action française a produits avec une abondante facilité. Pourtant, *pas plus que* ses romans, à peu près tous ratés, elles ne font de Léon Daudet « l'un des écrivains les plus complets et géniaux de ce siècle », comme l'écrit complaisamment Michel de Saint-Pierre. Le style est resté brillant, la verve féroce, le trait caricatural et dur. Mais ni le nationalisme déroulédien ni l'antisémitisme rance, dont flottent partout les relents, ne peuvent donner le change sur une pensée infiniment moins vigoureuse que la voix qui lui prêtait ses effets. Tout cela est bien vieux, et la vie s'en est enfuie. Au musée Grévin de la droite française, le « vieux lion » a la gueule figée. — P. G.

Ces notes ont été rédigées par Jean-Pierre Clerc, Paul Gillet, Alain Guichard, Claude Mettra, Jean-Michel Palmier, Thierry Pfister, Janine Roy, Jean-Clément Texier.





LETTRES ÉTRANGÈRES

UN RÉCIT AUTOBIOGRAPHIQUE

«Le Lance-Pierres», d'Ernst Jünger

★ **LE LANCE-PIERRES, d'Ernst Jünger, traduit de l'allemand par Henri Plard, la Table ronde, 295 pp., 36 F.**

SEULS les familiers de l'œuvre d'Ernst Jünger ne seront pas déconcertés par ce nouveau roman, *le Lance-Pierres*, publié en Allemagne, chez Ernst Klett en 1973, et remarquablement traduit en français par Henri Plard. Les autres, ceux qui ont pris de cette œuvre à la fois continue, complexe et contradictoire, une vue partielle ou trop hâtive, ne retrouveront ici ni la veine des ouvrages à caractère symbolique tels *Sur les falaises de marbre*, ou *les Abeilles de verre*, ou bien encore *Héliopolis* (1) ; ni, non plus, la manière plus directe d'*Orages d'acier* (2) ou de *Voyage Atlantique* par exemple. Ce livre-ci est une rêverie pénétrante et incertaine qui a pour objet ce moment où l'enfance va se dissoudre et précipiter l'individu dans l'âge adulte : on dirait, l'instant d'un cillement, que tout est — encore — possible. Des destinées adverses se proposent simultanément : ainsi s'ouvrent les branches du lance-pierres qui, à partir du manche, s'écartent l'une de l'autre. Tout se passe, avec ce roman, comme si le « grand vieil homme » des lettres allemandes, se contestant toujours et étant toujours contesté, remontait jusqu'à des origines obscures ; évoquait, sous des masques, à l'abri de personnages de papier, les tâtonnements de sa propre et initiale sensibilité.

Dès lors, *le Lance-Pierres* occupe une place privilégiée dans le déroulement de l'œuvre : livre tardif, il est cependant originel. Il répond à une nécessité que l'écrivain repoussait de texte en texte, et qu'il affronte enfin. Il suffit d'évoquer le début de *Sur les falaises de marbre*, où il est dit : « *Vous connaissez tous cette intraitable mélancolie qui s'empare de nous au souvenir des temps heureux. Ils se sont enfuis sans retour ; quelque chose de plus impitoyable que l'espace nous tient éloignés d'eux...* » pour mesurer les obstacles que dut vaincre Ernst Jünger à l'instant de mener à bien ce roman singulier, qui est, tout à la fois, roman d'apprentissage et auto-analyse déguisée.

L'initiation à la vie citadine

Qu'il y ait, dans *le Lance-Pierres*, bien des traits pris tels quels à l'enfance de l'auteur, nous en avons le témoignage et dans les pages autobiographiques de Jünger lui-même, et dans l'ouvrage de son frère, Friedrich George : *Branches vertes*. Voilà le goût de la terre, avec sa touffeur nourricière, sa pesanteur que le soleil aiguise et que la pluie conforte, ce jeu des lumières sous les basses-branches, les insectes qui fascinent, — mais aussi l'amas des débris du visible : une collection de pierres et de tessons, celle-là même que contemple, dans *le Lance-Pierres*, l'enfant Clamor auquel l'idée vient qu'il est « *assis au bord d'une mer qui jetait à ses pieds des échantillons de ses richesses profondes — rien que des échantillons. Mais ils frôlaient déjà l'insoutenable.* » Voilà les emportements de la rêverie, et c'est peut-être eux qu'a voulu réduire et détruire le légionnaire puis l'officier Ernst Jünger dans son âge d'homme ! Mais la rêverie est revenue, plus forte : c'est ce dont témoigne *le Lance-Pierres*.

Ce roman conte l'initiation à la vie citadine, au lycée de Brunswick, d'un jeune villageois de treize ans, Clameor Elbing, qui va quitter son patois — le bas-saxon du Hanovre — pour un discours dont la rigueur abstraite et lointaine le déconcerte ; et qui va devoir rompre avec le « temps heureux » du village pour les précipitations et les agitations de la ville et, demain, de la vie adulte Ce qu'il y a de particulier avec Clamor Ebling, c'est qu'il a connu plusieurs pères adoptifs. Le sien est mort jeune, premier valet dans un moulin. Le meunier prend Clamor sous sa protection, et meurt à son tour. Du coup, le pasteur d'Oldhorst, le village natal, un esprit indécis, s'occupera de lui. Au terme du livre, c'est Mühlbauer, le professeur de dessin, qui recueillera Clamor.

Le pasteur a un fils : Théo. Celui-là est de la race des maîtres. Il domine ses compagnons. Il n'est l'enfant de personne. Il applique à ses études et à l'existence une méthode froide et efficace. Clamor est à l'inverse. Son effort vise à maintenir entre les aspérités du réel et lui une distance, un espace où le songe peut à son aise se déployer. Son refuge de prédilection est un cabinet désaffecté où s'ébattent les faucheux. On pense aux aveux de Jünger dans son autobiographie : « *J'avais trouvé une manière de non-participation qui, telle une araignée, me reliait à la réalité par un fil invisible.* » Théo se sert du monde et des autres. Clamor s'en étonne. Et ce qui l'étonne plus encore que tout, c'est qu'il soit *ici*. Un paragraphe le dévoile et le dépeint — et sans doute par ce truchement désigne un Ernst Jünger plus intime : « *Quand Clamor* (nous sommes au culte, un dimanche) *voyait cette foule affluer à la minute dite, s'unir, pour se diviser à nouveau, il était saisi d'une sorte d'émerveillement incrédule. C'est avec une surprise semblable qu'un ignorant en mécanique apercevrait le raffinement d'une machine ou un sourd-muet les gestes d'un chef d'orchestre et de ses musiciens. Clamor, il est vrai, était aussi pris d'étonnement devant les animaux, une grenouille, une libellule, mais c'était autre chose — comme un écho, des retrouvailles, une parenté, de la sérénité. Ici, outre le respect, il y avait l'étrange, l'incompréhensible, et sans cesse à nouveau cette question : « Comment suis-je venu ici ? » ; peut-être n'était-ce qu'un songe...* » Voilà la matière du roman et sa densité !

Cependant, l'image du lance-pierres est capitale. Il s'agit d'un objet douteux, qui n'est plus exactement un jouet ni tout à fait une arme. Il se trouve situé au carrefour des âges, dans l'indécis. Et, manifestement, Clamor et Théo en sont les deux branches, figures semblables mais non coïncidentes : ils expriment deux tentations opposées mais similaires ; ils résument un être déchiré, pour qui rien, ici-bas, ne peut être parachevé : Ernst Jünger. Cette idée de l'inachèvement, qui se perçoit dans *Sur les falaises de marbre*, est un leitmotiv qui — enfin, par ce roman, — se fonde, et, du même coup, fonde rétrospectivement l'œuvre, laquelle est inquiète par vocation. Clamor et Théo sont l'alpha et l'oméga d'un homme qui a reflété, comme peu d'autres, la vérité d'un siècle bouleversé, où « *la société mollissait à ses lisières et dans ses jointures* », et, parfois, se réveillait criminelle.

HUBERT JUIN.

(1) La traduction d'*Héliopolis* par Henri Plard, parue en 1952, va être rééditée prochainement chez Christian Bourgois ;

(2) *Orages d'acier*, paru initialement en français, en 1930, a été retraduit par H. Plard pour Christian Bourgois en 1970. Cet ouvrage vient de paraître dans la collection « Folio ».

« Approches drogues et ivresses »

C'est en 1973 que parut aux éditions de la Table ronde la traduction française, par Henri Plard, d'un livre très insolite et surprenant de Ernst Jünger : Approches, drogues et ivresses. *On y voyait le nationaliste furieux de* l'Ouvrier, *le guerrier redoutable* d'Orages d'acier, *mais aussi le contempteur acharné des excès de la technique, le farouche adversaire du pouvoir technologique et de la dictature du travail, bref, l'auteur de* la Paix, *s'interroger sur la valeur du recours aux « paradis artificiels ». Sur les chemins d'une antique sagesse, l'ascète acceptait et requérait les pouvoirs de la drogue. Ce livre met en évidence les interrogations fondamentales d'une civilisation, la nôtre, dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle se porte mal. Un an après cette parution en librairie, sous la forme d'un volume traditionnel, voici qu'*Approches, drogues et ivresses *entre dans la collection de poche « Idées ». Reprenant le fil de ce discours, où s'illustrèrent Thomas de Quincey, Charles Baudelaire et — parmi d'autres — Aldous Huxley, Ernst Jünger dresse, en arrière-plan de son propos, le panorama — tragique — de notre temps.*

H. J.

Un « premier roman » américain

Mon frère, mon amour...

★ **PLAYING HOUSE OU LES JEUX REPROUVES, de Fredrica Wagman. Traduit de l'anglais par Jean Bloch-Michel. Préfacé par Philip Roth. Collection « Roman », Seghers. 285 pages, 28 F.**

DEPUIS Thomas Mann, on sait qu'il y a — littérairement du moins — des incestes heureux. Dans la nouvelle intitulée *Sang réservé*, il a dépeint ce qu'a d'exquis, d'idéal même, l'amour d'un frère et de sa sœur jumelle, enclos dans leur univers fortuné et décadent. « Mon frère, mon double », et, très vite, « *Mon double*, mon amour », chacun s'enivrant de la beauté de l'autre, de l'image parfaite aussi, qu'il lui renvoie de lui-même. Les délices de la ressemblance unissent les adolescents autant qu'elles les isolent du reste du monde — différent, indifférent. L'union se fait complicité physique et spirituelle. Son accomplissement, limpide, au sortir de l'Opéra, où Siegmund et Sieglind (noms prédestinés) viennent d'entendre *la Walkyrie*, est comme dicté par la musique de Wagner : l'anecdote rejoint le mythe païen.

A cette plénitude, l'Occident chrétien a opposé sa version malheureuse de l'inceste, largement cultivée par les romantiques, et, après eux pour n'en citer qu'un exemple, Musil. Ulrich, « l'homme sans qualités », héros symbolique de la Wiener decadenz, ressent comme fatale — et fondamentale — son inclination pour sa sœur Agathe, d'autant plus séduisante qu'elle est interdite. Réalisé ou non, l'inceste est, pour nous, vécu comme une tension extrême vers l'inaccessible, et surtout, comme un tourment. La culpabilité est à la mesure du désir, et l'image dédoublée devient un reflet maudit.

Ainsi, pour la narratrice de *Playing house*, ce récit américain qui inaugure une collection de romans chez Seghers, la vie n'est tout entière que nostalgie obsessionnelle des « jeux réprouvés » qu'elle connut, jadis, avec son frère. Frénétiquement attachée à son enfance, comme Heathcliff, le héros de *Wuthering Heights*, elle se perdra d'avoir perdu ce paradis.

La brisure

Et l'Eden *ici*, c'est *non pas* les landes du Yorkshire mais quelque part, dans le Sud moite, morbide, une demeure « *baroque et prétentieuse comme une matrone victorienne* », peuplée ou plutôt dépeuplée, d'un père invisible, d'une mère enfermée dans son monologue intérieur, d'une sœur suicidaire. Et d'un frère. Qui pourrait être un des camarades de *l'Elève Törless* (Musil encore), personnage sadique et glacé, tout en agressivité contenue, qui trace « *de ses silences, des lignes que personne n'oserait franchir* ». C'est un frère aîné — le maître, — et qui asservit. Transgressions secrètes, sauvages, les jeux sado-masochistes et les perversités se déploient jusqu'à ce que surviennent la brisure (le départ du frère), et l'expiation. « Mon frère, mon enfer. »

Pour la sœur, l'inceste est comme un gouffre. Quoi qu'elle fasse, elle échouera : mariage, maternité, création. « *C'est de famille ?* », demande-t-elle sans cesse à son mari. « *Prends tes pilules, nous sommes tout détruits, nous avons tous en nous des monstres, des chats morts et des chambres vides, ça n'est pas de famille, ça vient seulement de ce que nous sommes en vie* », répond-il. Jusqu'au jour où, impuissant à empêcher l'escalade de la destruction, il s'en ira, déplorant que « *tous les êtres humains aient besoin de quelque chose que personne ne peut leur donner, aient besoin d'un rêve qui soit brisé* ». Droguée, à la limite de la folie, la narratrice finit par devenir nymphomane et, « *flottant dans un océan d'angoisse* », elle assimile ceux qu'elle nomme les « hommes-archers » au frère disparu, pour peu qu'ils aient des cheveux blonds leur tombant sur les yeux...

Confession, délire et défi, ce récit très sensuel et souvent *cru*, a séduit par sa violence, Philip Roth, l'auteur de « *Portnoy et son complexe* ». C'est lui qui l'a fait éditer aux Etats-Unis et le présente aux lecteurs français. Il souligne la beauté de son écriture qui évoque, pour lui, Dylan Thomas — au moins autant que Bob Dylan, — dont l'auteur cite parfois les chansons. On pense surtout à Carson McCullers, cette autre romancière du Sud, dont les héroïnes, quand elles aiment, s'enfoncent un peu plus dans la solitude, car, envers et contre tous « *le cœur est un chasseur solitaire* » et aimer signifie être victime. A Carson aussi, par ce que l'art comporte de souffrance : dans les deux cas, il endigue, en même temps qu'il transmet, la névrose. Et à défaut de les annihiler, il enserre les sombres forces, ces voix négatives, vertiges de folie et de mort, liées aux amours monstrueuses.

FRANÇOISE WAGENER.

ESSAIS

Entretien avec Jean Beaufret

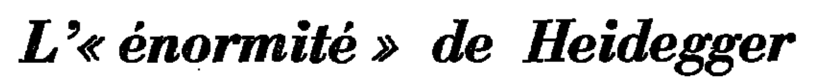
VINGT-SIX SEPTEMBRE 1974 : le philosophe allemand Martin Heidegger fête son quatre-vingt-cinquième anniversaire. Aujourd'hui retiré dans sa maison de Fribourg-en-Brisgau, où il a passé la majeure partie de sa vie, il entend se tenir à l'écart de la place publique : son œuvre parle pour lui.

Encore fait-elle l'objet de bien des méprises, et elle suscite toujours des passions contradictoires — enthousiasme ou répulsion. Cette contradiction n'est pas la seule. Visant à rendre son sérieux à l'interrogation métaphysique, voulant retrouver dans sa plénitude cette « question du sens de l'être » formulée par Aristote, la démarche de Heidegger dans la pensée contemporaine peut paraître tour à tour marginale ou centrale. Abstrus aux yeux de certains, lumineux pour d'autres, le philosophe du « retour aux Grecs », célèbre et ignoré, demeure pour beaucoup d'un abord difficile.

Jean Beaufret poursuit depuis plus de trente ans, dans l'intimité de l'homme et de l'œuvre, cette « approche de Heidegger ». Sous ce titre vient de paraître le troisième tome de son Dialogue avec Heidegger *(1). Après la* Philosophie grecque *et la* Philosophie moderne *(voir « le Monde des livres » du 3 janvier 1974), cette nouvelle série d'études, consacrées notamment aux relations de la philosophie et de la science, à la question de la fin de la philosophie, au rapport de Heidegger à Husserl, constitue sans doute la plus brillante et la plus fidèle approche de la métaphysique aujourd'hui.*

Normalien, agrégé de philosophie, Jean Beaufret a été depuis la dernière guerre chargé de cours à l'Ecole normale supérieure et professeur de khâgne aux lycées Henri-IV et Condorcet. C'est à lui que Heidegger adressait, en 1947, après leurs premiers entretiens, la célèbre Lettre sur l'humanisme. *Il a bien voulu répondre à nos questions sur celui que Merleau-Ponty appelait son « copain Heidegger ».*

(1) *Dialogue avec Heidegger*, III : *Approche de Heidegger*. Edit. de Minuit, coll. « Arguments », 240 p., 33 F.



L'« énormité » de Heidegger

● *Votre « approche de Heidegger », comment s'est-elle commencé ?*

— Je pense qu'il y a eu, au départ, la volonté de comprendre ce que je ne connaissais pas. Personne ne m'avait jamais parlé de Husserl, au cours de mes études. Mais les premiers écrits de Sartre à son sujet m'avaient vivement impressionné. *Quelques années après mon agrégation*, j'ai donc décidé de me mettre à étudier la phénoménologie. Et cette découverte de Husserl m'a mené dans les parages de Heidegger. J'avais d'abord lu *Qu'est-ce que la métaphysique ?* sans en comprendre un seul mot... Et puis j'ai commencé à travailler, entre 1942 et 1944, à Lyon, avec un ami qui avait publié dans la revue *l'Arbalète* la traduction d'un fragment de *Sein und Zeit*, livre qui n'avait pas encore été édité en français. Cet ami était responsable, dans la Résistance, d'un service de faux papiers, et c'est au milieu des faux papiers que nous lisions ensemble *Sein und Zeit*...

● *Et c'est à la fin de la guerre que vous avez rencontré Heidegger pour la première fois ?*

— Oui, exactement en septembre 1946. L'année précédente, j'avais appris qu'il était toujours à Fribourg, en découvrant une photo dans un hebdomadaire. Je lui ai fait parvenir une lettre. Avec toutes les difficultés qu'on peut imaginer, car il n'y avait pas de communication postale entre l'Allemagne et la France, il a pu me répondre. Nous nous sommes donc rencontrés à Todtnauberg, dans la Forêt-Noire, où il passait l'été.

● *Dans le climat de l'immédiat après-guerre, n'était-ce pas un personnage politiquement « suspect » ?*

— Je savais très bien que Heidegger était une personnalité très « décriée », mais pour des raisons que je connaissais mal, comme tout le monde d'ailleurs à l'époque. En arrivant à Todtnauberg, je me demandais qui était au juste l'homme que j'avais devant moi et quelle avait été véritablement son attitude au cours des années qui venaient de s'écouler. Aujourd'hui, il me semble qu'une mise au point est encore nécessaire. Il est clair qu'en 1933 Heidegger a cru que l'Allemagne, avec le nazisme, naissait à elle-même. Ses illusions paraissent avoir duré jusqu'au début de 1934, époque à laquelle il démissionne des fonctions de recteur que ses collègues, à l'unanimité, lui avaient demandé d'assumer en mai 1933. Ses rapports avec le nazisme se limitent ainsi à dix mois de coopération administrative et d'accord publiquement proclamé. On peut penser que c'est beaucoup trop. Mais on ne peut oublier que ces quelques mois furent suivis de douze années de retrait au cours desquelles son enseignement de professeur et son silence d'écrivain l'ont rendu assez intolérable au pouvoir pour qu'en 1944 il soit éloigné de l'Université, éloignement reconduit par les autorités d'occupation. Si vous me permettez une dernière précision, Heidegger, en 1937, est officiellement invité par Emile Bréhier, puis par Jean Wahl, à participer à divers colloques de philosophie. Ils ne le jugent donc pas « coupable » de son ralliement momentané. Sans doute ne savent-ils pas, à cette date, ce que deviendra le nazisme. Pourquoi, en 1945, reprochent-ils soudain à Heidegger de ne pas l'avoir su dès 1933 ? Ceux qui écrivent l'histoire auraient parfois intérêt à s'y reporter.

● *Qu'est-ce qui vous avait poussé à rencontrer Heidegger ?*

— Ce qui m'intéressait, à l'époque, c'était de découvrir auprès de lui ce que je croyais être l'arrière-plan de l'existentialisme de Sartre, qui se réfère à Heidegger dans *l'Etre et le Néant*. Or je me suis vite aperçu que je faisais fausse route. En effet, chez Sartre, on trouve au premier plan l'opposition de l'Etre et de la valeur ; l'Etre est ce qu'il y a de compact, d'engluant, et la valeur, en tant que « trou dans l'être », nous libère de cette compacité, « *les valeurs*, dit-il, *se lèvent comme des perdrix au pas de la liberté* ». Or, chez Heidegger, il ne s'agit plus de comprendre comment la valeur nous sauve de l'Etre, mais ce que dit l'Etre lui-même quand il commence à parler, dans cette langue qui est la sienne initialement, à savoir le grec.

● *C'est-à-dire ?*

— Eh bien ! on peut dire que la *différence entre Heidegger et n'importe quel autre philosophe*, c'est que pour lui la philosophie n'est pas une problématique universelle ni le résultat d'une disposition qui ferait partie de la nature de l'homme en général, mais à proprement parler une spécialité grecque. Etre philosophe, c'est en quelque sorte redevenir Grec. Toute l'histoire de la philosophie n'est qu'une perpétuelle variation sur la thématique instituée par les Grecs, qui est la thématique même de l'Etre. Cet apport grec se manifeste très clairement dans un dialogue de Platon comme l'*Hippias majeur*. La question posée est : « Qu'est-ce que le beau ? » Mais les réponses d'Hippias ne concernent toujours que ce qui est beau, une belle fille par exemple. Et puis il finit par dire que ce qu'il y a de plus beau, c'est l'or, parce que grâce à l'or on peut se procurer ce qu'il y a de plus beau. Alors Socrate lui demande à nouveau : « Mais enfin, entre la question « Qu'est-ce qui est beau ? » et « *Qu'est-ce que le beau ?* », tu ne vois pas de différence ? — Pas la moindre », répond Hippias.

» Je pense que sur cet exemple on voit très bien comment chez Platon tout le mouvement de la pensée consiste ici à faire porter le regard non plus sur la chose belle, mais sur l'être même du beau. C'est *précisément ce que Heidegger* appelle penser la différence de l'Etre et de l'étant. Et cette forme de pensée sur l'essence, particulière aux Grecs, constitue la philosophie. Heidegger dit volontiers qu'il n'y a pas de philosophie chinoise. Il ne veut pas dire par là que les Chinois ne sont pas des êtres pensants, mais que la pensée en Chine n'a pas pris cette *figure* singulière qu'elle a revêtue en Grèce, à savoir la philosophie.

● *Quelle est la conséquence principale de ce « retour aux Grecs » ?*

— Pour aller à l'essentiel, je pense que « l'énormité » de Heidegger à notre époque c'est d'être le premier depuis bien longtemps à cesser de s'imaginer que le chemin qui conduit à la philosophie passe par la science. Pour lui, l'important, au cours de l'histoire, c'est bien plus le contrecoup de la philosophie sur la science que la prétendue influence de la science sur la philosophie. Il l'exprime très clairement dans *la Question de la chose*, où il écrit : « *La grandeur et la supériorité de la science de la nature aux seizième et dix-septième siècles réside en ceci que tous les chercheurs d'alors étaient philosophes. Ils comprenaient qu'il n'y a pas de pur fait, mais qu'un fait n'est ce qu'il est qu'à la lumière du concept qui le fonde et selon l'ampleur d'une telle fonction. En revanche, la caractéristique du positivisme dans lequel nous nous trouvons depuis quelques dizaines d'années, et aujourd'hui plus que jamais, est qu'il prétend se tirer d'affaire avec des faits ou d'autres faits nouveaux, tandis que les concepts seraient de simples expédients dont on a besoin à l'occasion mais avec lesquels on ne doit pas s'engager trop loin, car ce serait de la philosophie. Le comique, ou plus exactement le tragique, de la situation présente de la science est d'abord que l'on croit pouvoir vaincre le positivisme par le positivisme.* »

» J'ajouterais que, actuellement, ceux qu'on appelle philosophes sont tout simplement des parasites des sciences. Ils gravitent autour des sciences, vivent à leur remorque, que ce soit la mathématique, la biologie, le freudisme. Or Freud, par exemple, n'est pas un philosophe. C'est un très grand médecin, un « bienfaiteur de l'humanité », tout ce qu'on voudra, mais pas un philosophe.

● *N'est-ce pas le signe que la philosophie, comme le dit aussi Heidegger, arrive à son terme ?*

— En fait, ce terme est déjà derrière nous. Il ne suffit pas que certains continuent à se prétendre philosophes pour que la philosophie continue d'exister. Aux yeux de Heidegger, elle a épuisé sa dernière possibilité avec Nietzsche, dans la mesure où la philosophie de Nietzsche se caractérise par le retournement du platonisme, qui, lui, est le départ de la philosophie en tant que telle. Une fois le retournement nietzschéen opéré, que reste-t-il à faire ? Retourner le retournement ? Alors, on en revient au platonisme... »

Propos recueillis par
ROGER-POL DROIT.

HEIDEGGER vu par Julem.

SANDOR FERENCZI

L'enfant terrible de la psychanalyse

★ **PSYCHANALYSE III, de Sandor Ferenczi. Traduction de Judith Dupont et Myriam Viliker. Ed. Payot, 336 p., 62,70 F.**

FREUD éprouvait pour Sandor Ferenczi (1873-1933), psychanalyste hongrois de dix-sept ans son cadet, une affection particulière, presque paternelle ; cette sympathie, comment ne pas la partager ? L'œuvre de Ferenczi est d'une telle fraîcheur, d'une telle spontanéité, d'une telle inventivité également — toutes qualités qui font aujourd'hui singulièrement défaut dans cette discipline, — qu'à la lire, comme à lire Groddeck, Reik ou Abraham, on comprend mieux pourquoi la « science juive » au début de ce siècle était aussi une « science maudite ».

C'est qu'alors, pour reprendre les termes même d'une lettre de Ferenczi adressée à son ami, l'humoriste hongrois Frédéric Karinthy, la psychanalyse se voulait « éveilleuse », contestataire, à l'opposé de la science officielle qui redoute de « troubler la quiétude du monde assoupi et tend même à l'endormir encore plus profondément ».

La technique active

On a entrepris en France, dès 1968, la traduction des œuvres complètes de Ferenczi. Le tome III couvre les années 1919-1926. Il se compose d'une soixantaine d'articles et de notules. La technique y a naturellement sa place, notamment la technique dite « active » qui incite le patient à affronter les situations redoutées. Mais ce sont les petites études, les observations multiples ayant trait à l'inconscient dans la vie psychique, individuelle ou collective, qui séduiront le lecteur. Là, véritablement, Ferenczi excelle. Ce maître de la « nouvelle analytique », qui ne craint jamais de s'impliquer lui-même dans ses courts récits, pique notre curiosité et nous ne le lâchons plus. Un *exemple* ?

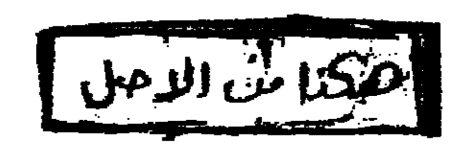
Voici un article, « Le roman familial de la déchéance », qui débute par cette phrase : « Il y a quelques années, je recevais un télégramme qui m'appelait en consultation auprès d'une jeune comtesse résidant dans une station d'hiver à la mode. » Cette comtesse, une jolie personne de dix-neuf ans, s'était cassé la jambe en faisant de la luge. Il lui arrivait, dans un état d'inconscience, de lancer à haute voix les injures, gros mots et expressions les plus obscènes et les plus triviaux. Pourquoi ? Au perspicace Ferenczi, invité par un collègue doutant bien évidemment de la psychanalyse, de résoudre l'énigme. Une fois celle-ci résolue, et avec quel brio, Ferenczi ramène de ses filets une nouvelle notion : le roman familial inversé, ou « roman familial de la déchéance », qui vient corroborer de nombreuses observations faites sur des enfants se trouvant mieux parmi les paysans, les domestiques et les petites gens que dans leur propre famille, bien plus raffinée.

« Les enfants, écrit Ferenczi, rêvent souvent avec nostalgie de mener la vie nomade des tziganes, ou même d'être métamorphosés en animaux. Dans ce cas, c'est la vie amoureuse sans fards et par surcroît incestueuse qui attire les enfants et les ferait renoncer volontiers au rang et à l'aisance. »

Ce « roman familial de la déchéance » explique la fascination quasi universelle qu'exercent, même sur les adultes, bon nombre d'histoires concernant des relations entre duchesses et cochers, princesses et tziganes.

Lors d'une conférence qu'il fit devant la Société médicale de Budapest, Ferenczi, que l'on surnommait alors l'enfant terrible de la psychanalyse, commença son exposé en disant qu'il ne cherchait pas tant à convaincre son auditoire de la vérité et de l'intérêt des travaux de Freud qu'à s'en convaincre lui-même. Ce tome III, l'avant-dernier de ses *Œuvres complètes*, et dont il faut dire encore qu'il comporte une nouvelle et excellente traduction de ce roman bio-analytique qu'est *Thalassa*, paraît à l'heure où la psychanalyse est acceptée, mais *stérilisée. Qui ne regrette le temps* où il fallait une singulière force de caractère et un brin de folie pour s'embarquer sur la *terra incognita* de l'inconscient ? Le temps des pionniers, le temps de Ferenczi.

ROLAND JACCARD.



ESSAIS

Un historien de haute stature

VICTOR-LOUIS TAPIÉ

LA disparition brutale de V.-L. Tapié (voir *le Monde* du 25 septembre) sera durement ressentie par tous ceux qui, en France et à l'étranger, ont eu le privilège de l'entendre et de le lire. L'homme avait des qualités exceptionnelles. Je pus les apprécier quand je fus son assistant à la Sorbonne. Sa courtoisie, son élégance physique et morale, sa sérénité jamais en défaut, lui valaient le respect amical de tous, professeurs et étudiants. Et je le revois encore recevant ceux-ci le jeudi matin et rendant la justice comme Saint-Louis sous son chêne.

De son œuvre considérable, il faut retenir les axes essentiels. Non pas que sa culture, son goût et son intelligence fussent enfermés dans des domaines étroits : il avait écrit, en 1965, un remarquable *Chateaubriand*, et, lorsqu'il parlait de l'œuvre de Proust, on découvrait une connaissance minutieuse de l'auteur du *Temps perdu*. Mais l'originalité de cette œuvre, la place singulière qu'elle occupe dans l'historiographie française, tient en trois termes : l'Europe centrale, le Baroque, les XVIIe et XVIIIe siècles. Dès les années 1920, le jeune agrégé d'histoire allait s'initier à Prague à la langue tchèque et à la civilisation bohème. De sa thèse (publiée en 1934) à *l'Europe de Marie-Thérèse*, qui fut, en 1973, son dernier livre, que de routes parcourues dans les pays danubiens ! Que d'églises visitées, dont Mme Tapié ramenait une collection impressionnante de diapositives ! Car c'est à Prague, « *dans le décor merveilleux des églises et des palais baroques* », que Victor-Lucien Tapié commença à se passionner pour cette civilisation sur laquelle il devait écrire trois ouvrages, dont l'un, *Baroque et Classicisme*, a été parfois considéré comme une révolution dans l'historiographie. Loin de se limiter à l'histoire de l'art traditionnelle, Tapié posait le problème essentiel du baroque : « *Connaître les raisons qui ont permis à certaines sociétés de l'accueillir et de le refuser.* »

Il n'oubliait pas pour autant la France du XVIIe siècle. Outre de nombreux articles (qu'il conviendrait de réunir en un volume), il nous laisse *la France de Louis XIII et de Richelieu*, qui demeure la meilleure synthèse sur le premier XVIIe siècle. Il en aimait les grandeurs sans en cacher les ombres. Et si les lignes de faîte l'attiraient, il ne dédaignait pas la misère des masses ni leurs révoltes. Comme il l'a écrit un jour : « *C'est une imprudence que de projeter sur le passé nos préoccupations ou de rechercher en lui des arguments pour notre conduite. En revanche, que nous demeurions solidaires de toute l'histoire de notre pays et que nous trouvions en elle les raisons de comprendre ce que nous sommes, c'est une vérité.* » Seul un historien de haute stature pouvait écrire ces lignes.

DENIS RICHET.

« Les Jésuites », d'Alain Guichard

(Suite de la première page.)

Alors, ces « jésuites » ? Même pour ceux qui croyaient assez bien les connaître, que de visages et d'aspects nouveaux nous sont montrés dans le livre d'Alain Guichard ! Leur histoire d'abord : quatre siècles de péripéties, de condamnations ; du vivant même d'Ignace de Loyola, la faculté de théologie de Paris condamne la Compagnie ; ensuite, c'est la Sorbonne qui s'y met, les jansénistes et Pascal. Cent pages d'Ignace de Loyola à Teilhard de Chardin, c'est une gageure tenue.

La curiosité est plus aiguillonnée encore par les trois autres chapitres du livre qui présentent les jésuites aujourd'hui. Voici la figure étonnante du général actuel, un Basque vigoureux et libéral, le Père Arrupe, élu juste à la fin du concile, arrivant à Rome après vingt-sept ans de présence au Japon ; voyageur infatigable, d'U.R.S.S. au Cuba de Fidel Castro. Voici la Compagnie de l'après-concile, s'interrogeant, sous l'impulsion des plus jeunes tout particulièrement, sur ce que sont vraiment les « Exercices » ou la vocation jésuite, sur ce que doit être aujourd'hui ce « corps » pluriel et uni qu'on a appelé un « système présidentiel équilibré » mais qui est pourtant, dans le concret, d'une extraordinaire souplesse : avec des assistants élus qui ne peuvent être révoqués par le général et qui sont l'expression de la vigilance constante que la Compagnie exerce sur lui ! (On laisse aux politologues qui, comme M. Duverger, ont étudié les glissements monarchiques des pouvoirs actuels dans les pays occidentaux le soin de faire les comparaisons suggestives.)

Au nœud de ces interrogations internes : la question de l'obéissance. Ce n'est pas Ignace de Loyola mais François d'Assise qui a parlé, au sujet de l'obéissance, de « perinde ac cadaver » ; mais on a toujours parlé de l'obéissance inconditionnelle et aveugle des jésuites comme de l'instrument le plus efficace de leur force. La réalité première est bien différente : le génie d'Ignace de Loyola (dont Roland Barthes a montré qu'il était lui-même premier réalisateur d'une langue religieuse nouvelle) a été « de fonder l'unité de la société qu'il venait de créer sur la capacité de chacun de ses membres à se diriger » (p. 179) ; s'il demande aux siens de brûler ce qu'il y a en eux d'amour-propre, c'est que celui-ci crée les préjugés et empêche la lucidité ; et il souhaite que chacun développe le plus possible ses capacités propres de juger, de décider et d'agir.

Cette obéissance jésuite, il faut, paradoxalement, découvrir qu'elle était, qu'elle est, fondamentalement, une exigence de liberté. Et il y a peu de groupes, dans l'Eglise, où les membres sont aussi libres que dans la Compagnie, peu de groupes aussi où l'on exige autant de ceux qui la composent, et d'abord cette exigence suprême qu'est l'ouverture, l'intelligence aux êtres et aux réalités.

Ce n'est pas le moindre intérêt du livre que de sortir juste avant l'événement, fort important pour la vie et l'avenir de la Compagnie, qu'est la 32e congrégation générale qui s'ouvre le 1er décembre prochain. Le Père Arrupe a en effet convoqué pour cette date un certain nombre de jésuites — nommés ou élus — pour faire le point sur la Compagnie et déterminer ses tâches dans le monde d'aujourd'hui. Pour comprendre ce qui va se passer à Rome à partir de ce 1er décembre et dans les mois qui vont suivre, le livre est une introduction passionnante. Car il y a confrontation, contestation, conflit, dans la Compagnie, comme dans un corps sain et vigoureux, et même certaines difficultés, çà et là, entre le pape et les jésuites. Et la prochaine congrégation ne sera pas un simple déplacement à Rome pour y recevoir des directives toutes faites.

Mais que veulent faire, demain, les jésuites ? A quelles tâches vont-ils se consacrer ? Alain Guichard termine son livre par un chapitre qui présente ce qui semble être la première de ces tâches : « S'opposer à l'athéisme. » Le titre est agressif. Mais il est nécessaire que tous ceux qui ont d'autres convictions que la foi chrétienne le lisent de près ; et que le lisent aussi les chrétiens intégristes qui se réjouiraient trop vite de voir les jésuites désormais destinés à pourfendre non plus les hérétiques mais les non-croyants, que ces chrétiens confondent facilement avec des « mécréants ». Les uns et les autres y verront que le Père Arrupe a récusé la formulation « combattre l'athéisme ». « S'opposer vigoureusement à l'athéisme, a-t-il dit, est une expression de Paul VI ; et ceci ne veut pas dire s'opposer à la personne des athées, bien au contraire. Faire sortir la foi vivifiée, fortifiée et purifiée de la confrontation avec l'incroyance, cela suppose de rencontrer véritablement des hommes qui ne croient pas. » Ils y verront aussi que la Compagnie veut des apostolats qui évitent tout prosélytisme. Alain Guichard a raison de terminer son ouvrage sur ces lignes : « (Les jésuites) ne croient plus nécessaire de détenir une providentielle culture ni avoir mission de la répandre. A l'écoute des autres, ils ne méprisent plus les leçons de l'athéisme » (p. 242).

La conversion et la libération

Le livre d'Alain Guichard, bien sûr, n'est pas une thèse historique en trois volumes, définitive, et les spécialistes pourront chicaner sur un détail ou un autre, ou sur un raccourci trop rapide ou trop rapidement bienveillant (ah oui ! pour ceux qui raffolent du croustillant, il faut signaler que l'ouvrage a été achevé d'imprimer le 5 avril 1974, donc avant la mort du cardinal Daniélou, et que celui-ci est simplement cité, à sa place, aux pages 130 et 230).

A travers ces pages, c'est un itinéraire qui est décrit, avec un point-clé, un point critique essentiel. L'ouverture et la liberté, telles que le fondateur les proposait à ses disciples, les jésuites d'aujourd'hui sont sans doute en train de les retrouver, comme d'ailleurs un ensemble de chrétiens qui retournent à leurs sources vives, l'un et l'autre se rejoignant d'ailleurs. Cependant, il y eut un entre-deux, un moment où les jésuites, de libéraux qu'ils étaient à l'origine, se sont eux-mêmes laissé imprégner par les doctrines moralisantes, jansénisantes, qu'ils combattaient. Et Alain Guichard a bien montré comment, au dix-neuvième siècle, les jésuites se sont laissé entraîner à défendre « les régimes ou les thèses les plus réactionnaires » (p. 93). Eux qui avaient été à l'avant-garde de la pensée catholique deux siècles plus tôt étaient devenus conservateurs et leurs collèges les meilleurs remparts contre la subversion sociale. Même si une revue comme les « Etudes », créée en 1856 par quelques Pères de la Compagnie, est plus ouverte — et reçoit de Rome des mises en garde, — l'ensemble des jésuites sont plus que traditionalistes.

Le moralisme juridique fait d'eux des prêcheurs rigoristes qui fulminent de haut des foudres et font des leçons à tout le monde. Et ce mélange de conservatisme et de moralisme les rend non seulement la proie parfois facile des écrivains et des polémistes comme Edgar Quinet et Michelet, mais aussi objet d'une vive allergie de la part du peuple. Celui qui fait la leçon à autrui de manière excessive est bientôt tenu pour suspect par le bon sens commun : n'est-il pas lui-même un tartufe, un faux dévot qui est bien loin de pratiquer ce qu'il exige des autres ?

Les jésuites, avec leur manière silencieuse d'agir d'un côté et leurs fulminations de l'autre, avaient très vite été investis de ces pressentiments populaires qui, à tort ou à raison, voyaient en eux des êtres doubles. Il faut lire à cet égard l'article qui devrait être objectif puisqu'il s'agit d'un dictionnaire des connaissances, que le Grand Larousse a consacré, il y a juste cent ans, en 1874, aux jésuites. Tout l'article veut montrer la force, l'ingéniosité, l'« habileté consommée » des jésuites ; leurs intrigues politiques, leur façon de faire des prosélytes, leurs pressions sur les âmes.

Peut-être de tels cris ont-ils contribué, pourtant, à ce que les jésuites se reprennent et aperçoivent que ce conservatisme froid où ils étaient tombés au dix-neuvième siècle était à l'inverse de la flamme qu'était leur fondation. S'ils sont, aujourd'hui, plus que jamais sans doute, le « corps » le plus étonnant de l'Eglise catholique, le plus en pointe, en elle, de la raison et peut-être de la mystique, c'est qu'ils ont saisi qu'un organisme doit se faire pardonner sa vitalité, ses ouvertures, ses recherches originales, en un mot ses « différences ». On peut-être différent d'autrui, oui, et même supérieur, mais à condition d'en faire un service, une humilité.

Avoir osé, à l'intérieur, devenir un lien de liberté, un lieu de « concertation des vouloirs » (B. Ribes) où l'obéissance c'est tout particulièrement prendre des initiatives

Avoir, dans le même temps, repris l'initiative au-dehors, que ce soit dans le domaine de la pensée, du dialogue et de l'action. Peu de corps sociaux offrent aujourd'hui l'image d'une telle transformation.

JEAN-FRANÇOIS SIX.

LES « SAMEDIS » DE PIERRE VIANSSON-PONTÉ

« Des jours entre les jours »

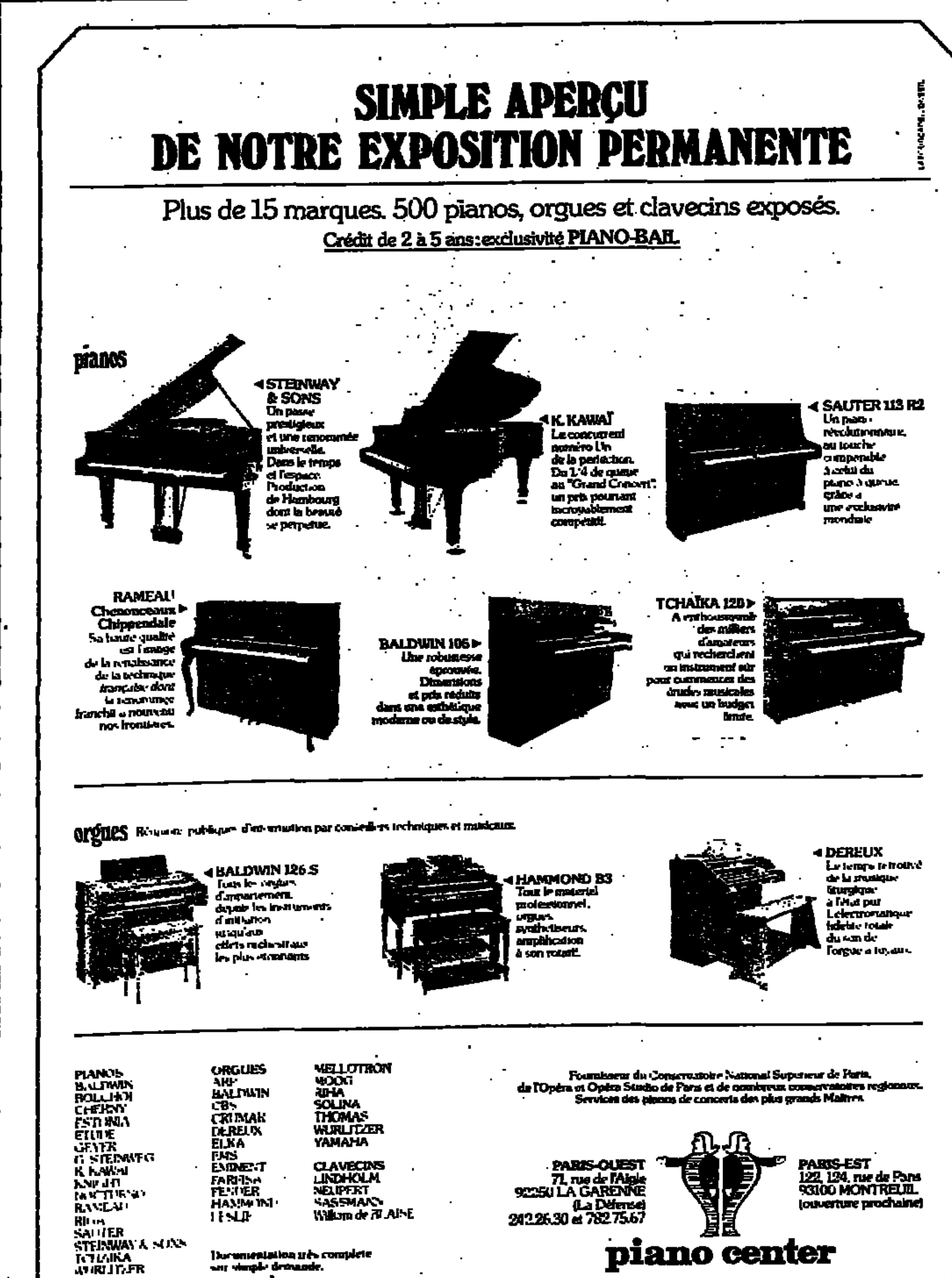
(Suite de la page 13.)

Ni pieux silence effarouché ni banalités pieuses : des questions calmes, « scandaleuses ». Des questions que personne n'ose poser. L'œil est aux aguets, l'oreille au guet, et l'esprit modestement intrépide. S'enchantant, noire ironie, du mot paisible d'un homme d'affaires au tribunal qui portait la valise pesante contenant 1 milliard et demi de francs, dessous-de-table en billets de banque. « C'était très lourd », avoue le porteur. « Le pauvre homme ! ». Ou bien se plongeant dans la presse (millions et millions d'exemplaires) fabriquée pour les « jeunes », décrivant « l'idéologie » qu'elle diffuse de l'univers, inconnu des « adultes », qu'elle fait surgir. Ou bien démontant patiemment la stratégie du désir et la duperie des faux besoins des techniques publicitaires.

Jamais de « marronniers » (ces poncifs récurrents du journalisme paresseux), aucun souci de « briller » (pourtant « la patte », souvent, le trait qui fait mouche et touche au vif), mais presque aucune banalité. Cette écoute de l'interlocuteur, du lecteur et de ses lettres, qui établit le fameux « dialogue » dont tout le monde parle et que si peu pratiquent. Une opinion se nuance, un jugement se corrige, un avis honnêtement se renverse, parce que la discussion a conduit l'essayiste à aller plus avant. Et un irrespect qui n'est pas du tout fracassant, pas pour bomber le torse et jouer le redresseur de torts théâtral. Mais qui inspire, par exemple, une analyse terrible et calme du contenu quotidien des pages du « Parisien libéré » (libéré ? on se demande de quoi). Ou bien un démontage paisible et salubre des variations des « augures » célèbres, écrivant après le résultat de l'élection présidentielle le contraire de ce qu'ils écrivaient la veille. « Pourquoi nous dire cela trop tard, pourquoi ne nous avez-vous pas parlé comme cela la première fois ? »

Mais ce qui est le plus tonique dans ce journal des « Causeries du samedi », c'est qu'en un quart de siècle de journalisme, Viansson-Ponté, si « malin » et averti soit-il, n'a pas du tout été usé, émoussé par le côté, j'en-ai-tant-vu, je-connais-la-musique, il-ne-faut-pas-me-raconter-d'histoires, quand-on-connait-le-dessous-des-cartes-on-devient-blasé-et-cynique. Il y a un ton flegmatique, courtois, la voix s'élève peu, ne consent jamais à céder au ton « grande gueule » du polémiste, de l'éditorialiste « vedette ». Mais tout le temps affleure, et parfois fuse, une ressource d'indignation, une fraîcheur de colères qui font du bien. Sur le racisme latent, sur la férocité quotidienne, sur la mâle humeur diffuse, sur la grossièreté et la trivialité entretenues par une société plus fardée qu'éclatante de santé, sur ce qui fermente et gronde dans les coulisses du spectacle, le docteur Viansson-Ponté, qui se défie des systèmes, des théories, colle un stéthoscope attentif. Et quand il a ausculté ses patients, on lit dans ses yeux et on sent trembler dans sa voix cette angoisse qui parfois ressemble à de la fureur. Il s'impose cependant d'être « froid ». Il dit seulement : « Je diagnostique un déchirement profond et nouveau. » « Quel traitement suggérez-vous, docteur ? » Il n'en voit peut-être pas d'autre pour le moment que de dire ce qu'il sent, ce qu'il voit. De ne pas le dire « trop tard ». Et il le dit.

CLAUDE ROY.





RÉGIONS

APRÈS LE CHAPITRE GÉNÉRAL DE NAPLES

Le nouveau maître des dominicains dirigera un ordre très diversifié

De notre envoyé spécial

Naples. — Réuni depuis un mois au couvent de Madonna dell' Aroco, près de Naples, le chapitre général des dominicains a terminé ses travaux le 25 septembre.

Deux points principaux étaient à l'ordre du jour : la révision des constitutions et l'élection d'un nouveau maître de l'ordre. C'est un Français, le Père Vincent de Couesnongle (*le Monde* du 30 août) qui a été désigné par les cent trente-cinq supérieurs et délégués des provinces pour succéder au Père Aniceto Fernandez (Espagne). Le chapitre a décidé de réduire de douze ans à neuf ans la durée du mandat du maître de l'ordre et de lui adjoindre une dizaine d'assistants. Choisis pour leurs compétences, ceux-ci rempliront régulièrement un rôle d'envoyés spéciaux itinérants. Sillonnant les quarante et une provinces dominicaines, ils seront l'« oreille » du père général plutôt que ses inspecteurs ou ses représentants.

« Ne parler qu'avec Dieu ou que de Dieu. » Cette devise que saint Dominique leur donna au treizième siècle pose aujourd'hui aux dominicains un sérieux problème. Ce n'est pas Dieu qui est en question (encore que..., diraient des religieux radicaux), mais la façon d'en parler. Comment annoncer l'Evangile, comment s'adresser aux hommes de ce temps qui vivent dans un nouvel univers culturel ? Si le problème se pose à toute l'Eglise — le synode mondial des évêques lui sera consacré, — il prend chez les frères prêcheurs un relief particulier. Cette préoccupation sera le thème central de la lettre que le chapitre général enverra aux quelque sept mille neuf cent cinquante religieux et cinquante-huit mille six cent quatre-vingts religieuses de la « famille dominicaine ».

Les membres du chapitre avaient à l'esprit une grave préoccupation : la baisse régulière du nombre des novices depuis dix ans, malgré une légère remontée après 1971. Ils ne sont plus que 167 (contre 280 en 1967 et 472 en 1963). Quant aux effectifs de l'ordre proprement dit, ils diminuent sensiblement depuis 1963 : on comptait alors 10 150 dominicains. Ils n'étaient plus que 9 859 en 1965, 9 446 en 1968, 8 587 en 1971 et il y en a moins de 8 000 aujourd'hui. L'augmentation enregistrée dans certaines provinces nouvelles comme le Vietnam ou les Philippines ne suffit pas à enrayer le mouvement ; en quatre ans, par exemple, la province de Paris a perdu un dixième de ses effectifs. Cette hémorragie n'est cependant pas particulière aux dominicains : *« Quatre ou cinq congrégations religieuses sont, en proportion, beaucoup plus affectées que nous »*, a souligné le Père Aniceto Fernandez dans son rapport général.

Neuf ans pour faire une loi

Le chapitre qui s'achève aura innové sur deux points au moins : pour la première fois dans l'histoire de l'ordre, des religieuses dominicaines ont été associées aux travaux ; pour la première fois aussi, un « service officiel d'information » a été organisé à l'intention des journalistes. Mais, s'ils n'avaient *« rien à cacher »*, les religieux présents n'avaient pas pour autant de véritables révélations à apporter. Rien n'est moins spectaculaire, en effet, que ces réunions « au sommet », qui, de trois ans en trois ans, modifient de manière presque imperceptible la législation d'un ordre qui a opté depuis longtemps pour le changement dans la continuité.

Contrairement à d'autres congrégations religieuses, les dominicains n'ont pas eu besoin, après le concile Vatican II, de remplacer leur Constitution par un texte plus moderne. Ils se sont contentés d'accélérer un processus permanent de transformation, qui est codifié depuis plusieurs siècles par un règlement d'une extrême prudence. Pour être définitivement adoptée, la nouvelle loi doit être soumise en effet à un premier chapitre général qui l'examine ; un deuxième, trois ans plus tard, qui l'approuve ; et un troisième enfin qui l'introduit dans la Constitution.

A travers d'interminables discussions qui conduisent à modifier tout au plus quelques mots d'un texte, se dégage cependant un certain esprit où se mêlent étroitement la rigueur et la souplesse, la discipline et la démocratie. C'est cet esprit très particulier qui permet aux dominicains de faire coexister dans un même couvent un Père Congar et un Père Blanquart, voire, dans un même pays, un Père Cardonnel et un Père Bruckberger. « *L'ordre*, explique-t-on, *a toujours permis à ses membres d'être différents. Il est très sensible à la liberté de recherche. C'est une tradition.* » Sans doute faut-il voir dans les sanctions maladroites prises à Fribourg contre l'ex-dominicain Stephan Pfürtner une exception qui confirme la règle.

Ce n'est en fait que depuis le chapitre général de Chicago, en 1968, qu'on a commencé à traduire cette diversité dans la législation. Il a été de nouveau question, par exemple à Madonna dell' Aroco, de la réforme des études. Faut-il préparer les futurs dominicains à la vie religieuse dans des maisons intérieures à l'ordre ou les envoyer à l'université, en se contentant de leur donner un complément de formation ? De manière significative, la question n'a pas été tranchée et chaque province sera pratiquement libre d'y répondre comme elle l'entend.

La même imprécision volontaire se retrouve dans un domaine comme la liturgie où le chapitre a accepté la diversité des célébrations. Il a insisté sur la nécessaire créativité et — sous l'influence de provinces nord-américaines sensibles au mouvement charismatique — sur l'importance de « l'ouverture à l'Esprit ».

Certaines questions abordées à Madonna dell' Aroco pourraient l'être à peu près dans les mêmes termes à la congrégation générale des jésuites, qui se réunira en décembre à Rome. La question du caractère sacerdotal de l'ordre, par exemple, ne fait plus l'unanimité : nombre de dominicains demandent que soient distingués sacerdoce et vie religieuse : ou encore la question de la pauvreté. On ne met plus seulement l'accent sur l'observance individuelle de ce vœu, mais aussi sur le témoignage collectif que la construction parfois coûteuse de nouveaux couvents ne favorise évidemment pas. Les dominicains « *se sentent interrogés* » dans leur mode de vie collectif par le tiers-monde et les défavorisés. « *Mais nous en sommes encore*, souligne un provincial européen, *à la réception de cette interrogation.* »

ROBERT SOLÉ.

[Le Père Vincent de Couesnongle, nouveau maître de l'ordre, est considéré comme l'un des promoteurs, avec le Père Chenu, de la « *théologie du travail et des réalités terrestres* ». Ancien régent des études de la province dominicaine de Lyon et ancien professeur aux facultés catholiques de cette ville, il a travaillé de 1958 à 1964 avec l'Action catholique rurale avant de passer une année au Brésil. Il devait y retourner récemment en tant qu'assistant du maître général (poste qu'il occupait à Rome depuis 1967), après l'emprisonnement de plusieurs membres de l'ordre dont certains avaient été sauvagement torturés.]

SOCIÉTÉ

Partisans et adversaires de la liberté de l'avortement reprennent leur campagne

Par un effet du hasard, les partisans de la libéralisation de l'avortement et ses adversaires avaient choisi le même jour, mardi 24 septembre, pour reprendre leurs campagnes respectives, qui visent à réveiller l'opinion. A quelques jours d'une session parlementaire dont il a été promis qu'elle verrait le vote d'une nouvelle loi, les militants du Mouvement pour la liberté de l'avortement (M.L.A.C.) et ceux de Laissez-les vivre ont repris l'offensive, mais sans grande passion apparente.

A 17 heures, devant les bureaux du ministère de la santé, avenue de Ségur, à Paris, une quarantaine de militants du M.L.A.C. ont fait face à autant de policiers moroses et à un commissaire débonnaire et gentil.

Les groupes du M.L.A.C. qui, depuis près de deux ans, ont organisé seize mille « voyages » de femmes aux Pays-Bas ou en Grande-Bretagne, en ont assez de « *gérer la pénurie* ». La manifestation n'avait d'autre but que de rappeler cette revendication essentielle : « *L'avortement doit être pratiqué dans les hôpitaux et remboursé par la Sécurité sociale comme n'importe quel acte médical simple.* »

A l'heure où s'achevait cette manifestation commençait, dans un autre quartier de Paris, une conférence de presse de Laissez-les vivre. Six hommes et deux femmes ont rappelé leurs craintes face aux projets de libéralisation. Le préambule de la Constitution, qui précise que « *tout être humain possède des droits inaliénables et sacrés* » est-il dépassé ? ont demandé les orateurs. L'attitude anticonstitutionnelle du président de la République a été violemment dénoncée par les juristes de Laissez-les vivre. De quel droit M. Giscard d'Estaing suspend-il l'application de la loi ?

Un sujet de satisfaction, toutefois, pour Laissez-les vivre : à la conférence de Bucarest sur la population, le « *camp malthusien international dirigé par les autorités américaines* » n'a pas connu le « *triomphe* » qu'on redoutait. Laissez-les vivre se félicite, en effet, de l'attitude « *de la Chine et de plusieurs pays socialistes* » qui a rejoint celle « *des autorités catholiques* ». Ces exemples mériteraient d'être suivis par la France. Mais le mouvement constate « *une politique de destruction accentuée par des mesures volontairement antifamiliales* » comme « *l'atteinte au quotient familial* ». Pour pallier l'attitude négative des pouvoirs publics, Laissez-les vivre développe son service S.O.S. futures mères (1) : toute femme que sa grossesse inquiète ou dérange peut téléphoner à l'une des soixante-dix personnes bénévoles qui se chargent de la convaincre de mener sa grossesse à terme. «

(1) S.O.S. futures mères, Paris : 873-38-39, 783-59-26, 355-63-15, de 8 heures à 11 heures. Après 19 heures : 624-15-49. Ou écrire à Laissez-les vivre, B.P. 422-08, 75366, Paris cedex 08.

● *Le journal* Tankonala Santé, dont la rédaction est dirigée par le Dr Jean Carpentier et le Dr Bernard de Préminville, organise, le samedi 28 septembre, 44, rue de Rennes, à Paris, de 10 heures du matin à minuit, une journée de rencontre et de débats. Dans un numéro diffusé à cette occasion, le journal écrit notamment qu'il a « *l'ambition d'être le journal d'une stratégie offensive dans le domaine de la santé, de briser le cercle vicieux où les malades fabriquent des médecins et les médecins fabriquent des malades* ».

★ Tankonale-Santé, 1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris.

ÉDUCATION

Dénonçant les difficultés de la rentrée et le chômage des suppléants

Plusieurs milliers d'enseignants ont manifesté à Paris et en province

De nombreuses manifestations d'enseignants ont eu lieu, mercredi 25 septembre, à Paris et en province, à l'appel du Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.) et de divers syndicats affiliés à la Fédération de l'éducation nationale, à la C.G.T. et à Force ouvrière. Partout, les manifestations ont eu pour thème les difficultés de la rentrée scolaire (conditions de travail des maîtres, constructions scolaires, classes surchargées, effectifs insuffisants d'enseignants), mais surtout le chômage des maîtres auxiliaires de l'enseignement du second degré et la non-titularisation des instituteurs suppléants.

● A CRETEIL, une cinquantaine de responsables syndicaux de la FEN, et en particulier du Syndicat national des instituteurs (S.N.I.), se sont rendus à la préfecture du Val-de-Marne, où une délégation a été reçue par le secrétaire général, tandis que deux autres rencontraient l'inspecteur d'académie et les conseillers généraux communistes du département. N'ayant pas obtenu de réponse du secrétaire général de la préfecture, les délégués — une vingtaine au total — ont décidé d'occuper les lieux. Ils se sont toutefois dispersés sans incident vers 19 heures.

● A POITIERS, près de mille cinq cents enseignants se sont rassemblés à l'appel de la FEN.

● A CAEN, environ cent cinquante professeurs du second degré ont pénétré dans les locaux du rectorat et ont obtenu qu'une délégation soit reçue par le secrétaire général de l'académie. Ils ont ensuite défilé dans les rues de la ville.

● A STRASBOURG, environ deux cents enseignants ont manifesté dans le centre de la ville.

● A METZ, environ six cents enseignants de l'académie ont participé à une manifestation intersyndicale.

Un manifestation organisée par le Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.), auquel s'était joint le comité de lutte contre l'auxiliariat de la région parisienne (animé par des militants révolutionnaires), a rassemblé environ six cents participants, mercredi 25 septembre à Paris.

par classe. »

A la Sorbonne, les manifestants ont organisé un « *sit-in* » sur la chaussée, rue des Ecoles, bloquant la circulation, tandis qu'une délégation du S.G.E.N. était reçue par M. Robert Mallet, recteur de l'académie de Paris.

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION CONFIRME QUE DEUX MILLE MAITRES-AUXILIAIRES SONT SANS EMPLOI.

Alors que les manifestations se multiplient en faveur des maîtres-auxiliaires, le ministère de l'éducation « *tient à confirmer que les renseignements fournis par les recteurs montrent qu'à la date du 24 septembre le nombre des maîtres-auxiliaires ayant effectué en 1973-1974 une année complète d'enseignement, et auxquels les recteurs n'ont pu jusqu'à ce jour proposer aucun emploi, est limité à 2 570. Il y a donc tout lieu de penser que le nombre de maîtres-auxiliaires sans emploi sera à la fin de cette semaine inférieur à 2 000. Précisons que 970 de ces auxiliaires ont déjà pris contact avec les délégations académiques à la formation continue pour être orientés vers des stages de formation organisés à leur intention.* »

Certains ayant, d'autre part, « *demandé, pour permettre la résorption de l'auxiliariat, la suppression des concours de recrutement* », le ministère ajoute : « *Les calculs effectués par les services du ministère démontrent que tout recrutement par voie de concours devrait être arrêté pendant plusieurs années (de trois à huit ans selon les catégories de personnels du second degré), pour permettre la titularisation de l'ensemble des auxiliaires.* »

A l'appel de huit syndicats de la FEN

Des grèves nationales ou par académie affecteront au mois d'octobre divers secteurs de l'enseignement

Huit syndicats affiliés à la Fédération de l'éducation nationale (FEN) viennent de décider une série de grèves nationales ou « tournantes », par académie. Ils estiment, en effet, que « *la rentrée scolaire et universitaire marque une nouvelle phase de la dégradation des différents secteurs de l'enseignement public et de la recherche scientifique. Elle place les parents, les élèves et les personnels devant des difficultés aggravées* ». Ces syndicats déclarent d'autre part que le recours à la grève leur a été imposé par « *le refus du gouvernement d'accepter les solutions positives dont dépend le bon fonctionnement du service public* ». Ces mouvements affecteront non seulement l'enseignement primaire et secondaire, mais aussi l'enseignement agricole, la recherche scientifique et l'éducation surveillée.

● GRÈVES TOURNANTES DU 10 AU 18 OCTOBRE. — Le Syndicat national des instituteurs (SNI), le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), les deux syndicats de professeurs et de maîtres d'éducation physique et sportive (SNEP et SNEEPS), le Syndicat national des professeurs d'école normale (SNPEN) appellent à des arrêts de travail de vingt-quatre heures par académie, accompagnés de manifestations départementales ou régionales, selon le calendrier suivant : *jeudi 10 octobre*, académies de Clermont-Ferrand, Dijon, Lille, Nice, Poitiers ; *vendredi 11 octobre*, académies d'Aix-Marseille, Amiens, Limoges, Nancy, Nantes ; *lundi 14 octobre*, académies de Bordeaux, Grenoble, Rennes, Strasbourg ; *mardi 15 octobre*, académies de Caen, Lyon, Montpellier, Reims ; *jeudi 17 octobre*, académies de Besançon, Orléans, Rouen, Toulouse ; *vendredi 18 octobre*, académies de Créteil, Paris, Versailles, Antilles-Guyane.

● ENSEIGNEMENT AGRICOLE. — Le Syndicat national de l'enseignement technique agricole public (S.N.E.T.A.P.) organise un arrêt de travail, avec un rassemblement national à Paris, le mercredi 16 octobre.

● RECHERCHE SCIENTIFIQUE. — Le Syndicat national des chercheurs scientifiques (S.N.C.S.) appelle à une « journée nationale d'action » le jeudi 24 octobre.

● EDUCATION SURVEILLEE. — Le Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée (S.N.P.E.S.) a décidé une grève de vingt-quatre heures le vendredi 25 octobre et l'organisation de manifestations pendant cette journée.

Dans un communiqué, ces organisations indiquent que « *d'autres syndicats de la FEN engagés dans la coordination de ces actions feront connaître prochainement les modalités de leur participation. Ces actions auront un prolongement dans une action fédérale de plus grande envergure, au succès de laquelle elles contribueront* ».

La FEN mobilise

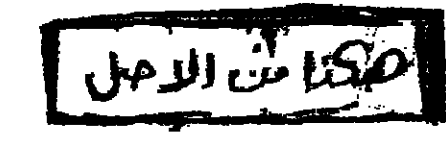
Au milieu de l'inquiétude générale due à la situation économique, quel sens donner à la mobilisation que la puissante Fédération de l'éducation nationale (FEN, quarante-deux syndicats, cinq cent cinquante mille adhérents) est en train d'effectuer parmi ses adhérents ? Le détonateur a été, dès avant la rentrée scolaire, le chômage des maîtres auxiliaires. Aujourd'hui, des thèmes de revendications plus généraux — conditions de travail, effectifs de classes, etc., — prennent le pas sur la résorption de l'auxiliariat. C'est sans doute que les syndicats pensent pouvoir, sur ces questions, rassembler davantage de « mécontents » que sur la seule solidarité avec les jeunes enseignants contraints au chômage... Ils peuvent aussi espérer le soutien de parents d'élèves, parfois insatisfaits des conditions dans lesquelles a commencé cette nouvelle année scolaire.

Derrière ces grèves et ces manifestations se joue aussi une partie à l'intérieur même de la FEN. Jusqu'à l'année dernière, les principaux syndicats étaient très divisés sur les méthodes d'action — les instituteurs du S.N.I. prônant davantage la négociation, les professeurs du SNES le recours plus fréquent à la grève. Il semble au contraire que cette rentrée soit l'occasion d'une sorte d'union sacrée entre les tendances rivales de la Fédération. Au SNI, on ne croit plus guère pouvoir obtenir gain de cause, comme par le passé, simplement en brandissant la menace d'une grève. Au SNES, on a toujours été persuadé du contraire. Les principaux courants de la FEN recoupant les divisions au sein de la gauche française, ce rassemblement est lié aussi au resserrement de l'union de la gauche depuis la campagne pour l'élection présidentielle et à l'offensive d'union « tous azimuts » entreprise par le parti communiste

En ce qui concerne les maîtres auxiliaires, où en est-on aujourd'hui ? Le nombre de ceux qui n'avaient pu encore retrouver d'emploi avoisinait les 10 000 le jour de la rentrée, comme le SGEN l'estimait, mais il a nettement diminué depuis une semaine : les rectorats se sont efforcés de reprendre en priorité les anciens M.A. demandeurs d'emploi pour faire les « ajustements » de rentrée, et ont accepté peu de nouvelles candidatures. Ainsi, le nombre de maîtres auxiliaires n'ayant pas encore retrouvé d'emploi est-il tombé, le 25 septembre, de près de 700 à 150 dans l'académie de Bordeaux, de 600 à 350 environ à Lille, de 493 à 152 à Rennes, de 371 à 245 à Nancy, et de 1 400 à 800 ou 900 pour les trois académies parisiennes. Toutefois, le chiffre de 2 570 chômeurs donné par le ministère de l'éducation risque de ne plus diminuer beaucoup au cours des prochains jours. Si les rectorats s'efforcent de mettre en place les stages de conversion, ceux-ci ne pourront pas apporter une solution absolument satisfaisante : tous les maîtres auxiliaires en quête d'emploi ne pourront en profiter. Surtout, la réinsertion des stagiaires sera difficile dans plusieurs régions où les emplois vacants sont rares dans le secteur privé.

La désinvolture avec laquelle le ministre indique que le nombre des maîtres auxiliaires chômeurs « sera inférieur à 2 000 » a quelque chose de déroutant, venant, de plus, d'un homme qui se présente aux enseignants comme « issu de leurs rangs ». Il est vrai que l'opinion publique ne semble guère s'apitoyer sur leur sort. Les 1 600 marins et personnels du France semblent attirer davantage l'attention et la sympathie.

YVES AGNÈS.



ARTS ET SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Les autres salles

Les cafés-théâtres

Le music-hall

Les opérettes

Les comédies musicales

Les chansonniers

Le cirque

Jeudi 26 septembre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Audio-visuel

Jardins du Palais-Royal, 20 h. 45 : Molière côté jardin.

Les concerts

Thermes du Musée de Cluny, 19 h. : Ensemble instrumental de France (Vivaldi, Telemann, Bach).
Maison de l'O.R.T.F., 20 h. 30 : Orchestre lyrique, dir. E. Boncompagni et chœurs de l'O.R.T.F., dir. J.-P. Kreder (« le Barbier de Séville », de Rossini).
Sainte-Chapelle, 21 h. : M. Larrieu et S. Mildonian (flûte et harpe).

Le jazz

Espace Cardin, 21 h. : Shirley Bassey.
Théâtre Mouffetard, 22 h. : Perception.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : le Diable au corps, de C. Autant-Lara ; 18 h. 30 : Faces, de Cassavetes ; 20 h. 30 : Umberto D, de V. de Sica ; 0 h. 30 : l'Atlantide, de G. Ulmer.
Rue d'Ulm, 19 h. 30 : le Poison, de Wilder ; 21 h., Assurance sur la mort, de Wilder.

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (225-67-29) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (272-94-56).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24), Bretagne, 6e (222-57-97), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE CANARDEUR (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).

CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

COMME UN POT DE FRAISES (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Mercury, 8e (225-75-90), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA COUSINE ANGELIQUE (Esp., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52), UGC-Odéon, 6e (325-71-08), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19), Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Cambronne, 15e (734-42-96), Passy, 16e (288-62-34), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE CRI DU CŒUR (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), France-Elysées, 8e (225-19-73), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

DE MAC LAREN A PETER FOLDES (TOUT LE DESSIN ANIME CANADIEN) : Le Seine, 5e (325-92-46), (de 14 h. à 18 h. 30).

LES DERNIERES FIANCAILLES (Can.) : Marais, 4e (278-47-86)

DITES-LE AVEC DES FLEURS (Fr.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47), Marivaux, 2e (742-83-90) Plaza, 8e (073-74-55), Triomphe, 8e (225-45-76), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35), Arlequin, 6e (548-62-25), Galaxie, 13e (580-76-86).

ERVINKA (Isr., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-84), Ermitage, 8e (225-15-99), Caméo, 9e (770-20-89), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA FOLLE DE TOUJANE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Bretagne, 6e (222-57-97), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Normandie, 8e (359-41-18), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Caravelle, 18e (387-50-70).

GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

GOLD (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Richelieu-Gaumont, 2e (233-56-71) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Images, 18e (522-47-94).

GRANDEUR NATURE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Liberté-Club, 12e (343-01-59)

LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-51) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxeville, 9e (770-72-86)

L'INITIATRICE (It., v.f.) (**) : Alpha-Elysée, 8e (225-76-83) ; Méry, 17e (522-59-54).

JEUX INTIMES (Ang., v.o.) (**) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75). V.f. : Alpha-Elysées, 8e (225-76-83) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

LES JOYEUSES AVENTURES DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Studio République, 11e (805-51-97), sauf mardi.

JUSTICE SAUVAGE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Napoléon, 17e (380-41-86). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Telstar, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (734-20-70).

MAHLER (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-67-29). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Studio Medecis, 5e (633-25-97), Biarritz, 8e (359-42-33), Ciné-Halles, 2e (236-71-72), Studio Raspail, 14e (326-98-98) ; v.f. : Omnia, 2e (231-39-36), Ciné-monde-Opéra, 9e (770-01-90), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE MILIEU DU MONDE (Suis.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), 14-Juillet, 11e (700-51-13), Montparnasse-Pathé, 14e (544-14-27), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

MICKEY, DONALD, DINGO, PLUTO EN VACANCES (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).

MISTER MAJESTIK (A., v.o.) : Marignan 8e (359-92-82).

NE VOUS RETOURNEZ PAS (A., v.o.) (*) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Bilboquet, 6e (222-87-23), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Miramar, 14e (326-41-02), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA PALOMA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).

LES SEINS DE GLACE (Fr.) : Boul-Mich, 5e (033-48-29), Capri, 2e (508-11-69), George-V, 8e (225-41-46), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Maxeville, 9e (770-72-87) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

TROLL (Faites donc l'amour, on n'en meurt pas) (Suéd., v.o.) (**) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-56-14) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Axis, 9e (874-70-63).

VERDICT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

VIVE LA FRANCE (Fr.) : Omnia, 2e (231-39-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Murat, 16e (288-99-75).

Les films nouveaux

LANCELOT DU LAC, film français de Robert Bresson. — Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36), Concorde, 8e (359-92-84), Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96).

L'AMPELOPEDE, film français de Rachel Weinberg, avec Isabelle Huppert. — La Clef, 5e (337-90-90)

LA TERRE PROMISE, film chilien de Miguel Littin, avec Nelson Villagra. — Saint-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13).

LE GANG DES DOBERMANN, film américain de Byron Chudnow, avec Eddie Norman. — v.f. : Gramont, 2e (742-95-82), Fauvette, 13e (331-60-74), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les festivals

INGMAR BERGMAN (v.o.) Racine, (6e) (633-43-71) : le Septième Sceau.
H. BOGART (v.o.) : Action Lafayette (9e) (878-80-50) : High Sierra.
LES MEILLEURS POLICIERS : André-Bazin (13e) (337-74-39) : Sans mobile apparent.
PARADE BUSTER KEATON : Grands-Augustins (6e) (633-22-13) : le Cameraman.
CYCLE PAUL NEWMAN : New-Yorker (9e) (770-63-40), 20 h. : le Rideau déchiré (v. o.).
CYCLE JEAN RENOIR : New-Yorker (9e) (770-63-40), 22 h. : le Testament du docteur Cordelier.
CHILI, 14-Juillet (11e) (700-51-13), salle 1, 14 h., 16 h., 18 h., 20 h. et 22 h. : la Terre promise ; salle 2 : Dialogue avec l'Amérique, Réponse à Octobre, Vote + fusil, la Première Année, Il ne suffit plus de prier, le Chacal de Nahueltoro, Valparaiso mi amor ; la Terre promise, Contre la raison et par la force, Quand le peuple s'éveille.
FILMS JAPONAIS (v.o.) : Noctambules (5e) (033-42-34) : Sanjuro.
JAMES BOND (v.o.) : Studio des Acacias (17e) (754-97-83), à 14 h. : Docteur No ; 16 h. : Bons baisers de Russie ; 18 h. : Opération tonnerre ; 20 h. : Goldfinger ; 22 h. : On ne vit que deux fois. Boîte à films (17e) (754-51-50) à 14 h. et 20 h. : Vivre et laisser mourir ; 14 h. et 20 h. (salle 2) : Casino royale ; 16 h. et 22 h. : Au service secret de Sa Majesté. Maine Rive-Gauche (v.f.) (14e) (567-06-96) : On ne vit que deux fois.
JOSEPH LOSEY (v.o.). — Boîte à films (17e) (754-51-50), 16 h. et 22 h. : la Maison de poupée ; 18 h. : le Messager ; 18 h. (salle II) : Modesty Blaise.
HOMMAGE A MAG BODARD. — La Pagode (7e) (551-12-15) : Rendez-vous à Braye ; Au hasard Balthazar.
JACK NICHOLSON (v.o.). — Mac-Mahon (17e) (380-24-81) : l'Ouragan de la vengeance.
FRED ASTAIRE (v.o.). — Studio Marigny (8e) (225-20-74), t.l.s. à 20 h. et 22 h. : la Belle de Moscou.
LES GRANDS AMERICAINS (v.o.) — Olympic (14e) (783-67-42) : Cape et Poignard.
SIDNEY POLACK (v.o.). — Artistic-Voltaire (14e) (700-19-15) : Jeremiah Johnson.

Les séances spéciales

A TOUCH OF GLASS (Angl., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h., 24 h.
CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-60), à 20 h., 22 h. 10.
CONVERSATION SECRETE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
LES DYNAMIQUES AVENTURES DE TOM ET JERRY : Studio Marigny, 8e (225-20-74), à 14 h., 15 h. 45, 17 h. 30.
L'INVITATION (Suis.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h., 24 h.
LOVE (Angl., v.o.) (**) : Studio Parnasse, 6e (326-58-00), t.l.s. à 22 h.
OUT ONE SPECTRE (Fr.) (version de 4 heures) : Le Seine, 5e (325-92-46) t.l.s. à 20 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h. ; Dominique, 7e (552-04-55), à 20 h., sauf mardi.
REPULSION (Ang., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-60), à 11 h. 45 et 0 h. 15.
LE RETOUR DE FRANKENSTEIN (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
SATYRICON (It., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-60), à 11 h. 45 et 0 h. 15.
SLEEPING BEAUTY (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
LA SOURIS QUI RUGISSAIT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
UN HOMME QUI DORT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), t.l.j. sauf dim. à 12 h.
YA YA MON GENERAL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h
DE MAC LAREN A PETER FOLDES (Can.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 14 h., 15 h. 30, 17 h., 18 h. 30.

Les grandes reprises

2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
EASY RIDER (A., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LES FEUX DU MUSIC-HALL (It., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LIFEBOAT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
MACUNAIMA (Brés., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
LES NOCES (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
LA NUIT DES MORTS-VIVANTS (Ang., v.o.) (**) : Le Styx, 5e (633-08-40).
PANIQUE DANS LA RUE (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
PERSONA (Suéd., v.o) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70)
LES QUATRE CAVALIERS DE L'APOCALYPSE (A., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
LES TROIS AGES (A.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LA VIE EST A NOUS (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

Culture

AU CONSEIL DES MINISTRES

M. Michel Guy annonce de nouvelles mesures
• Réouverture de l'Opéra-Comique
• Création d'un Festival du cinéma français

M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, a exposé mercredi au conseil des ministres les orientations de sa politique ainsi que les premières mesures qu'il entendait prendre.

La plupart sont déjà connues, notamment les modalités du financement des activités culturelles, auquel seront plus étroitement associées les collectivités locales. Les nouvelles décisions du secrétariat d'Etat à la culture portent sur les secteurs suivants :

● *Musique.* — Réouverture de l'Opéra-Comique ; l'Opéra-Studio qu'il abritait sera transféré à Lyon. Création d'une caisse nationale de la musique et de la danse, formation d'un ou deux ensembles de musique contemporaine.

● *Cinéma.* — Réforme d'Unifrance-film. Dirigé par Robert Cravenne, cet organisme est chargé de diffuser le cinéma français à l'étranger. On ignore encore quel sera le sens de ce projet de réforme, mais le cas d'Unifrance film est à l'étude depuis longtemps.

● *Festivals.* — Création d'un Festival du cinéma français à Paris. Il aurait lieu chaque année en décembre et serait doublé d'un marché du film.

Maintien des Festivals de province (Poitou-Charente, Aix, Orange, Arles). L'Etat compte subventionner le Festival d'Avignon.

Regroupement des diverses manifestations organisées au printemps à Paris en un seul Festival : la danse au Louvre, le théâtre à la gare d'Orsay et à Vincennes. Des concerts gratuits seront organisés dans les jardins de la capitale.

● *Théâtres.* — Augmentation de l'aide aux Théâtres parisiens qui disposeront d'un fonds de solidarité de 2,7 millions de francs. Implantation des créateurs et déplacement de certains d'entre eux. Le secrétaire d'Etat doit prochainement rendre publique une réforme complète de la décentralisation dramatique.

● *Lettres.* — Développement de l'aide à la création et mesures de protection sociale de l'écrivain. Le Centre national des lettres sera l'instrument de cette politique.

***

M. Michel Guy, au cours de son exposé, a insisté sur le « rôle d'impulsion » de son ministère. Il estime nécessaire de cordonner les activités culturelles à l'échelon national, notamment avec les sociétés de radio-télévision, avec le ministère de l'éducation et celui des affaires étrangères. M. Michel Guy et M. René Haby, ministre de l'éducation, voudraient profiter des réformes qu'ils entreprennent, chacun dans son secteur, pour modifier les enseignements artistiques. Des groupes de travail, communs aux deux ministères, seront constitués.

Avec M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, des accords ont été signés pour permettre une meilleure harmonisation de l'action culturelle française à l'étranger.

Concernant le financement des opérations lancées par le secrétariat d'Etat à la culture, M. Michel Guy, ainsi qu'il l'avait annoncé lors de sa nomination (*le Monde* du 28 juin), est en train d'établir des chartes avec les collectivités locales. Tout d'abord avec Paris, puis avec les grandes métropoles régionales. Cette procédure, qui soulève diverses oppositions, aura sans doute pour effet d'imposer aux municipalités des priorités dans leur politique culturelle, et devrait permettre d'éviter une dispersion de crédits. Elle risque, en revanche, de multiplier les droits de regard sur les activités culturelles, et de rendre parfois inconfortable la situation des responsables et des animateurs.

Au chapitre des mesures générales, M. Michel Guy a annoncé la création de l'Office de diffusion culturelle, dont le projet était à l'étude ainsi que la création d'un centre de recyclage des comédiens, des metteurs en scène, des danseurs et des chorégraphes. Les questions relatives à l'architecture feront l'objet d'une conférence de presse le 1er octobre.

■ La première représentation du spectacle de Victor Garcia, « Autos-sacramentales », est fixée au 8 octobre à la Porte Saint-Martin, au lieu du 1er octobre, le retard étant dû aux réparations du dispositif scénique endommagé pendant le transport Sao-Paulo - Shiraz-Paris. Les représentations se poursuivront jusqu'au 20 octobre.

■ Le film de Bertrand Blier, « les Valseuses », a été saisi mercredi à Rome, où il était projeté depuis le 5 septembre, à la suite d'une plainte pour obscénité. Quoique autorisé par la commission de censure (qui l'a déjà amputé de deux minutes), ce film ne pourra être présenté au public italien avant que la justice ne se soit prononcée.

Cinéma

Le Chili des 14-Juillet

● Une semaine de cinéma chilien. Sous le titre « Chili, un an après — le fascisme tue, le peuple en lutte crée », les cinémas 14-Juillet projettent, du mercredi 25 septembre au mardi 1er octobre, une série de films représentatifs de la production cinématographique — des différentes tendances et préoccupations de la gauche chilienne — entre les années 1969 et 1974.

« La Terre promise », de Miguel Littin (prix Georges-Sadoul 1974, sélection de la Semaine de la critique à Cannes 1974), le dernier réalisé de ces films, sort en exclusivité. Il sera projeté en permanence dans l'une des trois salles. « Valparaiso, mi amor », d'Aldo Francia (1969) ; « le Chacal de Nahuel Toro », de Miguel Littin (1969) ; « Vote + fusil », d'Helvio Soto (1970) ; « la Première Année », de Patricio Guzman (1971-1972) ; « Dialogue avec l'Amérique » (1972) ; « Il ne suffit plus de prier », d'Aldo Francia (1972) ; « Quand le peuple s'éveille », du collectif des travailleurs révolutionnaires du cinéma latino-américain (1972-1973), et « Contre la raison et par la force », de Grivas (1974), passent en alternance dans les autres salles.

***

● Cette semaine est également dédiée à la résistance révolutionnaire chilienne. D'autres manifestations accompagnent ces projections, qui seront parfois suivies de débats. Exposition de photos (sur la période de l'Unité populaire, le coup d'Etat et la situation actuelle au Chili), montage audio-visuel (sur les fameuses fresques murales, ces peintures militantes qui ornaient les murs du pays ; elles ont aujourd'hui disparu), livres, affiches, journaux...

Les vendredi 27, samedi 28 (à 22 heures) et dimanche 29 (à 18 heures), le groupe « Karaxu » (cri de guerre indien) viendra interpréter des chants de résistance, avec Patricio Manns et Mariana en solistes. Ils étaient parmi les chanteurs les plus populaires du Chili. — C. H.

ARTS ET SPECTACLES

Musique

A L'OPÉRA

Pavarotti et Ricciarelli *dans « la Bohème »*

Annoncé dans *la Bohème* comme *« le plus grand ténor de notre époque »*, Luciano Pavarotti n'avait pas manqué de remplir l'Opéra en ce soir de rentrée où l'on se serait cru dans quelque théâtre transalpin : rien ne comptait que les voix les plus fortes pour lesquelles on interrompait longuement d'acclamations la musique.

Bien enveloppé, et ainsi doué par la nature pour lutter contre le froid de la célèbre mansarde, heureusement jeune et vif, Pavarotti apparaît plutôt comme le prototype du ténor d'une autre époque, à la voix facile, haute, et même un peu trompettante dans l'aigu, un super-Vanzo pour dire vite, avec parfois, pour mimer l'émotion, une voix timbrée au bord des lèvres, mais le plus souvent éclatante et sans lourdeur.

Avec un organe pareil, on ne saurait lui demander trop d'expression et un jeu délicatement nuancé, même dans la scène finale où il embrasse fougueusement la mourante, lui tripote le visage, s'endort lourdement, se réveille les yeux au ciel, écrase les mains de Mimi de gros baisers, pleure bruyamment à son chevet tandis qu'elle agonise, hurle de douleur et tente de redonner vie à la défunte en redressant et secouant son buste inerte !...

Katia Ricciarelli n'avait pas, il est vrai, donné jusque-là de graves inquiétudes sur sa santé : robuste jeune femme aux joues potelées, timbre d'une richesse peu commune, assez dur parfois, mais toujours jaillissant, elle est plus Desdémone que Mimi, et les défaillances physiques de la tendre héroïne, qui ne brisent jamais sa voix, sont de brève durée.

Mais dans ce concert de grandes voix, on souhaiterait déceler une réelle émotion, au moins la mélancolie douce-amère qui parsème la partition de Puccini et ses fréquents retours à ce qui jamais plus ne sera. Ce n'est guère que chez Yves Bisson, très remarquable Marcello face à Pavarotti, et surtout chez Roger Soyer, admirable dans le dernier air de Colline, que l'on entend cette discrète plainte.

Suzanne Sarroca est une pétulante Musette, bien que sa voix tire dangereusement dans l'aigu, et Jacques Bona (Schaunard) et Michel Roux (le propriétaire) composent de réjouissants personnages dans cette étincelante réalisation de Giancarlo Menotti, trop étincelante peut-être, car elle est si riche en jeux de scène d'une efficacité infaillible que l'on n'a guère le temps de respirer et de rêver entre les déploiements vocaux gigantesques des protagonistes.

Les décors, assez chargés (sauf celui de la Barrière d'enfer), de Pierluigi Samaritani, produisent un peu le même effet, mais ces tableaux, hésitant au bord de l'impressionnisme, ont cependant bien du charme.

Représentation italianissime donc, que Giuseppe Patanè mène de son côté avec une extrême souplesse, obéissant aux voix, les enveloppant de longues lianes caressantes et de sonorités délicieuses, ou les suivant vers des fortissimi vertigineux, avec un orchestre qui s'identifie volontiers à ces longs élans amoureux.

Aussi réussi soit-il, ce spectacle paraît tout de même assez anecdotique à côté de grandes soirées lyriques de l'Opéra, telles que *les Vêpres siciliennes* avec un certain Placido Domingo...

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 27 septembre, 1er, 4, 8, 12, 15 et 18 octobre. — Pavarotti a enregistré *la Bohème*, avec Freni et Ghiaurov, sous la direction de Karajan (Decca, SET 565/566). Domingo avec Caballé et Raimondi, sous la direction de Solti (RCA, ARL 2-0371).

ERRATUM. — Dans l'article sur l'Orchestre de Chicago (*le Monde* du 26 septembre), il fallait lire : « Paris *fêtait* l'Orchestre de Chicago » et non « Paris, *c'était* l'Orchestre de Chicago ».

■ Le jury du second Festival international du film musical et chorégraphique de Besançon, présidé par Charles Ford, a attribué le grand prix de la ville de Besançon à « Violin Concerto », de Hugo Niebeling (R. D. A.). Le film polonais « Elisabeth Jaron Danse » a reçu le prix du secrétariat à la culture et « Sinfonietta », de Boris Maravec (Tchécoslovaquie), celui du CIDALIC. Le jury a également décerné un prix spécial au film britannique « le Concert », de Claude Chagrin.

L'orchestre de Lyon « monte » à Paris

Les débuts parisiens d'un orchestre de province ressemblent à un premier bal. Parée pour la circonstance d'une toilette avantageuse, la débutante fait une entrée étudiée sous la surveillance discrète de ses parents. La soirée se termine rarement sans un coup de foudre.

Or tout s'est bien passé entre l'orchestre de Lyon et le public des Champs-Elysées. La glace était rompue dès l'ouverture de la *Cenerentola*, de Rossini. Une idylle se noua au son du quatrième concerto pour piano de Beethoven, la suite, *Scyte*, de Prokofiev, fit le reste. Serge Baudo menait la danse, talons serrés, buste souple, et personne n'avait oublié à Paris l'ancien assistant de Charles Munch toujours efficace et séducteur.

L'orchestre de Lyon possède un quatuor à cordes d'une virtuosité exceptionnelle. D'où ses amusantes roulades à l'italienne dans Rossini, ces tours d'adresse à plein régime dans Prokofiev, d'où la conduite « sportive » de Baudo, d'où le choix d'un répertoire éclectique destiné à tester en un soir un maximum de performances.

Mais cet instrument n'est pas seulement en parfait état de marche. Il est doué d'une sensualité particulière, d'une épaisseur propre où se devine le grain des sonorités individuelles. Ses couleurs les plus vives, ses nuances les plus contrastées s'inscrivent toujours dans une rigoureuse continuité expressive ou lyrique, ses coups d'archet modèlent la phrase sans en estomper les contours.

Peu d'ensembles français opposent au soliste dans l'*Andante du Quatrième Concerto* de Beethoven, une réponse aussi fière et unanime, venue comme un regard de très loin et de très haut. Sans la moindre bavure. Bruno-Leonardo Gelber proposait malheureusement de toute l'œuvre une version de « concert » note à note, techniquement parfaite mais dénuée d'audace et de démesure.

Richement orchestrés dans une esthétique néo-classique, les *Fastes de l'Imaginaire*, de Serge Nigg, complétaient ce programme. Une création. Mais un retour à la forme et au climat du poème symphonique.

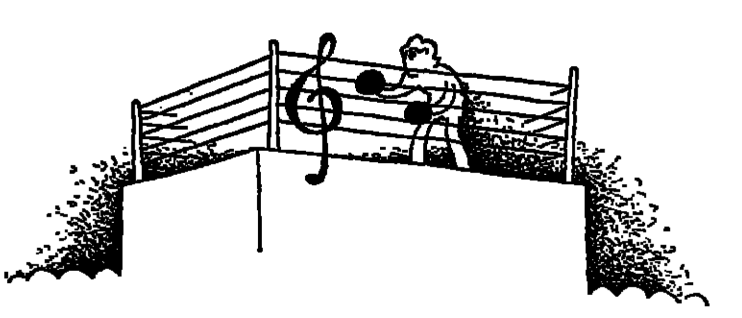
ANNE REY.

Variétés

Claude Nougaro

A quarante-cinq ans, Claude Nougaro reste un cas. Dans la chanson, où il s'est jeté il y a vingt ans, il a tenté de restituer leur force aux mots qu'il recherche, travaille et polit patiemment comme un ouvrier joaillier, de redonner à ces mots toute leur résonance, toute leurs vibrations en jouant avec eux, en les prolongeant, en les rythmant dans la phrase où ils s'insèrent, en les mixant avec la musique de jazz.

Le chemin emprunté par Nougaro n'est pas facile mais il s'est lancé dans celui-ci avec le cœur et l'esprit, avec les mouvements impétueux, avec cette rage et cette fureur qu'il répercute sur scène après s'être mis en voix à la façon d'un boxeur qui attend le « contre ».



(Dessin de PLANTU.)

Il y a de superbes réussites comme *Toulouse*, *Bidonville* et cette chanson-poème « *Un jour, un jour, reviendra le jour pur, l'immense jour d'avant le temps...* » Et encore la chanson de Maurice Chevalier « *Ah ! si vous connaissiez ma poule* », totalement métamorphosée, rajeunie, et celle, fraternelle, qu'il chante en duo avec Baden-Powell. Il y a la sensibilité de Nougaro entre la tendresse et la violence. Il y a sa manière de cogner contre les mots et les notes. Il y a sa voix qu'il compare lui-même à un torrent de cailloux qui roule dans son accent. Il y a pour l'accompagner, depuis dix ans, une équipe de musiciens de jazz (Maurice Vander, Eddy Louiss, Yvan Jullien) qui se sont intégrés à son univers.

Pourtant, comment ne pas être gêné par une forme, et des mots, et une musique qui appartiennent aux générations des années 50, par un manque de simplicité voire de spontanéité, par ce qui apparaît souvent comme un « produit culturel ».

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, 21 h. 30.

Architecture

UNE LETTRE DE M. G.-M. LAMBERT

M. G.-M. Lambert, architecte de la chancellerie de la République d'Afrique du Sud à Paris, nous écrit à propos de la série d'articles que notre collaborateur André Fermigier a consacrés à la « chute de Paris » (le Monde des 26 et 27 août 1974) :

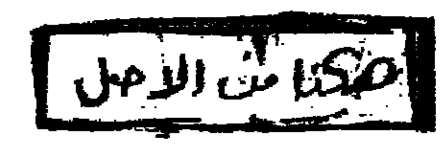
Je ne me permets pas de juger M. Fermigier, qui, sans doute, a toutes les références de connaissances architecturales qui peuvent permettre une opinion aussi sûre de soi et un jugement sans appel. Néanmoins, lorsqu'il devient grossier, il n'est plus convenable que votre journal ne s'émeuve et « laisse passer ».

Lorsque M. Fermigier parle de la nouvelle chancellerie de la République d'Afrique du Sud en écrivant : « Cette incroyable petite saleté prétentieuse qu'on a laissé édifier au 59, quai d'Orsay, avec des brise-soleil en plein nord s'il vous plaît... », il montre, et vous qui l'imprimez en êtes solidaire, un goût pour l'injure, que moi, maître de l'œuvre, ne peux et ne veux laisser passer sous silence. Lorsque M. Fermigier parle de brise-soleil, il s'agit de sa part d'une ignorance du parti architectural.

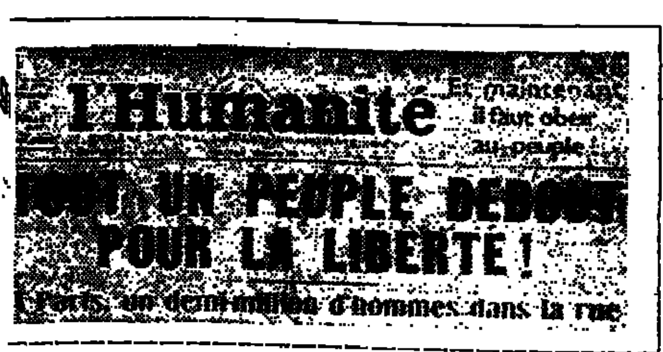
Cette construction a été approuvée par la commission des sites, par l'architecte protecteur des berges de la Seine, par l'architecte protecteur du 7e arrondissement, et toutes les instances intéressées. Son style a même reçu les félicitations de la direction de la recherche architecturale.

[En effet, il ne s'agit pas de brise-soleil, mais d'éléments destinés à protéger — peut-on supposer — les occupants de l'immeuble du regard des passants. Cela ne les rend pas pour autant plus supportables.

Et l'agrément que la plupart des organismes qualifiés à cet effet ont accordé à ce projet ne prouve qu'une chose : c'est qu'ils n'exercent pas avec suffisamment de vigilance le droit et le devoir qui est le leur, celui de protéger les sites parisiens, surtout à leurs endroits les plus sensibles. — A. Fr.]



SPECTACLES



1936
Fascisme, Front Populaire et P.C.
Une grande reprise
présentée par l'Avant-Scène Cinéma

LA VIE EST A NOUS
Jean Renoir

En complément :
Nogent Eldorado du Dimanche (de Carné)
La marche de la faim (de Lurçat)

Studio Gît-le-Cœur – 12, rue Gît-le-Cœur – PARIS-VI[e]
12 à 24 h - tél. : 316-80-25

CINOCHES ST-GERMAIN - 633-10-82
1, rue Condé - Carrefour de l'Odéon - M° Odéon

Raymond ROHAUER présente
BUSTER KEATON



LES TROIS AGES

CAPITAL FILMS-PARIS
COPYRIGHT © Raymond ROHAUER-MCMLXXIV-All rights reserved

CONCORDE · MADELEINE · QUINTETTE · GAUMONT RIVE GAUCHE
CAMBRONNE · GAUMONT SUD · QUARTIER LATIN
[...]NERIE Versailles - TRICYCLE Asnieres - ARTEL Nogent - ELAM Rueil

Lancelot du Lac

de
ROBERT
BRESSON



REOUVERTURE
THEATRE NATIONAL DE L'
OPERA

27 Septembre - 1, 4, 8, 12, 15, 18 Octobre 1974 à 19 h 30
LA BOHEME
Direction musicale : Giuseppe PATANÈ
Mise en scène : Gian Carlo MENOTTI
Luciano PAVAROTTI • Jacques BONA
Yves BISSON • Roger SOYER
Katya RICCIARELLI • Suzanne SARROCA
Prix des places : 5 à 70 F

28 Septembre - 2, 5, 9 Octobre 1974 à 19 h 30
LE NOZZE DI FIGARO
Direction musicale : Jean-Pierre JACQUILLAT
Mise en scène : Giorgio STREHLER
Gabriel BACQUIER • Arlene SAUNDERS
Frederica VON STADE (28) • Anne HOWELLS (2-5)
Anna RINGART (9) • Tom KRAUSE • Danièle PERRIERS
Jane BERBIE • Ugo TRAMA • Michel SENECHAL
Prix des places : de 5 à 80 F

Location au Théâtre et Agences - Renseignements 073.95.26

Salle PLEYEL, 28 sept., 1[er], 2 oct., à 20 h. 30 (de Saint-Ours-OAT)
MOZART Intégrale concertos piano (1[re] série)
DANIEL BARENBOIM — **ENGLISH CHAMBER ORCH.**

SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS — UGC MARBEUF

IDI AMIN DADA

SAMEDI 28, à 21 heures
TH. DES MATHURINS
ANJ.90.00
ODETTE LAURE
PASQUALI
GEORGES STAQUET
BERNARD ALANE
LE PERIL BLEU
ou
méfiez-vous des autobus
de
VICTOR LANOUX

Location ouverte
Théâtre et agences

LE MARAIS
Les Dernières Fiançailles
de Jean-Pierre LEFEBVRE
« Un des plus beaux films du Festival de Cannes. »
J.L. BORY

DIX HEURES
36, boulevard de Clichy
Avant les chansonniers
LA B. I. D.
à 20 h 30
ou
Votre argent m'intéresse
« *A voir absolument. Siné aurait aimé. Nous aimons.* »
Le Nouvel Observateur.
« *Satire violente et originale des grandes banques.* »
Pierre Bouteiller.
Prix : 15 F et 9 F

SAINT ANDRE DES ARTS
30 rue saint andré des arts
PRIX DU JURY CANNES 74
La Cousine Angélique
un film de CARLOS SAURA



LA PAGODE
57 bis, rue Babylone tél. : 551.12.15
HOMMAGE ... PRODUCTEUR
MAG BODARD
en alternance
dans les 2 salles

Jeudi 26 : RENDEZ-VOUS A BRAY, de A. Delvaux ; AU HASARD BALTAZAR, de R. Bresson.

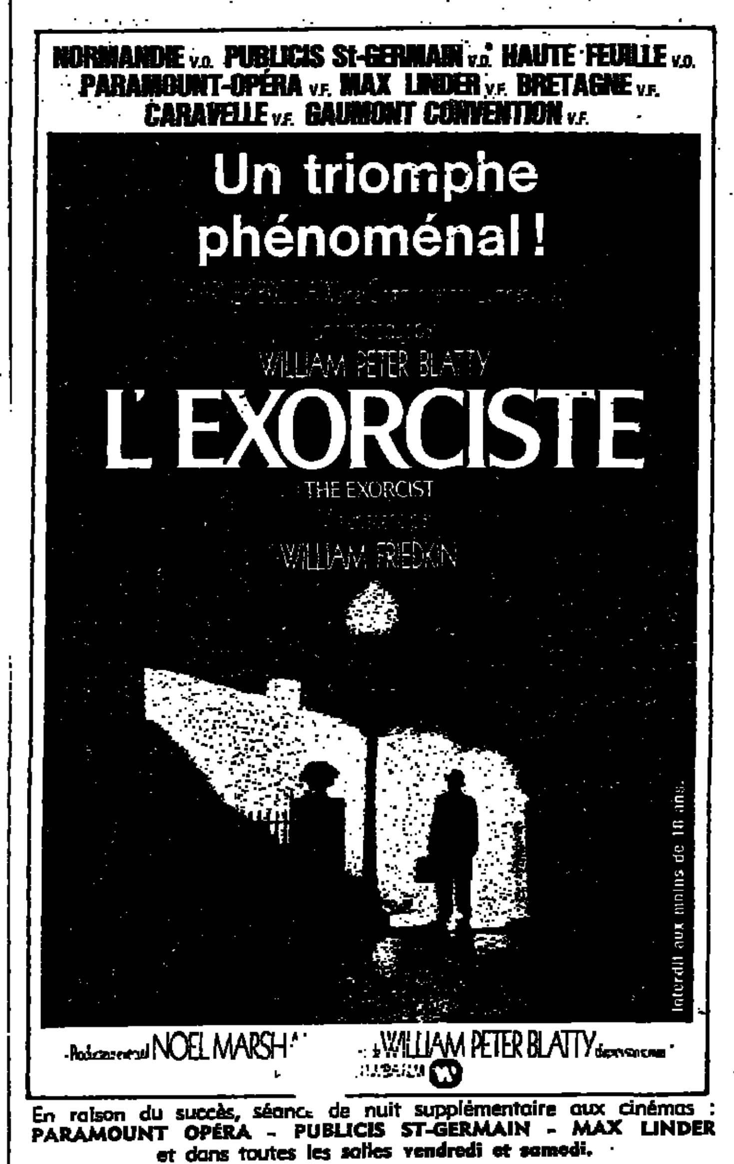
Vendredi 27 : LE BONHEUR, de A. Varda ; UN SOIR, UN TRAIN, de A. Delvaux.

Samedi 28 : BENJAMIN, de M. Deville ; LE VIOL, de J. Doniol-Valcroze.

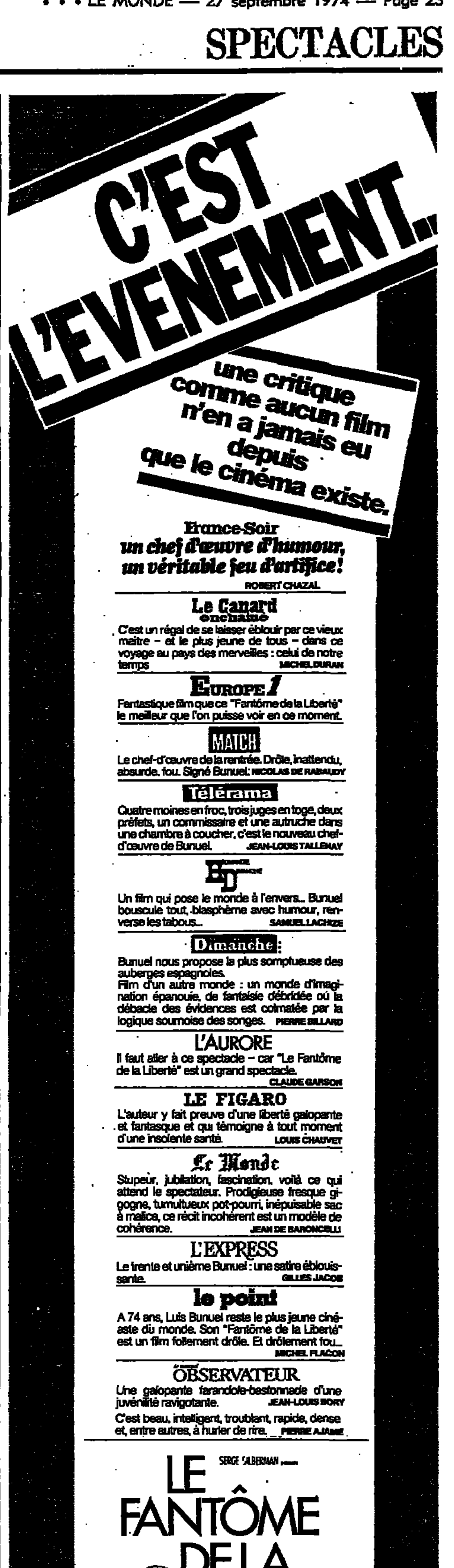
Dimanche 29 : LES DEMOISELLES DE ROCHEFORT, de J. Demy ; JE T'AIME, JE T'AIME, de A. Resnais.

Lundi 30 : LA MAISON DES BORIES, de J. Doniol-Valcroze ; LES CORPS CELESTES, de G. Carle.

Mardi 1[er] : UNE FEMME DOUCE, de R. Bresson ; TOUT PEUT ARRIVER, de P. Labro.



En raison du succès, séance de nuit supplémentaire aux cinémas : PARAMOUNT OPÉRA - PUBLICIS ST-GERMAIN - MAX LINDER et dans toutes les salles vendredi et samedi.





ERMITAGE • CONCORDE • CAMEO • UGC ODEON • QUINTETTE
CONVENTION GAUMONT • MONTPARNASSE PATHE • CLICHY PATHE • MAYFAIR
BELLE EPINE Thiais • C2L Versailles • ARTEL Nogent • C2L St-Germain • FRANÇAIS Enghien

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur de l'Inde et Mme Chatterjee ont offert une réception mercredi 25 septembre.

Naissances

— M. Alain de Dianous de la Perrotine et Mme, née Bernadette Cucherat, laissent à Isabelle et à Servane la joie d'annoncer la naissance de

Coralie.

Le 24 septembre 1974.

Mariages

— Bertrand Siquier et Marianne Janssen sont heureux de faire part de leur mariage, qui a été célébré le 21 septembre 1974 à Urrugne (Pyrénées-Atlantiques).

103, rue du Point-du-Jour, 92 100 Boulogne.
Veldspaatstraat 12, Maastricht (Pays-Bas).

Décès

— Lyon. Paris.

Mme Fernand Aulagnier,
Le professeur et Mme Noël Mouloud,
M. et Mme René Aulagnier et M. Gérard Aulagnier, interne des hôpitaux de Lyon,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Fernand AULAGNIER,
croix de guerre 1914-1918,
médaille d'or du Travail avec palmes,
officier d'Académie,

survenu le 11 septembre 1974, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 13 septembre à Caluire (Rhône).

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu à Paris le 23 septembre 1974, de

M. Jacques BROUSSINE,
ancien ingénieur
à la Société Applevage.

De la part de :
Mme Jacques Broussine,
M. et Mme Eugène Broussine,
M. et Mme Serge Broussine,
M. Georges Broussine,
Mme Janine Broussine,
leurs enfants et petits-enfants ;
Et des familles Grehant, Kopp et Margoulis.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 25 septembre 1974, à Paris.

— Mme Jacques-Marie Coldefy, son épouse.
M. et Mme Pierre Linden et leurs enfants,
M. et Mme Bertrand Coldefy,
M. Thierry Coldefy,
M. et Mme Gabriel Coldefy et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Jacques-Marie COLDEFY,
chirurgien-chef
du centre hospitalier Sainte-Anne,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
officier de l'ordre de Malte,

survenu le 25 septembre 1974.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 28 septembre, à 9 heures, en la chapelle du centre hospitalier Sainte-Anne.

Cet avis tient lieu de faire-part.
28, rue Fabert, 75 007 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Fernand GALANGAU,
administrateur civil,

survenu à Toulon à l'âge de soixante-dix-sept ans.

De la part de ses enfants et petits-enfants.
4, rue Augustin-Thierry, Toulon.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. René GUASCO,

survenu à Bastia le 15 septembre.

De la part de :
Mme René Guasco,
M. et Mme Raymond Guasco.

— M. et Mme Jacques Becmeur et leurs enfants
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Henri IZENIC,
née Germaine Pillot,

leur mère et grand-mère, survenu le 25 septembre 1974, dans sa soixante-seizième année, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques religieuses, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, auront lieu à Ancy-sur-Moselle (Moselle) le lundi 30 septembre 1974, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.
35, avenue de Lattre-de-Tassigny,
94 100 Saint-Maur-des-Fossés.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Pierre LEPAGE,
député d'Indre-et-Loire,
conseiller général honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
président national
de l'Association France-Canada,
commandeur de l'ordre
de Saint-Grégoire-le-Grand,
commandeur du Mérite social,

survenu à Toronto (Canada), dans sa soixante-sixième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 27 septembre, à 10 heures, en l'église de Saint-Symphorien, place Paul-Bert, à Tours.

De la part de :
Mme Paul Lepage, sa mère ;
Mme Pierre Lepage, son épouse ;
Des familles Blot, Cantarel, Garnier, ses neveux et petits-neveux.

Cet avis tient lieu de faire-part.
72, quai Colbert, 37 100 Tours.

[« Le Monde » du 25 septembre a publié la notice biographique de M. Lepage.]

— M. Roland Rainaut,
Mlle Patricia Rainaut,
Le docteur et Mme Entraygues et leur fille,
François et Gilles Rainaut,
Mme André Viallet,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Roland RAINAUT,
née Marie-Thérèse Viallet,

leur épouse, mère, fille et parente, rappelée à Dieu le 23 septembre 1974.

Les obsèques auront lieu le vendredi 27 septembre, à 8 h. 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, place Victor-Hugo, Paris-16e.

Le présent avis tient lieu de faire-part.
17, rue Mesnil, 75 116 Paris.

— Le conseil d'administration, la direction et le personnel de l'Association pour la gestion des institutions sociales maritimes (A.G.I.S.M.) font part du décès, survenu le 23 septembre, de leur regretté président,

M. Jean ROULLIER,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite.

L'inhumation a eu lieu à Dourdan le 25 septembre.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Mme Gabriel TOURNYOL du CLOS,

veuve du colonel Tournyol du Clos, décédée le 20 septembre 1974 à Neuilly-sur-Seine, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse et l'inhumation dans la sépulture de famille à Guéret (Creuse) ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

De la part de ses enfants et de son petit-fils.

Mlle Tournyol du Clos, lycée J.-B.-Corot, château de Savigny-sur-Orge (91 600).

Mme J. Genebrias de Gouttepagnon, 19, boulevard V.-Hugo, 92 200 Neuilly-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Avis de messe

— La messe qui sera dite à la mémoire de

Marcel ACHARD,

initialement prévue en l'église Saint-Roch, aura lieu le même jeudi 3 octobre, à 18 heures, mais en l'église Sainte-Clotilde, rue Las-Cases, Paris-7e.

Visites et conférences

VENDREDI 27 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 10 h., Grand Palais, entrée de l'exposition, Mme Saint-Girons : « L'impressionnisme ». — 15 h., avenue des Gobelins, 42, Mme Gatouillat : « Manufacture des Gobelins et ses ateliers ». 15 h., rue Vivienne, 6, Mme Legregeois : « Passage Vivienne et passage Véro-Dodat ». — 15 h., gare du Pecq (R.E.R.), Mme Pennec : « Promenade au Vésinet ». — 15 h., rue de Sévigné, 23, Mme Zujovic : « Henri IV et Paris : d'après les tableaux du musée Carnavalet ».

14 h. 30, avenue des Gobelins, 42 : « Manufacture des Gobelins » (Mme Ferrand). — 15 h., rue du Parc-Royal, 11 : « Hôtels inconnus au nord du Marais » (Mlle Hager). — 15 h., place de l'Hôtel-de-Ville, devant la poste : « Le Grand Châtelet, Gérard de Nerval » (Jadis et Naguère). — 15 h., rue des Francs-Bourgeois, 60 : « Le palais de Soubise » (M. de La Roche). — 15 h., rue Michel-Ange, 5 : Le village d'Auteuil » (Paris et son histoire). — 15 h., sortie métro Abbesses : « Le vieux Montmartre » (Mme Rouch-Gain). — 16 h 30, face au 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'Ile Saint-Louis » (A travers Paris).

CONFERENCES. — 18 h. 15, rue de Rennes, 136 : « Le roman policier est-il un genre littéraire ? » (Rencontres de la FNAC). — 20 h., rue de Londres, 38 : « Scientologie : philosophie religieuse appliquée : méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle », entrée libre (Eglise de Scientology de France). — 20 h. 30, rue Bergère, 26, Robert Linssen : « La voie abrupte du ch'an taoïsme et bouddhisme chinois origine du vrai zen » (l'Homme et la Connaissance).

A L'HOTEL DROUOT

VENTES

Vendredi

S. 2 - Meubles, tableaux modernes. MM. Pacitti, Mes Ribault-Menetière, Marlio.
S. 4 - Bijoux, meubles. Me Michaud.
S. 14 - Bij., meubl. Me Pescheteau

VENTE A VERSAILLES

Mes P. et J. MARTIN, C.P. Ass.
Tél. : 950-58-08
DIMANCHE 29 SEPTEMBRE
GALERIE DES CHEVAU-LEGERS
6 bis, av. de Sceaux, à 14 h.
TABLEAUX MODERNES
HOTEL DES CHEVAU-LEGERS
3, imp. des Chevau-Légers
à 11 h. : TAPIS D'ORIENT
à 14 h. : OBJETS D'ART D'EXTREME-ORIENT
SIEGES et MEUBLES ANCIENS
Exposition vendredi et samedi

RADIO-TÉLÉVISION

Des nominations à la réorganisation

Dans les nouvelles sociétés

M. HENRI MARQUE DIRIGERA LES JOURNAUX DE TV 1

M. Jean Cazeneuve, président de la Société nationale TV 1, a décidé de confier la direction de l'information de sa chaîne à M. Henri Marque, qui est actuellement rédacteur en chef des services politiques à R.T.L. L'organigramme complet de TV 1 comprend donc, auprès de M. Jean Cazeneuve, MM. Guillaud (directeur général), Marque (directeur de l'information) et Riou (directeur administratif et financier).

De son côté, M. Edeline, président de la Société de production, qui a déjà annoncé son intention de ne pas avoir de directeur général, a désigné M. Jean Drucker — qui assiste actuellement Mme Jacqueline Baudrier à la régie de la première chaîne, — comme chargé de mission.

[Né le 9 décembre 1926 à Lyon (Rhône), M. Henri Marque fut de 1950 à 1952 attaché de presse au cabinet de M. Antoine Pinay (ministre des travaux publics et des transports, puis président du conseil), et au cabinet du général Corniglion-Molinier (ministre d'Etat) de 1953 à 1954. Il entre à *Paris-Presse* en 1955 comme chef adjoint du service politique ; rédacteur en chef (1962) et chroniqueur politique du *Nouveau Candide*. Il est de 1965 à 1970 le rédacteur en chef de l'édition spéciale *Paris-Presse - l'Intransigeant - France-Soir*. Depuis 1970, il est rédacteur en chef du service politique de Radio-Télé-Luxembourg.

[Né en 1941, M. Jean Drucker, ancien élève de l'ENA, a été chargé de mission au ministère des affaires culturelles en 1968 ; entré en 1970 au cabinet de M. Jean-Jacques de Bresson, directeur général de l'O. R. T. F., il est nommé en 1971 adjoint au directeur de la première chaîne, M. Roland Dhordain, poste qu'il conserve auprès de Mme Jacqueline Baudrier. Jean Drucker est le frère du présentateur - animateur de R. T. L.]

Les organisations syndicales prennent la mesure de la combativité du personnel de l'ex-O.R.T.F.

Les représentants des syndicats de l'O.R.T.F. devraient rencontrer M. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement, vendredi ou au début de la semaine prochaine. Il s'agira d'une ultime entrevue avant la publication des derniers décrets concernant le personnel de l'O.R.T.F. Cette rencontre devrait être décisive, car si le gouvernement n'accepte pas de négocier globalement sur le maintien du plein emploi, des droits acquis et du statut unique — que réclament les syndicats, — des grèves partielles ou même une grève totale pourraient être déclenchées à la radiodiffusion et à la télévision. Le personnel, rassemblé la semaine dernière dans les différents centres de Paris et, depuis mardi, en province, s'est prononcé avec une très forte majorité (à l'unanimité à Lyon) en faveur d'une telle action.

Au cours de son entrevue avec M. André Rossi, l'Intersyndicale attirera l'attention plus particulièrement sur les agents de plus de soixante ans, qui, du jour au lendemain vont être mis en « position spéciale » et auront une préretraite variant entre 40 et 60 % de leur salaire. Il sera également question des journalistes : l'Intersyndicale demande qu'ils bénéficient de la convention collective des journalistes. Elle exige que soit abandonné le critère d'« aptitude professionnelle » dans le choix des agents retenus, « lequel donne libre cours aux règlement de comptes ». Un agent licencié dans de telles circonstances retrouvera en effet difficilement du travail.

« En 1968, les hommes politiques et la direction faisaient des listes de gens à licencier ; en 1974, ils rédigent des listes de personnes à garder. Le résultat est le même : des mises en licenciement ou à l'écart », déclarent les représentants syndicaux. « Le gouvernement dit avoir fait une loi libérale, il se confirme que c'est une loi antisociale et autoritaire. »

En attendant, on constate des innovations de la direction dans les différents locaux. Toute personne entrant à l'Office doit montrer un laissez-passer. Des barrières en bois, toute neuves, recouvertes de toile de jute, canalisent les visiteurs vers des appariteurs non musclés mais nombreux. Pendant l'été, on a fait installer des grilles qui s'abaisseront automatiquement pour boucher les entrées : au cas où... On a vu récemment des militaires venir se familiariser au fonctionnement des émetteurs. Il y a déjà eu des soldats aiguilleurs du ciel, des soldats gardiens de musées, des soldats éboueurs... pourquoi pas des soldats de l'audiovisuel ?

Lyon prêt pour la grève

De notre correspondant régional

Lyon. — La salle de conférences de la station régionale de Lyon était comble mercredi. Sur les cinq cent soixante-six salariés, dont une quarantaine de journalistes qui constituent le personnel de l'O.R.T.F. des régions Rhône-Alpes et Auvergne (auxquels s'ajoutent, il est vrai, ceux de la redevance), ils étaient trois cent cinquante venus là pour la « consultation » à laquelle les avait conviés trois représentants de l'Intersyndicale de Paris : MM. Marcel Huart, délégué C.G.T. ; Marc Avril, de la Fédération des syndicats unifiés, et Jacques Barbot, pour le Syndicat national des journalistes.

On écouta bien plus les « Parisiens » qu'on ne leur posa de questions : chacun connaissait déjà le fond du problème. Depuis plusieurs semaines on avait eu le temps de s'informer.

Les questions portèrent essentiellement sur les formes que pourrait revêtir un mouvement revendicatif et sur la nécessité qu'il pourrait y avoir de le faire comprendre au public. Les délégués parisiens affirmèrent : « *C'est vrai que les gens ne nous ont pas toujours compris, mais aujourd'hui la situation est totalement différente. Le courant s'est renversé. Nous nous battons pour l'emploi, pour une négociation globale. Notre langage est donc finalement le même que celui des gens du* France, *de* Titan-Coder *ou des* Tanneries d'Annonay. »

L'idée d'une grève dure, c'est-à-dire sans préavis, sans même le programme minimum imposé pourtant par le statut et allant jusqu'à un arrêt complet des émetteurs avait ses partisans : on les calma un peu. Car ce qu'il convenait de savoir dans l'immédiat, c'était donc simplement le degré de détermination des uns et des autres.

Quelqu'un demanda : « *Peut-on envisager, grâce à ce mouvement, un retour à l'Office tel qu'il existait ?* »

Les délégués répondirent que les nouvelles sociétés étant constituées, il était difficile de les remettre en cause, mais qu'il était urgent de se prononcer, car c'est entre le 1er et le 15 octobre que les présidents vont établir le tableau de leurs effectifs.

Un délégué C.G.T. fit valoir encore le soutien qu'ils pouvaient attendre des partis et des organisations de gauche : « *Mais pour être soutenus, il faut d'abord se manifester.* »

« *Si le gouvernement accepte la négociation globale, mais seulement celle-là, nous négocierons et aussi longtemps qu'il le faudra* », répétèrent les délégués parisiens. Tout était dit. Il restait à voter publiquement. Pour le principe de la grève ? On eut l'impression que toutes les mains se levaient ; contre, aucune main. Abstentions deux voix.

On n'en attendait pas moins de Lyon. Ce jeudi, les Parisiens, achevant leur tournée des régions, sont à Rennes. « *Ceux-là, il a déjà fallu les retenir* », affirmait-on dans la salle.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Les représentants de l'État dans les conseils d'administration

Le premier décret d'application réorganisant la radiotélévision concerne les conseils d'administration des quatre sociétés de programmes (trois chaînes de TV et radio). Il précise que les six membres de chaque conseil d'administration seront nommés pour trois ans et que leur mandat sera renouvelable :

— Le représentant du Parlement sera désigné par les commissions compétentes des deux Assemblées ;

— Le représentant du personnel sera choisi sur des listes établies par chacune des organisations syndicales représentatives ;

— La personnalité du monde culturel sera choisie sur une liste établie par les autres membres du conseil d'administration (les personnalités du monde culturel qui seront proposées pour la troisième chaîne devront exercer leurs activités dans le monde du cinéma).

Le décret ne fait pas mention de la personnalité de la presse écrite, qui, aux termes de la loi du 7 août, sera choisie par le gouvernement.

● *Dans les sociétés de programme*

Le conseil des ministres du 25 septembre a désigné le deuxième représentant de l'Etat (le premier étant le président, dont le nom est rappelé entre parenthèses) dans les conseils d'administration des quatre sociétés de programmes :

— *Radio* (Mme Jacqueline Baudrier) : M. Jean-Marie Delettrez, inspecteur général des finances ;

— *1re chaîne TV* (M. Jean Cazeneuve) : M. Michel May, directeur général adjoint de l'O.R.T.F. chargé des questions économiques et financières ;

— *2e chaîne TV* (M. Marcel Jullian) : Mme Michèle Legras, conseiller à la Cour des comptes, ancien membre du cabinet de M. Pierre Billecocq, ancien secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ;

— *3e chaîne TV* (M. Claude Contamine) : M. Michel Rougevin-Baville, maître des requêtes au Conseil d'Etat.

● *A l'établissement public de diffusion*

Le conseil des ministres du 25 septembre a désigné les représentants de l'Etat au conseil d'administration de l'établissement public de diffusion :

— *Au titre du premier ministre :* M. Henri Pigeat, délégué général adjoint à l'information ;

— *Du ministère de l'intérieur :* M. Vitalis Cros, préfet hors cadre ;

— *Du ministère de l'économie et des finances :* M. Jean Autin, inspecteur des finances (président) ;

— *Du ministère des affaires étrangères :* M. François Leduc, ministre plénipotentiaire hors classe, ancien ambassadeur à Vienne ;

— *Du ministère de la coopération :* M. Fernard Wibaux, ministre plénipotentiaire, directeur des affaires culturelles et sociales de la coopération ;

— *Du ministère de l'industrie :* M. Jean-Claude Pelissolo, secrétaire général en chef de l'armement, directeur adjoint des industries électroniques et informatiques ;

— *Du secrétariat d'Etat aux postes et télécommunications :* M. Jacques-Marcel Dondoux, directeur du Centre national d'étude des télécommunications ;

— *Du secrétariat d'Etat aux DOM-TOM :* M. Robert Langlois, administrateur civil hors classe.

● *L'avocat de M. Léopold Trepper*, qui fut pendant la guerre le chef du réseau baptisé l'Orchestre rouge a entrepris des démarches, afin que celui-ci puisse venir en France participer au débat prévu par la télévision au terme du feuilleton romancé réalisé sous ce titre par la firme allemande Bavaria, et que la deuxième chaîne diffuse actuellement tous les jeudis soirs. « *Les survivants de l'Orchestre rouge prennent note que le dernier épisode du feuilleton sera suivi d'un débat,* indique Me Soulez-Larivière, *mais ils estiment nécessaire que Léopold Trepper y participe en personne pour rétablir lui-même la vérité.* » Me Soulez-Larivière considère que la lettre de M. Maffert, chargé de presse de M. Chirac, au *Nouvel Observateur*, où il est écrit que le premier ministre considère comme « *choquante* » et « *non véridique* » l'adaptation historique de la Bavaria, est une occasion pour que soit levée « *l'interdiction de séjour désuète qui empêche M. Trepper, aujourd'hui citoyen israélien, de circuler librement en France, comme il peut le faire dans tous les pays du monde* ».

● *Quarante jeunes Portugais* ont commencé le 23 septembre, au Centre de formation des journalistes, 33, rue du Louvre à Paris, un stage de formation pratique accélérée de trois mois. Organisé par le ministère de la communication de Lisbonne, ce stage est destiné à former de futurs cadres pour la presse renouvelée que souhaite le Portugal.

COMMENT SERONT-ILS RÉPARTIS ?

Les décrets parus au Journal officiel *du mercredi 25 septembre précisent le mode de répartition des personnels employés par l'O.R.T.F.*

● FONCTIONNAIRES. — Les fonctionnaires et agents statutaires à temps complet du service de la redevance appartenant à un des corps régis par un statut particulier interministériel sont reclassés dans l'un des corps régis par le même statut après avis d'une commission spéciale. Cette commission propose le corps de reclassement en tenant compte des fonctions exercées, des besoins des administrations de l'Etat ou des établissements publics en dépendant et des préférences que les intéressés peuvent souscrire dans le délai de quarante-cinq jours à compter de la publication du décret.

L'intégration est prononcée à égalité de grade et d'échelon et avec conservation de l'ancienneté d'échelon acquise.

Lorsque le corps auquel appartiennent les fonctionnaires et agents statutaires de la redevance ne dépend pas d'un statut particulier interministériel, un arrêté du premier ministre, du ministre de l'économie et des finances et du secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la fonction publique fixera l'équivalence avec les corps fonctionnaires de l'Etat ou des établissements publics en dépendant.

● ANCIENS FONCTIONNAIRES. — Ils seront, eux aussi, ventilés dans les différents ministères. Lorsque le corps auquel ils appartenaient comporte, au 1er janvier 1975, des fonctionnaires en activité et n'a pas été placé en voie d'extinction, les intéressés sont réintégrés dans ce corps au rang qu'ils occupaient à la date de leur radiation des cadres.

Ils bénéficient d'une reconstitution de carrière faite en considération des services rendus à la R.T.F. et à l'O.R.T.F., de l'avancement moyen dont ont bénéficié les membres de ce corps issus d'un mode normal de recrutement.

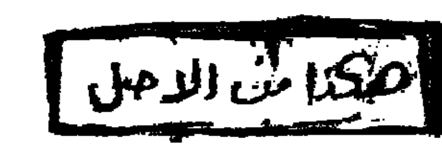
● REPARTITION DES AGENTS. — Les présidents de l'établissement public et des sociétés, doivent faire connaître au P.-D.G. de l'O.R.T.F. leurs demandes en effectifs avant le 14 octobre 1974.

La commission de répartition des personnels est ainsi composée : un membre du Conseil d'Etat comme président ; un second comme vice-président ; deux représentants de l'Office désignés par le président-directeur général ; les présidents de l'établissement public de diffusion, de la société de production et de la société nationale (troisième chaîne), chacun étant accompagné d'une membre qu'il désigne ; les présidents des autres sociétés nationales, et cinq membres du personnel de l'Office désignés par les organisations syndicales représentatives.

Lorsqu'elle examine la situation des agents relevant de la filière des cadres de direction, la représentation du personnel est assurée par quatre agents relevant de cette filière, dont deux de formation technique et deux de formation administrative, désignés par les organisations syndicales représentatives.

Lorsque les demandes retenues sont inférieures aux effectifs de la filière, priorité sera donnée aux agents ayant la plus grande ancienneté de service reconnue et, à égalité d'ancienneté, ceux ayant le plus grand nombre d'enfants à charge. Pour les cadres de direction, il est tenu compte, en premier lieu, des aptitudes professionnelles des agents.

● JOURNALISTES STATUTAIRES ET CHORISTES PERMANENTS. — Les journalistes statutaires, les musiciens et les choristes permanents des ensembles de Paris et de province de l'O. R. T. F. seront répartis selon les demandes des présidents des sociétés. La commission de répartition des personnels sera composée de deux membres du Conseil d'Etat, l'un président, l'autre vice-président, d'un représentant de l'Office désigné par le P.-D. G., du président de la Société nationale de radiodiffusion et d'un membre désigné par lui, et, en ce qui concerne les journalistes, des présidents des autres sociétés nationales, de trois membres du personnel de l'Office désignés par les organisations syndicales. Pour les musiciens et choristes : du président de la société nationale et d'un membre désigné par lui, de deux membres du personnel de l'Office désignés par les syndicats.



INFORMATIONS PRATIQUES

« Le Monde » publie tous les [lun]dis, numéro daté du dimanche-[lun]di, un supplément radio-télé[visi]on avec les programmes complets [de] la semaine.

Télévision et radiodiffusion

JEUDI 26 SEPTEMBRE

CHAINE I

50 Pour les jeunes : L'âge de (le jeune paysan).

15 Feuilleton : *Etranger, d'où viens-tu ?*

30 Dramatique : « Ici peut-être », de G. Chouchan et M. Trillat. Réal. G. Chouchan. Avec L. Goes, H. Da Costa, J. Aveline.

L'itinéraire romancé d'un Portugais à Paris, parti à la recherche d'un frère dont il est sans nouvelles.

10 Variétés : A bout portant, de J. Wetzel, J. et F. Gall. Johnny Hallyday.

CHAINE II (couleur)

Jeu : Des chiffres et des lettres.

45 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.

35 Jeu : Défendez vos couleurs, de G. Lux.

50 Feuilleton : L'orchestre rouge, d'après le rapport de Heinz Hohnes. Adapt. P. Adler, F. P. Wirth, H. Gottschalk. Avec P. Fricke. Troisième épisode : Altenburger, allée 18.

Schulze (Trepper) communique en juin 1941 à Moscou un projet d'agression de l'Allemagne contre la Russie. Un de ses collaborateurs, Coppi, est découvert.

CHAINE III (couleur)

Pour les jeunes : L'île aux enfants.

40 Feuilleton : *Mort au jury.*

5 Reportage : Abou-Simbel, le journal d'une résurrection, de H. Meyer-Franck.

Les temples d'Abou-Simbel, menacés de submersion, ont été reconstruits.

Film coproduit avec l'UNESCO et la « Joint Venture Abou Simbel ».

20 h. 35 Questionnaire, de J.-L. Servan-Schreiber. *Avec M. Michel Debatisse, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles.*

21 h. 30 Variétés : Par la grande porte, de Ch. Izard.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Carte blanche : « Derrière les rosiers », de D. Oster, avec T. Balachova, C. Piéplu, M. Creton, N. Borgeaud (réal. J.-P. Colas). — 21 h. 20, Les cadeaux pour quoi faire ?, par H. Portnoy : Cadeaux et langage avec B. Noël. — 21 h. 50, Le groupe de recherche musicale de l'O.R.T.F. Autour d'une œuvre : Présentation et analyse de « Jalls », de F. Bayle. — 23 h., « Quatuor à cordes en ut majeur » (F. Richter). — 23 h. 15, Grandes réalisations discographiques.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Festival de Salzbourg. Orchestre philharmonique de Vienne, direct. H. von Karajan, avec M. Pollini, pianiste : « Concerto pour piano et orchestre en la mineur » (Schumann), « Symphonie n° 8 en sol majeur, anglaise » (Dvorak). — 22 h. 40 (S.), Clarté dans la nuit. — 23 h. (S.), Jazz vivant. — 24 h. (S.), La musique et ses classiques. — 1 h. 30, Nocturnales.

TRIBUNES ET DEBATS

TELEVISION (chaîne 3) : 20 h. 35, De quoi se plaignent les agriculteurs ?, avec M. Michel Debatisse.

R.T.L. : 18 h. 30, M. Marcel Jullian, président désigné de TV 2.

VENDREDI 27 SEPTEMBRE

CHAINE I

50 Pour les jeunes : Le cinéma en herbe.

15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?

30 Série : Cimarron. « L'Or et la pyrite ».

45 Emission médicale : L'épilepsie.

Avec le Pr Gastaut, président de l'université d'Aix-Marseille.

CHAINE II (couleur)

Jeu : Des chiffres et des lettres.

45 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.

35 Hommage à Anna Magnani. Film : « Rome libérée », de G. Bertolucci et Bendico. Avec A. Magnani et M. Mastroianni.

Anna Magnani interprète le rôle d'une femme dont le mari, révolutionnaire, est emprisonné en 1870. Seule, elle inventera « la grande révolution de Rome » le jour où son mari mourra.

15 Emission littéraire : Italiques, de M. Gilbert.

A. Jarry, N. Arnault, M. Ohl, avec Mme P. Faure et G. Wilson.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.

19 h. 40 Feuilleton : Mort au jury.

20 h. 5 Reportage : Les cercles d'eau. Réal. J. Topart.

L'histoire de la Flandre et la conquête des terres.

20 h. 35 Hommage à Georges Bizet, de M. Dumay. Jeux d'enfants et l'Arlésienne, *avec les ballets de Roland Petit.*

● FRANCE-CULTURE

20 h., Rencontre avec... Pierre Seghers. — 21 h., Entretiens avec M. Béjart. — 21 h. 20, Nos étonnants frères inférieurs, par M. Monestier. — 21 h. 50, En son temps, l'Opéra. — 22 h. 35, Art, création, méthode, par G. Charbonnier. — 23 h., Essai : Autour de René Char, par Ch. Latigrat : « Quatre de chiffre », avec C. Sellers, P. Andreu, P. Barré, Ch.-A. Lacroix, B. Verley ; « Musique pour René Char », d'E. Lelet (création mondiale), direct. D. Chabrun.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Festival de Salzbourg. Orchestre du Mozarteum de Salzbourg, direct. Th. Guschlbauer, avec S. Geszty, *soprano* ; R. Kuechl, violoniste : « Symphonie en sol majeur », « Concerto pour violon et orchestre en ré majeur ». Airs de concert : « Symphonie en ré majeur » (Mozart). — 24 h. (S.), La musique et ses classiques : Beethoven, Chopin, Janacek.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26.09.74. A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 27-9-74 DÉBUT DE MATINÉE

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses orages → Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en [F]rance entre le jeudi 26 septembre à [0] heure et le vendredi 27 septembre [à] 24 heures :

Les perturbations du courant [a]tlantique, passant assez rapidement [s]ur l'Europe occidentale, maintiendront un temps médiocre en France.

Vendredi 27 septembre, des pluies s'étendront progressivement de la Bretagne et de la Vendée à la frontière belge et aux Ardennes. Précédées d'éclaircies matinales dans le Nord-Est et le Nord, elles seront accompagnées de vents d'ouest à sud-ouest, assez forts dans l'intérieur, et souvent forts près des côtes et en mer. En fin de journée, le temps deviendra plus variable en Bretagne, où apparaîtront des éclaircies. Les températures minimales seront en hausse dans le Nord-Ouest.

Sur le reste de la France, le ciel sera nuageux, surtout le matin. Des averses se produiront le matin sur les Alpes et les Cévennes, l'après-midi en Corse. Les éclaircies deviendront assez belles en Aquitaine. Les vents, modérés, viendront du nord-ouest dans les régions méditerranéennes, de l'ouest ailleurs. Les températures maximales s'élèveront.

Jeudi 26 septembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 006,2 millibars, soit 754,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26) : Ajaccio, 20 et 17 degrés ; Biarritz, 15 et 14 ; Bordeaux, 18 et 12 ; Brest, 14 et 9 ; Caen, 14 et 9 ; Cherbourg, 13 et 10 ; Clermont-Ferrand, 17 et 8 ; Lille, 14 et 7 ; Lyon, 13 et 11 ; Marseille, 19 et 13 ; Nantes, 17 et 9 ; Nice, 23 et 15 ; Paris-Le Bourget, 15 et 8 ; Pau, 17 et 12 ; Perpignan, 23 et 15 ; Rennes, 15 et 8 ; Strasbourg, 11 et 8 ; Tours, 14 et 8 ; Toulouse, 19 et 12.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 10 et 7 degrés ; Athènes, 25 et 17 ; Bonn, 11 et 7 ; Bruxelles, 13 et 7 ; Le Caire, 29 et 21 ; îles Canaries, 22 et 15 ; Copenhague, 15 et 7 ; Genève, 12 et 7 ; Lisbonne, 25 et 14 ; Londres, 15 et 7 ; *Madrid, 29 et 12* ; *Moscou, 13* et 13 ; Palma-de-Majorque, 24 et 22 ; Rome, 22 et 17 ; Stockholm, 14 et 6.

P.T.T.

MODIFICATION DES TAXES POSTALES ANNEXES

Le réaménagement des tarifs des services postaux et financiers, entré en vigueur le 16 septembre, s'accompagne des modifications suivantes dans les taxes postales annexes :

● *Frais de recherches dans les documents de service* : 12 F.

● *Coupons-réponses des pays assimilés au régime intérieur* : 0,10 F en sus de la taxe applicable à une lettre du premier échelon de poids dans ce régime.

● *Cartes postales vendues aux guichets* : 0,10 F en sus de la taxe d'affranchissement.

● *Cartes pneumatiques* : 0,10 F en sus de la taxe d'affranchissement.

Éducation

● *Cours de sciences religieuses par correspondance.* — Des professeurs d'université, travaillant *indépendamment* de toute tutelle confessionnelle, offrent un enseignement d'un type nouveau sur « Les fondements religieux de la culture européenne ». Deux cours seront offerts pour l'année 1974-1975 : 1) Jésus (mi-octobre 1974) ; 2) De Jésus aux communautés chrétiennes du IIe siècle (janvier 1975). Cet enseignement sera assuré à distance par le Centre interuniversitaire de télé-enseignement de Strasbourg, département des sciences religieuses, au moyen d'envois réguliers comprenant des cours polycopiés, des indications bibliographiques, des sujets d'exercice, etc. Coût prévu pour chacun des cours : 150 F. Pour tous renseignements s'adresser au Centre interuniversitaire de télé-enseignement, département des sciences religieuses, palais universitaire, 67084 Strasbourg-Cedex.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 957

(grille 9 × 11 : colonnes 1 à 9, lignes I à XI)

HORIZONTALEMENT

I. Travaillent moins entre les repas. — II. Sigle ; Abréviation étrangère. — III. Possessif ; Se montre brillant au feu. — IV. Laissa un bien mauvais souvenir à Mack ; De la nature du feu. — V. Jonchent des chemins forestiers. — VI. Permet de mieux apprécier la quiétude rurale ; Symbole chimique. — VII. Sur la Zorn. — VIII. Avec elle, on est loin du compte ! — IX. Se font en ruminant ; Coule en France. — X. Agités dans un cornet ; Dissipée. — XI. Aide un mort à se relever ; Ensemble d'exercices qui se font souvent à genoux.

VERTICALEMENT

1. Il avait sans doute une faim de loup ; En Crète. — 2. Roman connu ; Voix anciennes. — 3. Possessif ; D'une gentillesse précieuse. — 4. Orientation ; Commune mesure. — 5. Peu importantes quand elles sont petites. — 6. Se reflète très bien à la surface d'une eau calme ; Caractère ancien ; Ancien moyen de communication. — 7. A ne pas conserver trop longtemps ! ; Privé d'un viscère. — 8. Jeté par-dessus bord quand les circonstances l'exigent ; Fin de participe. — 9. Permettent de jolis rêves ; Souffrit autant que Blandine.

Solution du problème n° 956

HORIZONTALEMENT

I. Solarium. — II. Usages ; La. — III. Nie. — IV. Orchestre. — V. Nue ; IU. — VI. Escalier. — VII. Al ; AT ; Lue. — VIII. Classeur. — IX. Tête ; Ussé. — X. Réer. — XI. Etésiens.

VERTICALEMENT

1. Suçon ; Actée. — 2. Os ; Ruelle. — 3. Lances ; Atre. — 4. AG ; Casées. — 5. Renégats ; El. — 6. Isis ; Eure. — 7. Et ; Ilus. — 8. ML ; Rieurs. — 9. Apeuré ; Es.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	94 F	173 F	252 F	330 F
II. — TUNISIE	104 F	193 F	282 F	370 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Transports

Le 1er octobre

RÉDUCTION DES TARIFS ENTRE LE CONTINENT ET LA CORSE

M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'État aux transports, a annoncé, jeudi 26 septembre, au micro de Radio-Monte-Carlo une réduction des tarifs pour les passagers et les voitures entre la Corse et le continent :

● Augmentation du nombre des couchettes type S.N.C.F. mises à la disposition des passagers. Le prix de ces couchettes sera de 22 F.

● Réduction du tarif applicable aux voitures immatriculées en Corse. L'aller-retour passant de 254 F à 154 F.

● Suppression des suppléments pour les réservations de fauteuil qui étaient de 30 F en première classe et de 17 F en 2e classe.

Toutes ces mesures sont applicables, a précisé M. Cavaillé à Radio-Monte-Carlo, à partir du 1er octobre.

Loterie nationale

TRANCHE DES VENDANGES

Les billets portant le numéro 0705 gagnent 500 050 F (gr. 5, sér. A), 10 050 F (aut. gr., sér. A) et 250 050 F (gr. 5, sér. B), 10 050 F (autres groupes, série B).

Les billets portant le numéro 7869 gagnent 250 050 F (gr. 8, sér. A), 10 050 F (aut. gr., sér. A) *et 500 050 F (gr. 8, sér. B), 10 050 F* (autres groupes, série B).

Les billets portant le numéro 5292 gagnent 10 100 F (gr. 20, sér. A), 2 100 F (aut. gr., sér. A) et 20 100 F (gr. 20, sér. B), 2 100 F (autres groupes, série B).

Les billets portant le numéro 9473 gagnent 20 000 F (gr. 13, sér. A), 2 000 F (aut. gr., sér. A) et 10 000 F (gr. 13, sér. B), 2 000 F (autres groupes, série B).

Les billets portant le numéro 0534 gagnent 20 000 F (gr. 5, sér. A), 2 000 F (aut. gr., sér. A) et 10 000 F (gr. 5, sér. B), 2 000 F (autres groupes, série B).

Les billets portant le numéro 7084 gagnent 20 000 F (gr. 3, sér. A), 2 000 F (aut. gr., sér. A) et 10 000 F (gr. 3, sér. B), 2 000 F (autres groupes, série B).

Les billets portant le numéro 4855 gagnent 10 050 F (gr. 7, sér. A), 2 050 F (aut. gr., sér. A) et 20 050 F (gr. 7, sér. B), 2 050 F (autres groupes, série B).

Les billets portant le numéro 4195 gagnent 10 050 F (gr. 10, sér. A), 2 050 F (aut. gr., sér. A) et 20 050 F (gr. 10, sér. B), 2 050 F (autres groupes, série B).

Les billets portant le numéro 3055 gagnent 10 050 F (gr. 7, sér. A), 2 050 F (aut. gr., sér. A) et 20 050 F (gr. 7, sér. B), 2 050 F (autres groupes, série B).

Les billets portant le numéro 1227 gagnent 10 000 F (gr. 12, sér. A), 2 000 F (aut. gr., sér. A) et 20 000 F (gr. 12, sér. B), 2 000 F (autres groupes, série B).

Les billets portant le numéro 0367 gagnent 10 000 F (gr. 21, sér. A), 2 000 F (aut. gr., sér. A) et 20 000 F (gr. 21, sér. B), 2 000 F (autres groupes, série B).

Les billets portant le numéro 4127 gagnent 20 000 F (gr. 15, sér. A), 2 000 F (aut. gr., sér. A) et 10 000 F (gr. 15, sér. B), 2 000 F (autres groupes, série B).

Les billets portant le numéro 8418 gagnent 10 100 F (gr. 6, sér. A), 2 100 F (aut. gr., sér. A) et 20 100 F (gr. 6, sér. B), 2 100 F (autres groupes, série B).

Les billets portant le numéro 4068 gagnent 20 000 F (gr. 23, sér. A), 2 000 F (aut. gr., sér. A) et 10 000 F (gr. 23, sér. B), 2 000 F (autres groupes, série B).

Les billets portant le numéro 7978 gagnent 20 000 F (gr. 8, sér. A), 2 000 F (aut. gr., sér. A) et 10 000 F (gr. 8, sér. B), 2 000 F (autres groupes, série B).

Les billets portant le numéro 7049 gagnent 10 050 F (gr. 18, *sér. A), 2 050 F* (aut. gr., sér. A) et 20 050 F (gr. 18, sér. B), 2 050 F (autres groupes, série B).

Les billets portant le numéro 3049 gagnent 20 050 F (gr. 2, sér. A), 2 050 F (aut. gr., sér. A) et 10 050 F (gr. 2, sér. B), 2 050 F (autres groupes, série B).

Les billets portant le numéro 3959 gagnent 20 050 F (gr. 11, sér. A), 2 050 F (aut. gr., sér. A) et 10 050 F (gr. 11, sér. B), 2 050 F (autres groupes, série B).

LES BILLETS DONT LE NUMERO SE TERMINE PAR		GAGNENT SERIE A	GAGNENT SERIE B
1	61 881	100 300	100 300
2	92	100	100
3			
4			
5	5 9855	50 5 050	50 5 050
6	86 7016	100 5 000	100 5 000
7	457 737	500 500	500 500
8	18 988	100 500	100 500
	078	500	500
9	9	50	50
0			

COMPTE TENU DES CUMULS DE LOTS

Le prochain tirage (19e tranche) aura lieu le mercredi 2 octobre, à 19 h. 45, salle des commissions, 20, rue La Boétie, Paris-VIIIe.

Journal officiel

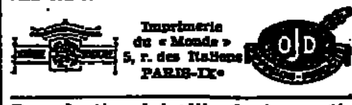
Sont publiés au *Journal officiel* du 26 septembre 1974 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret n° 65-629 du 27 juillet 1965 relatif au statut particulier des contrôleurs divisionnaires des services techniques du matériel du ministère de l'intérieur ;

● Portant répartition des effectifs budgétaires des personnels militaires des armées pour 1974.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.)		
minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51



emplois régionaux

Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons pour le Quartier Général Europe à Grenoble

ingénieur système d'exploitation

pour prise en charge IBM 370/125-192 K
Nous apprécierons au moins 5 années d'expérience et de connaissances en matière de téléprocessing et d'organisation des banques de données.

analyste programmeur

Se verra confier les projets informatique.
Au départ IBM 3/15 puis 370/125
Connaissance du COBOL + expérience 2 à 3 ans des problèmes de contrôle production

Les candidats jeunes et dynamiques à la recherche d'une place stable, devront être aisés dans les contacts humains.
Votre C.V. détaillé avec rémunération souhaitée sera adressé au Directeur du Personnel



BECTON, DICKINSON
47, av. Marie Reynoard
38100 Grenoble

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

REGION CENTRE
BRANCHE : MECANIQUE - USINAGE
MECANO - SOUDURE et MONTAGE
recherche
pour son USINE EN EXPANSION

INGÉNIEUR DIPLOMÉ ou similaire

ayant au minimum 6 ans d'expérience dans les fonctions fabrication, achats, études.

Il devra se consacrer à l'amélioration des coûts et des prix de revient des fabrications.

Belle situation et avenir assurés pour la personne ayant les qualités requises et indispensables pour mener à bien les missions qui lui seront confiées.

Langue anglaise indispensable.
LOGEMENT ASSURE.

Ecr. avec C.V., photo et prét., sous le numéro 73.230, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, PARIS-1er, qui tr

---

FILIALE MULTINATIONALE

LANGUEDOC
recherche
JEUNE ESC - ESSEC
pour poste

Contrôleur de Gestion

27 ans minimum - 2 ans expérience Filiale anglo-saxonne minimum - Bonnes connaissances anglais.
Sous l'autorité du Directeur Financier.
le candidat retenu sera chargé :
— de l'établissem. des budgets et de leur contrôle ;
— des tableaux de bord ;
— de la gestion de la trésorerie ;
— des travaux d'organisation compt. et d'analyse.

Adr. C.V et photo, à : HAVAS - LANGUEDOC, sous le numéro 306 - 34000 MONTPELLIER.

Groupe important recherche pour création d'une Société d'Argiles réfractaires dans environs de :
BARBEZIEUX (Charente) :

1 JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRO-MÉCANICIEN

Ayant expérience grosse mécanique et entretien.

1 CHEF DE LABORATOIRE

Diplômé de l'E.N.S. de Céramique de Sèvres ou E.N.P. de Vierzon, Section Céramique.
Envoyer curriculum vitae et prétentions à :
SARCA - Service du Personnel
1, boulevard de Vaugirard,
75751 PARIS CEDEX 15.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
hautement spécialisé recherche

— pour son Département Information Scientifique

UN JEUNE MÉDECIN

Résidence prévue dans la région Nord ou Est.

— Pour son Usine située à 100 km à l'ouest de PARIS

UN RESPONSABLE DE PRODUCTION

30 ans minim. Ingénieur-Chimiste ou Pharmacien.

Adresser C.V. avec lettre manuscrite, photo, à : Mlle LEBER, 26, rue des Batignolles. 75017 PARIS.

SOCIETE DE REPARTITION PHARMACEUTIQUE
recherche

PHARMACIEN

pour DIRECTION IMPORTANTE

Agence dans EST. Expérience de Direction et Gestion souhaitée.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. à FORBEL, 62, rue de Richelieu, 75002 PARIS ss n° 40.365.

Important Groupe Alimentaire

leader dans son domaine
recherche pour son Usine du
JURA
(600 personnes)

UN JEUNE CHEF ORDONNANCEMENT

IL AURA POUR MISSION :
— d'organiser la production en fonction des hommes et des machines pour réaliser les programmes établis, de gérer les approvisionnements en matières premières ainsi que les stocks de produits finis, d'optimiser les outils de production et de stockage.

De formation ingénieur, il aura une première expérience dans cette fonction, des qualités de gestionnaire et sera un animateur organisé et méthodique.

Envoyer curr. vitae, photo et prétent. à n° 73.252, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Société de Fabrication de Matériel d'éclairage région Centre recherche

AGENT TECHNIQUE PRINCIPAL

capable de diriger un groupe d'agents techniques dans un laboratoire (transformateurs - inductances et systèmes électroniques).
Adresser c.v., photo et prétentions sous réf. 54630 à Havas Contact 156 bd Haussmann 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

LABORATOIRE DE COSMÉTOLOGIE YVES ROCHER

La Gacilly (Morbihan)
Capital 31 942 400 F - C.A. 120 000 000 F
recherche

LE RESPONSABLE DE SA COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

— 30 ans minimum D.E.C.S.
— Expérience souhaitée.
— Aventages sociaux.
— Rémunération intéressante.

Adresser curriculum vitae complet et prétent., à : Laboratoires de Cosmétologie YVES ROCHER, Service du Personnel - 56201 LA GACILLY.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

recherche

DIRECTEUR D'USINES

Age : 32 ans minimum. Expérience : 7 ans minimum (Ind. Mécanique) – Anglais indispensable.
Situation : Région Ouest
Poste de grand avenir si compétence et dynamisme.

Ecrire avec curriculum vitae sous le numéro 73.020, CONTESSE Publ., 20, av Opéra, PARIS-1er, qui tr.

Centre de formation pour Animateurs-Educateurs d'organismes sociaux et socio-culturels
8, avenue Gros-Malhon, RENNES
recherche

ANIMATEUR (TRICE) DE FORMATION

Conditions :
— Formation à une profession de travail social ;
— Expérience professionnelle minimum 3 ans ;
— Expérience d'activités psychopédagogiques.

Adr. dossier de candidat. jusqu'au 10 octobre 1974.

SOCIETE MULTINATIONALE
offre très important poste

d'INSPECTEUR VIE/GROUPE

Région EST

à personne ayant :
— solides connaissances professionnelles ;
— âge minimum 30 ans.

Le réseau en place d'agents généraux et de courtiers, d'une exceptionnelle qualité, fait de ce poste une situation de premier plan. L'inspecteur disposera d'un bureau avec secrétariat.

Transmettre curriculum vitae à n° 72.122, CONTESSE PUBL., 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

Institut. Delfeuille, 28-Nogent-le-Rotrou, ch. ass. ch. prof. lic. sc. phys. et techn., 23 h. T. 52-03-26.

Lycée Polyvalent, Route de St-Pair, 50400 GRANVILLE, Tél. : 50-61-67, recherche pour 1/10/74 titulaire B.T.S. électrotechnique ou D.I.U.T. pour enseigner.

STE FABR. TEXTILE

implantée à MONACO
C.A. intéressant
en développement constant
recherche

SON COMPTABLE

(comptabilité - gestion).
Faire candidature manuscrite avec C.V., photo et prétent. à S.I.M.T., B.P. 117, MONACO.

---

emplois féminins

IMPORTANTE
AGENCE CONSEIL
en
COMMUNICATION
région RHONE-ALPES
offre poste

ASSISTANTE CHEF PUBLICITÉ

possédant bonne pratique professionnelle
Média et gestion des budgets, dactylographie souhaitée.

Poste à pourvoir immédiatement.

Adresser C.V. n° 43.684, HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN INFORMATIQUE recherche

INGENIEURS ET ANALYSTES

Télétraitement. Expérimentés BTAM et/ou TCAM. Paris. libre rapidement. Envoyer C.V., photo et prétentions, à SOSI, 8, rue Juliette-Dodu - Paris (10e)

---

offres d'emploi

GROUPE INTERNATIONAL - SECTEUR CHIMIE

(CHIFFRE D'AFFAIRES : 1,5 Milliard de Francs)

recherche le

directeur de la distribution physique

Ce poste couvre, sur le plan mondial, toute l'administration des ventes et la distribution des produits, depuis la gestion des stocks et des entrepôts jusqu'à la livraison finale.

PROFIL SOUHAITE :
— 3 ans minimum d'expérience professionnelle, avec des responsabilités de direction dans le secteur logistique à un niveau suffisamment élevé de conception et d'animation.
— Un organisateur créatif, un gestionnaire réaliste et capable de concevoir une politique globale de distribution et de la mettre en oeuvre de façon efficace.

REMUNERATION ELEVEE - RESIDENCE PARIS.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae et photo à No 72.922
CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra — 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

---

case

CASE FRANCE S.A.

A TENNECO COMPANY

seeks Product Specialists in Compacting and Trenching Equipment.

If you are over 30 years old, with broad product knowledge and field experience of Compacting and/or Trenching Equipment, CASE FRANCE has a challenging job to offer you in the promotion of these products on the French market.

We are looking for high-caliber dynamic people with a sense of organization. Fluent English and/or German mandatory, other languages an added asset.

Write with full C.V. to Product Mgr.,
CASE FRANCE S.A.
Ballainvilliers 91160 LONGJUMEAU

ETPM

jeune collaborateur financier



PARIS (homme ou femme) ANGLAIS SOUHAITABLE

Il est demandé une expérience de 2 ans minimum soit dans une banque soit dans une société à caractère multinational.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11.11 de 9 h à 18 h. qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.



Référence : 394
37, rue du général Foy
75008 PARIS

IMPORT. SOCIÉTÉ DE TRAVAUX PUBLICS

recherche dans le cadre du dével. de son secteur environnement et travaux spéciaux :

INGÉNIEUR DE HAUT NIVEAU

qui, après une période de formation de six mois,
— devra diriger et développer, en France et à l'étranger, l'activité « Traitement des résidus urbains » ;
— devra animer le lancement de certaines activités nouvelles.

Ecrire sous le numéro 73.260, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75001 PARIS, qui transmettra

---

case

CASE FRANCE S. A.

A TENNECO COMPANY

Dans le cadre de notre développement, recherchons éléments dynamiques :

— VENDEURS
— CHEFS DE VENTE
— DIRECTEURS DE RÉGION

susceptibles de promouvoir la vente de l'ensemble des MATÉRIELS DE TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE CIVIL que nous diffusons en France.

Envoyer C.V. détaillé au Directeur des Ventes
CASE FRANCE S.A.
Ballainvilliers 91160 LONGJUMEAU

FILIALE D'UNE SOCIETE INTERNATIONALE D'ORIGINE SUEDOISE, AUX ACTIVITES TRES DIVERSIFIEES

LES USINES DECOUFLE

Spécialisées dans la Construction de machines de précision destinées à l'Industrie mondiale du Tabac

RECHERCHENT

UN INGÉNIEUR D'ÉTUDES - ÉLECTRICIEN

NOUS LUI OFFRONS DE PARTICIPER :
- Aux Etudes de Nouveaux Produits.
- Aux essais et mises au point des prototypes.
- Aux adaptations demandées par les clients.
- Au service Après-Vente.

NOUS LUI DEMANDONS :
- Une formation supérieure complétée par plusieurs années d'expérience en Bureau d'Etudes.
- Des connaissances :
  1) en électronique ;
  2) en automatisme électrique et électronique appliqué aux machines de précision ;
  3) sur les normes d'électricité internationales et en particulier allemandes ;
  4) de langues : (Anglais indispensable et Allemand souhaité).

Le candidat devra être prêt à effectuer des déplacements de courte durée en France et à l'étranger.

Prière d'adresser C.V. détaillé + photo récente + prétent., aux Usines DECOUFLE, Direction des RELAT. SOCIALES, 7, r. Deparcieux, 75014 PARIS

---

recherche POUR SA DIRECTION DE L'EXPLOITATION INDUSTRIELLE

COLLABORATEURS haut niveau

1 UN RESPONSABLE DE L'ETUDE ECONOMIQUE DES PRODUITS EN COURS DE DEVELOPPEMENT DANS LA COMPAGNIE.
(Formation HEC, Insead)

2 UN RESPONSABLE DE L'ELABORATION ET DU CONTROLE DU PLAN DIRECTEUR A MOYEN TERME DES ACTIVITES TECHNIQUES ET INDUSTRIELLES.
(Formation X, Mines, Centrale)

En fonction des objectifs fixés par la Direction Générale, ces collaborateurs travailleront en liaison avec les Directions des études et de la Production.

- *Expérience industrielle de 5 à 8 ans,*
- *Anglais indispensable.*

Adresser CV détaillé, photo et prétentions sous référence 13.217 à :
s.n.p.m PETITES ANNONCES 100, av. Charles de Gaulle 92522 NEUILLY S/SEINE

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

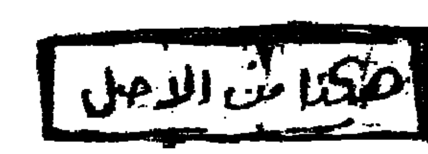
BANLIEUE NORD-OUEST PARIS
recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

CONFIRMÉS - POSITION 2

Une expér. de plusieurs années dans le domaine des circuits analogiques et digitaux est indispensable.

Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae détaillé, sous le numéro 5.807, à :
SIPEP 3, rue de Choiseul, 75002 PARIS.
DISCRÉTION ASSURÉE.



offres d'emploi

UN LABORATOIRE PARISIEN, FABRIQUANT DES PRODUITS COSMÉTIQUES VENDUS EN PHARMACIE, cherche un

conseiller technique (production)

Ce conseiller intervient dans :
— l'engineering des nouvelles implantations à l'étranger (conception des usines, choix des matériels, transmission du know-how) ;
— la diffusion des techniques expérimentées avec succès en France ;
— la mise en conformité des produits français avec les législations étrangères.

Rendant compte au Directeur général, il sera appelé à faire de fréquents voyages à l'étranger.

C'est un pharmacien (option Industrie) ou un ingénieur-chimiste de 30 ans au moins, ayant 3 à 5 ans d'expérience de la fabrication dans l'industrie chimique, pharmaceutique ou cosmétologique.

Il travaille en anglais et en espagnol. Il est souhaitable qu'il ait de bonnes connaissances en allemand.

Les cadres intéressés adressent leur dossier de candidature (ss réf. 2745 M) à J.-E. LEYMARIE.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE-75008 PARIS
membre de l'ANCERP

LA DIVISION EXPORTATION

d'un Impt. Fabricant *de produits semi-finis* de l'Industrie lourde du bois

recherche

UN SPÉCIALISTE DÉVELOPPEMENT
MARCHÉS EXTÉRIEURS

- Animation, suivi, contrôle des marchés existants.
- Etude, prospection, mise en place nouveaux marchés.

FORMATION COMMERCIALE SUPERIEURE

REELLE EXPERIENCE INTERNATIONALE

GRANDE MOBILITE GEOGRAPHIQUE
(Nombreux déplacements et missions à l'étranger)

Langue anglaise indispensable + au moins une autre langue commerciale étrangère.

Point d'attache : REGION PARISIENNE.

Adr. C.V. manuscrit, photo et prétentions sous référence 4714 à LEVI-TOURNAY, 5, cité Pigalle, 75009 PARIS, qui transmettra.

GROUPE INTERNATIONAL
DE 1er PLAN
leader sur plusieurs marchés de
PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION

recherche

pour une Usine très importante proche de la région parisienne

CHEF DE PRODUCTION

- *Sous le contrôle direct du Directeur de l'Usine, il assurera la supervision* d'IMPORTANTES UNITES DE FABRICATION ET DE CONDITIONNEMENT.
- *Ce poste ne peut convenir qu'à un homme de formation supérieure, 35 ans minimum, possédant une forte personnalité et ayant déjà assumé de* SOLIDES RESPONSABILITES EN PRODUCTION.
- Larges possibilités de développement dans une Société en expansion.

Ecrire avec C.V. sous n° 9501 à SPERAR 75, Chps. *Elysées PARIS 8e qui trans.*

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE NUCLÉAIRE
PROCHE BANLIEUE SUD

recherche

INGÉNIEUR

DYNAMIQUE

POUR ETUDES D'INSTALLATIONS

— Connaissances générales souhaitables en :
GENIE CIVIL ET CHARPENTE ;
CHAUDRONNERIE ET TUYAUTERIES ;
ENGINS DE LEVAGE ;
APPAREILLAGE ELECTRIQUE ET CABLAGE.

Adress. C.V. et Prétent. sous référence J.P.C. 24, à no 73.421 PUBLIALE, B.P. 153-02, 75062 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

SODIMÉTAL S.A.

Système HALFEN de fixation par profilés implantés dans le gros œuvre (T.P., BAT.), PARIS - LONDRES - BRUXELLES - TURIN recherche un INGENIEUR DIPLOME pour prendre sa

DIRECTION GÉNÉRALE

Spécialisé en Génie Civil, il sera âgé de 35 ans au minimum, parfaitement bilingue français-allemand (anglais apprécié) et aura une solide expérience commerciale auprès des bureaux d'études et constructeurs.

L'entrée en fonctions du candidat retenu sera précédée d'un stage de six mois à DUSSELDORF.

La négociation sera axée autour d'une rémunération de 120.000 francs.

Ecrire avec *curric. vitae* sous référence SODEGE à

CETAGEP
9 CITÉ D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS

DELATTRE-LEVIVIER

(GROUPE CREUSOT-LOIRE)
18, boulevard Malesherbes, 75008 PARIS

recherche pour son

SERVICE GESTION DE CONTRATS

COLLABORATEUR

Chargé gestion prévisionnelle et facturation contrats importants, notamment ensembles sidérurgiques - exportation.

— Expérience quelques années souhaitée.
— Restaurant d'entreprise.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et prétentions au Service du Personnel.

Nous recherchons
DEUX JEUNES CADRES CHARGES D'ETUDES

Diplômés ESC - ESCP - ESSEC ou licenciés SCIENCES ECONOMIQUES ou licenciés EN DROIT

pour étoffer notre SERVICE DES ETUDES COMMERCIALES
chargé des études de mise au point de contrats et tarifs de la Publicité, de la Promotion et de l'Animation des ventes.

- Si vous appréciez le travail de Groupe (le service compte actuellement 3 chargés d'études).
- Si vous recherchez une fonction créative, diversifiée et évolutive.

Nous vous invitons à nous adresser votre candidature avec C.V. complet et photo.

A. WALLET – LA PRESERVATRICE
18, rue de Londres - 75439 PARIS CEDEX 09

* Votre formation est prévue suivant un programme de stages précis.

IMPTE SOCIETE
METALLURGIQUE
Proche banl. Nord-Est Paris
recherche

ACHETEUR PRINCIPAL

(expérience achats matières premières et produits pour *industrie métallurgique,* connaissance du processus de passation du marché).

Env. C.V. et prétentions à n° 73.352, Contesse Publicité, *20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.*

Société de fabrication d'accessoires d'automobiles recherche pour son service études à Paris

UN DESSINATEUR

études 2e échelon.
ou Dessinateur principal
Adr. C.V. et Prétentions à n° 1146, PUBLIPRESS, 31 bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02.

SOCIETE 9e recherche
D'URGENCE :
UN COMPTABLE
QUALIFIE - Tél. 073-82-41.

ENTREPRISE ELECTRONIQUE

Région Parisienne
BANLIEUE NORD-OUEST
Leader dans sa spécialité
recherche :

INGÉNIEUR DIPLOME

expérimenté, pour assister le Chef du Service des fabrications mécaniques (500 personnes environ).

Nationalité française.
Nombreux avantages sociaux.

Premier contact par lettre. Ecr. n° 73.372, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

URGENT
RECRUTONS PERSONNEL
TECHNICO-COMMERCX

Introduits et expérimentés pour prospection et visite clientèle industries ;
Papetière, Sidérurgie, Plastique
— Situation d'avenir
— Salaires × 13
Ecr. avec C.V., photo (rat.)
POLIMIROIR
74, rue Auguste-Meunier
77500 CHELLES.

BANQUE DE SUEZ ET DE L'UNION DES MINES

recherche pour son
DEPARTEMENT ETRANGER

COLLABORATEURS

— Format. niv. bac nécessaire.
— Expérience bancaire exigée.

Les postes à pourvoir peuvent ouvrir une carrière intéress. à des éléments jeunes, actifs et ambitieux.

Envoyer lettre, C.V. manuscrit + photo, sous référ. 4.100, Service du Personnel, 9, rue Louis-Murat, 75384 PARIS Cedex 08.

SOCIETE D'ELECTRONIQUE
recherche
AT. 3 DE PLATE-FORME ET DE S.A.V.
Expérience circuit logique. Ecr. av. C.V., 34, av. du Dr-Marie, 94-ORLY, ou tél. au. 684-28-52.

EDITEUR PARIS
cherche pour 1er octobre plein temps 3 mois

REDACTEURS REDACTRICES
et
SECRETAIRE DE REDACTION

pour travail sur textes divers (logement, administration, enfance, loisirs, impôts, assurances, etc.).

EXPERIENCE journalisme ou édition OBLIGATOIRE.

Adr. C.V. détail. ss n° 17.441, à RUSH PUBLICITE, *84, rue d'Hauteville,* 75010 PARIS, qui transmettra.

HEURTEY INDUSTRIES

ENGINEERING CHIMIE PETROLE
RECHERCHE
pour son DEPARTEMENT
ETUDES
INGENIEURS CONFIRMÉS
DANS

- Installations d'usines chimiques et pétrolières,
- Calcul appareils sous pression.

Capables seconder les Chefs de section.

Envoyer CV + lettre manuscrite et prétentions en indiquant la référence à :
Madame GEORGES (H.1. 707)
HEURTEY INDUSTRIES
30, rue Guersant - 75017 PARIS

IMPORTANT GROUPE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE

recherche

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

spécialisés dans la vente de services
(service bureau, time-sharing)

LES CANDIDATS DEVRONT PROUVER LEUR REUSSITE ET LEUR EFFICACITE ANTERIEURES

Discrétion assurée - Rémunération importante
Ecrire N° 426, Zénith Publicité, 36, avenue Hoche, 75008 Paris, qui transmettra.

Administration recherche, pour PARIS, informaticien diplômé Grande Ecole, 3 à 5 ans d'expérience analyse, Programmation, Exploitation, pour poste adjoint à Chef de Centre, traitement de l'information. Emploi *très stable.* Envoyer C.V. détaillé et prétentions à n° 7240, « le *Monde* » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

IMPORTANT CENTRE DE RECHERCHE
Grande Banlieue Nord de Paris
recrute

UN INGENIEUR EN ELECTROCHIMIE

Ecole d'ingénieurs
ou Université + D.E.A.

pr travaux de laboratoire dans le domaine des revêtements de surface et de l'anti-corrosion.

Débutant ou quelques années d'expérience.

Ecrire avec C.V., photo et prét., n° *72.416, CONTESSE PUBL.,* 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
recherche pour
DIRECTION DU DEPARTEM. DES EXPERIMENTATIONS CLINIQUES

MEDECIN

ayant des contacts étroits avec services hospitaliers et universitaires.

Situation financière conforme à l'importance du poste.

Ecr. HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, sous référence 43.791, pour transm.

Filiale groupe industriel important recherche pour CENTRE INFORMATIQUE équipé d'un 370/145 à RUEIL-MALMAISON :

PROGRAMMEUR-SYSTEME

CONFIRME
connaiss. Cobol et PL 1
2 à 3 ans d'expér. minim.
OS/VS1

Adresser C. V. et prétentions N° 73.521 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris 1er, q. tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ CHIMIQUE

recrute pour son Centre de recherches
(banlieue *SUD-EST*)

UN CHEF DE LABORATOIRE

Le candidat INGENIEUR-CHIMISTE devra avoir une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine des colles.

Il aura pour mission de mettre en œuvre des moyens de recherche, formulation et aide technique.

Il participera à la définition des axes de développement des produits dans le secteur de l'industrie, du bâtiment et de l'emballage.

Adr. C.V. et prétentions, n° 71.987, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Nous sommes une entreprise de renommée mondiale et nos produits intéressent le secteur Automobile. Nous recherchons pour notre secteur de la région parisienne

UN AGENT DE VENTE

Nous souhaiterions que les candidats :
— *soient jeunes : 22 a. minim.,*
— aient un bon niveau de culture générale, le sens de la négociation,
— *soient parfaitem. mobiles.*

Après une période de formation complète aux techniques de vente et aux produits, des postes de responsabilité seront confiés aux candidats de valeur.

Envoyer C.V. manuscr. et photo récente retournée en indiq. prét. *N° 87.890 Publicité* ROGER BLEY, 101, r. Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

Cherche Vendeur
Bibliothèque Charreau
GARE PARIS-LYON

SOCIETE D'ETUDES

apparentée à groupe International recherche pour

CONTROLE DE GESTION

Diplômé Ecole de Gestion minim. 25 ans

De préférence ayt expérience de 2 ans dans service financier de *Société Anglo-saxonne.*

Connaissance de l'anglais nécessaire.

Nationalité française exigée.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétent. sous n° 73.351 à LABORATOIRE CENTRAL DE TELECOMMUNICATIONS 18-20, rue Grange-Dame-Rose, 78140 Vélizy-Villacoublay.

IMPORTANTE SOCIETE D'ASSURANCES
Paris Bourse

recherche pour
DEPARTEMENT INFORMATIQ.
370/135 sous DOS
disques et bandes

PROGRAMMEUR COBOL

une à deux années expérience.
Disponibilité rapide.

Ecr. avec C.V. dét. et prét. à LA FONCIERE, *48, rue N.-D.-des-Victoires,* PARIS (2e).

CABINET IMMOBILIER
en pleine EXTENSION
BANLIEUE OUEST
recherche pour son service
APPARTEMENTS ANCIENS

1 COLLABORATEUR

TRES EXPERIMENTE
capable créer lui-même un fichier appartements et de mener jusqu'à leur fin les négociations de vente.
Libre immédiatement.
Ecrire avec C.V. à n° 76.996, I. P. F., 12, rue de l'Isly (8e).

Important organisme public recherche pour service juridique H. ou F. *expérience pour répondre demande de renseignements :*
— baux et contrats commercx
— sociétés.
Rémunération selon compétence Avantages sociaux. Adress. C.V. à no 591738, REGIE-PRESSE, *85 bis, r. Réaumur,* PARIS (2e).

Revue écon. spéc. Afrique rech. pr sit. perman. Paris J.H. min. 25 a., dég. oblig. milit., lisant couram. angl., intéressé par quest. économiq. Afrique. Prés. cand. manuscr. à SPIMEC, 190, *bd Haussmann, 75008 Paris, q. t.*

Jeune HEC, SUP. DE CO, ... Astucieux, dynamique, recherché par Société d'informatique pour Serv. Administration des Ventes, Achats, Facturation. Adresser C.V. + photo à : *Sté des Ordoprocesseurs,* 113, rue A.-Briand, 91400 ORSAY.

Labo Pharmaceutique
Paris-Sud recherche
D'URGENCE
PERFOS-VERIFS
sur 54/96. Tél. pour rend.-vous 655-27-10, poste 936.

Société d'électronique à ARGENTEUIL *rech.*

ATTACHE DIRECTION

COMPTABLE
formation supérieure.
Expér. comptabil. analytique.
Age minimum 30 ans.
Ecr. av. curr. vit., prétent. et photo ss No 544, GAUTRON, 14, *rue Clauzel, PARIS-9e, qui tr.*

Administration publique recherche pour neuf mois

DOCUMENTALISTE

à temps partiel, environ 15 h. hebdom. Compétence économie souhaitée. - T. ORSTOM, 225-31-52, poste 57.

ETABL. ARNAUD/PROCOME rech. *pour départem. produits* chimiques marchés national-international

ADJOINT
MEME DEBUTANT

si entreprenant et débrouillard, susceptible développer nouveaux secteurs. Anglais indispensable. Salaire suivant expér./capacités. *Adresser C.V. Ecrire référ. 83,* PROCOME, 68, avenue Général-*Michel-Bizot,* 75012 PARIS.

Groupe fiduciaire Kreston ch. COLLABORATEUR pour diriger service juridique et fiscal. Env. C.V. et prétentions à *Mme* Condat, 5, r. de Prony, Paris-17e

---

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE

(HARRIS CORPORATION)
recherche
pour son départ. après-vente photocomposition FRANCE
(Mises en route et dépannages.)

UN JNE BTS ou DUT électronicien

libéré obligat. milit.
Env. C.V. à M. KUNTZ
Sté MARINONI - B.P. 22.
(60160) MONTATAIRE

SOCIETE 13e arrondissement *rech. pr son sce informatiq.* équipé IBM 3/10 disques

PROGRAMMEUR

Tél. pr rend.-vs 588-86-94.

FRAMATOME

STE D'ENGINEERING ET DE CONSTRUCTIONS NUCLEAIRES
recherche
pr son service documentation

JEUNE HOMME

Age minimum 25 ans. Licencié en physique ou diplômé *scientifique équivalent,* ayant de préfér. une formation en technique documentaire ou l'expér. de ce domaine pr la *gestion des docum. techniques* internes à la société G. 390.

Env. C.V. détail. Photo Sal. souhaité (en mention. la Réf. du poste) au Service du Pers. 77/81, r. du Mans, 92-Courbevoie.

A.P.A.S.C.
cherche animateur socio-éducatif pour travail de rue ; expérience milieu migrant. Club d'animation des petits prés. 78190-ELANCOURT. T. 050-33-70.

INSTITUT GUSTAVE-ROUSSY, 16 bis, av. P.-V.-Couturier, VILLEJUIF, rech. INFORMATICIENS (niveau études supér.) *pour travailler sur application* temps réel de gestion hospitalière. Ecrire avec curr. vit. au Service Informatique.

ESPAGNOL

AGENT COMMERCIAL
de langue maternelle
espagnole, parlant couramment français, recherché pr s'occuper *en Espagne, à part. de Barcelone,* en qualité d'Attac. de Direction, de la promotion des ventes d'un éditeur internat. de matériel *audio-visuel pour l'enseignement* des langues. Format. assurée et payée en France. Ecr. pour première convocat. à *M. FRILET,* 12, rue Lincoln, 75008 PARIS.

LE GROUPE INFORMATIQUE D'UNE IMPORTANTE SOCIETE DE VENTE DE BIENS D'EQUIPEMENT (PARIS)

recherche




ANALYSTE PROGRAMMEUR

pour
ANALYSES DE SYSTEMES EN TEMPS REEL POUR DES INSTALLATIONS EN PROCESS INDUSTRIEL

Au sein d'une équipe, il participe à la réalisation de projets et à leurs essais ; il intervient lors de leur mise en service chez l'utilisateur.

Ses fonctions le mettent en relation continue avec l'équipe chargée des études de projets et avec les constructeurs de matériels électroniques.

— Une expérience de 2 ans minimum dans le domaine des MINI-ORDINATEURS est indispensable.
— Anglais lu.

Adresser curriculum vitae dét. et prét. sous réf. 121.304 au 30, rue de Mogador 75009 PARIS

Centre de Psychologie Appliquée
C&C

SOCIETE FRANÇAISE
DE SECOND ŒUVRE DU BATIMENT

filiale d'un Groupe international
recherche

ASSISTANT CONTROLEUR DE GESTION

CE POSTE D'AVENIR conviendrait à un jeune homme de formation supérieure (HEC, Sup. de Co, *ESCP ou autre*) ayant *excell. connaiss. de comptab.* et gestion budg., s'intéressant à l'organisation et à l'informatique et connaissant l'allemand.

LE CANDIDAT devra être assez dynamique pour assurer de larges responsabilités après sa mise au courant dans l'entreprise, et assez souple de caractère pour s'intégrer dans une *équipe* déjà soudée.

Lieu de travail : Paris - La Défense.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. à O.G.I.B.R., B.P. 430-16, 75769 PARIS CEDE 16.

IMPORTANT GROUPE MULTINATIONAL SPECIALISE DANS LA VENTE DE BIENS D'EQUIPEMENT

recherche



INGENIEUR ELECTROMECANICIEN

pour occuper au Siège Social à PARIS un poste de

CONSEIL EN MARKETING

Intégré au Service " Vente & Marketing " du Siège, il aura à conseiller et assister les cellules *Marketing des différentes unités* de production du Groupe.

Il sera responsable des analyses stratégiques précédant les programmes de fabrication.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur ayant déjà une expérience du marketing des biens d'*équipement* industriels.

Merci d'envoyer C.V. détaillé et prétent. sous réf. 121.302 30, rue de Mogador 75009 PARIS

Centre de Psychologie Appliquée
C&C

POUR LE SERVICE DES TELECOMMUNICATIONS
les PTT recrutent sur titres
POUR PARIS ET LA PROVINCE

250 DIPLÔMÉS

de certaines **écoles d'ingénieurs** *ou*
titulaires d'une **maîtrise d'informatique**
(âge maximum 30 ans)

FONCTIONS
Exploitation technique et maintenance des installations
•
Lancement de travaux neufs
•
Contrôle de chantiers
•
Etudes pour la mise en place de nouveaux systèmes d'exploitation

CANDIDATURES REÇUES
JUSQU'AU 11 OCTOBRE 1974

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS DANS LES DIRECTIONS REGIONALES DES TELECOMMUNICATIONS

Paris : 18, Boulevard de Vaugirard 75531 PARIS CEDEX 15
Banlieue : 103, Rue de Grenelle 75700 PARIS
Province : au chef-lieu de la région de résidence.

IMPORTANTE SOCIETE D'ENTREPRISE GENERALE D'ENSEMBLES INDUSTRIELS

recherche

1 JEUNE INGÉNIEUR

DYNAMIQUE, possédant l'expérience de réalisation d'unité de stockage automatique pour gérer comme ingénieur d'affaires les contrats en cours.

Langue anglaise souhaitée.

Env. C.V., photo (réc) s/réf. 2.377, GAUTRON Publ., 29, rue Rodier, 75009 PARIS, qui transmettra.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

L'immobilier

exclusivités

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT

Centre Nation : 346-11-74

Centre Etoile : 525-25-25

pour vous loger ou pour investir vous propose :

— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.

SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.

Service gratuit de la Compagnie bancaire.

R.E.R. - OUEST
12 MINUTES ETOILE
CHATOU-VILLE NOUVELLE
1 A 7 PIECES
24 % COMPTANT.
Rens. H. LE CLAIR, ALM. 13-72.

JOUY-EN-JOSAS
(Cottages de Montebello)
Except. dans parc boisé 9 ha. Maisons gd standing 5-6 pces, cuis. équipée, sal. bns, douche, double gar., chauffage électr. à partir 360.000 F. Visite sur place tous les jours, 10 h. à 18 h. 30, sauf mardi, mercredi. Chemin du Cordon, 78350 JOUY-EN-JOSAS/LES METZ (946-21-16).

16e TROCADERO
MEILLEUR PLACEMENT
Prix ferme, non révisable.
6-8, RUE CHARDIN.
LUXUEUX PETIT IMMEUBLE TRES GRAND STANDING DOUBLE EXPOSIT. SOLEIL. QUELQUES 3 PCES, BEAUX DUPLEX 120 M2 + TERRASS.
Livraison janvier 75.
Appt témoin, vente sur place ts les jours, 13 à 19 h., sauf dim. 527-33-20 et 622-16-08.

CHAMPS-ELYSEES
11, RUE DE BERRI
STUDIOS, 2 et 3 PIECES
AU 7e ETAGE 6 pièces, 168 m2 TERRASSE 100 m2
TRES GRAND STANDING
PRIX FERMES ET DEFINIT.
Finitions. Livraison début 75
Bur. de vente s/pl. ouvert ts les jours 14-19 h (sf mercr. et dim.).
P. DOUX 3, av. Grande-Armée 553-16-62

appartem. achat

Société rech. à acheter appart., près Nation. - Tél. : 343-62-14.

locations non meublées

Offre

18e, beau studio, 50 m2, terrasse + loggia, téléph., calme, 900 F mens. + charges — 606-43-08.

hôtels-partic.

NEUILLY-sur-Seine. Propr. vd Hôt. Part. s/3 plans, séj. dble + 5 ch., chauff. cent. Jardin privé. Jeudi, vendr., 11 à 19 h : 18, AV. PH.-LE-BOUCHER

propriétés

Rég. Nemours, propr. excellent état, 5 ha, parc clos. 10 Pièces, 2 bns, 2 cuis., séj. 50 m2, boiser., poutres, cheminée, chff. centr., dépendances, écuries. Voir et tél. du 29/9 au 6/10 au : 428-82-87.

Région l'Isle-Adam, Part. vend gd séj., 3 ch., tt cft, terrain de 3.500 m2 s/forêt, 370.000 F. S/pl., sam. et dim., 14-17 h., 86, Vieux-Chemin-du-Potager, 95 - PARMAIN. Téléphone en semaine : 805-61-80, Poste 315.

VERSAILLES - RESIDENTIEL
Propriété 8 Pièces principales, 2 bains, confort, en parfait état, garage, 580 m2 terrain. Prix : 830.000 F. Téléphone : 950-56-21.

VESINET Proximité R.E.R.
Résidentiel - Calme
PROPRIETE sur pelouse
Récept. 45 m2, 5 ch. + terr., tt cft, gar., beau jardin 1.500 m2.
AGENCE de la TERRASSE
Le Vésinet - 976-05-90

RARE PRES PORTE CHATILLON
Propriété très bien entretenue 7-8 P., cuis., lingerie, s. bains, tout confort. Atelier 170 m2. Joli petit parc, gar. Le tout 700 m2. 600.000 F. Possibilité Crédit. C.I.H.D. - 71, av. Pierre-Brossolette, MONTROUGE Tél. 656-26-88.

LAGNY-POMPONNE
VUE imprenable. Propriété 8 PIECES - Jardin - Garage.
TOUT CONFORT **508-88-96**

pavillons

NOGENT, R.E.R. Pavill., 2 P., cuis., S. de B., chauff. centr. : 120.000 F. — Tél. : TUR. 97-81.

TAVERNY, 6 MIN. GARE. P. à P. vd mais. anc. 100 m2, living dble, 3 ch., bs, chf. cal, jard. clos murs 70 m2, 220.000 F. Tél. : 960-38-87 (18 à 21 h.), ag. s'abst.

Vélizy 2, pavill., gd séj., 7 ch., 3 bns, 4 wc, terrasse, chft. cal, tél., jard. Possibil. 2 familles. Prix 420.000 F, crédit. 076-98-85.

bureaux bureaux



CHATOU

BUREAUX TERMINÉS A LOUER
200 à 2.500 m2
260 F LE M2 H.T.
H. LE CLAIR - ELY. 69-36

EXCEPTIONNEL
Entre Montparnasse et périphér. **800 M2** en 22 GDS BUREAUX IMMEUBLE NEUF GD STANDING - Equipements 1er ordre. Parkings. Bail 9 ans 380 F le m2. - CAM. 622-16-08.

BOURSE A LOUER 8 BUREAUX ensemble ou séparément, stand., ascens., 10 lignes de téléphone. Pr renseign. Gérant : 233-94-90.

locaux commerciaux

12e, bail à céder, loc. rez-de-chauss., sur rue. 145 m2 (burx, tél., chauff. centr.). 343-43-29 ou 628-47-48.

5.000 m2 s/3 niveaux et sous-sol à louer à bail pour entrepôt ou garage, près Métro Mairie-des-Lilas. Etat neuf. Libre de suite. - 887-87-34.

appartements vente

Paris

VILLAGE SUISSE. Propr. vend 2 PCES 170.000; 3 PCES 195.000, TT CFT. Ref. neuf. BAL. 07-36.

Av. Foch, P. à P. vd 2 P., cuis., s. bs. débarr. Tél. : 567-91-88 ou 734-36-49.

Me BOULETS. Près bd Voltaire, ds bel imm. p. de t. ravalé, 3 P., 83 m2, s. de b., chff. cal. tt conft, balc., calme, sol., état impecc. Prix 235.000 F. Tél. : 628-79-40.

A AMENAGER 200 M2
BONAPARTE - LUXEMBOURG ODE. 95-10.

11e 7, AV. PH.-AUGUSTE
Très beau 3 pièces tout confort, téléphone, 3e étage, calme. Prix : 170.000 F. Tél. 628-79-40.

RAYMOND-POINCARE
AMUSANT PIED-A-TERRE 85 m2 avec jardin privé, arbres, verdure. — C I A B A, 720 - 66 - 66.

RUE BEETHOVEN
Lux. appart. 4e étage, 110 M2. Parking. — CIABA, 720 - 66 - 66.

PARC DES PRINCES
Dans imm. neuf, beau STUDIO sur jardin. — CIABA, 720-66-66.

SUR AV. DAUMESNIL
Près bois, bel appt 2-3 p., entr., c., w.-c., s. bns, pl. Sud, 7e ét., asc., chauffage central, balcon. Prix 210.000 F. Téléph. 343-62-14.

8e PLACE BEAUVAU
Superbe appartement gd standing 8 pièces principales, 300 m2, possibilité professions libérales. Téléph. 359-34-38.

Luxueux app. 135 m2 habit. + 60 m2 terras. arborée, vue panoram., 9e ét., calme, 100 % garant. Garage 3 voit. Tél. : 628-47-68.

2e Près BANQUE de FRANCE (Métro BOURSE)
Dans un magnifique immeuble de caractère, restauré entièrement, vide-ordures, interphone, 4 mètres de hauteur de plafond, STUDIOS 2 ET 3 PIECES, avec loggia et duplex décorés et aménagés très grand standing. Investissement de très grande qualité et d'avenir.
LE PROPRIETAIRE - GIRPA : 325-25-25 + 56-78.

XIXe - QUAI DE LA LOIRE (Mo LAUMIERE)
Face bassin, en plein essor, sans intermédiaire, nous vendons dans un immeuble refait à neuf : 35 STUDIOS (différentes surfaces) aménagés et décorés, tout confort, kitchenette équipée, S. de B. carrelée, wc, moquette, tapisserie. Prix, placement et rentabilité sans précédent.
Gestion et location assurées.
LE PROPRIETAIRE - GIRPA : 325-25-25 + 56-78.

XIIe - PRES GARE DE LYON. DANS UN STYLE MARAIS PRESERVE - NOUS VENDONS DIRECTEMENT DANS QUATRE BEAUX IMMEUBLES RESTAURES AVEC UN SOIN PARTICULIER ET GRAND STANDING DEUX ASCENSEURS, VIDE-ORDURES, INTERPHONE, ET COUR AMENAGEE FONTAINE, FLEURS, ARBRES : 87 STUDIOS ET DUPLEX DE CARACTERE (POUTRES APPARENTES) - AMENAGEMENT ET DECORATION DE PRESTIGE PAR DECORATEUR (SALLE D'EAU CARRELEE, WC, KITCHEN. EQUIPEE, MOQUETTE, TISSUS, PEINTURES).
PLACEMENT ET RENTABILITE EXCEPTIONNELS ET SANS SOUCIS.
GESTION ET LOCATION ASSUREES.
GIRPA : 325-25-25 + 56-78.

MICHEL-ANGE. Imm. gd stand. 5 P., 2 s. bains, 125 m2, balcon, soleil. - Tél. : 325-79-41.

PANTHEON APPARTEM. d'ANGLE
Sal., s. à m., 3 ch., 2 sanit., ch. serv. Soleil. Pos. park. 633-63-63

Particul. à Particul. **VOSGES** près PLACE des
grenier + stud. + pet. chbre, poss. duplex tt confort, chauff. imm., poutres. ensemble ou séparém. S/pl. vend. et sam., 13 à 17 h : 32, rue des Tournelles (3e ét.). Tél. 627-67-01.

7e RUE CLERC. 3 pces, cuis., poss. bns, ét. él. imm. p.d.t. PRIX 200.000 F. - BAL. 07-36.

IDEAL PLACEMENT
NATION Propriétaire vend
2 PCES, ent., c., éq., wc, sal. de bs, moq., reft nf, 79.000 F, créd. poss. - 255-91-30.

JUSSIEU - 5-6 PCES, 160 m2 tt cft, 595.000 F. - 285-46-46.

4 P. 160 m2, Pyramides, conft. 460.000 F. - 522-57-30.

ANGLE MANDEL - SANDEAU
Appart. 8 P. Prof. libérale poss. Beau volume. CIABA : 720-66-66.

16e près **BOIS** Ds imm. gd stand. Splend. APPART. décoré design, LIV. + 2 CH., c., bains, tél., chbre service + box. Téléph. au 734-98-87.

124, BD SAINT-GERMAIN Ds restaur. except. reste 2 grands studios. CIABA - 720-66-66.

NATION Très bel imm. Tapis escal.
Gd 4 pièces, tt cft, 107 m2 réels, chff. cent., état impeccable, tél. Crédit poss. Urgent. - 343-32-67.

MARAIS Splend. imm. p. de t. ravalé XVIIIe
Rue de Sévigné. Gd living + ch., s. de bains, 4e s/rue, caractère. Urgent. 195.000 F. - 628-79-40.

ILE SAINT-LOUIS
Immeuble classé - 63 M2 en DUPLEX, living + chb. Tél. Tout confort 250.000 F **508-88-97**

Région parisienne

St-Cloud, Part. vd ds imm. luxe 1970, appart. 3 P. + gar., vue panoram. exceptionn. - 602-12-94.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Appt près R.E.R., 5 P., 200 m2, hte décor. + chbre bonne. Prix 750.000 F. Téléphone : 954-68-90.

PARTICUL. A PARTICUL.
Créteil, centre, pr. Mo, ds magn. parc gardé, 4 P., 70 m2, téléph., park., charges 180 F chauffage compr. 135.000 F. T. : 283-78-96.

Province

A NICE
Un immeuble bijou
RESIDENCE SOPHIA
Petit immeuble, élégance, grand standing.
A 5 minutes de la Promenade des Anglais dans le quartier des nouvelles facultés. 2 et 3 PCES prix très modérés, fermes et définitifs.
Crédit 50 à 80 %.
Livraison immédiate.
Documentation sur demande :
SOGEFRANCE
Le promoteur parisien spécialiste de la Côte d'Azur, 13, bd de Courcelles, Paris (8e). 522-37-60.

DEAUVILLE
(Proximité gare et Port)
Je vends directement dans très charmant hôtel particulier restauré entièrement avec goût :
STUDIOS ET CHAMBRES aménagés et décorés, tout confort (kitchenette équipée, S. de B. carrelée, moquette, peintures, tapisseries).
Secteur en pleine expansion avec projet de port de plaisance en face. Pour votre agrément ou pour placement hors pair.
Conditions exceptionnelles pour vente en totalité.
Me voir exclusivement les 28 et 29, de 13 à 19 heures, 14, QUAI DE LA TOUQUES.

locations non meublées

Offre

Locat. à l'année. Pav. 3 p., cft, 2.000 m2, ds b. cadre verd., non meub., 700 F mois. M. Gouellain, 95 La Roche-Guyon. 479-70-48.

A louer NEUILLY. Résid. Gd standing. 12, boul. du Château, STUDIOS. Tél. Cab. Langlois, M. Madlard, 266-53-10. Visite avec régisseur.

PRES LUXEMBOURG
5 pièces, impecc., tél., 2.500 F. Visite vendredi, de 14 h. 30 à 17 heures, 48, RUE MADAME.

NEUILLY
49, Bd D'INKERMANN
Immeuble neuf, situation except.
LUXUEUX STUDIOS ET APPARTEM. 2 A 4 PCES
Renseignements et visite sur place tous les jours.
FONCIERE des CHAMPS-ELYS. GESTION
Téléphone : **359-92-41.**

PARIS-XIVe
26, rue des Plantes
à louer direct. par Sté pptaire tr. bel appart. 72 m2 + terrasse, 11e ét., très belle vue. Tél. : 266-78-65.

PARIS-XIVe
— 23, rue Bénard.
— 26, rue des Plantes.
— 29, rue H.-Maindron.
A louer direct. par Sté pptaire studios et 2 pièces tout confort. Tél. : 266-78-65.

ST-GERMAIN-EN-LAYE
3 Pièces, tout confort, balcon, 1.000 + charges. Tél. pr rd.-vs S.A. H. LE CLAIR 976-30-02.

16e Rue Général-Delestraint 3 pièces. R.-de-ch., s. bs., cuis. Bail 6 ans. Libre. 265-29-19, p. 334, le matin.

Demande

K. ROUKINE - 747-45-16. Spécial immob. s/NEUILLY vs garant. loc. rap. de v/appts.

PARTIC. à PART CHERCHE Appartement 2-3 p. dans résid. Elysées I ou II, LA CELLE-SAINT-CLOUD. Tél. : M. DOUMENC, 956-29-15.

Part. à part., ch. appart. vide 5-6 p. pr., rive gauche ou banl. sud. Cuis. équipée et tél. de préf. Max. 1.200 F. 033-16-63.

locations meublées

Offre

5e prop. l. à MR. stud. + tél. 40 m2. Ref. nf. Soir 587-11-48.

Demande

Etud. sér. ch. à Paris chbre, cft, direct. à part. max. 400 F. Agence s'abst. - Tél. 627-90-76.

appartements occupés

LE MARAIS
AFFAIRE EXCEPTIONNELLE Superbes appartem. occup. tt cft, 4 et 5 pièces dans bel imm. 18e siècle. Vendus 60 % valeur libre. Tél. 260-30-15.

terrains

POUR LES WEEK-ENDS LA RETRAITE
achetez un terrain avec vue imprenable, eau électricité, égout, à 4 km. de la sortie de la future autoroute. — Prix à partir de : 16.000 FRANCS LE TERRAIN. S'adresser à M. J.-C. NEE, 22, rue de l'Huisne. Tél. : 3-87, 72400 LA FERTE-BERNARD.

CHOISY-LE-ROI - Il reste 2 lots de 1.400 m2 à vendre ensemble ou séparément dans un très beau lotissement pr industries. - NADE - 887-87-34 / 35.

CROISSY-sur-SEINE R.E.R. Ouest
BEAU TERRAIN 850 m2
Toute viabilité. - Branchements réalisés. Prix 195.000 F t.t.c.
AGENCE de la TERRASSE
Le Vésinet - 976-05-90.

villas

La Celle-Saint-Cloud, coqu. villa, séj., 2 ch., tt cft + bur., 2 ch., s. d'eau, en r.-de-jard., gar. 2 v., 600 m2 jard., décor. : 380.000 F. Téléphone : 976-64-96 - 628-79-40.

fermettes

90 km PARIS Splend. fermet. sal., séj., 3 ch., cuisine, vaste écurie, grange en équerre. 4.500 m2 terrain. - Prix 100.000 avec 20.000 F **AVIS** 2, rue Gl-de-Gaulle, SENS Tél. (16-86) 65-09-03 ou 278-09-51.

viagers

Rech. viager import. ou nue-pté, libre ou occupé. Expertise, gde discrétion. Etude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris. Tél. : 700-00-99.

Exclusivité Sté GERARD
17e près Mo - Appt 2 pièces, cuis., bains, vendu meublé 22.700 F cpt + rente. 600 mens. 1 T. Libre décès. - VOL. 33-97.

appartem. achat

Ch. à Paris 3-4 pièces même sans confort. Tél. OPE. 40-06.

URGENT, RECHERCHE 5 à 7 P., tt cft. 16e, 8e, 7e, 6e, Neuilly, Monceau. - 265-90-05.

Dispose paiem. cpt ch. notaire. Ach. 1 à 2 p., préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e. - TRE. 20-67.

P. à P. ach. gde CHAMBRE, même ss cft, av. asc. Tél. : 265-18-24. Mme Jean-Baptiste.

constructions neuves

LIVRAISON IMMEDIATE
Proximité DEFENSE
3, rue Alouettes, NANTERRE
3 pces, loggia, dble exposit. Jardin intérieur.
Sur place tous les jours (sauf mercredi) de 14 h. à 19 h. 30
SERCO - 720-80-00
14, rue Magellan, PARIS-8e

PRIX NON REVISABLES

IXe FG-POISSONNIERE
Studios habitables 1er trimestre 75

XIIe PORTE DOREE
Studios, 2-3 et 4 pièces habitables immédiatement et Printemps 76

XIIIe PORTE D'ITALIE
3 pièces habitables immédiatement

XVe RUE PITARD
Chambres, studios 2-3-4 pièces, terrasses habitables, 3e trimestre 75

XXe GAMBETTA
Studios, 2-3 et 4 pièces habitables 2e trimestre 75.

IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland. BAL. 93-69.

immeubles

A vendre près Parc Monceau
IMMEUBLE LIBRE
Construction de premier ordre. Ex-hôtel, 45 studios. Sans cuisines, 42 s. de bs. avec w.-c., 3 toil. Tout confort. Ascenseur, s/sol, r.-de-chaussée et 7 étages, - 1.700 m2 bâtis H.O. dont : 1.300 m2 environ surface utile. Prix : 6 millions. Facilités. Chauméry. T. 874-22-99, matin.

pavillons

Bourg-la-Reine. Pavil. à vdre 4 chambres, séjour, cuisine, sous-sol, garage, jardin. Prix : 320.000 F. T. : 350-71-59.

BOUGIVAL, séjour, 3 ch., bains, jdin 300 m2, garage, impeccable. Prix : 277.000. Tél. : 027-57-40.

Près fut. RER Noisy-le-Grand, sup. pav. réc. 6 vas. p., bns, tr. gd cft., cuis., buand., gar., 400 m2 terrain. Px 300.000, avec 60.000 comptant. TIC. 706-14-52.

L'HAYE-LES-ROSES, calme, résidentiel, 3 PAVILLONS NEUFS, séj. + 4 ch., gar., jdin à partir de 310.000 F, livrables fin octobre 74. T. 702-89-97/705-94.

10e PTE ITALIE, coq. pav. part. état, 3 p., bns, tt cft., cuis., gren., ss-sol, jard. Très calme. 162.000 av. 32.000 F.
ACO 15, avenue Jean-Moulin, Paris-14e. BLO. 98-91.

appartem. vente

Paris

38, Av. EMILE-ZOLA
6 p., 110 m2, tt cft, 7e étage, soleil, 440.000 F. Garage et ch. service possibles. - 577-57-97.

OPERA. Propriétaire vend studios tout confort. Visite les samedis de 14 à 18 h., 12, rue Villedo ou sur rendez-vous : 277-62-23.

NATION - PRINTEMPS
Cours de Vincennes
3 p., gd cft, 5e étage, ascens. Jolie vue - DID. 98-54.

VIe LUXEMBOURG
Très bel appartem. à aménager, charme exceptionnel, grand séjour avec pet. terrasse, 5e étage, ascenseur, vide-ord., imm. XVIIIe admirabl. rénové. LE LUXEMBOURG, 325-10-56, 1, rue de Tournon (VIe).

SAINT-PAUL-MARAIS
Triplex original 90 m2. Inondé de soleil. 440.000 F - CABINET DAUCHEZ 720-94-95, poste 354.

VERNEUIL UNIVERSITE
Bel appt car., 6 p., bs, 170 m2. Epoque XVIIIe, vue s/verdure. Charme exceptionnel. Prix élevé. 265-90-05.

FOCH-SPONTINI
Gd 7-8 p., tt cft, 3e étage, parfait état. - 265-90-05.

MUETTE-SUCHET
Pour placement ou habitation, plus. ch. serv., tt cft, 7e ét., px 30.000 à 45.000 F. 265-90-05.

Mo PELLEPORT
Immeuble neuf, living + 2 ch., tout confort. Facilités. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

DAUMESNIL
Prix intéressant. Bon immeuble, coquet 2 p., confort, soleil. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

XVIIe (près Mo)
Etage élevé, studio, tout cft, plein sud. Facilités. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

PLACE DES VICTOIRES (près 2 beaux studios standing. Propriétaire. DID. 97-22.

Quart. Latin. Ravissant P.-à-t., 2 p., cft. Jeudi, vendr., 14-18 h., 3, rue Pochin, 3e droite.

Pr. COLLEGE de FRANCE
Vd b. Studio, conft, ref. neuf, caract., 9, impasse Chartière. 27, 30 sept., de 14 à 18 h.

AVENUE TRUDAINE
Stud., 2 et 3 p., gd cft, imm. standing. Vis. ts les jours 10 à 18 h. 30, 3, rue Gérando.

PALAIS-ROYAL
Dans imm. anc., Studio tt cft, cuis., s. de bs, chauff. Visible vendredi de 14 à 17 heures : 24, rue Molière, 2e gauche.

TROCADERO
LUXUEUX 6 pièces 180 m2 958.000. FONCIAL - 266-32-35.

14e 5e Mo. Imm. neuf, 3e ét., ascens., magnif., 3 pces, balcon, bns., tt cft., moq., cuis., vide-ord., box., rare 178.000 F C.F. comp. BLO. 05-87.

NOUVEAU 13e IMMEUBLE RECENT
8e ét. Beau duplex + 2 terr. Liv. dble + 3 chbres., pos. gar. Px 370.000. Vernel. LAM. 81-58.

Pte St-CLOUD Tr. b. imm. RECENT
15, av. Ferdinand-BUISSON, 10e ét., 2 balcons, vue panoram. Dble living + 2 ch., cuis., bns. Gar. Etat absolum. IMPECC. Px 425.000. Vr., samedi, 14-19 h.

ROME PLEIN SOLEIL TR. B. 2 ET 3 P.
50 à 60 m2 Gd cft., asc. V.O. 22, rue Boursault. Vdi, sam., lundi 13-17 h. MED. 97-40.

MONTMARTRE
5-6 PCES 130 m2 anv. impeccable
ETUDE MIRATON. 252-13-22.

MARAIS COQ. DUPLEX Poutr. appar.
38 m2, bns., tt. conft., cuis. 120.000 av. 25.000. TUR. 54-54.

Région parisienne

BOULOGNE. Pr. Pte St-Cloud, PAVILLON en très bon état, mais intérieur à rénover. Rez-de-ch. gd séjour, cuis. 1er ét. : 2 ch., s. de bs. Ch. cent. Petit jdin. Px 210.000 F. VAL. 36-49.

La Celle-Saint-Cloud, 3-4 Pièces, immeuble réc., 3 étg., verdure, parking. Tél. 805-71-58.

NEUILLY. R. Louis-Philippe 3 p., cuis., bs, r.-de-ch., cour, 70 m2, 245.000 F. ELY. 82-85.

L'ETANG-LA-VILLE. Ds imm. 2 étages, 4 p., c., bs, cave, gar., park. C.F. Tél. apr. 20 h. : 958-54-78 + sam., dimanche.

FONTENAY-LE-FLEURY. Dans rés., appt 2-3 p., parf. ét., cave, park., tél. 130.000. T. 460-34-53.

DEFENSE (9' R.E.R.)
Vue imprenable, imm. nf, beau séjour + 2 ch. décoré. Facilités. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

Boulogne. Part. vd living dble + 2 chbres, 75 m2, clair, calme, sur jardin, ascenseur, bon ét. Tél. : 603-49-94.

URGENT
cause départ, dans résidence construction récente grd. parc, tennis, petit immeuble Port-Marly, vend appartement 84 m2, double living, 2 chbres, tout confort, cave, box. Prix : 190.000 F. Tél. au 16-32-40-09-33.

MONTMORENCY
Belle résid. gd stand., gd liv., 3 ch., s. de bs, cab. toil., 119 m2, 13 m2 balc. 380.000 F. Poss. suite créd. 120.000 F. Ag. RAIMON, 37, rue Pért, St-Denis. 752-07-14.

LE PECQ
LIVR. IMMEDIATE
3 à 5 pièces, 2.950 le m2. Box 10.000 F. Crédit Foncier. PRIX DEFINITIFS.
4, rue d'Estienne-d'Orves. Sam., dim., de 11 à 19 h. ou ts les jrs CIPA : 887-83-06.

PARIS-LA DEFENSE
« TOUR GAMBETTA » 33e étage **2 P.** 64 m2
Vue except. 241.000 F + park. 776-42-21, P. 45-33.

bureaux bureaux

DES BUREAUX EXCEPTIONNELS
UNE ADRESSE PRESTIGIEUSE
59-65, rue de Courcelles, Paris (8e) : 3, avenue Hoche, Paris (8e)
2.400 m2 et 500 m2 à louer sans droit au bail.
COSEMIIC - 772-19-91

Vend bail Boulogne comprenant magas. et bureaux 70 m2 + réserve, sous-sol 80 m2, 2 lignes téléph. 8 postes, entièr. agencé. Tél. Dupouy, 604-68-67 H. B. ou 969-10-54 le soir.

16e - Loue immed. sans pas-de-porte, Hôtel particulier 1350 m2, usage administ., diplom. ou prof. Cabinet LONCHAMP 227, bd Saint-Germain, 7e 551-47-41.

Marseille, avenue Prado 1er Etage, 120 m2. Libre 3 mois. Après Vente. ARMAINGAUD. 77-70-49.

A louer Paris-15e, rue de Lourmel, libre de suite immeuble commercial sur cour sur. H.O. 693 m2, rez-de-chaussée + 2 ét., 18 burx, cloisons légères, salle ordinateur aménagée avec installation air conditionné, eau, électricité F.P. 84 kw, chauffage mazout, téléphone : 6 lignes. S'adresser Mme LIBERT Tél. (32) : 33-47-86.

PARIS-9e
350 à 2.400 m2 de bureaux neufs à louer.
ANDRE EICHER - ELY. 83-90.

PROPRIETAIRE
Loue 1 ou plus. bureaux dans immeuble neuf. Tél. : 758-12-40.

VERSAILLES
10, rue Mademoiselle, près gare rive droite dans immeuble neuf très haut standing. Surface à louer 492 m2 possibilité découpage. Tél., parking assurés. BREGUET CONSTRUCTIONS 950 - 29 - 43.

locaux commerciaux

Vend bail BOULOGNE, compr. : magas. et burx, 70 m2 + réserve, sous-sol 80 m2, 2 lignes téléph., 8 postes, ent. agencé. Tél. Dupay, 604-68-67. H. B., ou 969-10-54, le soir.

A VENDRE OU A LOUER
Local commercial 750 m2 + jardin 200 m2 dans immeuble moderne. Ecr. à 4.121 PMP, 63, rue de Provence, Paris-9e, qui tr., ou tél. : 208-70-32.

terrains

VAR, 3 F le m2. Très beau terrain boisé 11 ha convenant à vaste ensemble immobilier, 11 km autor., vue, eau ville, viabil. Elect. et tél. proches. Certificat urbanisme « constructible ». QUILLION, 83 - LE THORONET. Tél. (94) 73-87-59.

130 km Paris, rég. Mont. (Gien)
BORD RIVIERE
Possibilité belle pièce d'eau
6.000 M2 : 44.000 F
Sort. bourg, ts commerç., 70 m faç., av. eau cour., élec. proche 80 m berge s/pet. riv. 1re cat. secteur calme, bel environnem. Propriétaire : Mme GIBOIN, CHATILLON - COLIGNY. Téléphone 15 (38) : 92-54-25. sauf le lundi.

120 km Paris autoroute du Sud 12 km Montargis - site agréable au village d'Oussoy-en-Gatinais
3.400 M2 A BATIR
Jolie vue sur la campagne Eau, élec., tél. Prix : 31.000 F. ROCHET, 5, rue du Longeard 45201 Montargis, 15 (38) 85-15-57.

VALLEE DE CHEVREUSE Face CHATEAU
Terrains 7.400 et 5.800 m2 45 F le M2. SITE CLASSE. Permis obtenu pr mais. caract. NEVEU ET CIE. JAS. 51-84.

villas

BOUGIVAL S/850 m2 TERRAIN villa neuve, séjour 50 m2 + 4 chbres tt cft. Gar. 2 voit. Prix except. 500.000 F, poss. crédit 80 %. Téléph. J.M.B., 978-49-10.

hôtels-partic.

NEUILLY-CHEZY
H.P. 1925, 6 p. + serv., jardin, cour, gar., ds sq. privé, calme, tot. pl. soleil. Tél. : SOL. 39-10.

fonds de commerce

COTE d'AZUR. Cse partage, vd entrepr. arrosage automatique, parc jdins. Client. administr. et privée. HAVAS NICE 0643.

IMPTE AFFAIRE DE MOTOS en expansion. C.A. 3.500.000 F. Ecr. à 4.120 PMP, 63, rue de Provence, Paris-9e, qui transm., ou téléphoner : 265-04-75.

propriétés

GAGNY, SECTEUR RESIDENT. Très belle propr. sur 1.100 m2 de terr. ; décor. par paysagiste. Construct. 1966, tt conft. Tous rens. Tél. 936-09-92 et 957-30-83.

A V. Propriété 460 Ha d'un seul tenant (1/4 pins + 3.000 peupl. + prairies. S'adres. CABINET BOTELLA, B.P. 15, 40520 Biscarrosse-Plage. 78-22-39 (24/24 h.)

CHOIX MAS-BASTIDES Le TUC, B.P. 14, ORANGE 84.

Très beau vignoble V.D.Q.S. Côtes de Provence, 37 ha. Grand Mas Provençal. Bel environnement 30 km de Saint-Tropez et Raphaël. Prix intéressant. Urgent. Ecr. Jacques DIDIER, Ing. Agricole, 3, rue Monjardin, NIMES (Gard). T. (66) 67-53-37.

45 km Paris, Tr. belle propriété Bourgeoise, parfait état entr., 7 pièces, âtre, bns, tt cft, cuis., caves, belles dép., 2.800 m2 terr. 320.000 avec grd crédit, vendeur AVIS, 8 Fg Cappeville, T. 405 GISORS ou 278-09-51.

Pr. PONTOISE. Magnif. propr., vaste sal. s. à m., 8 p., conft, 4.200 m2 terr., nbrx fruit., dép., 630.000. Gros crédit. 464-08-72.

REG. AUBUSSON
(CREUSE), tr. belle propriété bourgeoise indép., parf. état., cuis., s. de séj., salon, chbre, wc, salle d'eau au rez-de-ch., 3 ch., s. de bs, wc, au 1er étg., 2 chbres au 2e étage, cave, garage, cour d'agrément, petit potager libre, beau site, pêche, chasse. Prix : 150.000 F, à saisir. E. POUILLAT, 47, av. Victor-Hugo (58300), DECIZE. Téléphone : 2-17 ou 4-64.

FERMETTE AMENAGEE
s/1 ha ombr., bx arb., stle brs 95 km., aut.-S., hall + récp. marbre 50 m2, cuis., 3 ch. bns + toil. + 4 p. ind. Ch. c. maz., cv., gar. Avec frais, 330.000 F, avec facil. AGENCE DU RELAIS R.N. 7, Mormant, 45200 Montargis. Téléph. : (15) 38-85-34-94.

BEAU CORPS de FERME REG. **NEMOURS** Hameau calme s/ 3.000 m2 ombr. Pl.-pied 350 m2 amén. Gros-œuvre, toit. impec. E. El. cave. Cachet except. 140.000. Facil. G.I.M. FACE EGLISE **NEMOURS** 428-83-99.

FOR. LYONS Propriété long. et basse, gd liv., cuis., 2 ch., bns + possib. chauf. maz., gar., jdin gds arb. 3.000 m2 Prix 265.000. Cab. BLONDEAU-LEBLANC, 2, fg Cappeville, GISORS. Téléph. : 620.

EST BONNEVAL
95 km Paris, résid. ppale ou campag., 3 gdes p., cuis., sal. d'eau, w.-c. Dépend. amén. Jardin arbr. fruitiers 1.250 m2. Prix 110.000 F., crédit 80 %.
CHARON 2, av. Gal-Leclerc RAMBOUILLET Tél. 483-12-67 ou TUR. 26-78.

POIGNY-LA-FORET, vue dégagée
PROPTE STYLE NORMAND Tt pierres apparent, sur cave tuiles plates, 10 pces pales à rafraîchir, 2.300 m2 pelouse bordée riv., 415.000. 485-31-55.

PR. ROISSY Sect. calme spl. mais. RENOVEE 5 gdes pces, bns., tt cft., cuis., b. gren., terr. 145.000 av. seul. 28.000. ACB, 771, r. Paris, Chapelle-Serval. Tél. 454-60-42.

REG. MAINTENON. Bel propté caract. séj. 30 m2, âtre rustiq., pout. app., 3 ch., bns., tt. cft., cuis. équip., gar., atel. 2.000 m2. Splend. parc. Px. 300.000 **AVIS** 23, rue Harleville, Tél. 23-02-29 Maintenon 278-09-51.

propositions diverses

MEDECIN Paris-16e off. à méd. spécial. loc. prof. Tél. 577-93-55.

travaux à façon

DÉPANNAGE. Tél. : 295-76-36. Plomberie - Sanitaire.

proposit. com. capitaux

Importante Société Immobilière Recherche CAPITAUX. Garantie hypothèque sur immeubles appartenant à la Société. Apports minimum 300.000 F. Intermédiaires s'abstenir. Téléphoner GIRPA 325-05-25.

Firme vente par correspondance diffusant catalogue couleur sur 800.000 lecteurs (trices) recherche FOURNISSEURS pour prochaine édition. Tél. : Service Achats, 307-49-09, p. 12.

cours et leçons

ANGLAIS MRS THOMPSON dipl. OXFORD. Tél. : 633-17-16.

occasions

SOCIETE INTERNATIONALE recherche beaux mobiliers, objets, tableaux toutes époques. A part. de 10 h. 508-40-03.

BEAUX LIVRES
Achat comptant à domicile Cours le plus haut **MER. 26-73**

autos-vente

PAX
MERCEDES-BENZ 17e

280 SE BA access.	73
350 SE BA	73
280 SE mécanique	73
350 SLC radio	73
350 SL BA DA	72
220 D 9.000 km	74
220 D 16.000 km	74

37, rue Dulong, 17e. T. 267-49-96.

Universit. américain vend cause départ, R-12 break 1972, 36.000 km, excel. état. 702-29-28.

Particul. vend 1301 spécial 1974 12.000 km. Prix Argus. Tél. ap. 19 h., 204-74-87.

Cadre Citroën vd GS 1220 Club 6 mois, 4.000 km. M. Alexandre 578-61-61, poste 2620 (hres. bur.).

VOITURES DE DIRECTION
AUDI 80, AUDI 100, COUPE 100 S, RO 80.
Modèles récents. Faible kilom. Garantie 6 mois.
AUDI NSU, Direction Après-Vente, 20, rue Barrault, PARIS-13e. Téléphone : 580-43-86.

MERCEDES 230, radio, 73. BA DA - 267-49-96.

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE VERSAILLES

Les bénéfices du promoteur

Après plus de six mois de délibéré, le tribunal civil de Versailles, présidé par M. Bernard Cossee, vient de débouter de leur demande les douze copropriétaires d'un immeuble de standing demandant la réintégration de sommes importantes qu'ils estimaient abusivement perçues par deux sociétés promotrices et un agent immobilier.

Accusant les promoteurs — les sociétés MEDAL et CONSTRAM, dont le siège social se trouve au Liechtenstein, — d'avoir mal géré leurs affaires, les associés souscripteurs de la Société civile et immobilière Versailles-Etats-Unis avaient demandé la désignation d'un expert. Les conclusions de ce dernier devaient révéler que les deux sociétés avaient tiré de la réalisation de ce petit programme immobilier de très substantiels bénéfices. Pour une opération d'un montant de 1 657 000 F, la marge bénéficiaire s'élevait à 915 000 F, soit 55,25 % du coût net du programme.

« A la date d'effet aucune disposition légale ou réglementaire ne limitait le bénéfice réalisé et qui, très important en la cause, réside de façon schématique dans la différence entre le montant de l'apport initial et des frais et, d'autre part, le prix auquel les parts ont été cédées par les associés d'origine, c'est-à-dire les sociétés MEDAL et CONSTRAM », précisent les attendus qui concluent : « Il ne s'agit pas de la rémunération de services rendus par un mandataire mais d'une marge de promotion, c'est pourquoi le tribunal n'est pas en mesure d'exercer son contrôle. »

Les copropriétaires de la résidence Versailles-Etats-Unis reprochaient également à un agent immobilier d'avoir réalisé — pour un minimum de travail — de gros bénéfices, dont le montant s'était répercuté sur leurs mises de fonds. L'agent immobilier versaillais avait utilisé un procédé très répandu en la matière. Après avoir localisé le terrain, il s'était fait signer une promesse de vente pour 300 000 F puis s'était empressé d'obtenir un permis de construire.

Un précédent

Au promoteur qu'il avait découvert pour se substituer à lui dans la vente, le démarcheur avait réclamé et obtenu 150 000 F en paiement de l'avantage constitué par l'obtention du permis de construire. L'agent immobilier ayant uniquement déboursé 10 000 F pour des frais de démolition, son bénéfice s'était élevé à 140 000 F sans avoir investi dans l'affaire le moindre centime.

Sur ce point, le tribunal a estimé ne pouvoir faire autrement que de débouter les copropriétaires en raison de l'absence de loi. Mais il n'ignore pas que, dans la région parisienne, les agents immobiliers monnayent carrément ce genre de service et l'évaluent à 10 000 F par appartement autorisé par le permis de construire. Une condamnation en la matière aurait constitué un important précédent. La prescription pouvant en matière immobilière atteindre trente ans, un flot d'actions en justice n'aurait pas manqué de venir secouer le monde des promoteurs.

DAMIEN REGIS.

L'affaire de Bruay-en-Artois

Deux arrêts seront rendus le 9 et le 30 octobre

La chambre d'accusation de Paris, qui a examiné, mercredi 25 septembre, le dossier de l'affaire de Bruay-en-Artois — le meurtre de Brigitte Dewèvre — (*le Monde* du 26 septembre), rendra son arrêt le 30 octobre prochain. Elle statuera, le 9 octobre, sur la demande de mise en liberté du jeune Jean-Pierre, incarcéré depuis le 19 avril 1973 à Fresnes, présentée par ses défenseurs, Mes Georges Pinet et Emile Pollak.

Présidée par M. Alain Jegou, l'audience de mercredi a duré sept heures. Elle s'est déroulée à huis clos : les parents de Brigitte Dewèvre ont pu remettre un mémoire en réponse au réquisitoire de M. Jean Desmonts, substitut général, mais n'ont pas été autorisés à assister aux débats. Leurs avocats, Mes Georges Klejman et Thierry Lévy, se fondaient sur le rapprochement des articles 199, alinéa 1 (*« Les débats se déroulent et l'arrêt est rendu en chambre du conseil »*), et 200 du code de procédure pénale (*« Lorsque les débats sont terminés, la chambre d'accusation délibère sans qu'en aucun cas le procureur général, les parties, leurs conseils et le greffier puissent être présents. »*).

Après les réquisitions de M. Jean Desmonts, substitut général, qui concluent à un non-lieu en faveur de Me Pierre Leroy et de son épouse, née Monique Mayeur, respectivement inculpés d'homicide volontaire et de complicité d'homicide volontaire, et au renvoi, pour homicide involontaire, du jeune Jean-Pierre devant le tribunal pour enfants de Paris, la partie civile a, au contraire, demandé un supplément d'information, portant sur six points : nouvel interrogatoire de Jean-Pierre sur les contradictions entre ses diverses thèses et les constatations matérielles ; nouvel interrogatoire de Me Leroy sur la provenance d'un pull-over à col roulé découvert chez sa mère ; confrontation — qui n'a jamais eu lieu — entre le notaire et Jean-Pierre ; nouvelle reconstitution pour vérifier les trajets respectifs de Jean-Pierre et de Me Leroy entre la plate-forme de la rue de Ranchicourt et le parc de *Mme Leroy* ; expertise des trois hachettes découvertes au domicile de Jean-Pierre ; examen des morceaux de verre de lunette découvert dans l'impasse nouvelle, situées à environ 150 mètres du lieu présumé du crime.

Enfin, Mes Georges Pinet et Emile Pollak ont demandé qu'un non-lieu soit prononcé en faveur du jeune Jean-Pierre.

A Dijon

UN NOTAIRE EST ECROUÉ POUR FAUX EN ÉCRITURES PUBLIQUES

(De notre correspondant.)

Dijon. — Un notaire d'Arnay-le-Duc (Côte-d'Or), Me Jean-Jacques Jeannin, a été inculpé mercredi *25 septembre de faux en écritures* publiques par M. Joly, juge à Dijon, — après le dépôt de plusieurs plaintes — et incarcéré à la maison d'arrêt de Dijon.

On reproche notamment au notaire, qui était également le président du comité de la Croix-Rouge et du Syndicat d'initiatives d'Arnay-le-Duc, des irrégularités concernant la *gestion d'une boite de nuit*, « La Verrerie », située à Velars-sur-Ouche, près de Dijon. Mis en règlement judiciaire voilà quelques années, cet établissement avait été *renfloué grâce à l'action du notaire* qui créa une société anonyme avec des capitaux fournis par ses clients. Mais « La Verrerie » fermait à nouveau peu de temps après. Elle n'a *pas ouvert ses portes depuis* plus de dix-huit mois.

Pour se trouver de l'argent liquide, Me Jeannin fit établir un acte authentique avec l'assentiment de son clerc, M. Jondeau, *dans lequel* celui-ci se reconnaissait porteur de pièces données en garantie des capitaux et demandant en même temps la mainlevée des hypothèques s'attachant aux biens et immeubles de « La Verrerie ». Or M. Jondeau n'a jamais été porteur de ces pièces. L'intérêt d'une telle opération étant de pouvoir récupérer de l'argent frais.

Inquiets de ne pas toucher d'intérêt sur les capitaux engagés dans l'affaire, les créanciers « privilégiés » de l'établissement détenant des garanties déposèrent alors une plainte collective auprès du parquet de Dijon.

L'abus de confiance du notaire, installé à Arnay-le-Duc depuis 1965, porte actuellement sur 1 million de francs, les victimes étant principalement des personnes âgées.

M. Jondeau, inculpé de complicité, a été placé sous contrôle judiciaire.

● *La 14e chambre correctionnelle de Paris* rendra son *jugement* le 8 octobre dans l'affaire du trafic de drogue dont la découverte avait permis, le 25 novembre 1972, l'arrestation du général mexicain Umberto Marilès Cortès, mort dans sa *cellule* de la Santé onze jours plus tard (*le Monde* du 25 septembre).

Les avocats des quatre inculpés présents à l'audience ont soutenu que leurs clients ne projetaient qu'un trafic de pierres précieuses et qu'aucun d'eux ne comprenait la présence de 58 kilos d'héroïne dans la valise du général Marilès Cortès.

● *Parce qu'il avait utilisé ses feux de route pour prévenir les conducteurs venant en sens inverse d'un contrôle de vitesse*, M. Harry Coupel avait été condamné à 400 francs par le tribunal de grande instance d'Amiens. La cour d'appel d'Amiens vient d'estimer dans un arrêt qu' *« aucune disposition législative ou réglementaire n'interdit un tel comportement, qui peut d'ailleurs se manifester tout autrement que par des appels lumineux »*. M. Coupel a pourtant été condamné à 160 francs pour avoir utilisé les feux de route pendant un croisement.

Bien que le droit helvétique écarte la peine capitale

UN CONDAMNÉ A MORT PAR CONTUMACE PEUT ÊTRE EXTRADÉ DE LA SUISSE VERS LA FRANCE

La cour de droit public du tribunal fédéral de la Confédération suisse a rejeté, à Lausanne (Suisse), le recours de M. Bernard Thareau, citoyen français de vingt-sept ans, actuellement détenu à Genève, contre la procédure d'extradition dont il est l'objet à la demande de la France. M. Thareau a été arrêté à Genève le 3 septembre 1973. Tout en émettant des réserves quant au degré de sa culpabilité, il a reconnu avoir participé, en 1970, à six vols et tentatives de vol à main armée dans des banques en France, et notamment à Nantes.

La cour d'assises de Loire-Atlantique l'a condamné à mort par contumace, le 23 mars 1973. Gravement atteint dans sa santé psychique, M. Thareau demandait que l'extradition ne soit pas accordée et, subsidiairement, qu'elle soit subordonnée à l'assurance que la peine de mort ne serait pas *exécutée*.

La Suisse ne connaît pas la peine capitale. Dès lors, plaidait le requérant, les autorités helvétiques ne sauraient extrader un délinquant exposé à subir un *châtiment* qu'elles-mêmes ont aboli. Le traité franco-suisse d'extradition, qui date de 1869, ne dit rien sur la peine de mort et ne fait pas dépendre l'extradition de la peine qui, dans l'Etat requérant, frappe l'acte incriminé. Or, ont noté les sept juges suisses, la peine capitale n'est pas considérée comme suffisamment inconciliable avec les principes fondamentaux des droits de l'homme pour justifier la correction unilatérale d'un traité par voie d'interprétation judiciaire.

L'ambassade de France à Berne a cependant fait savoir que les autorités françaises *« s'engageaient à tenir le plus grand compte »* des recommandations que pourrait éventuellement formuler la Suisse en faveur d'une commutation de la peine de mort pour le cas *« peu probable »* où le nouveau jugement — obligatoire si la contumace est « purgée » — viendrait confirmer le premier. Il s'agit-là, toutefois, d'une démarche politique et non judiciaire. Ce sera donc au Conseil fédéral de l'entreprendre, ce qu'il a déjà fait lors d'une précédente cause.

SUICIDE D'UN DÉTENU A LA SANTÉ

Un détenu de la prison de la Santé, M. Jacques Turbé, âgé de vingt-cinq ans, s'est suicidé dans sa cellule, le 21 septembre, en absorbant une forte dose de médicament. Incarcéré en mars dernier, il avait été condamné au début du mois de septembre à huit et dix mois d'emprisonnement pour vol. Il semble que M. Turbé, engagé dans la légion étrangère et *porté déserteur* depuis plusieurs mois, redoutait d'être repris par les autorités militaires à sa sortie de prison.

[Le mort de M. Turbé porte à dix-neuf le nombre des détenus qui se sont suicidés depuis le 1er janvier : l'un d'eux est mort dans un hôpital psychiatrique de Caen.]

● *Après l'inculpation d'un courtier toulonnais pour escroquerie.* — Le parquet de Marseille s'est dessaisi, mercredi 25 septembre, au profit du parquet de Toulon, du dossier concernant M. Jean Pierotti, l'homme d'affaires toulonnais inculpé d'abus de confiance, d'abus de biens sociaux et d'escroqueries (*le Monde* du 25 septembre). M. Pierotti a été transféré de la prison des Baumettes à la prison Saint-Roch de Toulon et doit être entendu, ce jeudi 26 septembre, par M. Jean Pouget, juge d'instruction désormais chargé de l'affaire. Le transfert de ce dossier s'expliquerait par le fait que l'inculpé est domicilié à Toulon, où se trouve également son cabinet de prêts hypothécaires.

SPORTS

Cyclisme

POULIDOR BLESSÉ DOIT RENONCER AUX DERNIÈRES ÉPREUVES DE LA SAISON

Victime d'une chute mercredi 25 septembre durant la course Paris-Bruxelles remportée par le Belge Marc De Meyer, Raymond Poulidor souffre d'une double fracture de l'humérus gauche. Cet accident met fin pour 1974 à l'activité du champion français, qui devait encore participer à Tours-Paris dimanche 29 septembre, au Grand Prix des nations et au Tour de Lombardie. Il compromet aussi ses chances de figurer à la première place, ou en très bonne position, dans les différents challenges de régularité établis sur l'ensemble de la saison routière.

D'un sport à l'autre...

BASKET-BALL. — *Revenant sur sa position, l'A.S. Villeurbanne a décidé d'accorder un avis favorable à la mutation de Jean-Michel Senegal et de Patrick Demars à l'ASPO Tours* (le Monde *du 21 septembre).*

RUGBY. — *A Paris, au stade Jean-Bouin, l'armée française a battu l'armée soviétique par 35 à 0.*

SKI. — *Le comité du ski alpin de la Fédération internationale de ski a adopté le principe des courses parallèles avec des difficultés artificielles sous la forme de deux tremplins.*

VOILE. — Pen Duick VI, *le voilier d'Eric Tabarly a perdu son mât pour la troisième fois. L'incident s'est produit entre La Rochelle et Brest, par tempête. Le quatrième mât est attendu dans un mois.*

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Provence - Côte d'Azur

VAR : préfecture Toulon ?

Sur la proposition de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, le gouvernement a décidé, au cours du conseil des ministres du mercredi 25 septembre, d'engager la procédure de transfert du chef-lieu de département du Var de Draguignan à Toulon. Si ce projet aboutit, Toulon serait la seule des trois préfectures maritimes (Brest, Cherbourg et Toulon), sièges chacune de trois arsenaux importants à devenir en même temps préfecture administrative (dans la Manche la préfecture est à Saint-Lô et dans le Finistère à Quimper).

La décision du gouvernement peut s'expliquer par des motifs d'ordre économique (la ville de Toulon avec 180 000 habitants est neuf fois plus peuplée que Draguignan et concentre l'essentiel des activités industrielles avec notamment l'arsenal et les chantiers navals) mais aussi des raisons politiques. Enfin une préfecture importante à Toulon permettrait d'équilibrer la région Provence-Côte d'Azur au sein de laquelle la rivalité entre Nice et Marseille — de couleurs politiques opposées — reste très vive.

UNE BOMBE

De notre correspondant régional

Draguignan. — Un colt en gros plan braqué sur des bâtiments officiels vus en perspective : le cliché que publiait *Var-Matin*, dans son édition locale du 9 avril dernier, se voulait saisissant. Légende : « *Depuis toujours, la préfecture de Draguignan est visée.* » C'est peu de dire que la menace d'un transfert du chef-lieu du département a plongé les Dracenois dans la plus grande surprise. Le terme de « bombe » si souvent employé convient parfaitement ici. Sentiment unanime : la ville est arbitrairement destituée. « *C'est c... pour Draguignan* », confiait prosaïquement un garçon de café. « *Ils nous ont donné l'E.R.M.* (1), *et ils prennent notre préfecture, pardi !* », concluait l'un de ses clients. Réunis statutairement dans l'après-midi à Draguignan, les syndicats d'artisans varois estimaient de leur côté « *que le marché commercial et artisanal de tout le secteur du Haut-Var risquait de pâtir de cette décision imprévue* ».

Les élus de la région proche de Draguignan ont réagi eux avec véhémence. « *Mesure aberrante* », « *indignation* », « *scandale* », « *injustice flagrante* ». « *C'est la mise à l'écart, la ruine de toute la région et qui plus est la cassure du département en deux parties, l'une regardant vers Nice et l'autre obligée de Toulon* », s'est notamment indigné M. Raymond Nicoletti (P.S.), vice-président du conseil général, s'exprimant en lieu et place du président, et maire de Draguignan, M. Edouard Soldani (P.S.) en vacances non loin de la ville, mais qui ne s'est pas encore manifesté. « *Je ne dirai qu'une chose : c'est une vengeance politique* », a pour sa part accusé sans détour le rapporteur du budget de l'assemblée départementale, également socialiste, M. Delpui.

L'idée selon laquelle la décision gouvernementale a été dictée par des considérations de cet ordre n'est pas sans fondement. Les socialistes, jadis bien implantés dans tout le département, ont dû céder, au cours des derniers scrutins électoraux, nombre des positions qu'ils détenaient sur la côte. En schématisant, la moitié nord du Var demeure aujourd'hui dans l'opposition, mais la plupart des importantes communes littorales appartiennent à la nouvelle majorité présidentielle. A l'issue des récentes élections cantonales, les socialistes ou apparentés, avec vingt sièges sur quarante et un, n'ont pu conserver la majorité au conseil général qu'avec l'appoint des quatre élus communistes. Cependant, cette situation moins favorable aurait plutôt, semble-t-il, incité les élus de la gauche à radicaliser leur traditionnelle indépendance à l'égard des représentants du pouvoir central. A-t-on jugé le moment opportun de leur faire échec en visant plus précisément à atteindre l'autorité morale de l'inamovible président Soldani ? Les amis du sénateur de Draguignan s'en déclarent convaincus.

Ces péripéties politiques ne sauraient pourtant faire oublier les réalités démographiques, économiques et administratives du dossier. Dans aucun autre département, tout d'abord, la disproportion entre le chef-lieu et la sous-préfecture n'est aussi importante. L'agglomération urbaine toulonnaise regroupe plus de trois cent mille habitants, soit la moitié environ de la population du Var, tandis que la population dracenoise dépasse de peu les vingt mille personnes (la ville préfectorale n'est même plus la plus importante de l'arrondissement, qui comprend Fréjus et Saint-Raphaël). Près de 75 % de la main-d'œuvre industrielle du département se trouvent d'autre part localisés dans l'aire toulonnaise, où se trouvent la quasi-totalité des industries de transformation varoises.

La concentration de l'activité économique sur la côte a, par ailleurs, entraîné la fixation à Toulon de certains services extérieurs des ministères. Cette organisation quelque peu dichotomique n'est pas sans inconvénient pour la vie de certaines administrations, d'où ce rappel, généralement fait par les Toulonnais, du précepte napoléonien en vertu duquel « *l'on administre bien que de près* ». Les difficultés de communication entre Toulon et Draguignan (85 kilomètres) ont malheureusement subsisté jusqu'ici en dépit des efforts consentis par le conseil général pour l'amélioration des deux grands axes routiers nord-sud du département. « *Mais que penser alors de la situation qui serait créée pour toutes les communes du Haut-Var ?* » rétorquent les Dracenois. La ville préfectorale a au moins, en effet, l'avantage de sa meilleure position géographique, sinon de son cadre de vie amélioré, notamment dans le domaine des équipements socio-culturels, par d'importantes réalisations telles qu'un immense théâtre ultramoderne, en cours d'achèvement, et une maison des sports et de la jeunesse, également digne d'une ville de préfecture. Les élus partisans du *statu quo* ont aussi mis en évidence les dépenses que provoquerait le transfert, alors que 10 millions de francs viennent, en particulier, d'être investis en sept ans dans la réfection des bâtiments préfectoraux.

Le drame pour Draguignan serait en définitive de voir s'en aller la plus grande partie de la fonction administrative, la principale activité de la ville, qui occupe 25 % de la population. Les militaires (le transfert des écoles d'application de l'artillerie de Nîmes et de Chalon-sur-Saône amènera d'ici à 1980 environ trois mille cinq cents personnes sédentaires) ne compenseraient pas sociologiquement et même sans doute économiquement ce départ de Dracenois à part entière.

Des contreparties

Les réactions à Toulon sont évidemment favorables au projet du gouvernement. M. Henri Fabre, premier adjoint (centriste) au maire, a précisé que « *l'implantation des bâtiments préfectoraux ne posait aucun problème, la ville de Toulon disposant de réserves foncières* » (mais le conseil général voterait-il les crédits ?). Comme M. Mario Bénard, député et maire d'Hyères (U.D.R.), il estimait que « *Draguignan doit recevoir des compensations* ». M. Aymeric Simon-Lorière, député de Toulon et maire (U.D.R.) de Sainte-Maxime, a lancé, en ce qui le concerne et pour éviter « *le développement de passions trop violentes* », les idées d'un référendum et la création « *en contrepartie* » de trois sous-préfectures à Brignoles ou au Luc, à Draguignan et à Fréjus-Saint-Raphaël.

Le communiqué, publié également à Toulon par les conseillers généraux communistes du Var, laisse enfin croire qu'ils voteront avec le groupe socialiste lors de la consultation prévue par l'ordonnance du 2 novembre 1945 (2). « *En déplaçant la préfecture à Toulon*, déclarent les représentants du P.C., *on veut favoriser les élus réactionnaires et mieux parvenir à modifier le visage de l'assemblée départementale. Le changement, ce n'est pas cela.* »

GUY PORTE.

(1) Etablissement régional du matériel (de l'armée de terre) qui emploie environ quatre cent cinquante personnes, et dont le transfert est effectivement décidé de Toulon à Draguignan.

(2) L'ordonnance numéro 45-2604 du 2 novembre 1945, relative à la procédure de modification des circonscriptions administratives territoriales dit, dans son article 2 : « *Le transfert du chef-lieu d'un département est décidé par décret en Conseil d'Etat après consultation du conseil général, des conseils municipaux de la ville siège du chef-lieu et de celle où le transfert du chef-lieu est envisagé.* »

UNE VIEILLE AFFAIRE

Le département du Var a été créé en 1790 avec Toulon comme chef-lieu et il a pris le nom du fleuve qui formait la frontière de la France avec le comté de Nice appartenant à la Maison de Savoie. En 1793, Toulon livrée aux Anglais est reconquise par l'armée du général Dugommier, le capitaine Bonaparte commandant l'artillerie ayant pris sous son feu la flotte anglaise en petite rade. Le chef-lieu fut alors transféré l'espace de quelques mois à Grasse, puis à Brignoles et enfin définitivement en 1797 à Draguignan.

Le pouvoir consulaire ne souhaitait pas en effet que le préfet maritime et le préfet civil siègent dans la même ville. On prête également la pensée à Bonaparte d'avoir voulu punir Toulon de s'être livrée aux Anglais. Draguignan était au demeurant beaucoup plus central dans un département qui englobait l'arrondissement de Grasse. En 1861, l'arrondissement de Grasse est rattaché au département des Alpes-Maritimes à la suite de l'annexion du comté de Nice. Dès lors, le département porte le nom d'un fleuve qui ne le traverse pas.

La sous-préfecture de Brignoles a été supprimée en 1926.

Le retour du chef-lieu à Toulon aurait été envisagé dès 1861. La plus chaude « alerte » s'est produite en 1947 lorsqu'on déménagea subrepticement plusieurs services préfectoraux dans la cité maritime. Les industriels, commerçants et artisans dracenois menacèrent de fermer pendant huit jours leurs exploitations et formèrent un comité de vigilance — il n'a pas été dissous — qui fit avorter le projet de transfert.

Peu avant les élections législatives de 1967, M. Chaban-Delmas à Hyères avait lancé le ballon d'essai de l'implantation de la préfecture dans la « cité des Palmiers », ce qui provoqua un tollé général.

TRANSPORTS

SEPT ORGANISATIONS DE GAUCHE DÉNONCENT « LA MISE EN QUARANTAINE » DE L'ÉQUIPAGE DU « FRANCE ».

La tempête qui balaie les côtes de la Manche n'a pas faibli durant la journée de mercredi 25 septembre. Tant que persistent ces conditions atmosphériques qui obligent le paquebot à rester à l'abri près des côtes du Cotentin, le problème de sa destination future, Brest (comme le veut la Transat) ou Le Havre, comme l'exige l'équipage, reste en suspens.

Mais toutes les conditions sont réunies pour qu'un conflit éclate dès que le temps s'apaisera.

Après une réunion commune à Paris, mercredi soir, les organisations C.F.D.T., C.G.T., F.E.N., Mouvement des radicaux de gauche, P.C., P.S. et P.S.U. « *exigent que cessent les brimades multiples, la mise en quarantaine, l'ordre de maintenir le navire éloigné de son port d'attache, qui* déclarent-elles, *constituent autant de violations du droit de grève, du droit de libre circulation, du droit de libre information* ».

Enfin, M. Gérard Ducray, secrétaire d'Etat au tourisme, a confirmé que quatre projets étaient étudiés pour utiliser le *France* sous pavillon français après son désarmement. « *L'un de ces projets a été soumis par M. Gilbert Trigano, président du Club Méditerranée, que j'ai moi-même reçu, un deuxième émane de Tourisme et Travail, un troisième prévoit d'utiliser le navire pour des exportations et le quatrième est du même ordre.* »

● LA DELEGATION DE PARLEMENTAIRES COMMUNISTES qui s'est rendue le 22 septembre à bord du paquebot *France* demande à rencontrer maintenant le premier ministre pour l'informer des revendications du personnel.

A PROPOS DE...

UN COLLOQUE A VERSAILLES

La forêt, un monument fragile

« La coupure des massifs forestiers par des voies de communication les blesse à mort, et le citadin ne peut retrouver dans les lambeaux restants l'image de la nature qui lui est indispensable. » Cette affirmation solennelle de l'Association amicale du génie rural des eaux et forêts (A.A.G.R.E.F.) est l'une des conclusions du colloque qui a réuni pendant trois jours à Versailles six cents participants venus de vingt pays.

Les spécialistes apportent ainsi de l'eau au moulin de ceux qui s'inquiètent, par exemple, de l'éventuelle traversée de la forêt de Saint-Germain-en-Laye par l'autoroute Paris-Pontoise (A-14), ou des projets de rocade A-86 qui risque de malmener les bois de l'Ouest parisien. M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, a déclaré à ce propos, à Versailles, qu'il était décidé « à faire preuve du maximum de fermeté dans le règlement de cette difficile question ». *M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, a affirmé, de son côté, la nécessité de défendre l'environnement forestier des grandes agglomérations,* « tentation permanente pour ceux qui doivent établir des infrastructures ou réaliser des zones d'habitation ». *La forêt est fragile, ont déclaré à l'unisson ministres et spécialistes.*

Au lieu de considérer les forêts comme des réserves foncières inépuisables, il faut créer de nouvelles forêts, estiment les spécialistes, « de même que l'on prévoit l'achat des terrains pour la création ultérieure d'un aéroport ».

Entre les anges gardiens des forêts et le grand public qu'ils se déclarent prêts à accueillir, il reste toutefois un point de friction. Doit-on exploiter les forêts proches des grandes villes comme celles du Massif Central ? Peut-on transformer, pendant de nombreuses années, en une sorte de savane de vastes pans de forêts déjà trop petites pour la population riveraine ?

Soutenus par le ministre de l'agriculture, les forestiers ont réaffirmé la nécessité de renouveler les peuplements par des coupes permettant l'installation de jeunes arbres. « La forêt n'est pas un monument à l'épreuve du temps », *disent-ils. Le souhait timide exprimé par M. Jarrot que* « cette récolte se fasse sans bouleversement trop brutal » *sera-t-il entendu ?*

RELANCE DU PROJET DE « CHÈQUES VACANCES »

Vingt-cinq millions et demi de Français sont partis cet été en vacances. Ils étaient vingt-cinq millions l'été dernier. Ces chiffres ont été commentés le mercredi 25 septembre par M. Gérard Ducray, secrétaire d'Etat au tourisme.

Celui-ci a indiqué que les cinq à six millions de Français qui ne prennent pas de vacances parce qu'ils n'ont pas des revenus suffisants devraient pouvoir bénéficier au plus tôt d'une aide financière spéciale qui pourrait leur être attribuée sous forme, par exemple, d'attribution de « chèques vacances » ou d'ouverture de « crédits vacances ».

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONFLITS REVENDICATIONS

[NO]UVELLES MANIFESTATIONS EN PROVINCE [CO]NTRE LES LICENCIEMENTS

[Des] manifestations d'inégale im[portance] ont eu lieu mercredi [25 se]ptembre, en province, sur le [thèm]e de la *défense de l'emploi*. Un [impo]rtant cortège de quelque deux [mille] personnes, avec à sa tête les [salari]és des Tanneries d'Annonay, a [parco]uru les principales artères de [la v]ille, mercredi, indique notre [corre]spondant ; de nombreuses délé[gatio]ns de la région Rhône-Alpes [étaie]nt présentes, et les commer[çants] ont baissé leurs rideaux de [...]ures à 11 heures pour appuyer [les g]*révistes, qui réclament le main*[tien] des Tanneries.

[Da]ns le Finistère, à Rosporden, [...] mille manifestants ont parti[cipé] à un meeting pour défendre [l'emp]loi aux anciens établissements [de c]haussures Douval, menacés de [fermetu]re (trois cent douze salariés). [...] l'usine de bois Maresche, à [...]arneau (quarante-trois licencie[ment]s).

[A] Marseille, deux cortèges d'ensei[gnan]ts, regroupant au total mille [...]cents personnes, se sont joints [à un]e délégation d'ouvriers de Titan-[Code]r, devant la préfecture des [Bouc]hes-du-Rhône, pour protester [contr]e « la dégradation de l'emploi ». [Les] menaces de fermeture des usi[nes T]itan-Coder, dont l'une est située [à Ma]ubeuge, ont été évoquées au [consei]l régional Nord-Pas-de-Calais. [Une d]élégation du conseil, conduite [par] M. Pierre Mauroy, député, P. S., [maire] de Lille, a demandé à être [reçue] par le premier ministre.

[Da]ns les Landes, à Saint-Sever, [...] cinquante manifestants ont [parti]cipé à un rassemblement pour [s'opp]oser à une vingtaine de licen[ciem]ents à l'usine de duvets Pyrenex. [A] Samer (Pas-de-Calais), les trois [...] salariés de l'usine Baignol et [...] occupent *par roulement* les [locau]x, depuis le mardi 24 septem[bre], pour s'opposer à un transfert [d'acti]vité à Boulogne-sur-Mer.

[•] ERRATUM. — Dans l'infor[mati]on relative à la manifesta[tion] de soutien aux salariés de [Tita]n-Coder à Villefranche-sur-[Saôn]e, publiée dans *le Monde* du [.. se]ptembre 1974, une erreur de [tran]smission a entraîné une [conf]usion. La municipalité, qui [compren]d des conseillers U.D.R., [répu]blicains indépendants et cen[tris]tes, était effectivement repré[senté]e par une délégation à la [man]ifestation. Mais le maire, [M.] Charles Germain (et non [Geor]ges Germain comme nous [l'avo]ns écrit par erreur), absent [de] Villefranche, ne figurait pas [dans] la délégation municipale.

A L'ÉTRANGER

En Italie

La hausse des tarifs publics suscite des refus concertés de payer

Robert Solé prend ses nouvelles fonctions de correspondant à Rome, où il remplace Jacques Nobécourt qui occupait ce poste depuis l'été de 1965 et regagne le siège du journal.

Rome. — Qui faut-il blâmer ? Les citoyens modestes de Milan et de Turin, qui, de manière tout à fait illégale, refusent de s'incliner devant les nouveaux tarifs de transports publics et de l'électricité ? Ou les fonctionnaires qui usent et abusent des privilèges du pouvoir ? Les deux faits n'ont pas de rapport direct entre eux, mais, surgissant presque simultanément dans un climat de crise économique, ils suscitent depuis quelques jours diverses prises de position en Italie, notamment dans les partis et les trois grandes centrales syndicales — C.G.I.L. (communistes et socialistes), C.I.S.L. (d'inspiration démocrate-chrétienne) et U.I.L. (républicains et sociaux-démocrates), — qui viennent de conclure un important accord sur la « *plate-forme revendicative* » d'automne.

De notre correspondant

C'est la C.I.S.L. qui a révélé le « scandale du téléphone », au moment où il était question d'augmenter les redevances de ce service public : des ministres, des chefs de cabinets, des dirigeants de régie d'Etat et d'autres « super-bureaucrates » ne payent ni leurs communications professionnelles ni leurs communications privées. Le cadeau somptueux qui leur est ainsi fait — car ils téléphonent souvent et longuement — coûterait à l'Etat près de 10 milliards de lires par an.

Ces mêmes hauts fonctionnaires et leur famille font un usage tout à fait abusif des voitures de fonction. La note s'élèverait à 25 milliards de lires chaque année. Ces révélations ne contribueront sans doute pas à donner mauvaise conscience aux quelque 55 % d'automobilistes italiens qui, à une semaine de la date limite, n'ont toujours pas payé la taxe *spéciale sur* les véhicules *motorisés*. Des magistrats romains seraient en train d'étudier en tout cas la possibilité de déclencher une enquête sur l'emploi des véhicules de fonction, tandis que des sénateurs de la gauche indépendant réclament officiellement une commission d'enquête parlementaire pour se pencher sur de tels abus.

Ceux-ci, à vrai dire, ont suscité une indignation un peu formelle et sans surprise. Plus préoccupant paraît être, aux yeux des syndicats, le déclenchement d'un mouvement de désobéissance civile qui affecte pour le moment la Lombardie et le Piémont. A Milan, pour mieux protester contre l'augmentation du prix des transports publics, des usagers ont décidé de ne payer leurs tickets d'autobus qu'à l'ancien tarif. Mouvement analogue à Turin, où les nouveaux prix de l'électricité sont boycottés. Ces protestataires ne sont pour le moment qu'une minorité, mais on craint que le mouvement, encouragé par des gauchistes — qui veulent l'étendre aux loyers — *ne fasse tache d'huile*. C'est un signe de mauvais augure, en tout cas, à l'entrée d'un automne qu'on annonce « bouillant » depuis la fin du printemps. Les syndicats — et notamment la C.G.I.L., qui ne veut pas se faire dépasser sur sa gauche par des éléments incontrôlés — paraissent assez embarrassés. Ils ont désapprouvé le mouvement, qualifié par la C.I.S.L. de « *péril pour la démocratie* », tout en essayant de le récupérer. Une grève générale pourrait être ainsi déclenchée en Lombardie pour protester de manière plus traditionnelle, contre l'augmentation du prix des transports.

Les trois centrales ont cependant, depuis mardi, un grand motif de satisfaction : après bien des controverses, elles sont arrivées à un accord sur la « *plate-forme revendicative* » d'automne et sur l'action à mener au cours des prochains mois.

Un million et demi de chômeurs ?

Les syndicats réclament l'ouverture immédiate de deux types de négociations. L'une avec le patronat, pour discuter de la question des salaires, de la réduction des horaires de travail et du regroupement des jours fériés destiné à lutter contre l'absentéisme ; l'autre avec le gouvernement, pour aborder notamment les difficiles problèmes du chômage et du coût de la vie. Les syndicats affirment vouloir éviter des grèves générales, mais manifestent leur opposition formelle au « *pacte social* » vers lequel le patronat aimerait les entraîner.

A propos de l'échelle mobile des salaires, les syndicalistes les plus durs ont été amenés à mettre un peu d'eau dans leur vin. C'était, du reste, la seule manière d'empêcher *une rupture entre les trois* centrales, qui sont engagées depuis des années dans un laborieux processus d'unification. On réclamera donc un même « *point de contingence* » pour toutes les catégories professionnelles (il varie actuellement de 372 lires à 948 lires), mais sans l'aligner immédiatement au niveau le plus haut : dans un premier temps, *710 lires seulement sont réclamées*. Mais c'en est encore trop aux yeux de certains grands patrons et hommes politiques, qui estiment qu'une telle augmentation de salaires conduirait les entreprises à la faillite et provoquerait une inflation incontrôlable.

Le spectre du chômage ne hante pas seulement les syndicats, puisque les économistes les plus pessimistes annoncent pour cet hiver un million et demi de *disoccupati*. Cette inqiétude a été confirmée mercredi 25 septembre par le ministre du travail lui-même. Dans une déclaration au Parlement, qui vient de reprendre ses activités, M. Bertoldi a annoncé en effet que le nombre des chômeurs avait augmenté de 14 % au cours du deuxième trimestre de cette année, et la situation aurait été pire en août et en septembre.

Pour ce qui est du coût de la vie, les syndicats n'auront pas besoin de faire de *longues* démonstrations. Les étiquettes continuent de valser dans les magasins de luxe comme dans les supermarchés. Dramatique pour les Italiens, cette hausse des prix est en train de détruire définitivement, pour les étrangers, le mythe de « *l'Italie moins chère* ».

ROBERT SOLÉ.

Aux Etats-Unis

LE DÉFICIT COMMERCIAL A ATTEINT 1,13 MILLIARD DE DOLLARS EN AOUT

La balance commerciale américaine a enregistré en août un déficit de 1,13 milliard de dollars (1), *soit le plus fort déficit* jamais atteint aux Etats-Unis. Le renchérissement des importations pétrolières explique pour l'essentiel ce résultat. Les importations de produits pétroliers se sont élevées à 2,5 milliards de dollars, soit 100 millions de plus qu'en juillet 1974 et 1,74 milliard de plus qu'en août 1973. Ces importations totales (9,5 milliards de dollars) ont ainsi progressé de 5,2 % par rapport au mois précédent alors que les exportations (8,37 milliards de dollars) n'ont augmenté que de 0,8 %. C'est le quatrième déficit *commercial mensuel consécutif* enregistré par les Etats-Unis. Pour les huit premiers mois de l'année, le solde des échanges commerciaux fait ressortir une perte de 2,1 milliards de dollars.

(1) 1 dollar = 4,80 F.

En Belgique

LES TAXES SUR LES TABACS ET LES ALCOOLS SERONT AUGMENTÉES EN OCTOBRE

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Les mesures élaborées par le gouvernement belge, au début du mois d'août, pour combler une partie du déficit budgétaire prévu pour 1975 devraient entrer en vigueur dans le courant du mois d'octobre.

Il s'agit notamment de l'augmentation des taxes frappant les tabacs, les alcools, les parfums et *les huiles minérales. Au total, ces* mesures pourraient rapporter quelque 2,6 milliards de francs belges (soit environ 300 millions de francs français) supplémentaires dans les caisses de l'Etat en 1975.

Ces augmentations de taxes ne seront pas toutes répercutées de *la même manière au niveau du* consommateur. Pour les cigarettes et les alcools, la hausse des prix devrait être substantielle : + 24 francs belges (2,70 francs français environ) pour la bouteille de whisky, par exemple ; + 3 francs (0,36 franc français) pour le paquet de cigarettes « standard ».

Pour les huiles minérales, en revanche, la majoration sera compensée par une diminution du taux de la T.V.A., ce qui devrait rendre l'opération « *blanche* » pour la majorité des utilisateurs.

L'augmentation (50 centimes par litre) du prix du mazout, comme d'ailleurs la légère diminution du prix de l'essence, qui pourraient intervenir dans les prochaines semaines, ne sont absolument pas liées à l'augmentation *des taxes. — J. F.*

● M. NORBERT SEGARD, secrétaire d'Etat pour le commerce extérieur, est arrivé le 25 septembre à Bucarest. Pendant quatre jours, il participera à la réunion de la commission mixte franco-roumaine sur la coopération économique, scientifique et technique.

MONNAIES ET CHANGES

UNE GRANDE BANQUE AMÉRICAINE ABAISSE SON TAUX DE BASE

La première diminution du taux de base des banques aux Etats-Unis (« prime rate ») a été annoncée mercredi par la Morgan Guaranty Trust, quatrième banque américaine, imitée aussitôt par la Chase Manhattan, au troisième rang des Etats-Unis. Ces deux établissements ont ramené leur taux de 12 %, niveau auquel il était fixé depuis juillet, et le plus élevé jamais atteint outre-Atlantique, à 11 3/4 %. Cette baisse était attendue avec impatience par les milieux financiers américains à la *suite d'une diminution sensible du* taux d'intérêt à court terme depuis quelques semaines, notamment sur les bons du Trésor. Certains experts prévoient que le taux de base pourrait redescendre à 10 % d'ici à la fin de l'année, mais M. Arthur Burns, président de la Réserve fédérale, vient de réaffirmer que la nécessité de lutter contre l'inflation imposera une politique de rigueur pendant un temps indéterminé, inconciliable avec un crédit bon marché et abondant.

COMMERCE

M. ANSQUER AUTORISE QUATRE OUVERTURES DE MAGASINS DE GRANDE SURFACE ET EN REFUSE QUATRE.

M. Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat, tranchant en dernier recours, vient de prendre une *série* de décisions sur les vingt projets de magasins de grande surface que la Commission nationale d'urbanisme avait étudiés *le 17 septembre. Il s'agit de* huit magasins, dont quatre pourront être construits et quatre devront être abandonnés.

AUTORISATIONS : à Falaise (Calvados), 1 460 mètres carrés (Société Falaise-Distribution) ; à Amiens (Somme), 4 649 mètres carrés (COFREM) ; à Tulle (Corrèze), 1 120 mètres carrés (Economats du Centre) ; à Guéret (Creuse), 1 515 mètres carrés (société Le rucher).

REFUS : à Pontivy (Morbihan), 5 584 mètres carrés (Primodic) ; à Dury-lès-Amiens (Somme), extension de 1 334 mètres carrés (société anonyme *Chaillier*) ; à *Saint-Pol-de-*Léon (Finistère), 2 000 mètres carrés (MM. Person et Debord) ; à Tulle (Corrèze), 1 820 mètres carrés (M. Deniau).

Cinq de ces recours avaient été présentés contre les décisions de refus des commissions départementales ; trois contre leurs décisions

AUTOMOBILE

LES VENTES DE VOITURES EN FRANCE ONT DIMINUÉ DE 19 % EN JUILLET-AOUT.

La nette dégradation du marché français de l'automobile enregistrée en juin s'est poursuivie pendant les mois d'été. Au cours des mois de juillet et août, précise la note de *conjoncture de la Chambre syndicale* des constructeurs, les ventes de voitures neuves se sont élevées à 174 875 unités, soit 19 % de moins qu'en juillet et août 1973. Les cons*tructeurs étrangers ont réalisé 20,7 %* des ventes, Renault 31,7 %, Citroën 19,7 %, Peugeot 18,9 % et Simca-Chrysler 8,3 %.

Quant aux achats de véhicules utilitaires, qui étaient restés jusqu'ici en nette progression (+ 6 % pour le premier semestre par rapport à 1973), ils ont baissé en juillet et août de 10,9 %. Pour compenser la chute du marché français, note la chambre syndicale, les constructeurs ont poussé au maximum leurs expéditions vers l'étranger pendant les mois d'été et « réussi l'exploit » d'exporter 222 983 voitures particulières et 21 338 véhicules utilitaires, soit respectivement 4,8 % et 25,5 % de plus qu'en juillet et août 1973. Ce sont, sans doute, ces bons résultats à l'exportation qui ont permis de limiter la baisse de production à 7,1 % pour les voitures particulières et à 4 % pour les véhicules utilitaires.

AFFAIRES

HUTCHINSON-MAPA ACQUIERT 34 % DE SALPA

Le constructeur de pneumatiques Hutchinson-Mapa vient d'acquérir une participation de 34 % dans le groupe Salpa, spécialisé dans la transformation des plastiques et du caoutchouc. Ce pourcentage pourra être accru dans l'avenir.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Salpa s'est élevé en 1973 à environ 350 millions de francs. Salpa emploie un effectif de quatre mille trois cents personnes.

Cette prise de participation traduit la volonté d'Hutchinson-Mapa de renforcer son activité — jusqu'ici relativement réduite — dans le domaine de la transformation des plastiques, qui doit devenir un nouvel axe de développement du groupe.

FORTE AUGMENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE PECHINEY-UGINE-KUHLMANN

***Le chiffre d'affaires consolidé du* groupe Pechiney-Ugine-Kuhlmann a augmenté de 43 % au cours du premier semestre 1974, atteignant environ 11 milliards de francs. Les prix de vente ont subi une hausse importante, reflétant celle des matières premières et de l'énergie. La conjoncture demeure soutenue dans l'aluminium, l'électro-métallurgie, les aciers spéciaux et les ailettes de turbomoteurs.**

Des signes de ralentissement d'activité apparaissent, en revanche, dans le secteur de la transformation du cuivre, dont les cours ont subi une baisse sensible. Le secteur de la chimie poursuit sa progression en dépit d'une diminution des prises de commandes dans certains domaines, notamment celui des matières plastiques destinées à l'automobile et à l'ameublement.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	10 1/8	11 1/8	8 7/8	9 7/8	14	20
1 mois	11	11 1/2	9	9 1/2	10 3/4	11 1/4
3 mois	11 1/2	12	9	9 1/2	10 1/8	10 5/8
6 mois	11 3/4	12 1/4	9 3/4	10 1/4	10 5/8	11 1/8

LA VIE ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

Le nouveau régime des prix industriels redonne à l'administration de grandes possibilités de contrôle

Le nouveau régime des prix industriels à la production sera publié dans quelques jours, probablement samedi 28 septembre, au *Bulletin officiel des services des prix*. Ce nouveau régime sera plus sévère que l'actuel, comme l'a expliqué M. Fourcade aux membres du gouvernement réunis mercredi 25 septembre à l'occasion du conseil des ministres hebdomadaire. En effet, après une poussée exceptionnellement rapide qui a commencé au début de 1973 les prix des matières premières importées baissent depuis mai dernier. A tel point qu'en août le prix moyen global de ces matières premières importées avait baissé de 0,8 % par rapport à août 1973. Or les prix de détail des produits manufacturés ne traduisent pas du tout ce fléchissement et continuent d'augmenter aussi vite, au rythme annuel de 17,4 %.

Le conseil des ministres du 25 septembre a donc approuvé la nouvelle réglementation des prix, basée, dit un communiqué de la Rue de Rivoli, *« sur un contrôle des prix industriels plus simple, et par conséquent plus efficace, fondé sur la fixation des forfaits »*. Qu'est-ce à dire ? Jusqu'à présent les industriels pouvaient répercuter à peu près librement les variations des cours de matières premières dans leurs prix de vente. Comme la plupart des produits sont fabriqués à partir de plusieurs matières premières et que, de plus, une grande partie d'entre elles ne font pas l'objet de « mercuriales » (cours officiels), il était quasi impossible aux pouvoirs publics de vérifier le bien-fondé des modifications de prix. Aussi, à partir du 1er octobre prochain et jusqu'au 30 septembre 1975, les industriels ne pourront faire varier leurs prix qu'à l'intérieur de pourcentages strictement fixés par les pouvoirs publics — profession par profession — et selon un échéancier précis également imposé par l'administration. La rue de Rivoli précise que certains « forfaits » pourront être fixés en baisse et que de toute façon ils couvriront tous les chefs de variation de prix de revient des industriels, c'est-à-dire non seulement le mouvement des matières premières mais aussi ceux des salaires, des charges diverses, etc. Ces forfaits seront tous publiés au *Bulletin officiel des services des prix (B.O.S.P.)* : ils concerneront donc deux cent dix accords Etat - profession. Comme chaque profession fabrique différents produits, ce sont des milliers de pourcentages de hausses autorisées que publiera le *B.O.S.P.*

Quels seront ces forfaits ? Le communiqué de la Rue de Rivoli ne le dit pas et l'arrêté général que publiera le B.O.S.P. ne le précisera pas non plus. Il faudra attendre la conclusion des accords particuliers profession par profession avec les pouvoirs publics. On peut pourtant savoir que l'objectif global de M. Fourcade est de ramener la hausse actuelle des prix de détail des produits manufacturés qui est de 17 % l'an à 8 % en 1975. Cet objectif global implique des normes s'étalant selon les professions de +2 à +3 % (cas où la productivité est forte et la baisse des matières premières importante) à + 10 et + 11 % (faible productivité, incorporation d'acier, dont les prix sont élevés, pour la fabrication du produit, etc.). Dans des cas particuliers, des baisses pourront même être imposées.

Les firmes qui ne respecteront pas les normes seront remises sous le régime du dépôt préalable de barème, qui est un régime très sévère, et leur nom publié au B.O.S.P. Ainsi, trois d'entre elles (électro-ménager, confection, matériel de cuisine) seront « clouées au pilori » dès samedi 28 septembre. Quant aux petites entreprises de moins de vingt salariés, elles continuent de bénéficier de la liberté totale de leurs prix.

Enfin, pour empêcher les industriels de tourner la nouvelle réglementation en mettant sur le marché des produits soit-disant nouveaux et dont les tarifs sont toujours en hausse, les pouvoirs publics publieront un arrêté obligeant les professionnels à avertir l'administration de toutes innovations. Le ministère de l'économie et des finances aura alors un mois pour répondre, c'est-à-dire pour accepter ou refuser le nouveau prix proposé.

Au cours du dernier conseil des ministres, M. Fourcade a annoncé les nouvelles normes d'encadrement du crédit qui prévoient, comme nous l'avons annoncé (*le* cade au conseil des ministres les gression annuelle des crédits distribués de 13 % en octobre et novembre et de 12 % par rapport à décembre. — AL. V.

M. PAPON DEMANDE QUE L'ÉPARGNE POPULAIRE SOIT INDEXÉE

« Je suis partisan d'indexer l'épargne, mais avec une certaine discrimination », déclare dans une interview accordée au *Parisien libéré* M. Maurice Papon, rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale.

« Je suis partisan d'indexer ce qu'il est convenu d'appeler l'épargne populaire, soit les livrets de caisse d'épargne et l'épargne-logement. L'indexation de l'épargne populaire éviterait cette spoliation, qui consiste à faire payer les surplus de dépenses par des gens sans défense. D'autres ont les moyens d'opérer des conversions. (...) Quand M. Fourcade dit que l'indexation généralisée est la fin des investissements, il n'a sans doute pas tort. (...) Mais si vous appliquez dans un premier temps l'indexation à l'épargne populaire, ce sera sans effet sur le rythme des investissements. »

M. Maurice Papon ajoute : *« Pourquoi, dit M. Fourcade, des mesures spéciales alors que le volume de l'épargne s'accroît ? Il atteint actuellement un volume record. Nous sommes en pleine contradiction : vous avez d'un côté un phénomène d'épargne grandissant, et de l'autre un phénomène d'érosion du capital. Si jamais la tendance se renverse, ce peut être la catastrophe. Il ne faut ni l'attendre ni la provoquer. »*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

De Dietrich

La situation provisoire du groupe De Dietrich au 30 juin 1974 enregistre pour les six premiers mois de l'exercice en cours, une consolidation des résultats de 1973.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé pour ce premier semestre, à 302 108 000 F contre 244 278 000 F pour la même période de l'exercice précédent, soit une progression de 23,7 %.

	30 juin 74	contre 30 juin 73	%
Division équipement ménager ..	108 183 000	71 920 000	+ 50.4
Division équipements thermiques	62 416 000	55 023 000	+ 13,4
Division équipement chimique..	29 559 000	24 777 000	+ 19.3
Division matériel ferroviaire et mécanique	99 619 000	91 046 000	+ 9,4
Divers	2 331 000	1 512 000	—

Durant cette même période, les ventes à l'exportation enregistrent une nouvelle avance de 68 % avec un total de facturations de 52 millions 826 000 F.

Le bénéfice global du groupe a été arrêté à 4 415 000 F — contre 7 millions 586 000 F — à fin juin 1973. Toutefois, ce bénéfice tient compte déjà de la totalité de la contribution exceptionnelle de 18 %, soit 4 millions 019 000 F versée fin juillet dernier au Trésor.

Le résultat pour ce premier semestre se situe de ce fait à un niveau légèrement supérieur à celui réalisé à la même date de l'exercice précédent.

Il est à noter que ce résultat a été établi après dotations aux amortissements, à la provision pour impôt sur les sociétés 1974 et à divers comptes de provisions pour pertes et charges d'ensemble de 23 088 000 F contre 18 975 000 F au 30 juin 1973.

Les perspectives pour l'ensemble de l'année 1974 demeurent satisfaisantes.

Ainsi, les ventes à fin août 1974 de 377 281 000 F sont en augmentation de 25,5 % par rapport à fin août 1973, alors que le montant des exportations de 69 111 000 F accuse de son côté une progression de 69,8 %.

Le carnet de commandes à ce jour se situe à un niveau élevé.

UNION CORPORATION LIMITED

(enregistrée en République d'Afrique du Sud)

La circulaire suivante a été envoyée à tous les actionnaires détenteurs d'actions Union Corporation Limited.

Cher Monsieur ou Madame,

Gold Fields South Africa Limited vous a adressé des documents relatifs à son offre d'acquérir vos actions en Union Corporation.

Vos administrateurs et conseillers vous confirment leur recommandation de ne pas accepter cette offre. Leurs raisons détaillées seront diffusées dès que possible.

En conséquence, vous êtes priés de ne pas prendre cette offre en considération, et EN PARTICULIER DE NE PAS COMPLETER NI SIGNER LA FORMULE D'ACCEPTATION.

Votre dévoué
E. Pavitt,
président.

Les détenteurs de certificats au porteur seront avisés par avertissement quand les raisons des administrateurs recommandant de ne pas accepter l'offre seront divulguées, et des copies du document seront disponibles, à cette période, aux places suivantes :

A Londres : Union Corporation (U.K.) Limited, Prince House, 95, Gresham Street, Londres EC2V 7BS.

A Paris : Lloyds Bank International (France) Limited, 43, boulevard des Capucines, 75061 Paris, Cedex 02 ; Banque de l'Indochine, 96, boulevard Haussmann, 75008, Paris.

En Suisse : Crédit suisse S.A., Paradeplatz 8, Zurich ; Swiss Bank Corporation, 4002, Bâle et chacune de leurs agences.

26 septembre 1974.

SOCIÉTÉ SÉQUANAISE DE BANQUE

Le conseil de surveillance de la Société séquanaise de banque, réuni le 20 septembre 1974 sous la présidence de M. Mejassol, a coopté M. René Piet-Berton de Lestrade, président de l'Union des assurances de Paris, en remplacement de l'U.A.P. Capitalisation, démissionnaire.

Il a également nommé M. Henri Wallon président du directoire de la société ; le directoire est donc maintenant composé de MM. Henri Wallon, président, François Maureau, directeur général, Jacques-Henri Gougenheim, Hugues Lasseron et Didier Pfeiffer.

CREDIT LYONNAIS

EUROPARTENAIRES :
Banco di Roma
Banco Hispano-Americano
Commerzbank

SITUATION AU 31 JUILLET 1974
La situation au 31 Juillet 1974 se chiffre à 125.962 millions contre 134.029 millions au 2 Juillet 1974.

Au passif, le poste Institut d'Emission, Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire revient de 46.160 millions à 43.612 millions. Les Comptes d'Entreprises et divers s'établissent à 18.341 millions, et les Comptes de Particuliers à 31.806 millions. Les Bons de caisse atteignent 13.880 millions.

A l'actif, les Crédits à la Clientèle Portefeuille se chiffrent à 22.335 millions, et les Comptes débiteurs à 20.631 millions.

Les Crédits mobilisés, hors bilan, figurent pour 27.114 millions.

GÉNÉRALE OCCIDENTALE

Le conseil d'administration de la GENERALE OCCIDENTALE a approuvé les comptes de l'exercice 1973-1974, qui a connu une durée exceptionnelle de dix-huit mois.

Le bénéfice non consolidé de la GENERALE OCCIDENTALE pour ces dix-huit mois s'est élevé à 28 millions 455 344 F contre 14 651 000 F au 31 décembre 1972, soit, en ramenant le bénéfice du présent exercice à douze mois, une augmentation de 30 % environ. Ce bénéfice a été déterminé après neutralisation des profits provenant de cessions intergroupe d'actions Cavenham, et constitution pour un montant égal, soit 117 000 000 de F, d'une « provision pour fluctuation éventuelle de valeur des participations » qui accroît donc les fonds permanents de la GENERALE OCCIDENTALE. Ceux-ci atteignent environ 380 833 000 F contre 174 799 000 F à la clôture de l'exercice précédent, et sur une base consolidée de 625 734 000 F contre 431 773 000 F.

Les profits consolidés ont été calculés en se basant sur un exercice de douze mois, soit, pour la GENERALE OCCIDENTALE, les douze derniers mois, et, pour ses filiales, un exercice de douze mois correspondant à leur exercice social. La part de la GENERALE OCCIDENTALE dans les profits consolidés atteint 71 607 000 F contre 61 672 000 F pour l'exercice précédent, soit 38,30 F par action contre 36,45 F (après ajustement du fait de la division en quatre de l'action et compte tenu, pour l'exercice 1973-1974, de l'augmentation de capital par conversion des obligations).

Le conseil d'administration de la GENERALE OCCIDENTALE a décidé de proposer à la prochaine assemblée générale ordinaire la distribution d'un dividende de 4 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 2 F, contre un dividende pour l'exercice précédent, ajusté comme il vient d'être dit, de 2,50 F assorti d'un avoir fiscal de 1,25 F.

FOUGEROLLE

Des informations diffusées par une agence de presse, et reprises par certains journaux, ont fait état de la constitution d'un Groupement d'intérêt économique entre Fougerolle et J.-C. Stribick S.A.

Afin de dissiper toute ambiguïté, le Groupe Fougerolle précise que ce G.I.E. a été constitué entre sa filiale Fougerolle Construction et J.-C. Stribick S.A. Cette association a une portée limitée et ne concerne dans l'immédiat que l'exécution éventuelle en commun de quelques marchés nouveaux.

Le Groupe Fougerolle précise, en outre, qu'il n'est envisagé entre les deux sociétés aucun accord de caractère plus étendu.

ALSACIENNE DE SUPERMARCHÉS

Le chiffre d'affaires T.T.C. du mois d'août 1974 s'élève à 63 211 875 F marquant une progression de 37,73 % sur août 1973.

En cumul, le chiffre d'affaires des huit premiers mois de l'exercice s'élève à 481 702 459 F. L'augmentation est de 32,67 % sur les huit premiers mois de l'exercice 1973.

Les ventes d'août 1974 de la filiale, Société commerciale de Montesson, s'élèvent à 10 061 879 F marquant une progression de 11,9 % sur l'année précédente.

Le cumul des huit premiers mois de l'exercice du Bagg Montesson enregistre une progression de 15,4 % sur l'exercice précédent, avec un chiffre d'affaires de 96 422 546 F.

COMPAGNIE MÉTALLURGIQUE ET MINIÈRE

La situation provisoire du bilan au 30 juin 1974 fait apparaître un bénéfice, avant provisions, amortissements et impôts, de 2 054 324 F pour le premier semestre de l'exercice, contre 699 394 F pour la période correspondante de 1973.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
25 SEPTEMBRE

[illegible]ouvelle et forte baisse

[illegible] pause observée mardi dans [illegible] d'un cours n'aura duré [illegible] vingt-quatre heures : mer[illegible] une nouvelle et forte baisse [illegible] de 2 %) est venue accen[illegible] [illegible] il était encore possible la [illegible] de la Bourse.

[illegible] fois-ci, aux valeurs de [illegible], déprimées par le durcis[illegible] de l'encadrement du crédit, [illegible] de travaux publics, ména[illegible] par le ralentissement de l'ac[illegible] aux pétroles, à la construc[illegible] électrique, se sont joints de [illegible], titres épargnés ces der[illegible] jours, tels que Saint-Gobain-[illegible]-Mousson et Rhône-Pou[illegible]. Ce sont, dit-on, des ventes [illegible] anglaise, qui ont pesé [illegible] sur les cours. Ajou[illegible] que le paiement des soldes [illegible] pour le terme de sep[illegible] entraîne des réalisations [illegible] tous les compartiments.

[illegible] raisons mises en avant pour [illegible] la déroute n'ont pas [illegible] : crise du pétrole, avec la [illegible] du rationnement, con[illegible] plus sévère des prix, malaise [illegible]...

[illegible] l'emprunt 4 1/2 % 1973 [illegible] de ce naufrage en se rap[illegible] tout doucement de ses [illegible] les plus élevés atteints au [illegible]. Pour l'instant, il est [illegible] comme le seul refuge.

[illegible] retardée à l'ouverture [illegible] Auxiliaire d'Entreprises. [illegible], Signaux, Française des [illegible] B.P. Recul de C.C.F., [illegible] Locabail, U.C.B., Radar, [illegible], Ferodo, Bouygues, Chi[illegible] et Routière, Maisons Phé[illegible] Poclain, J. Borel, L.M.T., [illegible], Chiers, Aquitaine, Bic, Rossignol.

[illegible] valeurs étrangères, repli [illegible] américaines, à de rares excep[illegible] près, des allemandes et des [illegible] hollandaises.

[illegible] des pétroles internatio[illegible]

[illegible] crise générale des mines.

[illegible] le marché de l'or, stabilité [illegible] lingot (23 450 F contre [illegible] F) et du kilo en barre [illegible] F contre 23 350 F), tandis [illegible] le napoléon gagne 0,70 F à [illegible] F.

LONDRES

Légère reprise

Après la très forte baisse de mercredi, les valeurs industrielles amorcent une reprise partielle, ainsi que les assurances et les banques. Fermeté des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 148 20 contre 147 25

VALEURS	CLOTURE 25 9	COURS 26/8
War Loan 3 1/2 %	24 1/2	24 1/2
Beechams	130 1/2	128 1/2
British Petroleum	258 1/2	267 1/2
Shell	143	144
Vickers	78 1/4	78 1/4
Imperial Chemical	156	161 ...
Courtaulds	67 3/4	78 3/4
De Beers	158 ...	158 ...
* Western Holdings	29 3/8	30 1/8
Rio Tinto Zinc Corp.	79 ..	79
* West Driefontein	33 ...	33 1/2

(*) En livres

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	....
Effets privés	....	13 3/8 %
Moyen terme	....	12 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25/9	26/9
1 dollar (en yens)	294 90	295 30

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Cim. Port. Lorraine, c. 43	1 p. 6	0 5 ..
Crédit. ind. Norm., c. 32	2 p. 5	7 20
Labo Industrie, c. 24	1 p. 5	8 40
Neuves-M. Châtillon, c. 15	1 p. 3	0 3 ..
Providence (I.A.R.D.), dr.	1 p. 4	.. ..
Ziegler, c. 8	2 p. 3	6 ..

NOUVELLES DES SOCIETES

MOULINEX. — Pour le premier semestre de 1974, résultat provisoire de 62,27 millions F contre 51,37 millions F (+ 21,2 %), ramené à 55,33 millions F après constitution de provision pour paiement de la contribution exceptionnelle de 18 %, les amortissements passant de 28,13 millions F à 31,77 millions F. Chiffre d'affaires : 471,43 millions de F (+ 24,2 %).

POCLAIN. — Bénéfice semestriel avant impôts : 25,94 millions F contre 33,9 millions F, après 17,37 millions F de provisions pour amortissements et hausses des prix contre 12,09 millions F.

NEW YORK

Irrégulier

La séance a été assez agitée mercredi, à Wall Street, où l'indice Dow Jones a commencé par perdre 6 points, puis en a regagné brutalement près de 20 sur l'annonce d'une réduction de son taux de base (« prime rate ») par la banque Morgan, pour les reperdre, et, malgré une nouvelle tentative de reprise, s'établir en repli de 4,15 points, à 649,95. Les hausses l'ont néanmoins emporté sur les baisses, et le volume d'affaires s'est nettement gonflé avec 17,62 millions de titres échangés contre 9,84 millions la veille. L'effet de la réduction du taux de base de la banque Morgan, suivie par la Chase Manhattan, était déjà pratiquement anticipé, et les opérateurs ont été défavorablement impressionnés par le déficit record de la balance commerciale américaine en août. En outre, la baisse du taux d'intérêt ne saurait à elle seule lutter contre l'inflation.

Quelques valeurs ont été plus particulièrement touchées, notamment Polaroid, General Electric. Faiblesse des automobiles (Ford et General Motors) et des pétroles.

Indices Dow Jones : transports, 137,07 (+ 1,16) ; services publics (+ 0,22).

VALEURS	COURS 24/9	COURS 25/9
Alcoa	42 ..	42 ...
A.T.T.	41 3/4	41 7/8
Boeing	17 5/8	17 1/2
Chase Manhattan Bank	31 3/4	31 3/8
Du Pont de Nemours	117 1/2	118 1/2
Eastman Kodak	72 5/8	72 3/8
Exxon	62 ...	61 1/2
Ford	39 1/4	37 7/8
General Electric	35 1/4	33 3/8
General Foods	17 3/8	17 1/4
General Motors	38 1/8	37 1/2
Goodyear	14 5/8	14 1/8
I.B.M.	186 3/4	185 ...
I.T.T.	16 5/8	16 1/2
Kennecott	27 3/8	28 3/4
Mobil Oil	34 1/4	34 3/8
Pfizer	25 5/8	26 ...
Schlumberger	88 1/2	88 ...
Texaco	22 ...	22 ...
U.A.L. Inc.	16 1/4	16 1/2
Union Carbide	38 5/8	39 1/2
U.S. Steel	44 ...	43 7/8
Westinghouse	18 1/4	18 ...
Woolworth	11 3/8	11 3/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 28 déc. 1973.)

	24 sept.	25 sept.
Valeurs françaises	66,5	65,1
Valeurs étrangères	74	73,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	56,1	55,4

BOURSE DE PARIS — 25 SEPTEMBRE — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	37 80	2 959	France (Vie)	391	390	Sequanaise Banq.	190	182	Actor investiss.	87 ..	88
[illegible]	0 58 80	3 247	Préservatrice S.A.	323 50	c323 ..	SLIMINCO	121 50	117 ..	Gestion Sélect.	161 ..	160
[illegible]1920-1960	...	3 247	Prévoyance	1821	1823	Sté Cent. Banque	71 50	71	Invest. et Gest.	98 50	96 50
[illegible]rt. 45-54	84 50	0 488	Protectrice A.I.R.	246	232	SOFICOMI	112	111	Parisienne Plac.	[illegible]	128

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours	Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
575	Du Pont Nem.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	26	Union Corp.	27	26 90	27 70	26 50
360	East Kodak.	348 50	345	345	346 ..	144	U. Min. 1/10	145 50	150 50	154 50	152 10
85	East Rand.	82	85	86 90	86 .	260	West Drief.	250	252 10	257 50	256 80
200	Ericsson	200 80	200 80	202 50	202 80	106	West Deep.	105 10	109 90	115 10	109 90
320	Exxon Corp.	299 90	298 50	298 ..	293 .	225	West Hold.	229 .	229 20	234 80	232 .
180	Ford Motor	188 50	184 80	184 80	183 80	4 10	Zambia Cop	4 35	4 30	4 35	4 35
149	Free State	148 .	150	150 .	149						

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT.

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/9	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 788	4 791	4 78
Canada ($ can. 1)	4 885	4 876	4 90
Allemagne (100 DM)	180 300	180 300	179 75
Belgique (100 fr.)	12 202	12 182	12
Danemark (100 krd.)	77 650	77 850	76 75
Espagne (100 pes.)	8 325	8 317	8 15
Grande-Bretagne (£ 1)	11 088	11 037	11 05
Italie (100 lires)	0 726	0 724	0 68
Norvège (100 krn.)	86 720	86 350	88 75
Pays-Bas (100 fl.)	176 700	176 600	176 35
Portugal (100 esc.)	18 610	18 830	18
Suède (100 krs.)	107 420	107 370	106 75
Suisse (100 fr.)	160 475	160 340	159 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES et DEVISES	COURS préc.	COURS 25/9
Or fin (kilo en barre)	23350	23375 ..
Or fin (kilo en lingot)	23435 ..	23450
Pièce française (20 fr.)	260 20	260 90
Pièce française (10 fr.)	199 90	199
Pièce suisse (20 fr.)	252	251 50
Union latine (20 fr.)	246 50	245 .
Souverain	246 50	246 ..
Pièce de 20 dollars	1342	1342
Pièce de 10 dollars	744	738
Pièce de 5 dollars	449	450 ..
Pièce de 50 pesos	970 .	966 .
Pièce de 10 florins	225 10	226 .

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 26 septembre 1974 a été tiré à 548 753 exemplaires.

A B C D F G H

A CAGNES-SUR-MER

Les élus U.D.R. souhaitent redéfinir leurs relations avec le gouvernement et leur parti

(De nos envoyés spéciaux.)

Cagnes-sur-Mer. — En mars dernier, les parlementaires de l'U.D.R. avaient décidé, pour des raisons d'économie, de réunir leurs journées d'études à Châlons-sur-Marne, de préférence à Cagnes-sur-Mer. Ils ont sans doute jugé que les problèmes qu'ils avaient maintenant à régler étaient suffisamment importants pour justifier, malgré les dépenses que cela entraînera, un déplacement plus loin de Paris. C'est pourquoi ce jeudi matin 26 septembre les élus gaullistes en assez grand nombre se sont retrouvés dans la Maison de la mer de Cagnes-sur-Mer, où une vive campagne de persuasion les avait incités à venir.

A l'ordre du jour des travaux : la discussion à huis clos des relations entre le mouvement et le groupe parlementaire. Il s'agit en fait pour les députés de s'interroger aujourd'hui sur la portée du ralliement de leur parti à la majorité nouvelle et à M. Jacques Chirac, ralliement qu'ils avaient décidé lors d'une réunion un peu exceptionnelle le 3 juillet à Vélizy-Villacoublay. Bien qu'ils ne remettent pas en cause leur appartenance à la majorité ni leur soutien au premier ministre, les élus de l'U.D.R. vont chercher à définir exactement à quelle distance ils doivent se tenir du nouveau pouvoir, quel doit être leur rôle, comment « pratiquer » leur soutien.

Ils veulent *demeurer*, en ce domaine, entièrement responsables : ce soutien n'implique pas, disent-ils, une inconditionnalité totale. Ainsi, en raison de l'évolution de l'attitude de M. Alexandre Sanguinetti, secrétaire général du mouvement, qui s'est rapproché avec une régularité constante non seulement du premier ministre, mais également des choix faits par le président de la République, une définition nouvelle des rapports entre le mouvement et le groupe parlementaire est apparue nécessaire à ce dernier.

M. Alexandre Sanguinetti, qui n'est plus parlementaire, était d'ailleurs présent à Cagnes dès l'ouverture des travaux, mais le fait qu'il fut seul à représenter la direction du mouvement le faisait apparaître un peu sinon comme un accusé, du moins comme un prévenu. Plusieurs parlementaires reprochent au secrétaire général des prises de position trop personnelles, et surtout d'engager le mouvement tout entier, sans que le bureau exécutif ait été au préalable consulté. Les exemples qui ont semblé les plus convaincants sont les déclarations de M. Sanguinetti en faveur d'un service militaire de six mois ou celles dans lesquelles il souhaitait la constitution d'un syndicat unique.

Selon M. Claude Labbé, « *le groupe* [qu'il préside] *ne doit pas accepter d'être un exécutant* » et doit au contraire se trouver désormais « devant » en matière d'expression politique : « *Nous ne pouvons plus attendre des instructions et nous devons être la pensée du mouvement auquel appartient la réflexion* », a-t-il dit. M. Claude Labbé et plusieurs de ses collègues n'hésitent pas en effet à affirmer que, sans le groupe parlementaire, le mouvement gaulliste, aujourd'hui, n'existerait plus. Pour eux, c'est la cohésion organique du groupe, le maintien de son unité après l'échec de M. Chaban-Delmas, qui ont permis au gaullisme lui-même, autant qu'à l'U.D.R., de survivre et de conserver une certaine autorité dans la majorité. C'est cette autorité que les députés de l'U.D.R. voudraient voir reconnaître. Ils souhaitent ne plus dépendre des « *indications de tendance* » que leur donnerait le bureau exécutif du mouvement. En réclamant une autonomie accrue et une autorité plus grande, ils ne veulent plus être de simples mandataires.

Au-delà des relations avec le mouvement et son secrétaire général, c'est aussi la question des rapports avec le pouvoir qui sera évoquée. M. Claude Labbé a précisé que les débats de vendredi ne seraient pas limités impérativement au thème « la qualité de la vie » et il a invité ses amis à évoquer la lutte contre l'inflation, la crise de l'énergie, les difficultés agricoles et l'avenir de l'Europe.

Avant l'ouverture de la séance de ce jeudi, certains parlementaires exprimaient leur irritation devant l'attitude prise par le gouvernement allemand dans les discussions agricoles. M. Michel Debré jugeait avec la même sévérité le « *diktat* » allemand et la timidité des premières réactions officielles françaises. D'autres souhaitaient une attitude et des décisions plus fermes du gouvernement pour lutter contre la crise de l'énergie.

A. P. et T. F.

M. MESSMER : les mesures contre la hausse des prix ne sont pas suffisantes.

M. Pierre Messmer, ancien premier ministre, a déclaré au micro de R.T.L. : « *Les mesures déjà prises* (par le gouvernement) *ne me semblent pas suffisantes pour freiner dans des conditions souhaitables un mouvement de la hausse des prix qui est encore trop rapide.* » M. Messmer a souligné la nécessité et l'utilité de diminuer la T.V.A., tout comme, a-t-il rappelé, il l'avait fait en janvier 1973, alors qu'il était premier ministre et que M. Giscard d'Estaing était son ministre de l'économie et des finances.

L'ancien premier ministre a indiqué que le rationnement du fuel est « *nécessaire* », mais qu'il doit « *être accompagné, pour ne pas frapper trop durement les plus petits, d'une indemnité du type de celle qui avait été payée aux personnes âgées l'hiver dernier* ».

● *Une centaine d'étudiants du séminaire presbytérien de Hankook* ont entamé, mercredi en Corée du Sud, une grève de la faim, pour réclamer la remise en liberté de cent soixante-quinze personnes récemment condamnées en vertu de deux décrets sur les activités antigouvernementales. Il s'agit de la première manifestation d'envergure de l'opposition depuis avril. Parmi les condamnés figurent l'ancien président Yun Po Sun et un évêque catholique. Quatorze personnes ont été condamnées à la peine capitale. — *(A.P.)*

Le marché des changes

LE DOLLAR SE MAINTIENT

Le dollar a moins baissé qu'on ne le prévoyait après l'annonce d'un déficit record de la balance commerciale des Etats-Unis, en août, et la réduction d'un quart de point du taux de base de plusieurs grandes banques américaines. Les milieux financiers tablent sur les apports de pétrodollars sur le marché de New-York pour compenser le déficit actuel.

A Francfort, le dollar s'est établi à 2,65 1/2 DM contre 2,66 DM, et, à Paris, il a valu 4,78 F après 4,76 F.

Les ministres des finances se concertent avant l'assemblée du F.M.I.

Avant de se rendre à l'assemblée générale du Fonds monétaire international qui se tiendra à Washington à la fin du mois, les ministres des finances des différentes zones se concertent pour définir une position commune. A Paris, M. Giscard d'Estaing a reçu jeudi à déjeuner les ministres des finances de la zone franc, dont la réunion s'était ouverte dans la matinée, tandis qu'à Ottawa ceux du Commonwealth, au nombre de trente-quatre, vont examiner, entre autres points, la création d'une banque d'investissement appelée à aider les pays en voie de développement.

La crise de l'Europe verte

FRANKFURTER ALLGEMEINE : le bon élève mal aimé.

Les meilleurs élèves, dans toute classe, sont généralement peu aimés de leurs camarades. Ils sont jalousés et on leur demande leur aide pour tel ou tel travail tout en les considérant comme des arrivistes dépourvus de camaraderie. Or voici qu'une nouvelle fois, depuis vingt-cinq ans, la République fédérale se retrouve dans cette situation. Notre taux d'inflation relativement bas par rapport aux autres pays, l'ampleur de nos excédents, nous valent d'être critiqués et tenus pour des perturbateurs du commerce international. On entend même, chez nos partenaires européens, formuler le reproche que nous manquerions d'esprit communautaire dans notre souci de mener une politique de stabilisation plus rigoureuse que les autres...

La R.F.A. connaîtra d'autres conflits de ce genre. Elle doit s'affirmer. Céder ne rapporterait aucun bénéfice et ne ferait qu'aggraver la situation. Les recettes présentées en France ou en Italie ne semblent guère économiquement convaincantes...

Nous ne souhaitons pas être des élèves modèles et préférerions que nos partenaires appliquent la leçon de stabilité de façon plus intensive et plus approfondie. Mais une communauté fondée sur l'inflation, on l'a vu ces dernières années, ne peut que perdre sa substance et s'étioler.

DEUX CENTS INSPECTEURS DES RENSEIGNEMEN[TS] GÉNÉRAUX DE LA RÉGION PARISIENNE SERAIE[NT] AFFECTÉS A DES COMMISSARIATS DE BANLIE[UE]

De notre envoyé spécial

Colmar. — Certains délégués parisiens au deuxième congrès du Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.), réuni depuis deux jours à Colmar (*le Monde* des 25 et 26 septembre), se sont faits l'écho de mutations prochaines touchant environ deux cents fonctionnaires parisiens des renseignements généraux, soit approximativement le tiers des effectifs en fonction dans la capitale.

Ceux-ci seraient affectés dans les commissariats de sécurité publique des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. Une telle mesure répondrait au souci exprimé peu après son arrivée place Beauvau par M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, de « dégonfler » les services à caractère politique, pour renforcer la protection des citoyens.

Avant le redécoupage de l'automne 1971, lorsque la préfecture de police exerçait sa juridiction sur Paris et les trois départements suburbains, les renseignements généraux de la région parisienne comptaient alors environ six cents fonctionnaires. Les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne ayant acquis leur « autonomie », deux cents inspecteurs furent affectés dans cette petite couronne. Or, en quelques mois, l'effectif des R.G. de la seule ville de Paris se retrouva au niveau de ce qu'il était peu avant pour l'ensemble de la région, soit six cent cinq hommes.

Nul n'a songé à nier à Colmar la nécessité de réduire des services inutilement, voire dangereusement, pléthoriques. Mais les intéressés craignent que les mutations se fassent, comme il arrive souvent, sans tenir compte du désir de ceux qu'elles touchent, et ils souhaitent pouvoir bénéficier de la même sollicitude que la vingtaine de leurs collègues du « groupe Harstricht » — chargé sous M. Marcellin, comme « groupe D.S.T. » à l'échelon [na]tional, de certaines « missi[ons] spéciales » pour le compte de [la] direction — et qui fut dispe[rsé] peu après l'arrivée de M. Pon[ia]towski au ministère de l'intéri[eur]. Chacun d'eux put, en ef[fet], choisir son affectation.

Même si l'on nous est mo[ins] « redevables » qu'à ces « col[lè]gues », ne pourrait-on nous p[er]mettre aussi de choisir ? dem[an]dent aujourd'hui les inspecte[urs] parisiens. M. Robert Chabrillan[,] secrétaire général du S.N.A.P[.C.,] affirma sans convaincre ses c[ol]lègues visés que « au plus h[aut] niveau », on l'avait assuré que [ces] mutations n'auraient pas lieu.

JAMES SARAZIN.

LA CHINE OUVRE UNE LIGNE AÉRIENN[E] PARIS-PÉKIN

La compagnie chinoise nom[mée] Administration de l'aviati[on] civilité chinoise (A.A.C.C.) ouvri[ra] à la fin du mois d'octobre pr[o]chain, une ligne Paris-Pékin [via] Karachi, au Pakistan. C'est, pr[o]bablement, avec un Boeing-7[07] récemment acheté aux Etats-Un[is] que l'A.A.C.C. exploitera ce v[ol] dont on ne connaît pas encore [la] fréquence.

Cette liaison marque l'entr[ée] en scène de la Chine populai[re] dans le transport aérien inte[r]national. Jusqu'alors, seules que[l]ques compagnies étrangères assu[]raient des services entre Péki[n,] Changhaï et certaines villes [de] l'extérieur, asiatiques notammen[t]. A cet égard, Air France fut [la] première compagnie européenn[e] à relier Paris à Pékin, le 7 sep[]tembre 1973.

AU TOURNOI D'ECHECS DES PRÉTENDANTS

A Moscou, la cinquième partie est ajournée.

La cinquième partie de la finale du Tournoi des prétendants au titre mondial a été ajournée après le quarantième coup dans une position tendue. Karpov possède un pion d'avance mais Kortchnoï dispose, avec les blancs, d'un pion passé qui lui donne des chances de gain.